


Sous la direction
d'Antigone Mouchtouris

# La Métamorphose de l'existant

Éditions
Le Manuscrit Savoirs
TOPOS

# La Métamorphose de l'existant

ISBN 978-2-304-05309-8
© mai 2022

Sous la direction d'Antigone Mouchtouris

# La Métamorphose de l'existant

## Lecture sociologique de la transformation

*Topos*

Éditions Le Manuscrit
Paris

Dans la même collection

*Le Temps et la métamorphose*, Antigone Mouchtouris, 2021.

*Illusion et malentendu*, Antigone Mouchtouris et Bernard Valade, 2021

*Le Tragique en espaces, Les* Suppliantes *d'Euripide*, Theatra II, 2020

*Jean Dupuy écrit à Charles*, Charles Dreyfus Pechkoff, 2020

*Emotions (en) vie sociale*, Antigone Mouchtouris, 2019

*Le Patrimoine de l'autre*, Antigone Mouchtouris et Francesca de Micheli, 2019

*L'Art au féminin, tomes I et II*, Marie Bagi, 2019

*Le philosophe et ses avatars dans les cités*, Panagiotis Christias, 2018

*Remords et honte*, Antigone Mouchtouris et Emmanuel Jovelin, 2017

*Le Sentiment esthétique*, Joëlle-Andrée Deniot, 2017

*Temps et devenir*, Antigone Mouchtouris et Hervé Levilain, 2017

*La nostalgie comme sentiment*, Piero Galloro et Antigone Mouchtouris, 2016

*Métaphonies*, Charles Dreyfus Pechkoff, 2016

*Stress et temporalité : du travail à la performance sportive*, Antigone Mouchtouris et Olivier Lambert, 2015

*Passions sociales*, Bernard Valade, Antigone Mouchtouris et Éric Letonturier, 2014

*Temporalité et jugement social*, Antigone Mouchtouris, 2014

*Actualité de la pensée grecque*, Antigone Mouchtouris et Panagiotis Christias, 2014

*Eros et Liberté*, Joëlle Deniot, Antigone Mouchtouris et Jacky Réault, 2014

*Actualité muséale*, Antigone Mouchtouris et Tiphaine Barbier-Verley, 2013

*La réception des œuvres artistiques*, Antigone Mouchtouris, 2013

**Collection Topos**

Durant six années la collection Topos a réussi, dans la continuité, à développer en privilégiant quatre domaines :

- Emotions et sentiments
- Temps et temporalité
- Culture et art
- Philosophie et société

La collection Topos poursuit son objectif premier d'être un espace de dialogue pour promouvoir la pensée innovante.

## Sommaire

Préface
*par Antigone Mouchtouris* ..... *9*

Chapitre I
La temporalité dynamique du travail social :
De l'institutionnalisation à la crise des États-providence
*par Emmanuel Jovelin* ..... *13*

Chapitre II
La métamorphose de l'inclusion sociale à travers le temps,
le cas des jeunes à l'écart de la société
*par Hamidou Coulibaly* ..... *51*

Chapitre III
Métamorphoses du Moi et relations amoureuses
*par Marie-Line Bretin* ..... *77*

Chapitre IV
Les métamorphoses d'un couple au masculin et au féminin
*par Catherine Raban* ..... *109*

Chapitre V
La métamorphose selon Kostas Axelos
Le rôle de la technique dans la transfiguration du monde
*par Antigone Mouchtouris* ..... *131*

Chapitre VI
La métamorphose de l'Afrique et le rôle des technologies
*par Dialika Diallo* ..... *143*

Chapitre VII
Temps extractiviste et temps génératif dans la recherche
*par Melaine Cervera* ..... *159*

Chapitre VIII
Recherche évaluative évolutive et transformations sociales
Illustration à travers « Culture aux aînés », une initiative d'impact collectif visant à agir sur l'isolement social des personnes aînées au Québec
*par Kheira Belhadj-ziane* ..... *177*

Chapitre IX
Les métamorphoses de l'ennemi : Formes et figures de la contagion
*par Radoslav Gruev* ..... *203*

CHAPITRE X
Actualité de l'épidémie, de la « gastro » au « covid » : les maladies infectieuses entre « marronnier », transformations sociales et recomposition des mondes
*par Hervé Levilain* ..... *221*

Postface
*par Antigone Mouchtouris* ..... *255*

# Préface

Antigone Mouchtouris

Marguerite Yourcenar[1] qualifie le temps de grand sculpteur pour parler du changement qu'il opère à son passage. En effet nous assistons à de grandes transformations et métamorphoses du monde contemporain. Cette association temps et métamorphose touche les deux paramètres importants et significatifs de l'histoire humaine : le temps et la perception de la modification de la forme. La métamorphose du monde qui nous entoure est davantage perçue lorsqu'on l'observe avec de la distance. S'agit-il à la fois de métamorphose et de transformation ? À travers cet angle d'optique, plusieurs auteurs développent cette interrogation selon leur préoccupation scientifique. Ainsi nous avons constaté que le temps provoque chez les individus et leurs sociétés aussi bien des transformations que des métamorphoses. L'individu social ne peut pas tout maîtriser.

1 Yourcenar M., 1983. *Le Temps ce grand sculpteur*, Paris, éd. Gallimard, coll. « Folio essais ».

Observer la transformation de la société à travers l'optique microsociologique nous permet de comprendre que l'individu social est un produit de son contexte, mais que lui-même également le construit. Emmanuel Jovelin, dans son chapitre sur la temporalité dynamique du travail social, illustre parfaitement la transformation d'un métier ; ce cas de figure est un exemple qui nous permet de nous interroger : est-ce que l'homme s'adapte en fonction de ses besoins ou en fonction de la compréhension qu'il a de ses propres besoins ? Il a développé son approche sur la construction d'un travail social, comme un itinéraire de vie ; on note depuis le XIX^e^ siècle jusqu'à aujourd'hui que derrière les différents dispositifs on trouve l'expression d'une conception du monde.

Dans le même ordre d'idées, mais avec une autre problématique plus pratique, Hamidou Coulibaly a traité la question de la gestion de l'enfance à problèmes ; il nous a démontré que la transformation du traitement de l'enfance obéit à une vision du monde, mais également à la place attribuée à l'enfant dans sa société.

La transformation sociale est aussi provoquée par la technologie qui n'est pas seulement une évolution naturelle des choses. Comme on le constate par la présentation du livre de Kostas Axelos sur la métamorphose du monde contemporain. Il a expliqué, dans les années 1960, l'impact de la technoscience dans la vie quotidienne des individus sociaux, qui pénètre même la pensée humaine en termes de décisions[2]. Tout en faisant bien la distinction entre la technique qu'a déjà connue l'humanité et la technologie du monde contemporain qui gère la vie des gens comme si elle avait remplacé le *logos*.

La métamorphose comme transformation de l'environnement, on ne la trouve pas uniquement dans

2 Ce qu'on constate actuellement avec les algorithmes.

les métiers, mais aussi à l'échelle d'un pays. Ainsi Dialika Dialo nous amène vers l'Afrique et nous démontre que la métamorphose qui est en train de se réaliser s'opère par la technologie.

Si dans ces chapitres nous avons trouvé la possibilité de comprendre comment des facteurs extérieurs influencent l'être humain et sa propre société à se transformer et se métamorphoser, on ne doit pas oublier les paramètres intérieurs intrinsèques à l'homme comme les sentiments. Marie-Line Bretin consacre son chapitre à la métamorphose de soi qui nous amène à la puissance de l'amour au sens élargi, sentiment multidimensionnel. Elle met en opposition l'amour et la sexualité et pour elle la métamorphose de l'être est un produit de l'amour.

Comme une réponse, de façon indirecte, à la violence dans les couples, dont la société souffre actuellement, comme un vrai champ de bataille, Catherine Raban, conçoit la métamorphose comme un itinéraire de vie ; la métamorphose d'un homme amoureux en loup-garou. Cette approche nous permet de revenir à la conception naturaliste qu'Émile Zola a développée dans son livre *La Bête humaine*.

Il y a une interrogation majeure qui est posée pour les sociologues : peut-on utiliser, dans la période de transition qui est la nôtre, toujours les mêmes méthodes qu'auparavant ? Melaine Cervera a développé une réflexion fort importante sur ce sujet et il a amené son lecteur à réfléchir sur la méthode sans laquelle une enquête sociologique ne pourrait exister.

Kheira Belhadj-Ziane nous démontre l'importance du rôle du sociologue et sa contribution dans le processus de la transformation ; ses apports sont basés sur son travail du terrain concernant les personnes isolées au Québec.

Ensuite les sociologues se penchent sur la métamorphose inattendue dans notre monde contemporain. Radoslav Gruev s'inspire de la pandémie pour nous parler de la métamorphose de la figure de l'ennemi, celle qui est passée de l'ennemi idéologique et visible pour se métamorphoser en un ennemi invisible.

La question devient encore plus pertinente avec l'épidémie ou plutôt la pandémie. Hervé Levilain s'inspire de la crise provoquée par cette pandémie pour faire à la fois une lecture du monde actuel qui avait banalisé les épidémies et montrer comment elle devient une figure de désordre. Malgré le fait que le système capitaliste et technocratique ait misé sur la prévision et par conséquent l'anticipation. Un cas paradigmatique de la crise actuelle qui illustre l'impossibilité de tout prévoir.

# Chapitre I
# La temporalité dynamique du travail social : De l'institutionnalisation à la crise des États-providence

Emmanuel JOVELIN[1]

## Introduction

Ce chapitre a pour but de faire non seulement une histoire rapide du travail social, mais également d'analyser les transformations de ce champ au cours de l'histoire (Jovelin, Bouquet, 2005)[2]. En France, les professions sociales ont été construites autour de sa triple généalogie historique, au croisement d'une triple histoire : suppléance familiale (profession d'assistante sociale), l'éducation de jeunes inadaptés (éducateurs spécialisés), l'animation avec les

1 Professeur des universités, titulaire de la chaire de travail social et de l'intervention sociale, membre du Laboratoire FOAP, Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM- Paris).

2 JOVELIN E., BOUQUET B., 2005. *Histoire des métiers du social en France*, Paris, éd. ASH.

animateurs socioculturels. Mais ces trois histoires ont subi un éclatement certain dans la deuxième moitié du xx[e] siècle. Comme le souligne Michel Autès (Autès, 1996), ces trois histoires vont se croiser sans cesse, même si chacun essaye de marquer son champ de compétence.

## La construction du travail social en France

### *De la structuration du service social à la construction du métier d'assistante sociale*

Le service social, apparaît dès 1896 sous l'impulsion féministe dont Marie Maugeret, fondatrice de « la revue féministe » était la promotrice. Cette Revue féminine chrétienne avait pour but de faire prendre conscience à la femme « son droit au droit »[3]. Elle incitait les femmes à revendiquer la possibilité de travailler.

L'année 1896 a été aussi le début de l'œuvre sociale lancée dès 1889 par le congrès international d'assistance dont le but fixé était : « la fusion des classes, la régénération morale du peuple, la réconciliation du pauvre avec le riche et l'apaisement, si vainement tenté jusqu'ici »[4]. En 1897, le comité des dames patronnesses, formé de femmes mondaines, sera utilisé par le clergé pour répandre la propagande chrétienne. En 1904, monseigneur Delamaire, évêque de Périgueux (sur les recommandations de PIE X), leur demandera d'aller rendre service au peuple dans un esprit d'évangélisation.

Ce qui fait dire à J. Verdes-Leroux (1981, p. 13) :

> « (…) contre mouvement se proposant d'arracher la classe ouvrière au socialisme en lui démontrant l'inutilité de la révolution pour améliorer sa condition, l'assistance sociale est conçue,

3 Guerrand R.-H, Rupp M.-A., 1978. *Brève histoire du service social en France 1896-1976*, Toulouse, éd. Privat. p.19.

4 *Id.* p. 21.

> financée et mise en œuvre par des éléments de la fraction de la classe dominante qui avait perdu le pouvoir politique avec l'échec du 16 mai (1877), fraction constituée de grands bourgeois et d'aristocrates attachés aux traditions secondaires et à la religion, opposés à la République ou ralliés résignés. ».

J. Verdes-Leroux poursuit sa réflexion en démontrant que « le but était d'assurer la paix sociale, d'abattre les barrières, parvenir à la fusion des hommes, à l'union intime et féconde de toutes les classes, à leur pénétration mutuelle » (*ibid.*, 14).

Malgré la bienveillance de ces dames patronnesses, l'auteur dresse un tableau qui montre la distance qui existait entre elles et le peuple : « maîtresse de son temps, de ses activités, riche, bénévole… assurée de retrouver quand elle le veut sa vie mondaine…, elle est rassurée par l'immensité de la distance qui la sépare des femmes du peuple » (*ibid.*, 21).

En effet, pour ces femmes mondaines, les activités de bienfaisance constituaient un moyen de se donner un statut, de se rendre utile, tout en entretenant la distance envers les usagers. La décennie 1900-1910 sera marquée par le développement du féminisme amorcé au XIX^e^ siècle. C'est ainsi qu'un groupe de femmes, au début du XX^e^ siècle, créait les maisons sociales qui deviendront plus tard les PMI (Protection Maternelle Infantile) et les centres sociaux. Ces maisons se proposaient d'éduquer et de garder les enfants, de seconder les mères de famille, de chercher des emplois aux ouvriers sans travail. Bref, elles s'efforçaient de résoudre les questions sociales.

Longtemps mandataire de notoriétés « religieuso-bourgeoises », l'assistante sociale deviendra une auxiliaire de choix au service des médecins, des industriels et des magistrats. C'est la Première Guerre mondiale qui amènera d'importantes transformations du métier d'assistante sociale. La création des caisses de compensation de la région parisienne et celle

de la caisse d'assurance sociale diversifieront la fonction d'assistante sociale. Il y aura des infirmières visiteuses, des surintendantes d'usine, des visiteuses contrôleuses, des assurances sociales, des assistantes polyvalentes familiales. Cette diversification fut instaurée dans le but d'exercer un contrôle social sur les classes dominées.

En effet, en pénétrant dans les foyers, les assistantes contrôlaient, classaient et étiquetaient les « clients » pour mieux les maîtriser. Leur mission était d'y « perfuser » les normes sociales de l'ordre dominant. En 1912, une section d'hygiène du Conseil national des femmes émit le souhait d'instituer un corps de dames assistantes d'hygiène dans les écoles de Paris, en vue « de surveiller la propreté des enfants et leur hygiène à domicile et de lutter contre l'alcoolisme et la tuberculose » (Guerrand, Rupp, 1978, p. 59). L'association des infirmières visiteuses de France fut légalement déclarée en février 1914. Au vu des besoins de l'époque, leur nombre était nettement insuffisant, puisqu'on dénombrait 45 visiteuses formées exerçant dans les dispensaires et 56 élèves visiteuses[5].

En 1914, au moment où l'association des infirmières visiteuses est légalisée, l'école des surintendantes de France est créée. La circulaire Loucheur (ministre dans le Cabinet de Guerre) les définit ainsi : « leur fonction consiste à s'occuper du bien-être physique et moral des ouvriers, à l'exclusion de toute technique intéressant le travail et le salaire ». La surintendante était l'agent de liaison entre les cadres masculins des ateliers et les ouvriers. En fait, elle se situait entre la classe ouvrière et la bourgeoisie, elle était « l'Alliée morale et sociale du Patron » (Verdes-Leroux, 1981, p. 34). Par sa place, elle permettait d'accroître le rendement des ouvriers de l'armement. Il faut préciser que la surintendante d'usine était

5 Entre 1918 et 1923, le nombre des infirmières visiteuses était au nombre de 45 en 1918, 89 en 1919, 153 en 1920, 200 en 1921, et enfin 559 en 1923 (Guerrand, *op. cit.* p. 45).

liée au service social de l'entreprise, en qualité de « tuteur moral » (*ibid.*, p. 35) pour maintenir un bon esprit, dévoué chez les ouvriers. En effet si pour Karl Marx, « la religion est l'opium du peuple » pour le patronat, la superintendante était l'opium des ouvriers puisqu'elle était là pour qu'ils acceptent « librement et joyeusement la discipline et le traitement en les éclairant sur les difficultés et le travail intense du patron » (*ibid.*, p. 35). Elle distillait les valeurs dominantes comme cela lui avait été enseigné pendant sa formation et son enfance bourgeoise[6]. D'où son adhésion manifeste à la classe dominante et au patronat.

La surintendante d'usine est donc née de la rencontre de deux ordres de préoccupations : d'un côté, celle des employeurs qui voulaient qu'elle atténue les conflits et contribue à l'accroissement de la production et, par ailleurs, celle d'un groupe de cinq femmes issues de l'élite bourgeoise qui ambitionnaient de traiter les questions liées à l'embauche de la main-d'œuvre féminine[7]. On leur demandera même de participer quelquefois à la sélection des embauches par des visites effectuées dans les familles. Elles étaient « l'œil et l'oreille de l'usine » (Aron, 1980, p. 16).

En 1925, les visiteuses et les surintendantes sont déjà insérées dans le paysage social. La légitimité de leur action aura été reconnue par deux éléments : premièrement une reconnaissance de leur travail par les personnalités du monde industriel et deuxièmement la reconnaissance de leur diplôme, garant d'une bonne carrière. Il convient d'ajouter

6 Mury G., 1989. « La double fidélité du travailleur social », *in* Dutrenit J.-M., *Sociologie et compréhension du travail social*, Paris, éd. Sciences de l'homme, p. 155.

7 Fourcaut A., 1980. *Femmes à l'usine. Ouvrières et surintendantes dans les entreprises françaises 1930-1960*, Paris, éd. Aubier-Montagne ; Aron S., 1980. « Histoire du Service Social, revue de l'économie sociale », n°16 ; Verdes-Leroux, *op. cit.*

que les événements de 1936 pousseront les surintendantes à s'écarter du patronat et à adopter une attitude de neutralité. Il convient de souligner que leur intervention a permis des avancées sociales indéniables. Quant à l'assistante sociale, elle est apparue en même temps que les visiteuses et les surintendantes, mais de façon plus discrète.

*Le métier d'assistante sociale*

Vers 1896, l'œuvre sociale recrutait, sous la houlette de Marie Gahery, des femmes et jeunes filles de bonne famille pour ouvrir une permanence dans le 11e arrondissement de Paris. Le but avoué de l'organisme était « la fusion des classes, la régénération morale du peuple, la réconciliation du pauvre avec le riche » (Gerrand, Rupp, 1978). « L'œuvre sociale » était en France ce qu'étaient les « settlements » en Angleterre[8]. Les buts de ces associations étaient de créer des lieux pour faciliter l'accueil et la rencontre des femmes de classes sociales différentes. Marie Gahery fonda en 1907 une école pratique de formation sociale qui s'adressait aux femmes de toutes les conditions et dont les études duraient deux ans. Malheureusement, cette école aura une existence courte. Une évolution s'est dessinée les années suivantes puisque l'abbé Jean Viollet institua « une école libre d'Assistance Privée » pour former de nouveaux visiteurs. Pour la première fois, la notion « d'enquête sociale » a été prise en compte avant d'accueillir des enfants. On a vu apparaître dans cette école, pendant la formation, des cours d'économie politique, de législation sociale, de psychologie appliquée, d'hygiène et d'économie ménagère avec des stages de terrain.

8 Girard-Buttoz F., 1992. *Les travailleurs sociaux, qui sont-ils ? Que font-ils ?*, Paris, éd. PUF, p. 17. Voir aussi Guerrand, *op. cit.*, p. 19 : « Le settlement est une maison peuplée d'hommes et de femmes qui se rapprochent des pauvres... comme s'ils étaient de leur monde... des voisins... et décidés à frayer avec eux comme des amis ».

En 1911 s'ouvrait l'école normale sociale de tendance catholique. Les protestants, par l'intermédiaire du pasteur Paul Doumergue, s'étaient dotés d'une « école de pratique de service social ». Les deux écoles deviendront en 1927 des centres de formation pilotes qui se regrouperont « en comité d'entente ». Toutefois, les diplômes qu'elles délivraient n'étaient pas officiellement reconnus.

L'entrée en guerre des Américains apporta de nouvelles méthodes d'investigation sociale et de classification, notamment le fichier d'assistance et d'aide sociale qui était ignoré en France. Parmi les promoteurs de ces nouvelles méthodes, la mission Rockfeller. Celle-ci restera en Europe jusqu'en 1922 pour la mise en place d'une pratique sociale méthodique avec la création en 1923 du service social de l'enfance qui prendra plus tard le nom de sa fondatrice Olga Spitzer. De leur collaboration naquit le premier service social auprès d'un tribunal pour enfants, celui de Paris.

Après la guerre de 1914-1918, une partie des femmes incitées à retourner à leurs tâches naturelles s'orienteront vers le métier d'assistant social, et se démarqueront de façon définitive des dames d'œuvres et des infirmières-visiteuses dont certaines étaient issues. Il ne s'agit plus d'une simple distribution de la bonne parole dans les familles ; on commence à instaurer le dialogue et mettre « la main à la pâte » (Girard-Buttoz, 1982, p. 21). L'image de l'assistante sociale se précise un peu plus au premier congrès international de service social qui s'est tenu à Paris du 8 au 13 juillet 1928.

Le diplôme d'assistant social est institué en 1932, alors que celui d'infirmière visiteuse l'a été dix ans plus tôt. Six ans plus tard, en 1938, un décret consacrera cet état de fait, en supprimant la fonction de visiteuse au profit de celle d'assistante sociale. Dès lors, on passe à l'uniformisation du programme des études. La guerre de 1939-1945 verra

la diversification des tâches des assistantes sociales avec l'extension des mesures de protection sociale et d'aide à la famille. Il en découlera une détermination du contenu du travail des assistantes sociales puisque « celles-ci se voient chargées de la surveillance à domicile des femmes enceintes et des nourrissons, de la protection sanitaire et sociale, des enfants d'âge préscolaire et scolaire, de l'organisation des dispensaires antituberculeux, de la lutte contre les maladies vénériennes, de la prévention des drames familiaux dus à l'alcoolisme, de l'orientation des familles en matière de droits sociaux, de l'aide aux indigents, aux infirmes et aux enfants en danger, etc. » (Guerrand, Rupp, 1978, p.121).

Cette définition de tâches issue de la loi du 8 avril 1946 propulse les assistantes sociales sur le devant de la scène. Elles se trouvent investies de réelles responsabilités dans la mise en œuvre de la politique sociale voulue par la Nation. En même temps, cette loi vient souligner la fonctionnarisation du service social. C'est au cours de cette période que de nouvelles dispositions prévoient l'accès à la profession avec l'élimination des femmes qui jusque-là exerçaient sans diplôme (avril 1946). Ces dispositions sont le fait de la création le 9 novembre 1944 à Paris de l'Association nationale des assistantes sociales, la fameuse (ANAS)[9] dont le but était de s'intéresser aux problèmes liés à l'exercice de la profession. À côté de l'ANAS, existaient d'autres associations comme celles des Travailleuses sociales, l'Union catholique des services sociaux et, plus tard, la Fédération nationale des services sociaux spécialisés. Un code de déontologie régissant le service social fut mis au point par l'ANAS en 1950 et la fonctionnarisation de la profession se poursuivit.

Dans les années 1950, la diffusion en France d'une technique d'inspiration américaine, le « case work », allait

9 Le premier congrès de l'ANAS se déroule à Lyon en Novembre 1946.

techniciser les assistantes sociales qui acquièrent une nouvelle technique de l'entretien individuel. Avec le case-work, les usagers deviennent des interlocuteurs respectés dans une interaction de face-à-face avec les assistantes sociales. Ici, on va privilégier le facteur individuel d'ordre psychologique et psychanalytique.

La méthode du case-work s'appuyant sur les connaissances scientifiques en psychologie avait pour ambition, semble-t-il, dans les milieux professionnels, « de mobiliser les ressorts personnels et les ressources sociales qui sont en mesure d'assurer au client une meilleure intégration à l'ensemble ou à une partie de son milieu » (Rupp, 1970).

Le 26 mars 1965 apparaît la circulaire sur la constitution d'un service départemental unique placé sous l'autorité de la Direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS). Ensuite, suivront plusieurs décrets relatifs, d'une part, à l'exercice de la profession et, d'autre part, à l'organisation et au fonctionnement du service social. Les assistants sociaux prendront une place de plus en plus importante dans le développement de l'action sociale, mais seront très vite surpris par l'ampleur de la crise économique produisant de plus en plus de surnuméraires.

*Les éducateurs spécialisés*

L'histoire de l'éducation spécialisée quoique récente ne peut être dissociée de celle du service social et de celle de l'éducation surveillée dont l'évolution s'avère parallèle. Concernant l'éducation surveillée, la loi du 5 août 1850 consacrée à « l'éducation et au patronage des jeunes détenus » prévoyait que :

> « (…) les jeunes détenus acquittés en vertu de l'article 66 du Code pénal, mais non remis à leurs parents, seraient conduits dans une colonie pénitentiaire pour y être élevés en commun, sous une

> discipline sévère et appliquée aux travaux de l'agriculture, ainsi qu'aux principales industries qui s'y rattachent. » (Bourquin, Koepell, 1986).

Pour l'encadrement, on fera appel aux gardiens, appelés surveillants dès 1894, choisis parmi les anciens sous-officiers ou encore les jeunes gens offrant une bonne garantie morale, et parmi les instituteurs dont la mission était d'assurer un enseignement scolaire correspondant aux conditions dans lesquelles vivaient les classes ouvrières. Ces deux types d'encadrants consacrèrent en quelque sorte l'apparition des premiers éducateurs de l'éducation surveillée. Malheureusement, la situation de l'enfance délinquante continuait à se dégrader en traitant les enfants comme des adultes, dans un contexte répressif, sans souci d'éducation.

L'apparition en 1912 d'un tribunal pour enfants et adolescents va provoquer une réduction du nombre des pupilles, puisque les juges vont de plus en plus prononcer des remises à la famille et des placements en patronage. Cette « déflation pénitentiaire » (J. Pinatel) provoque la fermeture de six colonies entre 1920 et 1935[10] et aboutira au décret du 31 décembre 1927 modifiant les appellations : les colonies deviennent les Maisons d'Éducation surveillée, et les surveillants deviennent des moniteurs. Le règlement du 15 février 1930 concrétise enfin la notion d'Éducation surveillée.

Le métier d'éducateur spécialisé apparaît sous le régime de Vichy, lorsque la notion de l'enfance inadaptée prend place (Chauvière, 1987) dans le contexte politique de l'occupation du territoire par les Allemands. Les idées du gouvernement de Vichy étaient de « régénérer la France » (Bourquin, Koeppel, 1985) à partir de la jeunesse. C'est le moment où il entretient

10 En 1919, les tribunaux ont envoyé 1/5e (2 000) des mineurs en colonies pénitentiaires et en 1927, il n'y en a eu qu'1/10e.

le mythe de la jeunesse par une floraison de mouvements. On parle alors de chantiers de la jeunesse et autres mouvements du même type, tel celui des compagnons de France. L'objectif est « d'apprendre à des jeunes à travailler tout en découvrant les règles morales élémentaires de la vie en groupe » (…) « L'éducation morale se fait entre équipiers avec le chef » (…) « à l'atelier, aux champs, en marchant, à la veillée… ». (*ibid.*, pp. 33-34).

En ce qui concerne la formation, la majorité de jeunes s'engageant dans le secteur social n'apportait que leur bonne volonté issue du scoutisme, et ce sans véritable formation. La première école d'éducateurs spécialisés dirigée par Jean Pinaud a vu le jour près de Paris à Montesson. Les premiers établissements éducatifs fonctionnaient dans des châteaux donnés, prêtés ou achetés pour une somme modique, fonctionnant quelquefois avec du personnel bénévole issu du scoutisme et des chantiers de jeunesse (Vattier, 1991).

En 1943, seuls 4 centres de formation existaient : Montpellier, Lyon, Toulouse et Montesson (près de Paris). Quelques années plus tard, en 1950, on dénombrait 14 centres de formation et enfin vingt ans plus tard, 29 écoles. À la bonne volonté des premiers éducateurs s'est ajoutée la mise en place de formes plus institutionnalisées de formation et de qualification des personnels. Le diplôme d'État d'éducateur spécialisé apparaîtra en 1967 (les premiers diplômés en 1970), gommant ainsi les diplômes d'écoles créés depuis 1943. Les années qui suivirent la fin de la Deuxième Guerre mondiale seront celles de la définition de la qualification professionnelle et du processus de professionnalisation. Michel Chauvière divise cette période en trois[11] :

11 Chauvière M., 1993. « Quelle qualification pour quelle demande sociale ? », *in* Martiner J.-L. (dir.), *Les Éducateurs aujourd'hui*, Toulouse, éd. Privat/Lien social ; voir également Chauvière M., 1993. « Naissance et enjeux d'une qualification éducative spécialisée en France », *Cahiers du travail*

*La première période de qualification* est celle qu'il appelle : « la tentative corporative ». De nombreux centres de formation ouvrirent leurs portes. Les éducateurs se sont regroupés en Associations avec comme prétention une affirmation de la professionnalisation de leur métier.

Les Associations de sauvegarde de l'enfance, regroupées sur le plan régional sous l'appellation : ARSEA, et national : UNARSEA, ont contribué à la définition du secteur de l'enfance inadaptée, en précisant les critères d'accueil, d'observation, d'éducation et de traitement. Cette période est faite de tâtonnements et de recherches d'identité des éducateurs désorientés. D'où une « tentative corporative » avec la mise en place en 1947 de l'Association nationale des éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI) que Chaivière appelle « la gendarmerie morale » du secteur de l'enfance inadaptée. Des accords de travail entre les sauvegardes (UNARSEA) et l'Association nationale d'éducateurs de jeunes inadaptés (ANEJI) ont été conclus en 1958, avec un objectif de recherche d'identité et de régularisation de la situation des éducateurs sans formation d'école[12]. Enfin, c'est une période caractérisée par l'entente cordiale de l'administration, des premiers éducateurs et de leurs employeurs en une référence commune dans l'intérêt des enfants et par une implication personnelle des éducateurs dans le métier.

*La deuxième période* est celle de *l'orientation salariale* : de la fin des années 1950 au début des années 1970, on assiste au processus de professionnalisation des éducateurs spécialisés avec des salaires décents qui tendent à s'uniformiser. Apparaissent en même temps les premiers syndicats, les premiers accords du travail et une convention collective spécifique dont la signature interviendra en 1966. C'est

*social* n°20, Septembre 1993, revue trimestrielle de l'IRTS, Franche-Comté.

12 Girard-Butttoz, 1982.

la période où la technicité deviendra le label de qualité de certains établissements et celui des éducateurs influencés par le développement de centres de formation.

*La troisième période* est caractérisée par la « politique de désengagement des pouvoirs publics, l'explosion des problèmes sociaux et la précarisation contractuelle »[13]. C'est la période où apparaissent les travailleurs sociaux du « second type » ou encore les travailleurs sociaux de la crise, notamment les travaux d'utilité collective (TUC), les contrats emploi-solidarité (CES), les bénévoles, etc. liés à une nouvelle forme de pauvreté. Cette période coïncide avec la fin de l'État providence et appelle des réponses adaptées à la situation de crise que vivent les personnes en difficulté.

La politique des années quatre-vingt a vainement tenté de rendre les usagers acteurs en essayant de les rapprocher de l'exercice du pouvoir. Cette illusion va contribuer à développer le travail social de proximité en permettant à des jeunes issus du quartier de se professionnaliser. On y verra également apparaître une professionnalisation « des têtes pensantes du secteur social ».

*Les animateurs*

Les domaines de l'animation sont plus difficiles à cerner que ceux de l'assistant social ou de l'éducateur spécialisé. Il s'agit d'une même profession qui s'est diversifiée en fonction des besoins dont l'existence n'est pas très ancienne. Le premier diplôme « d'animateur éducateur » a été délivré en 1963 par l'Institut national de la formation professionnelle pour animateur de collectivité (Girard-Buttoz, 1982, p. 72).

L'histoire de l'animation socioculturelle se confond avec celle de l'éducation populaire dont elle est l'ancêtre (Besnard, 1980). L'éducation populaire s'est développée

13 Chauvière M., 1993. *Cahiers du travail social*, p. 44.

avec la Révolution française et surtout avec l'avènement de la société industrielle au XIXe siècle qui cherche à développer la conscience populaire, mettant en avant la libération de l'homme. Toutefois, rappelons que le premier projet éducatif d'ensemble est apparu avec le rapport Condorcet en 1792. Il s'agissait d'un projet éducatif pour tous les individus dont le but s'inscrivait dans le droit chemin pris par l'éducation populaire, c'est-à-dire le développement d'une conscience populaire.

La place de l'enfant aux XVIIIe et XIXe siècles a également nécessité l'existence de l'animation socioculturelle, essentiellement par l'organisation des activités en dehors de l'école et du travail. Ici, on peut mettre un lien direct avec certaines activités qui se déroulent de nos jours dans les centres sociaux, les clubs de prévention, etc.

Au XIXe siècle, de l'enfant coupable, on passe à l'enfant victime qu'il s'agit de protéger en lui « évitant un destin funeste » (Peyre, Tetard, 1985, p. 120). À travers les loisirs on vise une véritable rééducation de la population. Selon Labourie (Labourie, 1987), cette place prépondérante qu'occupe l'animation au cours de cette période s'inscrit dans le souci d'un contrôle de l'éducation extrascolaire. Dès lors, trois courants (Besnard, 1980) ayant chacun un cadre de référence spécifique, vont contribuer à l'évolution de l'animation socioculturelle :

– *Le courant confessionnel*

L'histoire du travail social esquissée ci-dessus a montré comment l'église a développé des œuvres charitables envers les pauvres, et comment elle a contribué à l'émergence des œuvres qui ont donné naissance à l'action sociale et culturelle de cette époque (Poujol, 1978).

*– Le courant laïque*

Son souci était de lutter pour une société égalitaire. C'est dans la perspective des idées laïques que sont nées les initiatives privées ou publiques concernant l'éducation populaire : les cours pour adultes (Guizot, 1848) en sont l'illustration. Dans la foulée, Jean Mace fonde la ligue de l'enseignement en 1866 qui deviendra la ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente, pour lutter contre l'ignorance et l'intolérance (Besnard, 1980). Dans le courant laïque apparaîtront les œuvres comme « Léo-Lagrange » qui aujourd'hui ont une part importante dans le champ de la formation.

*– Le courant syndical et politique, et les universités populaires*

Sous la houlette de Pelloutier (Pelloutier, 1886), les bourses du travail ont été le point de départ d'un courant d'éducation dont les « universités populaires » auront été l'aboutissement. Ces universités ont été créées dans l'optique de favoriser la rencontre entre les intellectuels et le peuple, mais aussi essentiellement pour développer la formation culturelle de ce dernier. Il s'agissait d'accroître les capacités intellectuelles des travailleurs par une éducation découlant de la rencontre avec les intellectuels. À ce jour, nous savons qu'il y a encore beaucoup d'universités populaires. Il y a quelques années des discussions ont eu lieu à Paris, visant à créer ce type d'université dans un autre contexte, mais qui n'est pas loin des idées de l'époque.

Enfin, l'animation socioculturelle connaîtra son essor vers les années cinquante et soixante, dans une France en pleine urbanisation où l'orientation prévention sociale a été illustrée par le décret 59-100 du 7 janvier 1959 qui a introduit « l'action sociale préventive auprès des familles ». Dans les années soixante, la naissance des clubs de prévention spécialisée,

reconnus par l'arrêté du 4 juillet 1972, donnera une impulsion importante à l'animation socioculturelle (Bailleau, 1985).

**De la crise à la décomposition du travail social**

Dans la période dite des « 30 Glorieuses », l'économie allait bien. Alors que pour le travail social, cette décennie est faite à la fois de crise et de développement. De nombreuses politiques publiques marquent cette période. Les années 1970 et notamment l'année 1975 sont une étape importante signifiant une autre conception de l'action sociale. Les 6e et 7e plans préconisent la vie sociale collective, l'animation et l'action globale, le développement, la promotion des individus et des groupes… La seule année 1975 voit avec deux lois sociales en faveur des personnes handicapées et sur les institutions sociales. Enfin, l'action sociale cessant d'être une simple compétence administrative est hissée au rang de secrétariat d'État (avec M. René Lenoir). C'est également la naissance des instituts régionaux du travail social. Ce moment est aussi celui où peuvent progresser le plus les niveaux de qualification des travailleurs sociaux, bénéficiant de deux filières promotionnelles nettement distinctes, le diplôme supérieur de travail social (DSTS) et le Certificat d'aptitude à la fonction de directeur d'établissements sociaux (CAFDES) ; à travers eux, certains travailleurs sociaux recherchent des savoirs endogènes, la recherche d'une praxéologie, voire d'une discipline du travail social.

Toutes ces politiques marquent la fin du corporatisme professionnel et le développement d'un nouveau type d'administration centrale, chargé notamment de mieux gérer le secteur et de maîtriser son expansion. La rationalisation du social est amplifiée. Le terme « travail social » est institué officiellement. Cette opération symbolique définit ainsi une unité plurielle. C'est accentué par la circulaire du 15 octobre 1975 concernant la circonscription d'action sociale

qui opte pour le renouvellement de son rôle qui ne concerne plus seulement le service social, mais reprend la terminologie « travail social ». Elle préconise un rôle de concertation entre l'ensemble des travailleurs sociaux situés sur son territoire, un rôle d'animation géographique au plus près des usagers. Les assistantes sociales ne sont plus les seules à pouvoir être responsables de circonscriptions.

Il y a aussi des revers. Alors que les politiques d'action sociale permettent de renforcer l'institutionnalisation du service social et sa mission de service public, paradoxalement, les assistantes sociales se sentent progressivement considérées comme des « exécutantes » de politiques sociales. La réforme administrative de la déconcentration entraîne une transformation des rapports entre public et privé, au profit d'un pouvoir administratif plus influent parce que plus proche. Parallèlement le secteur social devient un champ d'intervention pour de nombreux acteurs sociaux. Les institutions sociales (UNAPEI, Sauvegarde de l'enfance…) et les grandes associations telles que le Secours catholique, l'Armée du Salut, Emmaüs… développent de plus en plus leur action sociale. Les relations bénévoles/professionnelles sont parfois difficiles. Enfin, les autres professions sociales se multiplient, obligeant sans cesse les assistants sociaux à redéfinir leurs rôles et tâches respectifs. Les assistantes sociales sont rabattues dans le rapport à la famille, ce qui leur vaudra l'appellation d'assistantes « familiales ». Mais on leur reproche en même temps d'être centrées sur la relation d'aide duelle, telle que définie par le case-work, et de perdre de vue la prise en compte de l'environnement social et culturel de leurs « clients », se privant par là même d'une analyse politique de leur fonction.

Les événements de mai 1968 bouleversent aussi la profession. La révolte étudiante gagne toutes les institutions et les assistants sociaux, en particulier les étudiants en service

social, se joignent assez vite au mouvement général. En 1972, la revue *Esprit* sort un numéro spécial, intitulé « Pourquoi le travail social ? » dans lequel est remise en question l'existence même du Travail social, accusé d'être au service de l'État et non de la population, de moraliser et de normaliser à outrance les usagers du Travail social. Les années 1970 sont ainsi celles du concept de « contrôle social » qui deviendra un mot contestataire. L'accusation est argumentée à travers plusieurs ouvrages sociologiques publiés dans les années 1975-1978, tels que ceux de Donzelot, Meyer, Verdes-Leroux… Les assistantes sociales qui ne sont pas les seules mises en cause, sont particulièrement l'objet des critiques et vivent beaucoup plus mal cette accusation de contrôle social que les autres professionnels de l'Action sociale. En même temps, on observe une contestation de toute hiérarchie se traduisant par un désinvestissement des responsabilités et des carrières et une volonté de savoirs pratiques au détriment des savoirs universitaires.

Des débats, sortira une nouvelle définition du service social, marquant la volonté de devenir « agent de changement ». Un nouveau diplôme d'État est institué, supprimant la première année d'études commune avec les infirmières. Les élèves en service social obtiennent un statut d'étudiant.

### *1980-1990 : vers un modèle socioéconomique ? 1980-1990 (Jovelin, Bouquet, 2005)*

La crise économique, démarrée dans les années 1975, se fait pleinement sentir, caractérisée par le chômage et l'apparition de la « nouvelle question sociale ». Le système de protection sociale est mis en doute. Parallèlement, un changement important de la société française est à l'œuvre avec le bouleversement démographique et des modes de vie. Tandis que la désertification rurale pose le problème du développement, les violences, la ghettoïsation des villes révèle

« la question urbaine ». Enfin, la montée des individualismes, des régionalismes, des intégrismes et les valeurs qui s'effondrent engendrent la quête de sens. C'est dans ce contexte que la gauche accède au pouvoir, en 1981. Elle envisage l'action sociale de façon nouvelle. De ce fait, cette décennie est marquée par la décentralisation administrative et par une succession de politiques sociales, qui ont pour objectif de lutter contre ce qu'on appelle alors « la nouvelle pauvreté ».

C'est d'abord Nicole Questiaux, ministre de la Solidarité, qui amène les professionnels du social à avoir une autre conception de l'action sociale, en proclamant que l'usager est avant tout un citoyen, que le travail social est l'affaire de tous, et que les actions doivent être plus collectives. Si l'avènement des socialistes au pouvoir a fait espérer une redéfinition du rôle du Travail social, cet espoir sera déçu, car la note d'orientations est restée sans effet, et il n'y a plus eu d'autres orientations à un niveau national.

C'est surtout la réforme de la décentralisation, en 1983, qui va profondément modifier l'action sociale et recomposer le système d'acteurs sociaux. Elle a pour finalité de générer par une territorialisation des réponses, l'optimisation de celles-ci et la proximité avec l'usager. En même temps, elle modifie l'ensemble du contexte institutionnel de l'action sociale. Celle-ci relève désormais en majeure partie des conseils généraux, et le service social départemental est placé sous leur autorité, ce qui met les assistantes sociales dans un rapport plus étroit avec le monde politique. Le service social accède à une fonction technico-politique, mais dans le même temps perd de plus en plus d'autonomie professionnelle. La décentralisation a entraîné le repositionnement des organismes de protection sociale. Cela s'est traduit par un mouvement de déconventionnement de la polyvalence de secteur des Caisses d'allocations familiales (CAF), de nombreuses Mutualités

sociales agricoles (MSA) et la majorité des Caisses primaires d'assurance maladie (CPAM).

De ce fait, la réorganisation interne du service social s'enclenche dans une majorité de départements et dans les organismes de protection sociale. Elle est caractérisée par :

- l'introduction des nouvelles technologies et notamment de l'informatique, envisagée comme forme de réponse à la complexité du travail social ;
- la pratique du management et de la logique gestionnaire ;
- le réaménagement voire la disparition dans certains départements, des circonscriptions de travail social, remplacées par des « pôles », ou par des « unités territoriales d'action sociale » (ou d'autres types d'appellations) réunissant l'ensemble des personnels administratifs et sociaux. Cependant au contraire, certains départements consolident les circonscriptions traditionnelles. En même temps, la polyvalence est questionnée.

Dès lors, les assistants de service social ont à mettre en œuvre la politique de l'État en même temps que la politique sociale départementale ou institutionnelle, avec leurs propres priorités. Car si l'État restreint ses missions en matière d'aide sociale traditionnelle, il développe un autre type de politique sociale, transversale et déconcentrée, conduisant à la territorialisation des nouveaux dispositifs d'action sociale. Elle introduit de nouveaux outils qui sont l'inscription territoriale et le développement local, nécessitant un partenariat, la globalisation, la finalisation temporelle et locale. De même, l'État renforce le traitement social du chômage. La Loi relative au revenu minimum d'insertion (RMI) aura des conséquentes importantes pour le service social, car il est requis dans sa mise

en œuvre. L'État garde également des domaines sensibles, comme celui de la protection de l'enfance maltraitée, et fait en ce domaine une forte pression sur les assistants sociaux. Plus récemment, la loi de lutte contre les exclusions, en 1998, vient garantir l'accès aux droits fondamentaux.

Pour le service social en particulier pour le travail social en général, les conséquences de la crise économique et de la protection sociale ainsi que l'élaboration de nouvelles politiques sociales sont importantes : d'une part, confronté à la pauvreté, au problème de solvabilité, de surendettement, il est pris dans le phénomène de la régulation d'urgence qui se met en place et se plie lui aussi à l'aide d'urgence ; d'autre part, il est confronté à de nouveaux publics, doit étendre son champ d'action pour des réponses plus adéquates, s'inscrire dans les dispositifs liés à l'insertion… Enfin, à côté des professions sociales apparaissent de « nouveaux métiers » sociaux, censés mieux répondre au contexte. S'inscrivant à l'intérieur des dispositifs liés à l'insertion, à la ville, à la prévention de la délinquance, au logement, ils se dénomment chefs de projet, agents de développement, agents d'insertion, chargés de mission à la ville, responsables d'entreprises d'insertion… Dans le même temps, on observe une croissance très rapide des personnels de bas niveau de qualification ; ils se situent surtout dans les métiers d'aide à domicile ou dans les activités de médiation sociale. Autant de bouleversements que subit le travail social, notamment le service social, qui de premier et central, devient une profession sociale parmi les autres et plus fortement un agent des politiques sociales que les autres.

Désormais, le travail social entre dans une logique de mission, un mode contractuel, un véritable partenariat actif et élargi, une autre conception territoriale, une méthodologie de projet, etc. Les nouveaux mots d'ordre sont le développement social local, l'insertion et l'accès aux droits. Tout particulièrement touché, en plein malaise, ne se sentant

pas reconnu par le refus d'homologation du diplôme au niveau II (licence) par l'État français et dénonçant le manque de moyens, pour la première fois de son histoire, le service social organise une grève nationale importante et longue en 1991 ; mais celle-ci ne débouchera sur aucune avancée et beaucoup d'assistantes sociales en resteront longtemps traumatisées et démobilisées.

*La décentralisation*

L'État continue de légiférer en matière de rationalisation de l'action sociale. La loi de rénovation de l'action sociale et médico-sociale en 2002 promeut une véritable réforme confortant l'affirmation et la promotion des droits des bénéficiaires et de leur entourage, et redéfinissant les missions de l'action sociale et médico-sociale et en instituant notamment l'obligation de l'évaluation et de la démarche qualité. Enfin, en 2004, le gouvernement français entame le deuxième volet de la réforme de la décentralisation, caractérisé particulièrement par le pouvoir donné aux régions. Les répercussions sur le travail social, et de ce fait pour le service social porteront principalement sur les formations et le rôle accru des départements en matière d'action sociale.

La décentralisation a marqué l'évolution du travail social de la fin du XX^e^ siècle. Élément politique majeur, selon Guido de Ridder (Guido de Ridder, 1997), elle a eu des effets directs sur les services et les personnels de l'État, sur les collectivités locales. La décentralisation a entraîné de nouvelles règles pour le travail social : « assurer au citoyen une maîtrise des politiques qui concernent sa vie quotidienne en rapprochant de lui le centre de décision ». Mais ce qui était écrit dans les textes ne s'est pas confirmé dans la réalité, parce que si la décentralisation départementale a coïncidé avec la découverte de la nouvelle pauvreté, elle ne peut être considérée comme

une réponse à la nouvelle question sociale, comme le souligne Michel Chauvière (Chauvière, 2001, pp. 84-85).

L'enjeu principal de cette réforme n'a jamais été social, mais politique. D'ailleurs cette politisation du social, a créé une situation inhabituelle où l'adaptation a été extrêmement difficile. Une partie de l'action sociale « s'est ainsi retrouvée dans le filet de compétences transférables, notamment au bénéfice des départements, et le local a pris valeur de référentiel majeur pour toute l'action publique de solidarité » (*ibid.*, 2001, p. 84). Cette loi a imposé une réorganisation majeure des circuits de financements, des modèles d'organisation et des statuts des personnels sociaux (Chopart, 2000). Elle a entraîné de nouvelles règles de fonctionnement pour le travail social : « assurer au citoyen une maîtrise des politiques qui concernent sa vie quotidienne en rapprochant de lui… le centre de décision. » (Donzelot, 1994, p. 167).

La décentralisation est donc passée par une « pédagogie de la responsabilité » (*ibid.*), des élus locaux, entourés par les administrateurs, pour impulser une dynamique auprès des professionnels du terrain. Dans « ce moment d'incohérence », selon J. Donzelot[14], la loi a plutôt compliqué la gestion de l'action sociale, au lieu de la simplifier, en attribuant le pouvoir aux élus qui n'étaient pas motivés par l'action sociale ; au lieu de clarifier les projets locaux, elle les a plutôt assombris.

Avec la nouvelle répartition des compétences entre l'État et les collectivités territoriales, la décentralisation a donc transféré la responsabilité de l'aide sociale et de l'action sociale départementale aux conseils généraux. Le service social départemental s'est trouvé sous la responsabilité du président du Conseil général, produisant une transformation des rapports qui existaient entre ce dernier et le représentant

14 Donzelot J., 1998. « L'entrée politique de l'action sociale », Revue *POUR*, p. 14.

de l'État. Le renforcement des pouvoirs des élus locaux a ainsi modifié leur comportement envers les institutions sociales et les travailleurs sociaux.

En tant que décideurs, les conseillers généraux ont eu tendance à freiner l'évolution des dépenses d'aide sociale[15]. Avec la décentralisation, on a constaté que les travailleurs sociaux étaient inégalement répartis. Ainsi leur nombre, pour un même public, variait en fonction des secteurs d'exercice et du département, sans tenir compte des impératifs éducatifs. Dans ce remodelage du champ social provoqué par la décentralisation, l'État ne contrôlait plus les hommes et les femmes qui servaient ses projets ; il ne lui restait plus que les incitations financières. Était-ce suffisant ? Aujourd'hui, nous pouvons répondre non, puisqu'il s'est effacé et éloigné des travailleurs sociaux en les confiant au Conseil général, et ces travailleurs sociaux se sont sentis « être les instruments des politiques locales »[16].

Les lois de la décentralisation ont donc accru le rôle de la collectivité départementale par les pouvoirs et services dont elle a hérité et ont élargi ses missions sociales au-delà du champ traditionnel de l'aide sociale et de la prévention sanitaire. Pour éclairer ce que nous venons de souligner, un détour explicatif rapide de la mise en place de la loi sur la décentralisation s'impose[17].

Avec la décentralisation, il y a eu une organisation du travail social : « du travail social fondé sur la vocation », l'on

15 Thévenet A., 1989. *L'aide sociale aujourd'hui après la décentralisation*, Nanterre, éd. ESF, p. 32.

16 Ecrement D., 1998. « De l'influence des politiques sur le travail social », *Revue Française des Affaires Sociales* n° 2, avril-juin, p. 89.

17 Ces analyses sont tirées de Ceccaldi D., 1993. *Les Institutions sanitaires et sociales*, Foucher, cf. ch. 7 et 10 ; Thévenet A., 1989. *L'aide sociale aujourd'hui. Après la décentralisation*. 7e éd., Titre 1 : Chapitre 2 et Titre 2, Nanterre, éd. ESF.

est passé aux professions sociales dont la multiplication produira la complexité croissante de ce secteur. De même, les travailleurs sociaux classiques, qui avaient le monopole du secteur social par leur action, vont rencontrer sur les terrains des bénévoles, une autre figure d'intervenants sociaux, naissant avec la crise, participant implicitement à la décomposition du terrain social. On se situait dans une phase de crise économique où de nouvelles formes d'exclusion apparaissaient : les aisés d'hier devenant les surnuméraires de l'époque[18]. Ces problèmes sociaux étant pris en charge par la collectivité, les travailleurs sociaux confrontés à une crise aiguë de la société, se sont en plus trouvés au centre d'un enchevêtrement complexe d'institutions qui, chacune de leur côté, agissaient sur le social[19].

La profession est entrée en crise et les facteurs évoqués ci-dessus y ont contribué. Pour le service social, la prolifération d'autres professions sociales « rendra techniquement impraticable le traitement individuel de cas, donc se posera la mise en question du rôle réel de service »[20]. Les nouveaux dispositifs d'insertion commenceront à voir le jour. J. Ion[21] souligne que l'arrivée et le développement de nouveaux dispositifs d'insertion se sont déroulés dans un contexte défavorable aux assistantes sociales parce qu'elles étaient cantonnées dans des tâches bien répertoriées.

Ensuite, les élus départementaux commençaient à freiner les dépenses sociales, tout en gelant les postes, au moment où des besoins se faisaient sentir sur le terrain. Les autres professions sociales, en particulier éducatives et de l'animation,

18 Castel R., 1995. *Les Métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris : éd. Fayard.

19 Sevron, Duchemin, 1983, *op. cit.*

20 Verdes Leroux J., 1981. *Le Travail social*, Paris, éd. de Minuit, p. 78.

21 Ion J., 1992. *Le Travail social à l'épreuve du territoire*, Toulouse, éd. Privat, p. 94.

se poseront la même question[22]. Secoués par cette nouvelle forme d'appréhension du travail social, ils réclameront la redéfinition de leur fonction et la participation à l'élaboration des politiques sociales parce qu'ils constateront : « qu'ils sont peu présents dans les dispositifs récents de lutte contre la précarité, qu'ils tentent de gérer les décrets peu clairs sans moyens réels »[23]. Les éducateurs déploreront la précarité de la profession. Le terme de précarité étant principalement associé au « métier d'éducateur ».

En effet le secteur social était décomposé, car les conditions d'exercice se sont modifiées avec la montée de l'exclusion sociale, ainsi que la décentralisation, qui elle, a changé les conditions de l'action publique. Les professions étaient donc appelées à s'adapter à ces deux éléments auxquels elles n'étaient pas habituées. De l'action sociale, on est passé à la politique sociale. Du travailleur social classique, on est passé à de nouvelles figures des travailleurs sociaux. Ces nouvelles figures, dont les « leaders » de quartiers difficiles faisaient partie, sont nées dans la douleur de la crise, avec la multiplicité des diverses institutions et sous l'impulsion de la décentralisation (Jovelin, 1999).

Tout ceci nous renvoie « aux manifestations d'une crise d'identité professionnelle », comme le souligne L. Demailly[24], à propos de la crise d'identité des enseignants. En effet, la décomposition du travail social provoque « l'effondrement des systèmes symboliques partagés, qui assuraient la défense contre les agressions psychiques internes et externes à l'exercice quotidien du métier », d'autant plus que l'ensemble

22 Voir à ce sujet Chauvière M., 1993. « Quelle qualification pour quelle demande sociale ? », In Martinet J.-L. (dir.), *Les Éducateurs aujourd'hui*, Toulouse, éd. Privat.

23 Vattier G., 1993. « Un tournant », in Martinet J.-L., *op. cit.*, p. 68.

24 Demailly L., 1991. *Le Collège. Crise, mythes et métiers*, Lille, éd. PUL, p. 120.

des dispositifs sociaux se révèlent impuissants devant la montée de la pauvreté. Les travailleurs sociaux, au même titre que les enseignants dont parle l'auteur précité vont vivre « un sentiment de non-reconnaissance sociale », une impression de garde-chiourme. Ce n'est pas pour rien que le XIe plan recommandait la réorganisation du secteur social[25].

*Les nouveaux métiers issus de politiques sociales*

La politique sociale territorialisée des années quatre-vingt a imposé de nouvelles pratiques impulsées par le contexte et surtout par la nouvelle gestion du local. Les anciens travailleurs sociaux, ayant des problèmes d'adaptation, vont abandonner les postes dits « compliqués » (en internat ou en milieu ouvert, dans des quartiers difficiles) pour devenir spécialistes de logement, de la santé publique, de la formation, de l'emploi et, en partant, ils laissent des postes vacants qui seront occupés par des personnes à la recherche d'une insertion professionnelle quelconque. C'est le cas de certaines personnes d'origine étrangère[26] dont un grand nombre travaillera dans les quartiers difficiles ou dans les internats accueillant des cas sociaux dits délinquants.

Ces nouveaux professionnels se prétendent indépendants, sorte de travailleurs sociaux libéraux. Évidemment, l'autonomie dont ils disposent les y autorise. Ils ont une bonne connaissance du dispositif institutionnel et des règles du jeu politique, un bon carnet d'adresses, des capacités de travail en groupe et d'animation d'équipes ; cela leur donne la possibilité de monter des dossiers et de négocier les budgets

25 Commissariat général au plan, 1993. *Redéfinir le travail social, réorganiser l'action sociale. Préparation du XIe plan*, la Documentation Française.

26 Jovelin E., 1998. *Les Travailleurs sociaux d'origine étrangère. Vocation ou repli professionnel ? Analyse sociologique d'un groupe professionnel*, Thèse de doctorat en sociologie, Université de Lille1.

en connaissance de cause[27]. On y trouve des professionnels issus de métiers de la formation, des anciens éducateurs ou animateurs qui vont se lancer dans la création des entreprises intermédiaires et des diplômés de l'enseignement supérieur qui n'arrivent pas à se classer par rapport à leur formation. On a assisté à une plus grande division du travail social, puisqu'entre les travailleurs sociaux de terrain et les dirigeants s'instituaient de nouveaux cadres intermédiaires.

Il y avait, en effet, un important besoin d'emplois de proximité en amont des emplois du travail social de niveau intermédiaire. Les postes de cadres techniques et d'experts sociaux seront investis par « ces universitaires déclassés » qui cherchent à capitaliser leur diplôme et par les anciens travailleurs sociaux qui se sont tournés vers des secteurs où leur capital scolaire les appelait, notamment les entreprises intermédiaires.

Pour les entreprises intermédiaires (Bailleau, 1988), il faut rappeler qu'elles devaient permettre la mise en œuvre d'une nouvelle problématique de l'intégration avec une articulation entre le social et l'économique. Investis par les anciens travailleurs sociaux, ces derniers devinrent les nouveaux entrepreneurs sociaux. Les entreprises intermédiaires étaient porteuses d'un autre modèle de rééducation avec le retour dans le discours éducatif de la revalorisation d'une activité productive en tant que premier facteur d'intégration. Ils vont ainsi se ruer dans la recherche de nouveaux produits jusqu'à la transformation dans les quartiers des activités de proximité en échanges marchands. Ces emplois que nous

27 Selon J. Ion, « ces dispositifs ont permis la promotion de certains profils de travailleurs sociaux caractérisés par des carrières et des trajectoires personnelles spécifiques et précisément porteurs d'idéaux professionnels en rupture avec ceux traditionnellement affichés dans la profession ». Ion J., 1993. « Les travailleurs sociaux sont-ils encore un groupe professionnel ? », *in* Martinet J.- L., *op. cit.*, p. 181.

pouvons qualifier pour notre part « de revitalisation sociale » n'offraient tout de même ni sécurité ni qualification.

Pour les jeunes, il s'agit encore aujourd'hui de retrouver « un espace de socialisation professionnelle » et pour les adultes, « un espace de resocialisation professionnelle ». De nouvelles spécialisations se sont donc développées (Ion, 1993, pp. 177-186), celle liée à la mise en place de la décentralisation et celle liée aux nouveaux dispositifs qui engendraient, rappelons-le, la méfiance des anciens professionnels pour occuper ces nouveaux postes. Ces postes du « second type » (J. Ion) seront occupés par des professionnels venus de métiers extérieurs au champ habituel du travail social. Ce sont des postes de cadres intermédiaires situés en amont des dispositifs et près du pouvoir politique : ce sont les universitaires déclassés issus des sciences humaines et juridiques pour l'essentiel.

La loi sur la décentralisation amènera au travail social des fonctionnaires issus de grandes écoles de commerce ou des IRA (Instituts Régionaux d'Administration). Les professionnels traditionnels parleront de « parvenus » qui ne connaissent rien au métier. Les nouvelles grilles de la fonction publique territoriale, en multipliant les postes et les catégories statutaires, vont renforcer l'idée évoquée ci-dessus concernant les nouveaux professionnels en rompant avec une culture « babacool »[28] attentiste. On assiste à une confrontation entre une culture du social empirique et une culture du social

28 La culture babacool attentiste, est celle développée par des anciens professionnels habitués par l'abondance de l'État-Providence et s'inscrivant dans le cadre d'une prise en charge traditionnelle. Or la nouvelle culture impulsée par les nouvelles politiques fait allusion à une efficacité basée d'abord par une gestion financière rigoureuse et ensuite par une diversification de la prise en charge. Nous sommes donc passé à ce que S. Wuhl appelle « de la promotion d'un social actif (formation, aide à l'insertion professionnelle) au détriment d'un social passif (indemnités de chômage, allocation de protection sociale etc.) ». Wuhl S., 1996. *Insertion : les politiques en crise*, Paris, éd. PUF.

théorique produite par les nouveaux venus. Cette rupture paraît encore plus brutale parce que les nouveaux parlent en termes d'efficacité, de gestion, d'évaluation au moment où les anciens s'expriment encore en terme « d'aide » aux assistés et réclament des moyens pour secourir les pauvres. L'arrivée de cette nouvelle race de professionnels pousse les directeurs d'établissements à faire de la gestion au détriment de la pédagogie. Ceux qui persisteront dans la dernière voie se verront sanctionnés tout de suite, soit par une restructuration, soit par une fermeture. Plusieurs établissements de la région du nord de la France vont connaître de nombreuses difficultés liées principalement à la rationalisation des choix budgétaires.

Plusieurs nouveaux métiers ont vu le jour, notamment les métiers de la formation, les agents de développement (opérateurs sociaux, coordinateurs sociaux, coordinateurs de zones, chefs de projets), les métiers de la décentralisation et du suivi de Revenu minimum d'insertion. Avec la mise en place du RMI, des postes ont été aussi créés par les départements et dans certaines associations de sauvegarde de l'enfance ou de prévention (chargés de mission, chargés d'insertion, ingénieurs sociaux[29]. On peut y ajouter, les conseillers sociaux des offices de HLM et les petits boulots du social (Travaux d'utilité collective, Session d'initiation à la vie professionnelle, etc.) Les petits boulots du social ont permis d'occuper les jeunes des cités. Souvent précaires, ils ont eu l'avantage de sensibiliser les jeunes issus de quartiers défavorisés à s'initier aux métiers du social (aide aux devoirs, activités récréatives

29 Postes occupés par des Universitaires. Selon Ph. Estèbe, il s'agit d'un intellectuel vis-à-vis du peuple dans une perspective opérationnelle. Il s'agit de l'intellectuel qui doit aider le peuple à mettre en œuvre son projet. Dans un article cité ci-dessous, il explique quelle est sa mission et dit clairement ne pas être un travailleur social. Estèbe Ph., 1998. « L'évidence locale des politiques sociales », Revue *POUR* n°119. Pour plus de compréhension, voir *L'ingénierie à l'assaut du travail social*, n° 119 nov-déc, 1988, Toulouse, éd. Privat.

d'encadrement dans les centres sociaux…). Beaucoup de jeunes issus de l'immigration se sont lancés dans des activités de loisirs[30]. Ils ont constitué ce qu'on appelle encore aujourd'hui « les nouveaux intermédiaires culturels » au même titre que celles qu'on appelle dans certains quartiers de Marseille, Amiens « les femmes relais ». Enfin, c'est dans la politique de la ville qu'est particulièrement apparue la revendication de nouveaux métiers pour répondre à de nouveaux besoins, sur fond de critique implicite du travail social. Celui-ci est considéré de moins en moins accessible et ses interventions trop différées dans le temps et trop finalisées sous forme de contrats et de projets. La création de ces nouveaux emplois de la ville, plus adéquats, peut s'illustrer par une échelle allant des agents de médiation sociale, aux agents de développement et aux chefs de projet. L'élan lancé dans les années 1980 avec la multiplication de ces métiers continue puisqu'aujourd'hui, se créent d'autres métiers comme le « promeneur du Net, le diplôme universitaire d'assistants aux projets et parcours de vie, etc. Il est temps de faire un inventaire de ces tous ces métiers qui parfois ne sont pas qualifiants.

### *La prolifération des formations sociales*

La prolifération de nouveaux métiers a été accompagnée par une multitude de formations de niveaux universitaires, en dehors du diplôme supérieur en travail social. Plusieurs universités ont proposé des formations spécialisées : master de sciences et techniques, master d'interventions sociales, Diplôme d'état d'ingénierie sociale (DEIS), master d'interventions de politiques sociales, etc. Un regroupement

30 Jovelin E. (1998). « Leadership ethnique et travail social », journées d'étude des 10 et 11 mars, 1997, *Constructions et mobilisations identitaires. Approches théoriques et comparaisons internationales*, publication de l'Université des Sciences et Technologies de Lille. (Institut de sociologie), Centre Lillois d'Études et de Recherches Sociologiques et Économiques (CLERSE-CNRS).

de ces professions a été entrepris dans les années quatre-vingt avec la mise en place du conseil supérieur du travail social. Cette institution n'a pas clarifié autant ces métiers auxquels, il n'existe toujours aucune passerelle et où il est difficile de trouver une véritable cohérence entre les actions des professionnels des différents secteurs. Au-delà de la prolifération des formations aux professions sociales, la chaire du travail social et d'intervention sociale est l'aboutissement des longues années de lutte, pour une véritable formation universitaire en travail social, notamment le doctorat, ainsi que la discipline sciences humaines et sociales et travail social. Comme cela se fait déjà dans plusieurs pays étrangers.

*Le travail social face à la crise des États-providence*

Depuis les années 1970, avec la montée de la crise, le travail social est confronté à une crise endémique, qui ne lui permet plus d'assurer la protection des plus faibles. Comme l'a souligné Collette Bec (Bec, p. 146) l'effacement « de l'objectif égalitaire, a laissé place à une simple équité palliative ». Comme l'a précisé la directive Bolkeinstein (Bolkeinstein, 2006), le social est devenu, un service comme un autre, dépouillé de toutes ses valeurs et de sa philosophie initiale, l'aide aux personnes en difficulté. La nouvelle philosophie est celle de la rationalisation du choix budgétaire mettant en danger les personnes et changeant la nature même de l'assistance. Aujourd'hui, nous avons deux personnes en souffrance, les professionnels du social et les personnes accompagnées. La question qui se pose étant quel social face à la crise des États-providence ?

**Conclusion**

Le travail social dans son ensemble s'est métamorphosé, tant du côté des pratiques professionnelles qui ont été obligées de s'adapter à la crise des États-providence que de clients/

usagers, qui ont refusé qu'on ne les appelle plus « usagers », mais « personnes concernées, accompagnées, etc. ». Le travail social qui a été très fort durant les trente glorieuses s'est considérablement affaibli avec la crise des États-providence. Nous savons que la lutte contre les inégalités doit forcément passer par un travail social fort. Certes le travail social est en pleine évolution, mais stagne du point de vue scientifique, parce qu'il est difficile de faire de véritables recherches sans penser à une discipline académique. Le travail social est un champ pluri/multi/trans/interdisciplinaire. La définition du travail social adoptée par la France vient conforter le métissage disciplinaire du travail social et nous pousse à bien réfléchir à cette question.

En effet, le décret du 6 mai 2017 définissant le travail social vient conforter le milieu de la formation de poursuivre les discussions sur les questions disciplinaires :

> « Le travail social vise à permettre l'accès des personnes à l'ensemble des droits fondamentaux, à faciliter leur inclusion sociale, à exercer une pleine citoyenneté. Dans un but d'émancipation, d'accès à l'autonomie, de protection et de participation, le travail social contribue à promouvoir, par des approches individuelles et collectives, le changement social, le développement des capacités de personnes à agir pour elles-mêmes et dans leur environnement. À cette fin, le travail social regroupe un ensemble de pratiques professionnelles qui s'inscrit dans un champ pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Il s'appuie sur des principes éthiques et déontologiques, sur des savoirs universitaires en sciences sociales et humaines, sur les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social issus de l'expérience des personnes bénéficiant d'un accompagnement social, celles-ci étant associées à la construction des réponses à leurs besoins. Il se fonde sur la relation entre le professionnel du travail social et la personne accompagnée, dans le respect de la dignité de cette dernière. Le travail social s'exerce dans le cadre des principes de solidarité, de justice sociale et prend en considération la diversité des personnes bénéficiant d'un accompagnement social ».

En déclarant que les professionnels du social s'appuient sur les différentes disciplines des sciences sociales et humaines pour fonder leurs pratiques. On peut considérer que les sciences humaines et sociales constituent le socle sur lequel, on doit accoler la discipline sciences humaines et sociales : travail social. La discussion engagée sur les disciplines rares au sein du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, est l'occasion de défendre les questions disciplinaires, parce que c'est la construction d'une discipline académique sciences humaines et sociales : travail social, qui permettra une véritable institutionnalisation de la recherche dans le champ, et participera :

> « au renouvellement de ses objets, ses méthodes, ses approches, ses rapports avec les autres disciplines, comme ses inscriptions sociales et ses insertions institutionnelles »[31]. (Pour consulter le manifeste pour une discipline sciences-humaines et sociales-Travail social voici l'adresse : https://travail-social.cnam.fr).

## Références bibliographiques

Aron S., 1980. « Histoire du Service social », *Revue de l'économie sociale*, n° 16.

Autes M., 1996. « Le travail social indéfini », *Recherches et prévisions*, n° 44.

Avenir : ONISEP, 1992. « Les métiers auprès des enfants », n° 434-435, Mai-Juin.

Bailleau F., 1988. « Les entreprises intermédiaires », Revue *POUR*, n° 119.

Besnard P., 1980. *L'Animation socioculturelle*, Paris, éd. PUF.

31 Hofstetter R. et Bernard Schneuwly B., 1998 (1re éd.). *Le Pari des sciences de l'éducation*, Bruxelles, éd. Deboeck.

Bolkeinstein, Directive 2006/129/CE du parlement européen et du conseil du 12/12/2006, relative aux services dans le marché intérieur.

Bourquin J., Koeppel B., 1986. « Deux contributions à la connaissance des origines de l'Éducation surveillée », *in Cahiers du CRIV* n° 2, octobre.

Castel R., 1995. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, éd. Fayard.

Chauvière M., 2001. « Décomposition et recomposition du travail social ». *In* Prieur E., Jovelin E. (dir.) *Quel social pour quelle société au XXIe siècle*, Paris, éd. L'Harmattan.

Chauvière M., 1987 (2e éd.). *L'Enfance inadaptée, l'héritage de Vichy*, Paris, éd. Ouvrières.

Chauvière M., 1993. « Naissance et enjeux d'une qualification éducative spécialisée en France ». *Cahiers du travail social*, n° 20, septembre. Revue trimestrielle de l'IRTS, Franche-Comté.

Chauvière M., 1993. « Quelle qualification pour quelle demande sociale ? » *In* Martinet J.-L. (dir.), *Les Éducateurs aujourd'hui*, Toulouse, éd. Privat.

Chopart J.-N., 2000. *Les Mutations du travail social. Dynamiques d'un champ professionnel*, Malakoff, éd. Dunod.

Commissariat général au plan, 1993. *Redéfinir le travail social, réorganiser l'action sociale. Préparation du XIe plan*, la Documentation française.

Demailly L., 1991. *Le Collège. Crise, mythes et métiers*, Lille, éd. PUL.

Dutrenit J.-M., 1989. *Gestion et évaluation des services sociaux*, Paris, éd. Économica.

Estèbe Ph., 1988. « L'évidence locale des politiques sociales». Revue *POUR* n° 119. Pour plus d'approfondissement, voir « L'ingénierie à l'assaut du travail social », n° 119, nov.-déc. 1988, Toulouse, éd. Privat.

Fourcaut A., 1980. *Femmes à l'usine. Ouvrières et surintendantes dans les entreprises françaises, 1930-1960*, Paris, éd. Aubier-Montagne.

Hofstetter R., Schneuwly B., 1998. *Le Pari des sciences de l'éducation*, Bruxelles, éd. Deboeck.

Girard-Buttoz F., 1992. *Les travailleurs sociaux, qui sont-ils ? Que font-ils ?*, Paris, éd. PUF.

Guerrin C., 1980. *Cahiers de l'animation*, 3e trimestre, hors série.

Guerrand R.-H., Rupp M.-A., 1978. *Brève histoire du service social en France, 1896-1976*, Toulouse, éd. Privat.

Guido de Ridder, 1997. *Les Nouvelles Frontières de l'intervention sociale*, Paris, L'Harmattan.

Ion J., Tricart J.-P., 1992. *Les Travailleurs sociaux*, Paris, éd. La Découverte.

Ion J., 1992. *Le travail social à l'épreuve du territoire*, Toulouse, éd. Privat.

Ion J., 1993. « Les travailleurs sociaux son-ils encore un groupe professionnel ? » *In* Martinet J.-L., p. 181.

Jovelin E., Bouquet B., 2005. *Histoire des métiers du social en France*, Paris, éd. ASH.

Jovelin E., 1999. *Devenir travailleur social aujourd'hui. Vocation ou repli ? L'exemple des éducateurs, animateurs et assistants sociaux d'origine étrangère*, Paris, éd. L'Harmattan.

Jovelin E., 1998. « Le travail social est-il une profession ? La professionnalisation du travail social une mission difficile ». *Revue française de service social*, n° 189/190.

Jovelin E., 1998. « Leadership ethnique et travail social ». Journées d'étude des 10 et 11 mars 1997, *Constructions et mobilisations identitaires. Approches théoriques et comparaisons internationales*. Publication de l'Université des sciences et technologies de Lille. (Institut de sociologie), Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (CLERSE-CNRS).

Jovelin E., 1998. *Les Travailleurs sociaux d'origine étrangère. Vocation ou repli professionnel ? Analyse sociologique d'un groupe professionnel*. Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Lille1.

Labourie R., 1978. *Les Institutions socioculturelles*, Paris, éd. PUF.

Mury G., 1989. « La double fidélité du travailleur social », *In* Dutrenit J.-M., *Sociologie et compréhension du travail social*, Paris, éd. Sciences de l'homme.

Peyre V., Tetard F., 1985. « Les enjeux de la prévention spécialisée : 1956-1963 », p. 120. *In* Bailleau F. *et al.*, *Lectures sociologiques du travail social*, Paris, Les éditions ouvrières/CRIV.

Poujol G., 1978. *Traités des sciences pédagogiques*, Paris, éd. PUF.

Poujol G., 1978. *Le Métier d'animateur*, Toulouse, éd. Privat.

Ronsanvallon J.-P., 1982. *La Crise de l'État-providence*, Paris, éd. PUF.

Rupp M.-A., 1970. *Le Travail social individualisé*, Toulouse, éd. Privat.

Schnapper D., 1994. « Chômage, exclusion et citoyenneté », *Pouvoirs locaux*, n° 23, IV, déc.

Sevron F., Duchemin R., 1983. *Introduction au travail social*, Nanterre, éd. ESF.

Strauss A., 1992. *Miroirs et masques, une introduction à l'interactionnisme*, Paris, éd. Métaillié.

Thévenet A., 1989. *L'aide sociale aujourd'hui après la décentralisation*, Nanterre, éd. ESF.

Vattier G., 1991. *Introduction à l'éducation spécialisée*, Toulouse, éd. Privat.

Vattier G., 1993. « Un tournant ». *In* Martinet J.-L., p. 68.

Verdes Leroux J., 1981. *Le Travail social*, Paris, éd. de Minuit.

Wuhl S., 1996. *Insertion : les politiques en crise*, Paris, éd. PUF.

# Chapitre II
# La métamorphose de l'inclusion sociale à travers le temps, le cas des jeunes à l'écart de la société

Hamidou Coulibaly[1]

## Introduction

Ce chapitre s'inscrit dans une perspective portant un regard sur les métamorphoses à travers le temps de l'inclusion sociale, en l'occurrence les jeunes en situation de vulnérabilité. Il s'agit notamment des jeunes sous mesure de la protection de l'enfance, un dispositif géré par l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Qu'est-ce que la problématique de la métamorphose dans la dynamique temporelle de la protection de l'enfance, de l'avènement du christianisme jusqu'à nos jours, va nous apporter pour mieux comprendre ce qui se passe actuellement ?

1 Doctorant en sociologie, Université de Lorraine, 2L2S.

Cette mesure de la protection de l'enfance, gérée depuis des décennies par les institutions étatiques, coordonnée à l'époque par la DDASS (Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales), est de nos jours sous commande de l'Aide sociale à l'enfance.

En décrivant rétrospectivement les métamorphoses et leurs effets, nous allons voir que chaque grande période historique gère d'une façon tout à fait différente en essayant chaque fois d'obtenir les mêmes principes qui sont de prévenir, protéger et intégrer les jeunes/enfants abandonnés au sein de la société. En ayant d'une manière nette deux objectifs : l'inclusion à travers les différents dispositifs et l'autonomie à travers la pédagogie, afin de donner une réelle chance et une place dans la société à ces jeunes.

Nous évoquons le terme inclusion sociale ici dans le sens d'un processus de protection, de participation et d'émancipation de la reconnaissance sociale des individus au sein de la société[2]. Une inclusion sociale est axée sur l'égalité démocratique et sociale en tenant compte de la diversité de chacun sur le plan économique, culturel et social. Comme souligné par Yves Pillant : « Penser à une société inclusive offre une occasion de reconsidérer l'égalité démocratique à l'aune de l'unicité de chacun de ses membres. » De ce fait, l'inclusion des jeunes placés peut être envisagée comme l'intégration sociale de ces derniers au sens de trouver leur place dans la société et pas nécessairement dans une famille.

En effet, les réformes effectuées au sein de cette mesure ont-elles provoqué des métamorphoses au point d'améliorer la situation de vulnérabilité de ces adolescents ? Sociologiquement parlant, on s'interroge : que faut-il savoir

2 Wolff V., 2019. « Parole, pratique et réflexion du social », *in* Wolff V. (coord.), « L'inclusion : entre injonction et participation », *Pensée plurielle*, n° 49 Toulouse. , p. 08.

sur les métamorphoses dans la dynamique de la protection de l'enfance pour parler de son efficacité optimale ?

De nos jours, aborder la question de la métamorphose de manière générale nécessite d'évoquer le processus de transformation de l'univers d'un état à l'autre (de l'état naturel à l'état culturel et social). Un processus sempiternel, suscitant de même la normalisation de la société avec l'établissement de normes et des règles de conduite pour optimiser la cohésion sociale.

Ainsi, selon le contrat social avec Jean-Jacques Rousseau (Rousseau, 1762), chaque individu aspire à la sécurité donc il faudrait trouver un système social qui serait très proche des besoins humains. Un contrat conçu à la base pour rendre opérationnelle la coexistence sociale entre les individus malgré leurs altérités et les inégalités. C'est ainsi qu'on peut aborder la question de justice et de liberté, qui seront les fondements de cette organisation sociale. Pour que celles-ci règnent dans la société, » chacun de nous doit tâcher de mettre en commun sa personne et toute sa puissance sous la suprême décision de la volonté générale. » (*ibid.*).

En parlant de justice, il s'agit bien d'un équilibre entre les actes individuels et l'autorité civile. C'est un principe moral qui exige le respect du droit et de l'équité entre les individus dans la société. À cet effet, Aristote avait déjà signalé que : « Chaque citoyen doit être responsable, libre et autonome. » Pour lui, un bon citoyen est celui qui a un bon engagement civique[3].

La question qui est posée aujourd'hui, c'est que ces jeunes qui sont libres ne sont pas comme les autres jeunes une population captive, d'où la problématique : qu'est-ce que cette liberté ? Libre et vulnérable ?

3 Aristote, 2015. *Les Politiques*, traduit par Pierre Pellegrin, GF.

Par rapport à la liberté, Montesquieu la définit comme « le droit de faire tout ce que les lois permettent » (Gojosso, 2007, pp. 499-512). Pour lui, celle-ci n'est pas liée à un régime particulier. Ainsi, « un peuple libre n'est pas celui qui a telle forme de gouvernement, mais c'est celui qui jouit de la forme de gouvernement établie par la loi. » Cette perception de la liberté politique ne devrait pas se réduire exclusivement à une forme de participation à l'exercice du pouvoir, mais aussi à la sécurité juridique et à la sûreté. Pour cela, il serait indispensable d'instaurer « la modération au cœur de l'État » (*ibid.*, 2007), afin d'éviter tout abus de la part des gouvernants. En outre, il faudrait que soient mis en place des mécanismes institutionnels dans l'optique de la séparation des pouvoirs. Si on suit cette logique, ces jeunes sont hors la loi.

Dans ce contexte, J.-J. Rousseau nous démontre que le sort de l'humanité se relativise avec la nature des institutions politiques. Ces dernières doivent être en mesure d'innover un véritable esprit public en passant par l'éducation de la vertu, la liberté et la tolérance. De là, on constate l'avènement d'une nouvelle société fondée à la base sur les consensus sociaux afin que chaque individu puisse se sentir inclus de manière participative et émancipatrice. La conception de Rousseau nous amène davantage à une conception de la gestion et non des intentions de faire…

D'où le paradoxe qui est créé chez ces jeunes, libres des contraintes familiales, mais vivant dans une situation de grande précarité et vulnérabilité.

Après un siècle et demi, le rôle des institutions n'est pas clairement affiché et même des sociologues émettent des critiques envers elles. Car il est à savoir que les individus sont néanmoins parfois confrontés à des contraintes institutionnelles qui restent un débat complexe dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques, et surtout quand

il s'agit de personnes en situation de vulnérabilité. On sait très bien que les contraintes de l'institution sont assimilées et intériorisées dans le processus de socialisation. C'est ainsi qu'on observe, dans ce processus, que l'intéressé peut parfois se retrouver à cheval entre l'injonction et la participation dans le cadre de sa socialisation.

À ce niveau, les institutions peuvent-elles vraiment être considérées comme des garants de la justice, de la liberté ou de la protection des individus en situation d'invisibilité sociale, comme le dit si bien Guillaume le Blanc (Guillaume le Blanc, 2009) ?

La question que l'on se pose est : les institutions représentent-elles réellement la justice sociale dans le cadre de la protection des citoyens ? La réponse à cette question reste ambivalente dans la mesure où les institutions peuvent représenter à la fois la justice et son contraire pour les citoyens lorsqu'il s'agit de l'inclusion sociale.

**Le placement d'enfants et les familles**

À notre époque, nous avons même des sociologues qui vont très loin au niveau de la critique portée envers les institutions. Ainsi, par rapport aux mesures de la protection de l'enfance, comme l'a dit Isabelle Delens-Ravier : « Les lois vulnérabilisent parfois ceux qu'elles cherchent à protéger » (Delens-Ravier, 2000, p. 7). Autrement dit, les institutions, en protégeant ou défendant l'intérêt des personnes en situation de précarité sociale, fragilisent parfois à travers des décisions coercitives qui risquent de plonger les intéressés dans une posture d'exclusion sociale. D'ailleurs, on le constate avec les placements judiciaires des enfants en danger, hors du milieu familial naturel, sans l'approbation de leurs parents biologiques. Pour Isabelle Delens, cette intervention des institutions sur la protection de l'enfance devrait être bien

réfléchie au niveau décisionnel, surtout quand il s'agit de placement judiciaire d'un enfant hors du domicile familial naturel. On constate déjà les métamorphoses au fil du temps avec cette mesure de la protection de l'enfance et l'apparition des institutions considérées comme les représentantes de l'État dans une nouvelle société fondée sur le consensus social. Est-ce que cette critique exprime un certain idéalisme de l'institution familiale ?

Toutes les sociétés sont fondées sur la justice et le nouveau régime imposé par la Révolution française ne va pas échapper à la règle.

En parlant de la justice, nous avons de même la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen en 1789 pour faire valoir le droit humain en général. Ceci s'avérait être un pas pour les changements sociaux dans le sens de l'évolution avec la création des institutions politiques qui régissent les règles de vie en commun. Ces institutions établissent les règles et organisent la société, autrement dit c'est un mode de régulation de la vie sociale. L'organisation sociale étatique produit, à travers les institutions, comme une métamorphose, un passage de l'état naturel à l'état social et culturel. Néanmoins, on se demande si ces critiques ne vont pas contribuer à modifier le regard sur la façon dont est effectuée l'inclusion des enfants vulnérables. Est-ce qu'il s'agit d'une critique constructive ou juste d'une opposition à l'État et à ses institutions ? Ou bien cette critique est-elle une façon de nous dire que ce qui fonctionne actuellement peut être amélioré ou modifié ?

Pour parvenir à savoir si des changements sont possibles, un retour en arrière nous permettra de connaître comment les choses se sont inscrites s'agissant d'une vision du monde. La gestion de l'enfant, en général et en particulier, n'est qu'un miroir de la société, cela nous permet de comprendre si elle

est juste ou pas. Si elle donne une place et une chance aux personnes vulnérables. Et c'est aussi grâce au retour à travers l'histoire que l'on peut observer que la protection de l'enfant vulnérable est un indicateur sur la façon dont une société passe des intentions à l'application à travers des dispositifs de gestion des populations précaires et vulnérables.

Nous allons voir au niveau macro comment l'inclusion a été pratiquée.

## L'Antiquité gréco-romaine et son imaginaire mythologique

On n'a pas vraiment de sources exactes sur la façon dont cela fonctionne à cette période historique. Mais nous avons les mythes qui relatent la façon dont on traite les enfants. Selon la mythologie grecque, cette société avait « une pratique d'infanticide », lorsqu'il y avait de mauvais présages concernant ses actes de futur adulte. Ce dont par exemple témoignent la légende d'Œdipe, et celle de Romulus et Rémus (frères jumeaux). Ces derniers, par le biais de la mythologie, ont survécu suite à des tentatives d'infanticide perpétrées par leurs patriarches. En outre, il semble dans cette dernière légende que Romulus et Rémus aient même été allaités par une louve après avoir été répudiés hors de la cité. Alors qu'est-ce que la mythologie grecque relative à ces légendes d'Œdipe et de Romulus et Rémus nous révèle-t-elle ?

Commençons par Œdipe, qui était un roi légendaire de Thèbes, fils de Laïos et de Jocaste[4]. Œdipe, dont se débarrassent ses propres géniteurs (famille royale) à sa naissance, dans l'intention de l'exterminer, suite à un terrible oracle rendu par un vaticinateur concernant sa venue au monde. L'oracle révèle que si par malheur, Laïos engendre

4 « Œdipe et le sphinx » - Mythologie grecque et mythes grecs, www.alex-bernardini.fr

un fils, ce dernier le tuera et épousera sa femme – donc sa propre mère –, ce qui serait un désastre pour la famille. C'est ainsi qu'Œdipe fut attaché à peine né puis jeté dans une forêt hors de la cité, mais il fut sauvé par un couple de bergers qui l'éleva, puis le confia à un voyageur qui l'emmena à son tour et le confia à un roi et sa femme qui l'élevèrent jusqu'à l'âge adulte. Déjà prédit par l'oracle, le conte d'Œdipe se réalisera de la manière évoquée et deviendra une tragédie pour toute la famille ainsi que pour la société antique grecque.

Au sujet de Romulus et Rémus, d'abord considérés comme les fils de Mars, dieu de la guerre, ils furent jetés dès leur naissance dans les eaux du Tibre[5], sur ordre du roi Amulius (frère de leur grand-père), en vue d'écarter tous les enfants de sexe mâle de la filiation éligible au trône, afin de s'éterniser lui-même au pouvoir. Les deux enfants jumeaux rejetés sont recueillis par une louve qui les allaite jusqu'à ce qu'ils soient trouvés par un berger, puis élevés par ce dernier. Devenus grands, Romulus et Rémus finissent par connaître leur histoire et rentrer au bercail avec des troupes pour renverser le roi Amulius, cause principale de leur infanticide prémédité.

Ceci était en quelque sorte un rappel sur la société antique (romaine ou grecque), à travers ses représentations sociales et ses perceptions de l'enfant, ce qui nous permettra de cerner davantage cette question de la protection de l'enfance.

Néanmoins, de cette époque, on peut retenir l'importance de l'éducation comme moyen d'autonomie du jeune par rapport à l'adulte, comme l'écrit Aristote dans son livre *Politiques*, et d'autre part la question des lois d'adoption dans l'ancienne Rome.

Ce qui est proche de nous en termes de croyance actuellement s'est formé au fur et à mesure avec l'avènement

5 Mythologie grecque, www.histoire-pour-tous.fr/dossiers/2645-la-legende-de-la-naissance-de-rome.html

du christianisme, d'autant plus qu'on a davantage de données à travers diverses sources écrites et, surtout, il y a une nouvelle vision du monde qui s'est installée. On entre dans une théocratie.

## L'avènement du christianisme

L'avènement de la religion chrétienne (Église) a métamorphosé le rapport entre l'individu comme personne et son environnement social. On peut dire que le christianisme, s'est affirmé comme religion pour les plus faibles. L'Église, dans sa mission, se penchait aussi sur la protection des plus faibles, les enfants abandonnés, exposés ou orphelins (De Ayala Constance, 2010)[6], dans le cadre de leur inclusion sociale. À cet effet, nous avons d'ailleurs des apologètes chrétiens comme Athënagoras et saint Justin qui condamnent à cette époque la pratique d'infanticide et l'avortement. Avec le déclin de l'Empire romain, l'Église dans ses actions sera bien la seule autorité affirmée et reconnue pour pouvoir organiser le mécanisme de la protection de l'enfance. Ce dont témoignent les conciles de Vaison en 442 et d'Arles en 443 avec la déclaration de certaines mesures à l'égard des enfants vulnérables.

Dans cet ordre d'idées, une maison d'accueil fut créée à Milan en 787 pour élever les enfants trouvés exposés, notamment en situation de fragilité sociale. En outre, Charlemagne (roi des Francs, empereur d'Occident, 800-814), dans ses actions en 789, régulera le sort des enfants exposés dans un document législatif permettant l'adoption de ces derniers par les fidèles de l'Église dans un cadre caritatif structuré.

---

6 De Ayala C., 2010. « L'histoire de la protection de l'enfance ». *Le Journal des psychologues*, 277, pp. 24-27.

En effet, avec l'arrivée de la religion chrétienne[7], la pratique de l'adoption aura tendance à s'amoindrir sous l'emprise de l'Église. Cette dernière décidera de s'occuper des pauvres, notamment les premiers convertis au christianisme. De ce fait, l'Église va avoir besoin de ressources pour faire face aux besoins de ses fidèles (indigents). C'est ainsi qu'elle va exhorter les riches sans héritiers à s'investir plus dans la religion chrétienne, plutôt que d'adopter les pauvres enfants et leur léguer tous leurs biens. Par contre, il est à noter que l'Église n'a à aucun moment interdit l'adoption des enfants. Ce n'était qu'une façon d'attirer les riches vers l'Église plutôt que d'assigner leur bien aux enfants d'autrui pour une histoire de filiation ou d'héritier. Avec les croisades, beaucoup de familles ont disparu, laissant des enfants orphelins abandonnés. Ajoutons à ça la crise économique au début du XVII^e^ siècle qui à son tour va voir flamber le nombre d'enfants dépossédés de leurs familles (orphelins, abandonnés).

C'est ainsi qu'en Italie, une première institution d'accueil spécialisé est créée, suivie, plus tard, de la France et l'Allemagne à leur tour. De là, on constate la préoccupation de la question de la sécurité et de la protection de l'enfance avec la création d'établissements d'accueil. À ce sujet, il ne s'agissait plus d'une question d'extension de filiation, de pouvoir ou d'héritage, mais plutôt de sécurité et de lutte contre l'exclusion sociale des jeunes. Ces premières institutions d'accueil spécialisé étaient appelées les hospices des innocents (De Ayala, 2010). Ces hospices avaient pour fonction les tâches paternelles sur les jeunes/enfants. Les plus petits allaient dans des familles nourricières et les plus grands dans des familles d'accueil. Ainsi, la création de ces institutions était une façon de réglementer le processus d'éducation de ces enfants orphelins

7 Cyrulnik B., Conrath P., 2010. « Les enfants aux cent familles, enfants placés, déplacés, migrants et adoptés », *Journal des psychologues*, Desclee de brouwer.

et abandonnés dans le cadre de leur intégration sociale. Avec le temps, on assiste à la création des asiles au XII^e^ siècle, partout en France, pour accueillir des enfants sans famille (Bongrain, 2004).

Par contre, il faut aussi reconnaître que l'éclatement de « l'Empire carolingien et la féodalisation de la société » romaine ont entravé de manière significative les actions établies dans le cadre de la protection des enfants vulnérables. Ainsi, au XII^e^ siècle, l'accueil des hospices va s'étendre jusqu'à six cents enfants, s'occupant de leur éducation jusqu'à leur majorité. Ce fut la création des hospitaliers du Saint-Esprit à Montpellier qui recueillaient les « enfants exposés ». Ces actions se poursuivront également en Bourgogne, dans le Narbonnais, en Lorraine, en Sicile, en Espagne, en Angleterre et dans le Languedoc, etc.

De ce fait, en 1533, à Paris, François I^er^ ordonne une enquête relative aux conditions de vie des enfants accueillis à l'Hôtel-Dieu suite à un accroissement du taux de mortalité de ces derniers. Dans ce même ordre d'idées, on assiste à la création d'un hôpital permettant d'accueillir des enfants orphelins ou abandonnés en bonne santé. Comme souligné par Constance De Ayala, »ces enfants-Dieu, vêtus de robes en drap rouge, sont baptisés les « enfants rouges » par les habitants de Paris ». Ces enfants intégraient ce dispositif à l'âge de 6-7 ans, pour pouvoir apprendre un métier, et « les plus doués se familiarisent avec le plain-chant pour devenir des chantres des églises de Paris ».

En dépit des guerres entre les religions du XVI^e^ siècle, celles-ci n'empêchent pas « les institutions religieuses et les pouvoirs civils » de perpétuer leur charge des enfants en situation de précarité sociale. Ce dont d'ailleurs témoigne, en Normandie, le 13 mars 1594, « un arrêt du Parlement de Rouen, imposant aux seigneurs l'obligation de nourrir les

enfants trouvés sur leurs terres ». En plus de cela, nous avons les œuvres de Vincent de Paul (1581-1660), qui contribua à son tour à la protection de ces enfants victimes, puis les Dames de la charité.

En 1639, l'hôpital des Enfants-Trouvés a mis ses principes en œuvre, selon lesquels « chaque enfant accueilli disposera d'un dossier ».

Cette réglementation prévoyait de même logement, trousseau, nourriture et nourrices chargées de veiller sur ces enfants défavorisés. En 1670, une ordonnance royale relie « l'hôpital des Enfants-Trouvés à l'hôpital général » dans l'optique de rassurer sa perpétuité et permettant à l'administration de s'occuper de ce public (enfants victimes). Ceci s'avérait être un pas vers la forme de reconnaissance formelle dans le processus de la protection de l'enfance.

Ce qu'il faut retenir, dans les sociétés anciennes, c'est qu'il existait des modèles de protection de l'enfance, mais de manière informelle et disproportionnée, jusqu'à l'avènement des institutions spécialisées et la restauration des lois à l'endroit de ce public.

## La Modernité[8]

En parlant de la période moderne, le mécanisme de la protection suppose de se coordonner davantage côté financier à l'endroit des « familles nécessiteuses » et des enfants vulnérables afin de faire diminuer les abandons. Cette période permet de réduire le nombre d'abandons précoces et instaure un autre dispositif dans l'objectif d'accueillir les « enfants en dépôt », autrement dit ceux dont les parents sont indisposés pour motif de maladie, d'emprisonnement…

8 La modernité commence au XVIII[e] siècle.

Avec les philosophes des Lumières, on assiste à la mise en œuvre des premières formes « d'assistance publique », à une époque où le taux d'enfants abandonnés s'accroît de plus en plus. Cela eut pour résultat l'établissement de la première loi de 1793 en matière de protection à l'égard des enfants, « obligeant la nation à secourir les enfants abandonnés et les indigents ». En outre, avec la loi du 24 juillet 1889 (De Ayala, 2010), le champ de la protection de l'enfance va s'exhausser avec l'introduction de la dimension judiciaire pour protéger « les enfants maltraités ou abandonnés moralement ». Cette loi avait pour vocation de protéger l'enfant contre les maltraitances de ses parents biologiques en leur ôtant leur autorité parentale. Dans cette dynamique, va apparaître une nouvelle mesure pour secourir les enfants en danger, nonobstant la présence parentale : notamment le placement judiciaire pour les enfants maltraités, en carence d'éducation, ou pour irresponsabilité parentale, problèmes familiaux, etc. Cette première apparition du placement par décision juridique dans le dispositif avait pour premier objectif de sanctionner les parents incompétents dans l'exercice de l'éducation de leurs enfants (Bongrain, 2004, p. 11).

L'intervention judiciaire, à travers ses œuvres, va de même concerner la délinquance juvénile qui, à cette époque, s'amplifiait. Ce fut ensuite l'instauration des tribunaux pour enfants en 1912, particulièrement pour les enfants délinquants. Cette juridiction préconise de substituer « les mesures répressives au profit des mesures éducatives et de redressement ». Ainsi, l'ordonnance du 2 février 1945, spécifique aux enfants délinquants, ordonne que « les mineurs imputables d'une faute ne seraient justiciables que dans les tribunaux pour enfants ». Cette décision a pour tendance le traitement typique pour les mineurs déviants, en mettant l'accent sur l'assistance, l'éducation et la surveillance de manière appropriée en fonction de leurs

besoins. Cette ordonnance assigne aux juges des enfants des rôles et prérogatives sur la prise de décision dans le cadre de la protection des « mineurs en danger » (ordonnance du 23 décembre 1958).

Avec l'évolution, on passera de la sanction parentale à l'assistance familiale et éducative dans la majeure partie des pays européens afin d'éviter la rupture du lien familial (Delens-Ravier, 2000). Par contre, en France, le placement institutionnel (sous l'ordre judiciaire)[9] serait une mesure fortement utilisée dans le dispositif de la protection de l'enfance contrairement à ses pays voisins. Une mesure très critiquée par Isabelle Delens-Ravier, car, parfois, « elle vulnérabilise ceux qu'elle cherche à protéger ». Pour elle, l'éloignement d'un enfant de son milieu familial naturel pour une question de protection vulnérabilise généralement ses parents.

Alors, l'apparition du placement judiciaire dans les mesures de la protection de l'enfance serait-elle une question d'évolution ou juste un changement de forme ? Une question qui mérite d'être illustrée. En parlant du placement comme norme dans le dispositif de la protection de l'enfance, il s'agit d'abord de séparer pour réunir ou de trancher pour réparer (Delens-Ravier, 2010, p. 4), telle serait l'une des contradictions de ces fonctions.

Dans la dynamique de la protection de l'enfance, la sollicitude de la modernité (après-guerre) était d'épargner aux enfants le « placement institutionnel », au profit des services de prévention comme ceux de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale en 1964. Devenue la direction départementale des affaires sanitaires et sociales en 1977,

9 Delens-Ravier I., 2000. *Le Placement d'enfants et les familles. Recherche qualitative sur le point de vue de parents d'enfants placés*, Liège, éd. Jeunesse et droits.

permettant la coordination des services de la protection de l'enfance et les services de la santé (protection maternelle et infantile, aide sociale à l'enfance, santé scolaire, etc.). De ceci découleront la possibilité d'une :

> « mise en place de l'assistance éducative et la modification de la déchéance de l'autorité parentale par la loi du 4 juin 1970 privilégiant le maintien de l'enfant dans le milieu familial naturel ».

En 1973, Dupont-Fauville, dans son rapport, suggère une réforme de l'aide sociale à l'enfance autour des thématiques suivantes : « continuité, prévention et action globale déconcentrée ». Avec la modernité, d'importants services et actions furent intégrés aux dispositifs de la protection de l'enfance comme les assistances maternelles, les éducateurs spécialisés, les assistances éducatives et sociales, les psychologues, les psychiatres, les associations afin d'améliorer la pratique. En outre, il faut également rappeler la création de « la Convention internationale des droits de l'enfant de 1989 paraphée par 192 États, qui attribue à l'enfant le droit à une identité, le droit de connaître ses parents et d'être élevé par eux, le droit des affaires le concernant, et le droit à une protection adaptée à sa condition de minorité dans le travail ».

Cependant, comme l'affirme Constance De Ayala, »dans un contexte de drame fortement médiatisé (affaires d'Angers entre 1991-2002, de Drancy en 2004, de Kamloops en 1990, etc.), l'inefficacité des services sera toujours fustigée et la communication entre professionnels n'est pas à la hauteur », ce qui va propulser la création de la loi du 25 mars 2007. Cette loi a pour objectif d'illustrer les :

> « missions et les compétences des différents acteurs de la protection de l'enfance dans l'optique de développer, de renforcer et de diversifier les modes d'intervention en tenant compte des droits des familles et des enfants ».

Au fil du temps, vont apparaître d'énormes évolutions au sein du dispositif de la protection de l'enfance, comme le « Projet pour enfant » qui s'élabore avec la concertation de l'enfant et de sa famille en fonction de ses besoins identifiés au préalable par les professionnels de la protection de l'enfance. Sans oublier « la mise en œuvre des protocoles de la cellule de recueil, de traitement et d'évaluation des informations préoccupantes au sein des départements » (Patriarca, 2010).

L'adoption est ainsi un moyen d'inclusion par rapport à cette question (Cyrulnik, Conrath, 2010), et celle-ci va être perçue différemment à l'époque moderne : les partisans et les opposants. Ceci nous montre que cette question de la protection de l'enfance a toujours été un débat controversé dans nos sociétés.

Les partisans voyaient l'adoption plutôt comme une valorisation générale du statut de l'enfant qui serait désormais considéré comme un futur citoyen capable de contribuer pleinement au développement de la société, quelles que soient ses origines (étrangers). Pour ces partisans, il suffit que l'enfant soit bien élevé, dans de bonnes conditions, pour qu'il puisse devenir un citoyen normal de la cité.

C'est ainsi que la distinction entre enfant légitime et illégitime a été abolie par la convention en ce qui concerne les adolescents accueillis par les hospices, en les traitant tous comme des enfants de la patrie. C'est à la fin du XVIII^e^ siècle que l'accent s'est mis sur l'intérêt général de l'enfant tout en écartant les discours péjoratifs. Dans cette optique, l'adoption comme dispositif de la protection de l'enfance était considérée comme un devoir civique des citoyens de la nation avec une obligation pour les couples sans enfant d'en adopter afin de participer à l'éducation commune de la société.

Par contre, selon les opposants à l'adoption, un lien juridique n'est pas nécessaire pour faire naître les sentiments.

Ils vont jusqu'à affirmer que l'adoption risquerait de jeter un discrédit sur le mariage d'un couple et, d'autre part, de faire proliférer les enfants nés d'adultères, ce qui susciterait des conflits entre les époux.

Cependant, des conflits vont être déclenchés entre les familles génitrices des enfants adoptés, ce qui provoquera l'apparition d'une nouvelle loi en 1966 stipulant que « tout abandon d'enfants annule les liens de ces derniers avec ses géniteurs et les adoptants seraient considérés comme les parents en plein pouvoir ». Avec l'évolution du temps sur la question de l'adoption, on passe de l'extension de la filiation, du recours aux héritiers, pour se retrouver à la fin dans le système institutionnel consacré particulièrement à la protection et l'inclusion sociale de ces jeunes/enfants vulnérables.

**Préoccupations contemporaines**

Les débats contemporains de la protection de l'enfance se voient un peu plus diversifiés que ceux des périodes précédentes, en l'occurrence au sujet de l'évolution de ce sujet. Si, auparavant, la question du devenir de ces jeunes ne rencontrait que peu d'écho, par contre, de nos jours, nettement plus. Ce constat est à relier à l'assertion suivante : « si la fin de la jeunesse contemporaine a souvent été décrite comme n'étant plus délimitée par "les rites de passage", la situation des jeunes placés fait à ce sujet figure d'exception » (Kerivel, 2015).

En ce qui concerne les périodes historiques citées plus haut, elles ont chacune marqué l'histoire de l'humanité, plus particulièrement celle de la gestion de la protection des enfants selon l'image et la conception qu'ils avaient de la justice et de l'inclusion, qui sont tout à fait relatives à leur vision du monde.

Quelle vision exprime-t-on actuellement et comment se produit la métamorphose à notre époque, à travers les différents dispositifs de l'inclusion sociale des jeunes/enfants précaires ?

Cette réflexion sur le concept de métamorphose nous a permis de constater que dès que la vision du monde change, les mesures prises pour faire face aux enfants en grande difficulté se modifient. Nous avons essayé d'apporter des illustrations relatives à ces effets, à travers le temps, par rapport à l'inclusion sociale des jeunes placés sous mesure de la protection de l'enfance.

En parlant de métamorphose, comme l'indique le dictionnaire *Larousse*, il s'agit d'un « changement, d'une transformation totale d'un être, de quelque chose, d'une pratique au point qu'il n'est plus reconnaissable ». Ou également d'une modification complète du caractère, de l'état et de l'aspect de la forme de quelque chose. Sous cet angle, nous retenons quelques mots intéressants, comme le « changement », la « transformation » et la « modification », mais dans quel sens ?

En ce qui concerne le changement, « il peut être considéré comme toute transformation observable dans le temps qui affecte d'une manière qui ne soit pas provisoire ou éphémère la structure ou le fonctionnement d'une organisation collective et modifie le cours de son histoire » (Rocher, 2010).

Alors, quel que soit le dispositif utilisé, l'objectif est toujours le même : pouvoir protéger et inclure l'être humain dans la société, notamment les jeunes/enfants en situation de vulnérabilité.

On note qu'à chaque fois, de nouvelles mesures sont prises, c'est toujours en vue d'effectuer des substitutions de mentalité et d'adapter les différents dispositifs aux nouveaux besoins

des usagers, mais aussi de répondre aux lacunes observées des mesures précédentes. Ce qu'il faut retenir, avec les nouvelles propositions, c'est que l'institution escompte de construire le devenir de ces jeunes dans de meilleures conditions. En ce qui concerne le dispositif de la protection de l'enfance, on remarque des métamorphoses depuis l'Antiquité romaine à nos jours. Une mesure qui paraît commencer par l'adoption, la famille d'accueil, pour parvenir au placement des enfants sans famille, puis des enfants avec famille, de l'informel au formel, du bénévolat aux rémunérations, de la sanction parentale aux assistances éducatives et familiales.

À travers ces données, nous nous permettrons d'hypothétiser que la première forme informelle de la protection de l'enfance (sociétés antiques romaine et grecque av. J.-C.) s'avérait à l'origine adoptive pour les enfants orphelins ou abandonnés (Cyrulnik, Conrath, 2010). Cela s'explique par le fait que l'adoption suppose être la première forme méconnue de la protection de l'enfance à travers l'histoire de l'humanité. Le concept (adoption) est à l'origine utilisé par les anthropologues, puis repris par les historiens pour désigner « un phénomène de circulation des enfants selon le gré des adultes ». Autrement dit, un phénomène de transfert des enfants avec l'accord des géniteurs, s'il en a. Si, après la Révolution française, ce mode a été vu comme non important, au contraire, il s'agit d'une circulation des enfants, mais aussi une façon de responsabiliser les adultes sur les problèmes des enfants placés. Bien sûr, il s'agit de familles étendues au sein desquelles plusieurs générations cohabitent et où les liens du sang sont primordiaux à la reconnaissance des besoins de l'autre.

Avec le développement de la famille monoparentale et des institutions de l'aide à l'enfance, une autre conception de l'inclusion a été mise en place.

Ce changement social de représentation va impacter la perception de l'enfant dans la société contemporaine, permettant de reconsidérer la valeur de ce dernier. Ce qui d'ailleurs fait que des mutations considérables et des réformes ont été instituées dans les mesures de la protection de l'enfance pour optimiser leur application.

Pour synthétiser ce débat, la préoccupation actuelle en matière de protection de l'enfance a subi des variations, dont les plus visibles sont l'avenir et le devenir (inclusion sociale, autonomie, retour en famille, capital social, etc.) de ces jeunes lors de la post-prise en charge de l'aide sociale à l'enfance. Que vont devenir ces jeunes après tant d'années sous tutelle de l'aide sociale à l'enfance ? Comment évaluer les effets de l'accompagnement et du dispositif de la protection de l'enfance ? Quelle leçon pouvons-nous tirer des résultats de ces jeunes placés sous la politique de la protection de l'enfance afin de l'optimiser ? Si, à l'époque, on se souciait de ce qu'il fallait faire pour ces enfants/jeunes, de nos jours, on s'interroge sur ce qu'ils vont devenir dans la société actuelle. En outre, surgit le phénomène de « rationalisation des organisations qui pourrait avoir pour conséquence la transformation du sens que les travailleurs sociaux attribuent ordinairement à leur fonction ».

De ce fait, s'opère actuellement une « chalandisation » dans le processus de la protection de l'enfance. À ce sujet, Michel Chauvière définit la « chalandisation » :

> « comme un processus général qui intègre tous ces différents changements et permet d'en comprendre la cohérence d'ensemble ainsi que l'impact sur la substance même de l'action sociale. Elle prépare la possibilité de la marchandisation du social, mais n'est pas la marchandisation réalisée. » (Chauvière, 2007).

Selon lui, « trop de gestion tue le social » (Chaivière, 2010).

Malgré les mutations et les réformes sur la gestion de la protection de l'enfance, le sort de ces jeunes reste en jeu, comme les autres aspects dans le processus de cette dynamique.

Ceci pose problème : en est-on au stade des intentions ou les transformations sociales sont-elles complètement dépassées ? On peut aussi se demander si les institutions sont en mesure d'apporter des réponses à des préoccupations aussi complexes et mouvantes.

Quand on voit les statistiques de l'INED, 40 % des jeunes sans domicile fixe ont connu le placement en foyer, dans une famille d'accueil ou en institution spécialisée. Ainsi, on note qu'il y a un réel problème dans le processus de l'inclusion sociale quant aux personnes en situation de précarité et de désaffiliation sociale (Castel, Robert, 1994), avec une proportion importante d'anciens jeunes placés dans les foyers devenus SDF dans leur parcours de vie. Cela démontre-t-il que les institutions n'ont pas été capables d'insérer ces jeunes ou que les dispositifs proposés ne sont plus adaptés à notre époque ?

Dans ce contexte, on peut supposer que le remède semble être pire que le mal, dans la mesure où le dispositif n'a fait que soulager les problèmes de bon nombre de ces jeunes, sans pourtant les résoudre. Serait-on dans une logique de soins palliatifs plutôt que de remède ? Ceci rejoint la remarque suivante qu'on est en présence d'une « déification des enfants dans un monde qui pourtant ne fait pas plus qu'avant de place effective à ses dieux » (Jacques Fierens dans l'œuvre d'Isabelle Delens-Ravier, 2000). Une « humanité de l'ogre philanthropique » (Wone, Moustapha, 2005), une terminologie utilisée en amont par Octavio Paz qui décrivait l'État comme « un ogre qui dévore les peuples pour leur bien » (Paz, 1981). Cette problématique qui est née dans cette

période d'euphorie économique est-elle toujours d'actualité ? Nous posons la question : est-ce que cela est toujours valable, surtout avec la transformation de l'État providence en État service ?

Les métamorphoses produites dans les dispositifs de la protection de l'enfance se constatent, non seulement quant au statut des enfants vulnérables, mais également quant à l'action des travailleurs sociaux, autrement dit les professionnels de la protection de l'enfance. Ainsi, nous constatons à l'heure actuelle une prise en charge de tous les partenaires, non seulement les jeunes placés, mais de même les professionnels de la protection de l'enfance. Ce qui rend moins visible la dimension caritative et sociale à l'égard de ces jeunes précaires. Par conséquent, la normalisation de cette mesure de la protection de l'enfance a-t-elle permis à ce public d'échapper à la souffrance et aux abus des adultes ? Si, auparavant, cette mesure défaillait au niveau des lois ou de la coordination, à présent, ce vide est supposé comblé avec la création des nouveaux établissements et administrations (conseils départementaux, Aide sociale à l'enfance, Observatoire national de la protection de l'enfance, protection judiciaire de la jeunesse, centres départementaux de l'enfance, maisons d'enfance à caractère social, foyers de l'enfance, villages d'enfants, lieux de vie et d'accueil, foyers de jeunes ouvriers ou travailleurs, etc.) chargés de gérer les situations de vulnérabilité de ces jeunes/enfants. Nonobstant ces innombrables changements institués au sein de cet appareil de la protection de l'enfance, cela n'a pourtant pas empêché ce phénomène de précarité des jeunes placés de subsister de manière alarmante. Par contre, nous ne pouvons écarter les apports et les concours relatifs à l'intervention des différentes institutions dans le processus de la protection de l'enfance.

En effet, au sujet de la métamorphose, on constate que les institutions et les services sociaux ont connu, à la fin du XXe siècle et depuis le XXIe siècle, de grandes mutations.

**Conclusion**

En perspective, quel enseignement devons-nous tirer sur la rétrospection relative de la protection de l'enfance de nos jours ? Est-ce que la métamorphose de la gestion qui s'est exprimée à diverses périodes historiques dans les institutions s'est produite par nécessité afin de répondre au mieux aux besoins de la population ou ces modifications sont-elles le produit des différentes conceptions politiques sur la gestion des êtres vulnérables ?

Primo, la rétrospective sur les mesures de la protection de l'enfance nécessite de répondre à la question de ce qui a été fait et de ce qu'il reste à faire dans cette dynamique. Car il serait difficile de traiter la question de la protection de l'enfance de nos jours sans connaître davantage la rétrospection de cette dynamique des modèles du passé.

Sonder les époques antérieures jusqu'au temps présent nous offre l'opportunité de tirer d'énormes leçons relatives aux débats sur la protection de l'enfance. En parcourant l'histoire comme un itinéraire de la définition de l'inclusion sociale, ce travail de rétrospective est capital dans la construction de tout discours scientifique. À cet effet, ce qu'on pourra retenir est que toute société s'estimant être cultivée (civilisée) devrait se caractériser par le souci d'éducation et de soins à l'égard de ses enfants, sans exclusivité. C'est un principe moral et éthique qui doit se retrouver dans l'élaboration des politiques publiques axées sur l'intervention sociale.

Dans cette réflexion sur les pratiques du passé, on observe qu'il est question de l'éthique, de la relation étroite entre institutions et bien-être des personnes vulnérables,

et aussi des relations étroites entre famille et enfant, et les transformations produites au cours de l'histoire sont comme des métamorphoses, car il s'agit d'une perception sociale de la protection de l'enfance. En effet, ce qu'on a noté avec cette perspective, c'est qu'à chaque changement correspondait une autre façon de considérer les relations entre famille, enfant et institutions. Le fait d'analyser cela nous permet de comprendre qu'il s'agit chaque fois d'une vision du monde, selon les différentes époques et selon l'importance assignée aux enfants. C'est pour cela que, d'une époque à l'autre, les choses se modifient pour répondre au mieux à la nouvelle vision du bien-être de l'enfant.

## Références bibliographiques


Aristote, 2015. *Les Politiques*, traduit par Pierre Pellegrin.

Bongrain M., 2004. *Le placement de l'enfant victime, une mesure irrespectueuse*, Paris, éd. L'Harmattan.

Bonté M.-Ch., Cohen-Scali V., 1998. *Famille d'accueil et institutions, évaluer les pratiques de placement d'enfants et de jeunes*, Paris, éd. L'Harmatthan.

Bourdieu P., 1980. « Le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 31.

Castel R., 1994. « La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 22, pp. 11-27.

Chauvière M., 2010. *Trop de gestion tue le social. Essai sur une discrète chalandisation*, Paris, éd. La Découverte, Alternatives sociales.

Cyrulnik B., Conrath P., 2010. « Les enfants aux cent familles, enfants placés, déplacés, migrants et adoptés », *Journal des psychologues*, Desclee de brouwer.

De Ayala C., 2010. « L'histoire de la protection de l'enfance », *Le Journal des psychologues*, 277, pp. 24-27, 2010. https://doi.org/10.3917/jdp.277.0024.

Delens-Ravier I., 2000. *Le placement d'enfants et les familles, recherche qualitative sur le point de vue de parents d'enfants placés*, Liège, éd. Jeunesse et droits.

Gojosso É., 2007. « L'encadrement juridique du pouvoir selon Montesquieu. Contribution à l'étude des origines du contrôle de constitutionnalité », *Revue française de droit constitutionnel*, vol. 71, n° 3, pp. 499-512.

Kerivel A., 2015. « Être adulte en sortant de structures d'Aide sociale à l'enfance, le capital social au cœur de la définition de l'autonomie », *Vie sociale*, vol. 12, n° 4.

Lafore R., 2010. « Les mutations institutionnelles de la protection de l'enfance : sens et portée », *Les Cahiers dynamiques*, 2010/4 (n° 49), pp. 16-26.

Le Blanc G., 2009. *L'Invisibilité sociale*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Pratiques théoriques ».

Ledent D., 2011. *Émile Durkheim. Vie – œuvres – concepts*, Ellipses, coll. « Les grands théoriciens en sciences humaines ».

Patriarca G., 2010. « Les évolutions de la protection de l'enfance », *Les Cahiers dynamiques*, 2010/4 (n° 49), p. 27-35.

Paz O., 1981. « L'ogre philanthropique ». *Le Débat*, vol. 8, n° 1.

Rocher G., 2010. *Lexique de sociologie*.

Rousseau J.-J., 1762. *Du contrat social, principe du droit politique*.

Wolff V. (coord.), 2019. « L'inclusion : entre injonction et participation », *in Pensée plurielle*, n° 49, Toulouse.

# Chapitre III
# Métamorphoses du Moi et relations amoureuses

Marie-Line Bretin[1]

*« Qu'est-ce que le moi ?*
*(…) Celui qui aime quelqu'un à cause de sa beauté, l'aime-t-il ? Non : car la petite vérole, qui tuera la beauté sans tuer la personne, fera qu'il ne l'aimera plus.*
*Et si on m'aime pour mon jugement, pour ma mémoire, m'aime-t-on, moi ? Non, car je puis perdre ces qualités sans me perdre moi-même. Où est donc ce moi, s'il n'est ni dans le corps ni dans l'âme ? »*
*Pascal, Pensée 323.*

*« Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer, qu'en répondant : "Parce que c'était lui ; parce que c'était moi." »*
*Montaigne, Les Essais, L. I, Chap. XXVIII.*

1 Agrégée de philosophie.

> *« N'est-ce pas un hasard remarquable que le nombre d'amours véritables que connaît généralement un homme normal soit pratiquement toujours le même : deux ou trois ? Et qu'en outre chacun de ces amours apparaisse chronologiquement situé à chacune de ces étapes du caractère ? »*
> *José Ortega y Gasset, Études sur l'amour, II.*

## Amour et identité

Un lien s'impose entre la perception du moi de chacun et les relations d'amour, et il s'impose avec une telle évidence que, dans la *Pensée 323*, Pascal passe, sans aucune transition, d'une question explicite : « qu'est-ce que le moi ? » à une question implicite : « qu'est-ce que j'aime en l'autre quand je dis que je l'aime ? », reliant, à cette dernière question, celle du fondement de l'essence de l'individualité humaine et de sa persistance dans ses métamorphoses. Le lien entre le moi – ce porteur de l'identité propre qui cerne la distinction entre intériorité et extériorité – et l'élection d'amour est posé par Pascal comme évident. Son explicitation représente la clé qui permet de comprendre ce qu'il est en train de dire à travers ces raisons d'aimer qu'il met successivement en avant, car c'est bien un être précis qu'on dit aimer et qui n'est vraiment aimé que s'il est aimé encore quand il est vieux ou malade, défiguré ou atteint de sénilité. C'est en effet l'amour qui est le moyen le plus évident et le plus intuitif de reconnaître et d'assurer l'existence d'une singularité individuelle persistante malgré les métamorphoses du moi.

Si Pascal, cependant, n'a nul besoin d'expliquer ce glissement de la question de ce qui fonde l'essence du moi dans ses transformations à la question de ce qui fonde le choix d'amour, c'est qu'il est évident, à chacun, qu'aimer c'est *élire ses aimés* sur un fond d'indifférence où tient celui qui aime la très grande majorité des autres êtres humains. Pour qui, en effet, l'unicité du moi singulier est-elle importante, sinon pour ceux qui l'aiment et savent que leur aimé est,

précisément parce qu'il est aimé, mais aussi parce qu'il est lui, irremplaçable ? Il faut qu'il y ait en l'aimé, dans ce « moi » même qu'il est et qui a attiré l'attention affective et la capte parfois durablement et, parfois même, définitivement, quelque chose que tous les autres n'ont pas. Et il faut que ce quelque chose que ne parvient pas à saisir Pascal dans la suite de ses exemples entre en affinité élective avec le propre moi de celui qui aime : l'« amant », terme qui est ici utilisé sans préjuger de l'existence ou non d'une relation sexuelle. Ce quelque chose qu'aime l'amant en l'aimé et qui est censé signer l'unicité de son moi, ne se trouve, à lire Pascal, ni dans le corps qui peut brusquement se dégrader par la maladie et qui, de toute façon, va vieillir et perdre sa beauté, ni dans les qualités concrètes de l'esprit : l'intelligence ou la mémoire, car, comme l'évoque la *Pensée 323*, on peut perdre ces qualités sans se perdre soi-même. D'où cette question qui frappe les lecteurs de Pascal depuis plus de trois siècles :

> « où donc est-ce moi, s'il n'est ni dans le corps ni dans l'âme ? et comment aimer le corps ou l'âme, sinon pour ces qualités qui ne sont point ce qui fait le moi, puisqu'elles sont périssables ? »

Si la personne humaine dans sa singularité existe, et elle existe puisqu'on peut en tomber amoureux et l'aimer par-delà toutes ses métamorphoses, en quoi réside donc son essence immuable ?

On sait pourquoi Pascal écrit les *Pensées* : il s'agit toujours pour lui de faire la démonstration de la nature misérable de l'humanité tant qu'elle ne s'enracine pas dans la seule chose invariable, sûre, et profondément complétive qu'est, pour lui, la relation au divin : « misère que l'homme sans Dieu » résume l'antihumanisme qui parcourt *Les Pensées* et qui fonde une réflexion, au sens premier du terme, en tendant un miroir aux lecteurs pour qu'ils puisent, dans la conscience des absurdes comportements humains, une humilité que leur

auteur espère, in fine, voir se retraduire, non en désespoir, mais en une soif mystique. Puisqu'il ne lui semble pas y avoir de raisons évidentes à l'élection d'amour entre êtres humains qui puissent en être la justification et le fondement objectif, Pascal pense que ses lecteurs arriveront par eux-mêmes à cette conclusion qu'on trouve explicitée dans la *Pensée 479* : « s'il y a un Dieu, il ne faut aimer que lui, et non les créatures passagères ». L'amour entre ces êtres aussi peu aimables que sont à ses yeux les êtres humains naîtrait donc d'une terrible erreur quant à son véritable objet : seul le divin est aimable dans son immuabilité même et sa perfection, et les êtres humains le sauraient, s'ils n'avaient pas l'esprit aussi faible.

Un siècle auparavant, Montaigne offrait à ses lecteurs un autre miroir, moins caustique bien que sans concession, fait de sa propre réalité intime, complexe, mouvante, pour qu'ils y trouvent de quoi nourrir simplement une plus grande tolérance dans la relation à autrui, et c'est dans ce matériau que sont l'aventure humaine singulière de la vie de Montaigne et son expression que le lecteur des *Essais* peut reconnaître la profondeur et la fulgurance de la formulation de ce qu'est l'amour dans le contexte du coup de foudre amical, et que décrit l'auteur des *Essais*, lorsqu'il parle de la relation qui l'unissait, dans sa jeunesse, à La Boétie : « Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais, je sens que cela ne se peut exprimer, qu'en répondant : "Parce que c'était lui, parce que c'était moi" ». Partant de la même impossibilité à réduire l'amour à une explication rationnelle, Montaigne fait cependant exactement le contraire de Pascal : il affirme que l'amour n'a pas besoin d'autre justification que la conjonction inexplicable de deux âmes, dans leurs singularités. Le lecteur de Montaigne saisit alors, dans cette formulation à valeur universelle, que l'amour qu'on éprouve pour l'autre, quand il est véritable, est éprouvé par l'amant pour le moi complet et singulier de l'aimé, quelques soient ses métamorphoses

potentielles, et que l'aimé est aimé de tout le moi complet et singulier de l'amant quoi qu'ensuite la vie le fasse devenir. Montaigne développe donc une posture exactement inverse à celle qui conduit Pascal à dénoncer ce qu'il considère comme l'illusion amoureuse : c'est cette impossibilité à donner les raisons de l'amour qui est le signe de l'existence de quelque chose d'irréductiblement singulier en chacun. Si l'on aimait, en effet, son aimé pour ses qualités, ces mêmes qualités pouvant se trouver en d'autres, il ne nous serait pas si précieux ni sa perte si douloureuse. Et si, pour Montaigne, l'on aimait son aimé pour des raisons superficielles et soumises aux modifications que peut connaître le moi, on ne l'aimerait pas vraiment. Or, quelle modification peut être plus terrible que de perdre la vie ? Montaigne, à des années de la mort de son aimé, l'aime encore et son amour ne semble pas faiblir.

Si Montaigne voit en La Boétie l'ami si intime qu'on peut, à bon droit, parler d'une rencontre d'âmes sœurs, ou encore de coup de foudre amical, il est inutile de vouloir à tout prix imaginer une homosexualité refoulée chez cet homme par ailleurs très clairement orienté, dans sa sexualité, vers les femmes. C'est inutile, car l'érotique amicale que Montaigne décrit a pleinement sa place dans la vie humaine, et particulièrement à l'adolescence, tout comme elle reste possible à l'âge adulte, ce que démontre le vécu affectif même de Montaigne. Le puissant courant sentimental qui lie deux adolescents ou deux adultes du même sexe peut se lier, ou pas, à l'orientation du désir homosexuel. Pour comprendre le sens et le rôle des métamorphoses en jeu au sein de la vie intime, il faut perdre l'habitude acquise depuis Freud de soumettre toute énergie érotique à la sexualité quand en réalité, c'est cette dernière qui, suivant ses propres empreintes, s'adjoint, ou non, à un élan de type érotique qui peut intégrer la sexualité, en fonction des orientations de chacun, mais qui peut aussi s'en abstenir.

## Éros et philia

Rien peut-être, ne nous sera plus utile pour éclairer l'action profondément transformatrice de l'amour dans la vie intime que représente l'élan d'amour que de revenir au génie de la langue grecque telle qu'elle se pratiquait dans l'Antiquité et qui n'avait pas, alors, de mot pour dire l'amour dans le champ complet de son expérience. Pour les Grecs de l'Antiquité, et avant que les chrétiens n'imposent le verbe *agapan* pour parler de l'amour divin ou de cet amour particulier, chrétien et philanthropique, du prochain, aimer se dit *eran* ou *philein*, et ce n'est pas la même expérience. Il faut, pour comprendre ce qui était en question là, se méfier des traductions ordinaires d'éros et philia : la passion et l'amitié ; car, contrairement à ce que la langue française induit, ce qui trace la ligne de démarcation entre ces deux manières différentes d'aimer, ce n'est pas la présence ou l'absence de relation sexuelle. C'est la façon dont l'amour se tisse et s'exprime qui sépare éros et philia : éros se vit dans la flamboyance d'un attrait soudain et irrésistible qui unit, de manière fusionnelle et exclusive, deux êtres profondément dissemblables, inégaux, étrangers l'un à l'autre. C'est l'amour naissant du coup de foudre et celui durable, mais pathologique, de la passion ; et c'est aussi le type d'amour qui lie intensément la mère et le nouveau-né, leur faisant vivre ces deux érotiques que sont l'érotique maternelle et l'érotique primordiale. Ce type d'élan a une place, dans l'univers religieux, sous la forme d'une union de l'âme humaine au divin, dans une expérience bien connue désormais, car elle est longuement décrite, de l'intérieur, par de grands mystiques chrétiens. Il est encore en jeu dans le lien intense qui se tisse, au commencement de la relation, entre un maître spirituel et son disciple. C'est enfin l'amour des grandes révolutions de vie au sein de la vie d'adulte et c'est Ortega y Gasset qui probablement fait de celles-ci les analyses les plus abouties.

L'amour qui prend la forme de philia est au contraire un amour qui se tisse entre égaux et semblables ou ressemblants, et qui naît et s'accomplit en tant que relation faite pour la longue durée. C'est l'amour de la conjugalité ancienne, l'amour qui unit enfants et parents sur le très long terme de leur vie, l'amour qui s'installe dans les fratries malgré et par la rivalité, le type d'amour en jeu chez les amis d'enfance, et de façon moins vive, le lien qui se noue entre collègues, entre les membres d'une confrérie quelconque et, de manière plus large encore, l'amour de la concitoyenneté au sein de la même patrie, et enfin, au plus lâche, l'amour très justement nommé « philanthropique » : l'amour que chaque être humain peut ressentir pour l'espèce humaine tout entière et chacun de ses membres. Alors qu'éros est exclusif, philia se distribue de manière multiple entre tous les aimés, à des degrés d'intensité et de proximité très variés. Et au regard de notre sujet, philia est l'amour de l'expression et de la persistance du moi, quand éros est l'amour qui accompagne les révolutions de vie et les métamorphoses du moi. Tout commence avec éros, et se prolonge, si l'amour doit durer, avec philia.

Il est clair, à lire Montaigne que la rencontre avec La Boétie se situe sous l'égide d'éros, car il en a toutes les modalités : elle se présente comme un destin irrésistible et Montaigne raconte comment il rencontra La Boétie, lors d'une fête, et avec quelle promptitude ils arrivèrent, l'un avec l'autre, à cette intimité qui leur a rendu cette amitié incomparable. C'était, dit Montaigne, comme si le Ciel avait voulu les réunir, par « je ne sais quelle force inexplicable qui vient du destin ». Le lien fut immédiatement complétif ainsi que radicalement exclusif : « nous nous trouvâmes si épris, si connus, si liés entre nous que rien dès lors ne nous fut si proche que nous l'étions l'un pour l'autre ». L'amour dans son élan érotique fait, de l'autre aimé, l'unique confident, et avec qui, ce qu'il y a de plus intime, de plus secret, peut être partagé :

> « nos âmes ont marché si uniment ensemble [explique l'auteur des *Essais*], elles se sont considérées avec une si ardente affection, et avec une pareille affection découverte l'une à l'autre jusqu'au fin fond des entrailles, que non seulement je connaissais la sienne comme la mienne, mais que je me serais certainement plus volontiers fié à lui qu'à moi à mon sujet ».

La fusion érotique s'accompagne d'une transparence des âmes qui permet à l'ami d'être ce miroir qu'Aristote évoque comme condition de la connaissance de soi dans des propos que ne renierait pas Montaigne :

> « quand nous voulons apprendre à nous connaître, c'est en tournant nos regards vers notre ami que nous pourrions nous découvrir, puisqu'un ami est un autre soi-même ».

Tout se passe comme si, et pour reprendre les expressions de Montaigne, la couture qui a joint son âme à celle de la Boétie s'était effacée tant elles se sont fondues l'une dans l'autre.

Pour nous qui sommes si imprégnés des grilles de lecture de Freud, mais aussi d'une tradition très ancienne qui remonte sans doute aux premiers siècles de notre ère et qui ne concevons l'élan d'amour que comme expression de la *libido*, c'est-à-dire comme énergie de nature sexuelle, il est difficile de ne pas penser cette amitié qu'affirme éprouver Montaigne pour La Boétie comme une relation où l'homosexualité est refoulée, mais il faut s'y efforcer, car faire de la sexualité la ligne de démarcation entre éros et philia nous détourne d'une compréhension de ce qui se joue dans ces deux types d'amour et qui concerne directement notre sujet sur les métamorphoses de la vie intime : éros est, au regard du moi, une force révolutionnaire tandis que philia est une puissance de conservation. Comme il y a des élans érotiques qui ne drainent pas les énergies sexuelles, celui qui lie la personne maternante à l'enfant, par exemple, il y a, de l'autre côté, des

amours de type philiaque qui s'accompagnent de rapports sexuels réguliers. De nombreux couples vivent une sexualité tout à fait active, tout en étant conscients qu'ils ont perdu depuis longtemps, dans leurs rapports sexuels certes, mais pas seulement, l'intensité qui ne peut exister que sous l'égide d'éros. Cela les laisse parfois douloureusement nostalgiques, mais c'est parce qu'ils ignorent qu'il s'agit là de l'évolution spontanée du lien qui, d'érotique, ne peut aller que vers le philiaque, car le lien d'amour érotique même qui les a liés à leurs aimés les a transformés de telle sorte qu'ils ne peuvent plus vivre leur relation, y compris sur le plan sexuel, qu'à travers une forme de fraternité et d'amitié. Faire de la sexualité le critère de démarcation entre amour et amitié rend malheureusement aux êtres humains incompréhensible et douloureuse l'évolution même de l'amour qui, pourtant, représente le moteur nécessaire de l'évolution globale de leur moi : c'est l'amour, dans sa double dimension – érotique et philiaque –, qui est la clé de la construction du moi, de sa persistance dans le temps, de ses expressions concrètes, mais aussi de ses métamorphoses. Le sexuel qui peut se lier à éros tout comme à philia adopte, en réalité, le type d'intensité qui leur est afférent : l'amour est flamboyant, intense, et obsessionnel dans le temps érotique de sa naissance tout comme dans le cadre pathologique de la passion et ce type d'amour entraîne, si elle se lie à lui, une sexualité tout aussi intense, obsessionnelle et flamboyante. L'amour dans le cadre de philia bénéficie d'un feu tranquille et doux, où peut se pratiquer une sexualité tout aussi tranquille et qui ne peut être satisfaisante que si on cesse d'espérer d'elle ce qu'elle ne peut, dans ce cadre philiaque, faire vivre, mais il est vrai que la sexualité humaine peut, dans le cadre d'un amour philiaque mais aussi, et sans doute plus facilement, hors de tout sentiment d'amour, être artificiellement stimulée par des techniques que les êtres humains ont inventées de tout temps et dans toute culture et qui visent à réinjecter de l'éros

dans la relation, d'où au demeurant le sens ordinaire du mot « érotique ». Mais là c'est une autre question qui mériterait une communication entière.

**Amour philiaque et persistance du moi**

Comprendre que ce n'est pas la sexualité qui trace la ligne de démarcation entre éros et philia réorganise suffisamment la perception du lien d'amour pour laisser en outre se dévoiler le rôle précis que joue ce dernier, dans les évolutions conjointes de la vie humaine et du moi : les liens philiaques se chargent d'affirmer le moi tel qu'il est tandis que les expressions érotiques de l'amour accompagnent les révolutions de vie et les métamorphoses du moi. Il ne faut pas croire en effet, et comme le rappelle José Ortega y Gasset, que nous sommes, dans la construction de notre personnalité, le seul résultat contingent du dépôt que font en nous la diversité des expériences de la vie et les influences diverses et variées qu'elles nous font subir selon la vicissitude du sort, et nous ne sommes pas « comme la boule de neige, de la poussière du chemin même que nous parcourons ». Parmi les expériences de la vie, il y a en effet un type d'expériences qui nous façonne de façon très privilégiée : les relations d'amour sous leur forme érotique, parce qu'y est en jeu, une fusion psychique qui permet une identification forte entre les aimés et à partir de là un dépôt moïque en chacun. Les amoureux s'identifient puissamment l'un à l'autre et, quand l'état amoureux sera passé, il restera quelque chose d'essentiel de cette identification, qui fera de ceux qui s'aiment encore des amis, des frères et sœurs, c'est-à-dire comme l'avaient compris les Grecs de l'Antiquité, des êtres ayant des ressemblances et qui, de ce fait, s'aiment à l'intérieur d'un sentiment de nature philiaque.

Les réponses à la question « qui suis-je ? » sont toutes dès lors, d'évidentes affirmations du lien philiaque : je suis l'enfant de mes parents – et dans un monde patriarcal le

nom de famille qui est le nom du père dit assez qu'il y a là une même chose ; l'identité inscrit immédiatement le lien au géniteur –, je suis le frère ou la sœur de mes frères et sœurs, je suis l'époux ou l'épouse de mon époux ou de mon épouse, le père ou la mère de mon ou mes enfants, je suis le membre d'une patrie, je suis habitant d'une cité, je suis le métier que j'exerce par lequel je manifeste mon utilité à ceux que je sers par cet exercice même et auxquels je suis lié, etc. C'est l'amour de nature philiaque qui affirme le moi au présent et dans ses différentes identités acquises, et ce moi n'est rien d'autre qu'un être qui n'existe concrètement que parce qu'il aime de manière multiple et par une affectivité qui distribue le lien d'amour en intensités très variées selon le degré de proximité du lien entre des aimés qui possèdent, avec lui, des ressemblances et des intérêts en commun. Il est bien évident qu'être, par exemple, le parent de son ou ses enfants impose une identité plus forte qu'être membre d'une confrérie quelconque, et les sacrifices consentis pour faire vivre le lien ou pour répondre aux besoins de ceux qui sont aimés ainsi sont sans commune mesure. Mais ce sacrifice même n'en est pas un, puisque son existence ne se dissocie pas des affirmations même du moi.

Si je suis parce que j'aime, je suis aussi en fonction de ce que j'aime et l'amour, sous toutes ses formes, est une affaire de phénoménologie, explique Ortega y Gasset qui, de 1926 et 1927, écrit seize articles au sein du journal *El Sol* qu'il a fondé, et qui sont réunis dans ses *Études sur l'amour*, où il affirme que l'amour est d'abord une affaire d'attention : aimer c'est d'abord accorder attention à un objet dans le champ perceptif ; c'est le détacher sur un fond indifférencié où se tient tout le reste. Or, en tant qu'il est un être conscient, l'être humain possède une sorte un projecteur mental qui organise le champ perceptif autour des objets de l'attention et cette attention sert aussi de révélateur à la personnalité : « dis-moi

à quoi tu fais attention et je te dirai qui tu es » résume Ortega y Gasset pour qui, c'est dans notre être même, et parce que nous sommes des êtres conscients, que nous sommes, avant toute chose, « un système originel de préférences et de dédains », autrement dit un système d'élection sentimentale.

Si nous sommes parce que nous aimons un peu, beaucoup, passionnément, pas du tout, comme le dit l'effeuillage de la marguerite, en réciproque, nous nous sentons exister à proportion de ce que nous sommes aimés. Être aimé, c'est être aimable, et être aimable c'est être justifié dans son existence même ; et si cette justification est offerte par l'amant à l'aimé de manière continue, elle intervient particulièrement quand l'aimé en a le plus besoin : quand son moi est fragilisé, blessé, au risque d'être altéré par des expériences potentiellement aliénantes. L'amour que chacun de nous recevons est en effet décrit par Ortega comme un flux continu ; c'est « une irradiation psychique », un courant d'amour centrifuge chaleureux qui enveloppe notre moi dans une atmosphère de « caresse, louange, protection, câlinerie » qui, littéralement, soutient notre existence par tous les moyens possibles. L'amant explique-t-il « s'occupe à une tâche invisible, mais divine, et la plus active qui puisse être : il s'occupe d'affirmer son objet ». Il y a, dans l'acte d'enserrer dans ses bras son aimé, de le caresser, de lui accorder tout plein de mots d'amour et de caresses verbales, une restauration de l'être aimé en ses limites que décrit Ortega y Gasset, mais qui semble aussi appeler les analyses que fera Didier Anzieu du moi-peau : l'amant double en quelque sorte le moi de l'aimé de son amour, ce qui lui accorde une protection invisible et restauratrice. L'appartenance à un couple, à une famille, à une communauté d'amis, à une cité, à une communauté religieuse, à une patrie, etc. sont ainsi comme autant de protections du moi qui lui servent tout autant à s'affirmer dans ses identités, qu'à le protéger et le restaurer.

## Éros en tant que fidélité renouvelée à soi-même

Tandis que l'amour philiaque tend à stabiliser le moi par la force que donnent les relations fondées sur la ressemblance, et notamment celles qui sont acquises par le partage d'une expérience de vie, d'une même culture, d'une même tradition, des mêmes croyances, etc., l'amour érotique accompagne les grandes révolutions de vie et les métamorphoses de la personnalité qui remettent en cause les identités acquises, pour créer de nouvelles identités et parallèlement de nouveaux liens philiaques qui, loin d'être des trahisons à l'égard du « soi-même » de l'amant, représentent au contraire des formes plus ajustées de fidélité à soi. Éros génère un type d'amours qui transforme profondément les amants tout en les révélant à eux-mêmes.

Dans la seconde partie de ses *Études sur l'amour* où il s'interroge sur la question du choix amoureux, Ortega y Gasset voit en effet dans les deux ou trois grandes histoires d'amour, qu'après la période d'agitation amoureuse de l'adolescence la majorité des adultes connaissent, le moyen pour ces derniers de connaître une réorientation de vie qui se révèle nécessaire au développement de la personnalité. En nous imprégnant de manières d'être, propres à notre aimé et qui naissent de la fusion psychique en jeu dans éros, « notre être profond semble » alors, dit-il, « tourner sur lui-même de quelques degrés, se déplacer vers un autre quadrant de l'Univers et s'orienter vers de nouvelles constellations ». Cette réorientation s'inscrit dans le déploiement même d'une profonde impulsion à être plus authentique, plus conforme à ce qu'Ortega y Gasset désigne sous le terme de « fond mystérieux pressant ». On tombe amoureux en raison, explique-t-il, de l'obéissance irrésistible à un mystérieux appel de la nature singulière de l'aimé, mais qui n'est pour l'amant que la découverte de sa propre aspiration à être : « dans le choix de l'aimée, l'homme révèle son fond secret ».

Si Ortega y Gasset parle de « fond secret » c'est que le type d'humanité qu'incarne l'autre aimé et qui attire l'amant n'est pas une affaire de volonté qui s'inscrit sur un projet conscient. Il existe en l'amant sous la forme d'une potentialité et d'un appel à être qui sourdent en lui seulement devant l'aimé. Avant la rencontre amoureuse, ils ne se révélaient à lui que dans le mal-être et le sentiment de vacuité qu'il éprouvait et qui venaient du fait que les expressions actuelles de son moi étaient dépassées, mais sans qu'il ne le sache vraiment. L'amant potentiel était prêt à accoucher d'un renouvellement de son moi et parallèlement d'un renouvellement de sa vie et de toutes ses identités concrètes, car le moi présent, et qui s'exprimait dans les liaisons actuelles de sa vie, était peu à peu devenu infidèle à ce qu'il porte, au fond, en lui.

Pour comprendre ce qu'apporte l'amour dans les métamorphoses du moi, il ne faut pas seulement se défier du rôle que fait jouer Freud à la sexualité, il faut aussi mettre en jeu ce que certains psychanalystes d'après Freud ont révélé dans la nature humaine et apprendre à distinguer entre le moi et le soi. Cette distinction est au demeurant la clé qui manquait à Pascal pour répondre aux questions que soulève la *Pensée 323* : si le moi change régulièrement dans ses expressions concrètes, c'est parce qu'il n'est pas l'instance de stabilité de l'être humain ni le vrai lieu de son unicité. Le moi est rempli des autres. Il naît d'un entrelacement entre le soi et les identifications aux autres, et c'est cet entrelacement que permet l'amour sous l'égide d'éros. Si Pascal, malgré son génie, ne parvient pas à cette distinction du moi et du soi, c'est parce qu'elle ne pouvait être révélée à l'humanité que par ceux qui ont consacré leur vie à mieux comprendre les relations entre l'inconscient psychique et le conscient. La distinction entre le moi et le soi naît avec la psychanalyse, et n'a de sens que par elle. Le soi n'est pas une qualité ou une manière d'être dont le moi se revêt, mais il les marque

toutes en se les appropriant, si bien qu'il est en toutes, dans ce style singulier qui signe la personnalité. C'est l'âme même d'un être, son conatus pour reprendre le terme de Spinoza et en comprendre le sens au-delà même de ce que la philosophe désignait par ce terme, car, il l'avait cependant compris, toute âme tend vers ce dont elle a besoin pour être concrètement. Présente dans toutes les expressions de la personnalité, elle est en elle-même inaccessible. Le soi est une force d'affirmation qui oriente chacun vers ce dont son être a besoin pour s'affirmer dans une personnalité qui soit autant que possible en conformité avec ce qu'il est. Si le moi n'est pas inné et immuable, c'est qu'au contraire du soi, parce qu'il est destiné à vivre quelques grandes mutations. Le moi a pour vocation autant de persister que de changer, et le moi de l'amant en devenir est une vieille peau dont l'état amoureux va le débarrasser, parce qu'il s'est vidé, depuis quelque temps déjà, d'un contact authentique avec la source de son énergie qu'est le soi. L'amant potentiel est, dès lors, dans une posture favorable au vécu d'un renouveau érotique de l'amour. Il se tient prêt pour une nouvelle rencontre, en attente d'une transformation de son moi tout comme d'une transformation de vie.

Mais il ne dépend pas entièrement de l'amant de tomber amoureux. Il faut encore qu'il rencontre un autre qui, à la fois l'attire parce que le soi reconnaît, en lui, ce qui lui permettra un renouvellement de vie et d'être, et il faut aussi que cette personne aimable ne soit pas totalement fermée à une nouvelle relation d'amour. L'amant potentiel peut, sans cette rencontre, rester douloureusement ouvert à une transformation qui ne vient pas, parce qu'il ne peut tout simplement pas tomber amoureux de toutes les personnes disponibles à l'amour qu'il rencontre. Il y a une sélection sévère des personnes dont il peut tomber amoureux, car, comme l'explique Ortega y Gasset, « aimer est quelque

chose de plus grave et de plus significatif que se passionner pour les signes d'un visage et la couleur d'une joue ; c'est se décider pour un certain type d'humanité qui s'annonce symboliquement dans les détails du visage, de la voix et du geste ». Tomber amoureux, c'est reconnaître en l'autre, en sa présence, et dans le type de relation qu'on peut avoir avec lui, une nourriture essentielle, quasi vitale même pour la croissance naturelle de son être psychique. L'urgence à aimer et l'impérieuse nécessité qu'éprouve l'amant d'entremêler son esprit, son être, et si la sexualité est en jeu, son corps, à l'autre et à ses propres expressions vitales, relèveraient, selon Ortega y Gasset, de la source même de toute créativité individuelle et singulière qui existe en chacun et qu'il désigne sous les termes d'« abîme intérieur », « vie souterraine », « fond océanique » ou « fonds mystérieux » de la personne de l'amant, mais qu'on pourrait aussi appeler « l'âme humaine », que Spinoza désigne sous l'étrange nom de « conatus » et qui souligne par son étymologie la notion d'effort, enfin, que Jung et Winnicott désignent sous le nom de « soi ». Si le moi est en jeu dans l'amour de type philiaque, c'est le soi qui, en effet, est en œuvre dans l'état amoureux et l'amour de type érotique.

Ortega y Gasset décrit ainsi ce processus révolutionnaire qu'est l'état amoureux : la transformation de l'amant vient de ce qu'il est sous l'influence de l'aimé, et cette influence est qualifiée par lui de nature « atmosphérique ». La présence de l'aimé dans la vie de l'amant agirait sur lui comme le climat sur le végétal, ses manières de vivre et de sentir « pressant doucement et continûment les lignes de son âme et finissent par lui transmettre leur courbure particulière ». Loin de subir passivement son évolution comme un être inanimé, le moi humain serait donc plutôt, selon lui, à comparer aux végétaux qui trouvent dans la terre les nutriments nécessaires à l'épanouissement de leur être. Comme le gland devient un chêne sans se trahir malgré l'invraisemblable transformation

des formes, l'âme humaine obéirait aux impératifs de sa propre nature, voyant dans les rencontres érotiques et surtout la fusion psychique qu'elles engendrent le matériau et les mécanismes nécessaires pour advenir à son plein déploiement. L'amour, dans ce cadre, n'altère pas l'amant, il ne fait que le réorienter en lui dévoilant son véritable orient. Éros le libère des expressions du moi et de vie qui ne sont plus vivantes, il le désaliène d'un moi passé sclérosant et de ses attachements dépassés, le rendant, dans sa nouvelle vie, à la fois plus fidèle à lui-même et plus intensément présent à la vie. C'est pourquoi, l'amour sous ses deux formes est la grande affaire de la vie humaine et c'est aussi pourquoi le choix amoureux est si sélectif, mais c'est encore pourquoi sont si douloureuses les amours non partagées, car il semble à l'amoureux que l'aimé ne se refuse pas seulement à l'entremêlement de leurs êtres et de leurs vies, mais à un entremêlement d'être et de vie qui détient les clés mêmes de son être en devenir. Et, pire encore, sont à vivre les amours partagées qui s'arrêtent en plein vol par la mort de l'aimé. C'est cette douleur terrible qui est autant un arrachement à soi qu'à l'autre qu'a dû vivre Montaigne en perdant La Boétie.

**Amours infantiles et formation du moi**

Même si l'intuition d'Ortega y Gasset trouve de jolies métaphores pour s'exprimer, reste que le mécanisme en jeu dans l'éros ne se laisse vraiment comprendre qu'avec les progrès que connaît la représentation psychanalytique du psychisme humain, et particulièrement ceux qui portent sur les processus en jeu dans l'identification. Freud fut le premier à comprendre que le moi n'est pas inné, mais représente une instance psychique en élaboration dans les premières années de la vie humaine, où se jouent les introjections des figures parentales. Dans *Pour introduire le narcissisme*, Freud dévoile à quel point la *libido* n'est concédée aux objets du

désir que partiellement et cherche toujours à revenir à soi, ce mécanisme expliquant selon lui l'identification à l'objet du désir, cette identification à l'objet aimé et désiré ayant pour conséquence un dépôt moïque né de l'entrelacement psychique que seul l'éros permet. Dans chaque élan érotique puissant, le sujet se laisse en partie déposséder du narcissisme au profit de l'aimé : l'amour que chacun se porte à soi-même étant détourné vers l'objet du désir ; mais en s'identifiant à l'objet aimé, le moi se transforme de telle sorte qu'il peut de nouveau attirer vers lui une grande partie de la l*ibid*o qui avait été octroyée à l'objet. Ce faisant, le moi se construit, se transforme, se métamorphose. À partir de la seconde topique, c'est l'ensemble des concepts psychanalytiques qui sont relus à travers la notion d'identification. L'œdipe n'est plus, ainsi seulement, l'expression d'une rivalité entre le fils et le père pour l'amour de la mère, il y a une ambivalence affective qui explique, par le désir que le fils éprouve pour le père, comment le surmoi se constitue en introjectant la figure du père. Mais il faut attendre les continuateurs de Freud et particulièrement Mélanie Klein et Winnicott pour que soit étudiée, pour elle-même, la relation à la mère qui intéresse peu Freud ; dès lors commence, au sein de la psychanalyse, l'étude de la construction du moi primitif par identification du tout petit humain à la personne maternante et qui précède toute identification au père symbolique de la loi et sa refondation en instance psychique surmoïque.

C'est en réalité durant toute l'enfance, que le moi ne cesse d'évoluer, non tant du fait d'expériences diverses, mais essentiellement du fait que l'enfant s'éprend successivement, sous la poussée et les efforts du soi, d'à peu près toutes les personnes qui comptent pour lui, et après les parents, le petit se tourne ainsi vers ses aînés, ses cousins, ses copains, etc., se transformant, suffisamment, de couche moïque en couche moïque pour devenir semblable à tous ceux qu'il aime

intensément, pouvant dès lors les aimer autrement, c'est-à-dire de manière philiaque. À l'adolescence, le processus intègre la sexualité, mais ne s'y réduit pas, et enfin à l'âge adulte, le moi se stabilise pour ne plus vivre que deux ou trois métamorphoses essentielles, un nouvel amour érotique venant alors tout remettre en question, à quelques moments clés de la vie, qui sont, comme l'explique Ortega y Gasset, « comme des stades différents d'une même trajectoire morale (…) la préférence pour un type différent de femme s'ajustant alors rigoureusement à la nouvelle manière de sentir la vie ».

**Les deux grands amours de Montaigne**

Aussi étonnant que cela soit pour ceux qui n'ont pas lu les *Essais* d'assez près, Montaigne fut de ceux qui aimèrent intensément deux fois et non pas qu'une, et son aventure révèle aussi à quel point, lorsque l'autre entre dans un état érotique à son contact, il y a une réponse en soi qui prend la forme d'une érotique réciproque. L'amour fusionnel, intense, et exclusif que Montaigne a éprouvé pour La Boétie, n'a pas empêché le fait que, quatre ans avant de mourir, c'est avec Marie de Gournay le Jar, « sa fille d'alliance », pour reprendre ses mots, qu'il se lie d'une manière non moins fusionnelle. Il y a dans la trajectoire de vie de Montaigne une sorte de répétition en miroir inversé qui est troublante : à vingt-huit ans, il s'éprend d'une amitié érotique fulgurante d'un homme de trois ans son aîné, Étienne de La Boétie, qu'il voulut connaître pour avoir lu le manuscrit du *Discours sur la servitude volontaire*, qu'il admirait. La Boétie se révéla alors à lui comme son âme sœur. Ce dernier est mort quatre ans plus tard, à l'âge de trente-trois ans, probablement de la tuberculose, ce qui laissa un vide affreux dans la vie de Montaigne. À des années de là, cependant, le cœur cicatrisé de Montaigne est retombé en amour. Il avait atteint les cinquante-cinq ans, quand il fit la rencontre de la très jeune Marie de Gournay le Jars qui venait

le voir après avoir éprouvé pour les *Essais* une vive admiration. Ce que Montaigne nous en dit, au chapitre XVII du L. II des *Essais*, ne laisse aucun doute sur l'importance et la force de ce nouvel amour qui est clairement sous l'égide d'éros : il dit en effet aimer Marie « plus que paternellement » et l'entourer d'affection dans cette retraite où Montaigne passe désormais sa vie, et où elle l'a rejoint. Il n'a plus dit-il encore « de regards que pour elle au monde », et elle représente alors « la meilleure partie de son âme ». Montaigne tomba amoureux de Marie parce que la flamme d'un amour né de l'admiration de celle-ci déclencha en lui un puissant élan érotique en réciprocité, comme sans doute, sa propre admiration pour La Boétie avait, lorsqu'il était jeune, engendré en ce dernier un éros complémentaire. Manifestement, chez Montaigne, l'amitié forte et l'amour puissant ne s'enclenchaient que dans une érotique où était en jeu en partie la relation de maître à disciple. Hélas, comme Montaigne a dû le vivre plus jeune, Marie fit, quatre ans après cette rencontre essentielle, le deuil de la relation, Montaigne décédant. L'inversion en miroir des deux amours qui ont structuré la vie de Montaigne relève presque d'un destin romanesque tant elle semble parfaite.

### Évolution des relations d'amour : l'injonction féministe à une exclusivité sexuelle réciproque au sein du couple

En affirmant qu'il est normal et sain d'aimer intensément, érotiquement, deux ou trois fois dans sa vie, ce qui implique que les normes sociales admettent les séparations, Ortega y Gasset remet clairement en cause tous ceux qui, avant lui ou après lui, croient qu'aimer vraiment c'est aimer pour toujours, de manière exclusive, et dans un engagement qui méprise le vécu de nouveaux attraits érotiques dès lors qu'ils pourraient les détourner d'un engagement anciennement contracté à l'exclusivité sexuelle et amoureuse. Pour un certain nombre de philosophes en effet, l'amour, quand il existe et quand on

y travaille suffisamment, doit se vivre dans une seule grande histoire. Aux yeux d'Ortega y Gasset, au contraire, il faut accepter que notre propre développement psychique nous conduise à nous lier plus d'une fois à un autre être humain pour vivre en couple avec lui. C'est, selon lui, le propre d'une personnalité ankylosée, coupée de ce fonds mystérieux qui source l'état amoureux, de n'aimer qu'une seule fois. Sans échapper à l'emprise du patriarcat, car ses analyses ne concernent pas les femmes, mais aussi, en tant sans doute que membre d'une élite intellectuelle et artistique, il se rit quelque peu des hommes qui restent toute leur vie d'adulte en couple avec la même personne et qu'il ramène au « prototype du "bon bourgeois" ». Il leur oppose ces « individus au caractère fécond, riche de possibilités et de destinées » qui vivent « deux ou trois grandes transformations » dans leur moi et leur vie, et qu'accompagnent et suscitent les deux ou trois grands amours qui se succèdent.

De fait, sauf à faire de la monogamie ou de la monoandrie une véritable ascèse, comparable, en matière d'exigences propres, à celle que vivent ceux qui s'engagent dans les ordres et pratiquent la chasteté, ce qui implique un haut niveau de conscience qui n'a de sens que dans un monde où la possibilité du divorce s'est banalisée, c'est sous la pression d'une morale sexuelle drastique et par de violentes répressions en cas de transgression que les êtres humains, mais en réalité durant plusieurs millénaires les femmes, ont dû accepter l'exclusivité sexuelle au sein d'un régime matrimonial qui exigeait, de ce fait, la virginité des épouses avant le mariage. Les hommes ont jusqu'alors toujours su se ménager le renouvellement de leurs forces érotiques, même si les expressions de cet aménagement ont pris des formes différentes selon les sociétés : l'adultère dans les sociétés occidentales, la pratique de la polygamie en Orient, et à peu près partout hors des sociétés primitives le recours à la prostitution.

La toute récente et encore balbutiante sortie hors des schémas patriarcaux ne s'est pas établie partout dans le monde au même degré. Là où elle existe, elle a pris essentiellement deux visages : dans l'un, largement dominant encore de nos jours, le rigorisme moral qui impose l'exclusivité sexuelle s'est limité dans le temps puisqu'il accompagne des unions matrimoniales qui peuvent se succéder tandis que, sous la pression des féministes, il prétend s'exercer sur les hommes autant que sur les femmes ; dans l'autre, en plein essor dans la jeunesse occidentale, la liberté sexuelle et amoureuse que les hommes s'attribuaient jusqu'alors pourvu qu'ils aient suivi quelques règles – le secret de l'adultère en Occident, la régularisation polygamique en Orient – s'étend aux femmes qui adhèrent avec enthousiasme au pluriamour dont elles sont les initiatrices.

Il est clair que les femmes, qu'on a longtemps soumises par un rigorisme moral et un encadrement légal très stricts de leurs expressions amoureuses et sexuelles puis, qu'on a nourries, dès la petite enfance, de l'idéal du grand amour véhiculé par la romance, n'ont pas encore, en grande majorité, renoncé à l'exclusivité amoureuse et sexuelle que le patriarcat leur a inculquée, même si l'obligation de virginité avant le mariage est tombée et si la pratique désormais très courante du divorce restreint l'exigence d'exclusivité amoureuse et sexuelle au temps seulement que dure une union matrimoniale. Mais l'égalité entre hommes et femmes que revendiquent et obtiennent de plus en plus les féministes s'est traduite par la réciprocité de l'exigence d'exclusivité sexuelle que le patriarcat, dans une logique de transmission patrimoniale, n'avait réellement imposée qu'aux femmes. Sous l'impulsion de cette exigence féministe d'autant plus forte qu'elle a quelque chose de revanchard, la société moderne et progressiste peut se révéler féroce quand des hommes mariés subissent la publication de leur vagabondage amoureux et sexuel. Il y a des

exemples célèbres de cette agressivité sociétale dirigée contre les hommes adultères qui démontrent que, désormais, ces derniers ne bénéficient plus de cette indulgence que la société leur a longtemps octroyée quant aux relations extraconjugales. À la réprobation morale s'adjoignent, quand c'est possible, des formes d'accusations légales, car c'est ainsi que la société moderne peut se venger des libertés que prennent encore les hommes mariés, la punition légale du seul adultère étant trop opposée au progressisme affiché. Le risque d'*impeachment* qu'a couru le président Clinton à la fin des années 1990, même s'il ne reposait pas directement sur l'adultère puisque le président des États-Unis était accusé de parjure et d'entrave à l'exercice de la justice, ne relève-t-il pas de cette férocité que la société américaine exerce actuellement contre les hommes adultères ? Les mensonges de Clinton et ses tentatives pour empêcher que n'éclate la vérité sur l'existence de ses relations intimes avec Monica Lewinsky, ce qui légalement pouvait lui être reproché, n'ont en effet de sens, en tant qu'action, qu'à l'intérieur d'une société qui oblige les hommes à être fidèles à leurs épouses, durant le temps de l'union matrimoniale.

Les formes mêmes qu'a prises la relation entre Bill Clinton et Monica Lewinsky sont révélatrices de cette pression que subissent désormais les hommes au même titre que les femmes quant à l'exclusivité sexuelle matrimoniale : le président des États-Unis imposait à sa jeune partenaire l'évitement de toute pénétration génitale. Sa confession finale obtenue après des dénégations sous serment finit par reconnaître qu'il a, alors, eu « des contacts intimes déplacés » avec son ancienne stagiaire. Ce n'est vraisemblablement pas parce qu'il était atteint d'une forme particulière de perversion sexuelle qu'il a limité ses échanges sexuels avec Monica Lewinsky. Ne peut-on dès lors penser que ces pratiques incompréhensibles dans leurs limites ne prennent sens qu'à la lumière d'une intériorisation masculine des interdits

qui ont longtemps pesé sur les jeunes femmes, puisque ces pratiques représentent les moyens par lesquels celles-ci, au sein des sociétés fortement patriarcales, ont pu vivre, et parfois continuent à vivre, une sexualité interdite avant le mariage ? Bill Clinton fit avec sa jeune partenaire l'équivalent de ce qu'il est possible aux vierges de faire avec un homme sans perdre l'hymen. Même s'il espérait sans doute, par là, ne pas avoir à mentir en cas d'enquête judiciaire et pouvoir dire alors, ce qu'il fit d'abord et de manière récurrente, qu'il n'avait pas eu de relation sexuelle avec Monica Lewinsky, on peut y voir, l'expression d'une adhésion masculine inconsciente au rigorisme moral portant sur la vie sexuelle extraconjugale et qui, jusqu'alors, ne pesait que sur les jeunes femmes, tout comme aux stratégies de contournement de celui-ci. La saisie par l'appareil judiciaire de la fameuse robe bleue de Monica Lewinsky, robe tachée du sperme du président, fut cependant l'équivalent de l'hymen rompu dans les sociétés traditionnelles : la preuve matérielle de l'existence d'une relation extraconjugale que la morale réprime. Bill Clinton a alors dû s'humilier publiquement par ses aveux et demander pardon à sa femme et à sa fille, ce qui occasionna sans doute une sorte de jouissance collective revancharde du public féminin, tout comme un certain désarroi du public masculin confronté, pour la première fois, aux risques que pourrait leur faire courir un adultère publiquement dévoilé.

Tout aussi intéressantes quant à notre sujet sont la personne de Monica Lewinsky et la façon dont évolue la perception que le public américain a eue et continue à avoir de cette femme. Quand l'affaire éclate, la condamnation sociale porte autant sur elle que sur Bill Clinton. Monica Lewinsky, malgré sa jeunesse ou même à cause d'elle, était devenue l'incarnation américaine de l'« autre femme ». C'était la Lolita de Clinton, la jeune « maîtresse sordide » selon l'expression que tient encore Fabrice Drouelle qui raconte

l'affaire sur France Inter en octobre 2020. Compte tenu de la façon dont la société occidentale considérait alors et continue de considérer l'« autre femme », c'est-à-dire, celle qui n'est pas l'épouse et qui a une relation sexuelle avec un homme marié, Monica Lewinsky fut quasi unanimement condamnée quand l'affaire éclata. Geneviève Fraisse affirmait alors : « sa vie est fichue ». Monica Lewinsky qui se considère, de nos jours, comme la première victime de l'humiliation sur Internet a, en effet, longtemps vécu de manière recluse, ayant un parcours professionnel chaotique, subissant une forme persistante de honte au regard de ce qui, en réalité n'était, si l'on s'en tient à son seul point de vue, qu'une aventure de jeunesse. Sous l'influence du mouvement Me Too qui règle le compte des hommes qui ont profité de leur position de pouvoir pour imposer une relation sexuelle harcelante a cependant changé le regard de la société étatsunienne à son égard. Beaucoup de femmes mettent désormais en avant l'inégalité qui régissait les rapports et l'âge des deux protagonistes, ce qui a déplacé la culpabilité presque exclusivement du côté de Bill Clinton qui, au demeurant et en 2018, a été publiquement sommé de s'excuser auprès de Monica Lewinsky ; ce qu'il fit à sa façon, en 2020, dans le documentaire *Hillary* réalisé par Nanette Burstein, en avouant se sentir « horriblement mal que la vie de Monica Lewinsky ait été définie par cela ».

Reste que, même à notre époque, et malgré l'inclusion manifeste des hommes dans l'obligation d'exclusivité matrimoniale, il ne fait toujours pas bon d'être l'« autre femme ». Michael J. Dunn et Gemma Billett de l'*Evolutionary Psychological Science* ont publié en 2017 les résultats d'une étude sur les manifestations de jalousie en lien avec les réseaux sociaux qui met en évidence, qu'en cas d'adultère, les femmes trompées dirigent leur agressivité sur elle plutôt que sur le mari infidèle, tandis qu'une solidarité féminine s'identifie à la femme trompée et exprime son agressivité contre celle qui

continue à apparaître comme une pécheresse. Tout se passe donc comme si, même dans les sociétés modernes, et malgré quelques cas spectaculaires fortement médiatisés, la morale sexuelle continue de peser plus lourdement sur les femmes que sur les hommes, puisqu'elles ne sont pas seulement tenues, une fois mariées, à la stricte fidélité à l'égard de leur mari, mais doivent en outre, quand elles sont célibataires, porter le respect de l'engagement matrimonial de leur partenaire marié, la société ne semblant absolument pas être consciente du fait que, du point de vue moral, seul celui qui s'engage est tenu de respecter ses engagements.

Comment ne pas voir, dans les scandales sexuels que traversent les États-Unis depuis deux décennies, une guerre sexuelle ouverte où ni les femmes ni les hommes ne gagneront rien ? Pour Camille Paglia, plutôt que de prolonger cet antagonisme délétère et de tenter de tenter d'enfermer les hommes dans un carcan répressif que les femmes subissent depuis des millénaires, il vaudrait mieux que la société se lance dans l'exploration d'une liberté qui se déploierait sans les entraves du vieux monde patriarcal, et cela tant pour les femmes que pour les hommes. Au lieu de ramener les hommes dans la prison mentale et sociétale des femmes, il vaudrait mieux laisser celles-ci goûter à une liberté que les hommes ont toujours su se ménager. Ainsi, non seulement les hommes pourraient vivre la diversité des élans amoureux et sexuels et en tirer les bénéfices psychologiques sans avoir à se cacher pour obéir à une injonction sociale ni mettre en avant une exclusivité matrimoniale qui ne leur correspond en rien, mais les femmes elles-mêmes, renonçant à l'idéal immature et manipulateur de l'amour unique, pourraient explorer leurs propres vies amoureuses et sexuelles en permettant à leur personnalité de vivre les métamorphoses, mais aussi les persistances dont elle a besoin.

## Épanouissement individuel et pluriamour dans la jeunesse actuelle

Le pluriamour est le second visage que prend la fin des modèles patriarcaux d'unions matrimoniales. Les expériences actuelles de cet amour libre sont vécues comme une émancipation à l'égard des normes patriarcales qui trouve son origine théorique dans *Le Nouveau Monde amoureux* de Charles Fourier, tout comme son origine expérimentale dans la camaraderie amoureuse des courants socialistes et anarchistes de la fin du XIX^e^ siècle aux années 1970, et qui dénonçait le mariage comme un des moyens les plus puissants de la domination masculine, tout en revendiquant, pour les femmes, la maîtrise de la procréation par la contraception, l'amour libre, et le droit d'aimer dans la libre orientation sexuelle. Le couple de Sartre et de Simone de Beauvoir en représente un modèle historique particulièrement médiatisé, et à partir des années 2000, on voit la jeunesse occidentale de plus en plus attirée par cette nouvelle et encore très mal comprise exploration d'une vie intime que représente le pluriamour, et qui se veut déliée de toute emprise des idéologies dominantes dans le monde occidental, aussi bien traditionnelles que progressistes. Cette exploration date d'une vingtaine d'années désormais, inventant par nécessité un mode familial inédit pour accueillir et pourvoir à l'éducation des enfants.

Françoise Simper, journaliste et autrice, préfère le terme de « lutinage » aux mots « pluriamour » ou, plus maladroit bien que plus médiatisé de « polyamour », voulant mettre en avant la dimension de joie et de légèreté que les lutins revendiquent dans leurs relations. Elle en dévoile les principes dans *Le Nouveau Guide des amours pluriels* : au contraire de ce qui se passe généralement dans le libertinage et l'échangisme, les relations polyamoureuses se concentrent sur *l'attachement sentimental*, mais en *l'absence de toute possessivité*, car aimer ce

n'est pas explique-t-elle, exiger de l'autre un enfermement. Chaque lutine et chaque lutin pratique le *respect de sa propre liberté* d'aimer ceux qu'il ou elle aime, à l'égal du *respect* qu'il ou elle entend aussi s'imposer *de la liberté d'autrui*. Le pluriamour est en outre la pratique de la transparence sur son adhésion à ce mode de relation amoureuse et sexuelle, *tout comme sur ce qui est réellement éprouvé*, les lutins et lutines s'opposant dans leurs pratiques aux unions matrimoniales tant du fait du caractère oppressif que représente l'obligation d'exclusivité, que pour son hypocrisie, puisque cette dernière s'accompagne d'adultère caché. À ces mensonges matrimoniaux, les lutins et lutines opposent l'*authenticité* dans le suivi, par chacun et chacune, *de ses élans affectifs* et sexuels dont il s'agit de ne sacrifier aucune partie, mais au contraire de ménager, avec *empathie à l'égard des autres*, et avec *beaucoup de communication*, la coexistence pacifique.

C'est ce dernier point qui nous intéresse particulièrement au regard des métamorphoses du moi dans la vie intime qui est notre sujet. Françoise Simper, à raison, remarque que l'exclusivité amoureuse n'a de sens que dans la passion qu'elle voit comme « un attachement exacerbé et narcissique qui admet difficilement le partage », et à raison, même s'il faut se défier du mépris qu'elle exprime : l'état amoureux est exclusif parce qu'il engage, comme nous l'avons vu, la satisfaction d'un besoin exacerbé d'être dans une fidélité renouvelée à soi-même. Une fois la relation amoureuse apaisée, elle se transforme dit-elle en « amour durable – ou en rupture », la métamorphose de l'amour naissant devenant, lorsque l'amour persiste, une amitié amoureuse. Nous retrouvons là le passage de ce que les Grecs de l'Antiquité désignaient sous les termes d'éros et philia. L'amour naissant – de nature érotique – est exclusif spontanément, mais c'est par une conjonction malheureuse du rigorisme patriarcal et de l'idéal romanesque du grand amour que les normes sociales ont

imaginé que le couple puisse vivre éternellement sur ce mode nécessairement limité de l'état amoureux exclusif. La durée dans le temps des expressions obsessionnelles, exclusives et intenses de l'amour est en réalité une forme pathologique de l'amour qui a pris, aux siècles passés, le nom de « passion » et se désigne désormais sous le terme plus clair d'« addiction amoureuse ». L'amour érotique, dans son développement sain, évolue et se transforme en une expression de la philia, et comme l'explique Françoise Simper, il n'y a alors pas « de raison que l'exigence d'exclusivité perdure alors qu'elle n'est pas plus justifiée que ne le serait une exigence d'amour exclusif envers un enfant ou un ami ».

Cette exclusivité qu'exigent encore de nos jours les normes sociales héritées du patriarcat avait en réalité pour raison d'être bien autre chose que l'évolution de l'amour, et en particulier des raisons économiques et patrimoniales. Mais l'analyse de Françoise Semper montre que ces raisons ne provoquent plus la même adhésion, notamment parce que les femmes et les hommes ont changé, ces dernières ayant désormais leurs propres ressources économiques sans en passer par la nécessité de l'union matrimoniale et les hommes, de leur côté, ne tenant plus autant qu'autrefois à assurer leur filiation biologique. L'humanité moderne a en effet admis l'importance et la légitimité du lien d'attachement aux enfants, qu'il soit en jeu dans une filiation biologique ou dans l'adoption. Les êtres humains sont en outre en train de prendre conscience de la double nature de l'amour et qu'il n'y a aucune raison intrinsèque à l'amour pour que l'une des deux formes que sont éros et philia s'impose comme unique ou supérieure à l'autre. Il y a éros et il y a philia, tout comme il y a un temps pour éros et un temps pour philia. Rien n'interdit désormais de vivre pleinement et peut-être en même temps, mais avec des personnes différentes, les deux manières d'aimer, même si

la phénoménologie de l'amour dans sa dualité questionne les aménagements actuels de la vie amoureuse dans le cadre du pluriamour qui semble relever d'une ascèse sans doute tout aussi exigeante que le choix conscient et libre de l'engagement à l'exclusivité matrimoniale, car, s'il peut être très épanouissant de pouvoir aimer librement, il peut être fort difficile de voir son conjoint en faire autant sans éprouver un violent sentiment de jalousie.

Les pluriamoureux font preuve d'une maturité émotionnelle surprenante au regard des couples conventionnels, puisqu'ils affirment sinon savoir se réjouir du bonheur que prend leur amant ou amante à s'ouvrir à d'autres amours – cette joie empathique portant pour eux le nom de « compersion » –, du moins de s'y efforcer. La compersion est valorisée dans le cadre du pluriamour et la jalousie condamnée, comme elle l'est aussi dans les communautés Moso de Chine, l'une des rares communautés humaines à avoir échappé aux normes et pratiques patriarcales. Dans ces communautés, où la stabilité familiale repose sur le couple frère-sœur et non sur le couple mari-épouse, les amours sont libres, et la jalousie amoureuse est en effet stigmatisée et moquée. Sans en revenir à un matriarcat préhistorique réel ou imaginaire – puisqu'il y a encore discussion à ce sujet –, la société moderne occidentale est manifestement en train d'inventer de nouvelles formes de relations hommes femmes où disparaît la possessivité. Cela ne signifie pas que les nouvelles orientations sociales de l'amour et les explorations de la jeunesse sont en train de revenir en arrière pour retrouver des formes de construction de famille matriarcales, car le couple du frère et de la sœur sur lequel reposent les sociétés matriarcales n'y est pas en jeu. Cela signifie bien, cependant, que le patriarcat passe et que la jeunesse sait qu'elle doit, désormais, savoir manifester une manière aimante d'être au monde où la possession de l'autre n'a pas sa place.

**Références bibliographiques**

Anzieu D., 1995. *Le Moi-peau*, Paris, éd. Dunod.

Bretin M.-L., 2015. *Aimer-gravitation. Construction du moi*, Paris, éd. L'harmattan.

Dunn M. J., Billet G., 2017. *Jealousy Levels in Response to Infidelity-Revealing Facebook Messages Depend on Sex, Type of Message and Message Composer: Support for the Evolutionary Psychological Perspective*, Cardiff, ed. Evolutionary Psychological Science.

Freud S., 1969. *La Vie sexuelle*, Paris, éd. PUF.

Jung C. G., 1964. *Dialectique du moi et de l'inconscient*, Paris, éd. Gallimard.

Montaigne M. de, 2009. *Les Essais*, Paris, éd. Gallimard.

Ortega y Gasset J., 2004. *Études sur l'amour*, Paris, éd. Payot et Rivage.

Paglia C., 2019. *Femmes libres, hommes libres. Sexe, genre, féminisme*, Paris, éd. Hermann.

Pascal B., 1972. *Pensées*, Paris, éd. LGF.

Simper F., 2020. *Le Nouveau Guide des amours pluriels*, Paris, éd. Librinova.

Valleur M., Matysiak J.-Cl., 2004. *Les Nouvelles Formes d'addiction. L'amour, le sexe, les jeux vidéo*, Paris, éd. Flammarion.

Winnicott D. W., 1958. *De la pédiatrie à la psychanalyse*, Paris, éd. Payot.

# Chapitre IV
# Les métamorphoses d'un couple au masculin et au féminin

Catherine Raban[1]

## Introduction

Traiter de la métamorphose dans une relation de couple est plus que d'actualité compte tenu des questions majeures que notre société pose : pourquoi autant de violences entre hommes et femmes au point de désigner l'ampleur du phénomène dramatique par la notion de féminicides ? Même s'il n'existe pas de portrait type des personnes exerçant de la violence envers leur conjoint et leur conjointe, on peut légitimement s'interroger sur les différents éléments qui entraînent une détérioration de la relation amoureuse.

À travers le prisme de la métamorphose, on pourrait mieux comprendre la transformation de la relation amoureuse en

1 Ingénieure d'études, Université de Lorraine, 2L2S, membre de la cellule Égalité, Diversité, Inclusion

une relation de couple dévastatrice et parfois meurtrière, mettant en lumière les violences conjugales entre un homme et une femme victime. Les violences conjugales s'entendent par les violences commises au sein de couples mariés, pacsés ou en union libre.

Au niveau institutionnel, la violence est blâmée. Qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles, toutes les violences conjugales sont interdites et punissables par la loi, que l'auteur et la victime soient un homme ou une femme. Elles portent atteinte à la liberté et aux droits de l'Homme, dénoncés par l'ONU et le Conseil de l'Europe. Elles concernent une femme sur dix en France et sont un problème de santé publique grave et d'ampleur évidente. Chaque année en France, 213 000 femmes en moyenne subissent des violences physiques ou sexuelles de la part de leur conjoint ou ex-conjoint. On dénombre en Europe quatre millions de femmes victimes de violences conjugales. Les conséquences sur la santé de ces femmes sont nombreuses, mais aussi sur celle de leurs enfants. Nous retiendrons que « selon la Commission européenne, dans plus de 98 % des cas, la violence est le fait de l'homme ». Toutefois des hommes peuvent eux aussi être des victimes de violences conjugales, mais en proportion bien moindre. Il est à noter que les hommes maltraités osent difficilement porter plainte.

Peut-être pourrions-nous nous interroger sur la possibilité de tenter de prévenir de telles violences conjugales, peu importe si le bourreau est un homme ou une femme ? Quelles réflexions critiques avoir en effet sur le poids de l'éducation au sein de la famille et de l'école, sur le rôle des médias, sur l'importance des réseaux sociaux et de la pornographie, sur le poids des stéréotypes de genre, sur les schémas sociétaux laissant encore aujourd'hui une large place à la domination masculine, au patriarcat et en tout cas à l'inégalité entre les sexes, sur des rôles genrés au sein du couple, sur la culture du

viol et sur l'acceptation tacite ou « forcée » des comportements intolérables et inacceptables justement ? Pourquoi ne pas commencer dès le plus jeune âge, dès l'école maternelle à faire en sorte que les instituteurs et institutrices posent aux filles comme aux garçons des questions ouvertes favorisant ainsi l'apprentissage de la langue et de l'argumentation et en refusant de cloisonner les filles dans des questions fermées qui les réduisent à ne répondre que par oui ou par non ?

De toute évidence, la solution est mal aisée à trouver rapidement et le changement des mentalités sera long et ne sera rendu possible que par une approche tout autre de l'éducation, du respect de l'autre, de la bienveillance et de l'entraide. Cette métamorphose du rapport à l'autre dans la relation de couple semble être devenue essentielle pour tenter d'éradiquer le fléau encore trop présent et prégnant des violences conjugales. Comment les générations futures réussiront-elles à relever ce défi sociétal ? Autant de questions qu'il serait utile, voire essentiel, de débattre régulièrement, d'autant que deux ans après la création du Grenelle des violences conjugales, les femmes continuent à hurler leur détresse et à appeler à l'aide face aux défaillances qui restent trop nombreuses dans la prise en charge des femmes victimes de violences conjugales.

Hormis cette approche institutionnelle et formelle des relations humaines, nous allons prendre un autre chemin pour comprendre comment une relation basée sur les sentiments amoureux se transforme en une relation de haine, de peurs et de soumission ?

## L'itinéraire d'un couple amoureux

Il apparaît intéressant de constater cette métamorphose entre une femme et un homme au contact d'une relation amoureuse qui, avec le temps qui passe, se détériore.

L'asymétrie de la relation qui s'amplifie au fil des jours, des mois et des années par une forme de domination masculine est ici entachée par la présence de violences psychologiques et/ou physiques. Cette métamorphose est donc envisagée dans une séquence de vie avec des acteurs bien précis. Le schéma de cette métamorphose obéit à une temporalité dynamique : la séquence des prémices de la rencontre et de l'éblouissement de la femme pendant lequel le piège est tendu par l'homme ; la séquence de la crise, des querelles et des différents facteurs de dégradation (emprise, volonté d'abîmer l'autre et de lui nuire) ; et enfin la séquence de la résilience et de la reconstruction.

Ce qu'on va relater ici part du principe qu'il s'agit d'un exemple le plus courant dans une relation entre un homme et une femme, en posant l'hypothèse que la femme est la victime de l'homme. La réalité ne se limite bien évidemment pas à ce schéma binaire[2]. En amont de ces trois temps, la question est de savoir pourquoi les prédateurs (ici les hommes) s'attaquent à des femmes consistantes ? Certaines femmes auraient-elles des vulnérabilités en elles si profondes qu'elles en deviennent des proies faciles ?

Prenons ici le cas d'une femme, au début complètement sous le charme de l'homme qu'elle pensait être son « prince charmant ». Les raisons et les causes qui ont amené cette femme à s'intéresser à ce type d'hommes sont multiples. Autant de femmes, autant d'hommes, autant de situations intimes et amoureuses et autant d'histoires heureuses ou

2 Il peut en effet être question d'un homme violentant un autre homme, d'une femme sur un homme, d'une femme sur une autre femme, sans oublier qu'il existe des personnes plus vulnérables dans la société, à savoir les personnes à minorités visibles, les personnes présentant un handicap, les personnes âgées, les personnes étrangères ou les personnes avec une orientation sexuelle sortant du schéma classique judéo-chrétien et appartenant aux personnes LGBTQI+.

malheureuses et peu importe ce qui a pu faire qu'une femme ait pu être attirée par un homme (attrait physique, taille, apparence, prestance, charisme, projection illusoire, rêves, culture générale, etc.). Une femme qui manque de confiance en elle, pourrait vouloir trouver son opposé et rechercher un homme sûr de lui, un battant, un protecteur, un guerrier… l'homme fantasmé. De ce fantasme et donc de cette vision erronée de la réalité, la femme a pu se créer et s'imaginer l'histoire de ses rêves. Mais il est clair que les rêves sont idéalisés. La réalité est parfois ou souvent bien différente. En ne voyant pas la réalité des choses, la femme s'est imaginé un schéma idéal de vie et a complètement occulté son esprit critique et son sens de l'observation objective. Même si l'idéal de vie varie en fonction de chaque femme, il peut néanmoins se comprendre ici comme la vie telle qu'elle se l'est toujours imaginée, celle qu'elle a toujours voulu vivre, avec des ingrédients propres à chaque femme. Mais elle n'a pas su voir qui était vraiment l'homme avec lequel elle partageait sa vie et projetait son avenir. En fantasmant sa réalité et sa propre vie, elle ne pouvait pas voir la réalité telle qu'elle était vraiment et si quelque chose lui déplaisait. Elle trouvait à chaque fois des excuses aux situations déplaisantes pour elle, mais qu'elle vivait et acceptait pourtant. En se voilant ainsi la face sur la vraie situation existante entre elle et l'homme qu'elle avait choisi ou qui l'avait choisie elle (comme future proie), elle n'avait pas pu ni su y voir clair et elle avait doucement, mais sûrement laissé l'étau se refermer sur elle. De façon insidieuse, cet homme avait progressivement réussi à l'enfermer, au sens propre comme au sens figuré. Il avait réussi à la couper de son environnement familial et de ses relations amicales, voire parfois professionnelles. Et elle s'était laissé enfermer sans s'en rendre compte. Il s'était assuré de tout bien verrouiller pour qu'elle devienne prisonnière d'elle-même, de ses pensées noires et de ses peurs. Complètement sous son emprise, elle était incapable de discernement, d'analyse critique et restait

paralysée sans pouvoir agir ni réagir. Il avait même réussi à lui faire croire qu'elle serait mieux en restant à la maison, à faire les courses et le ménage. Il l'avait convaincue d'arrêter de travailler. Elle était devenue totalement dépendante de lui financièrement, amoureusement, affectivement, et socialement.

Pour répondre aux questions posées ci-dessus, il semble important de souligner que l'homme prédateur a besoin de se nourrir de sa victime ; en d'autres termes il va rechercher chez sa future partenaire les qualités qu'il n'a pas en lui. C'est la raison pour laquelle, il va choisir ses proies parmi des femmes brillantes, intelligentes, hypersensibles, empathiques et ayant du caractère. Il semble donc faux de prétendre que seules les femmes « faibles » peuvent devenir les victimes d'hommes abusifs. Les blessures émotionnelles de ces femmes victimes pourraient remonter à leur enfance, à des situations traumatisantes, à un père absent ou démissionnaire, à des parents trop autoritaires, à un choc affectif…, tant de circonstances pouvant conduire à un manque de confiance en soi. Une confiance en soi altérée ou un manque de confiance en soi peut avoir des conséquences importantes dans la réalisation tant personnelle que professionnelle de tout individu. La notion de confiance en soi forme un triptyque avec celles d'estime de soi et d'affirmation de soi et fait référence à la célèbre pyramide d'Abraham Maslow. Si une personne n'a pas confiance en elle alors son équilibre intérieur est rompu et des souffrances intérieures peuvent apparaître face aux événements plus ou moins inconfortables de la vie et entraîner des conséquences néfastes et nuisibles sur sa vie, sur elle-même et sur son bien-être général. Les émotions négatives se développent et peuvent causer des soucis de santé. Les personnes manquant de confiance en elles ont des difficultés à s'adapter aux changements, à répondre aux défis quotidiens et ont besoin des autres pour combler

leurs manques affectifs et trouver leur équilibre. Le jugement des autres est un facteur anxiogène pour elles, car elles en ont peur. Elles ne parviennent pas à s'épanouir dans le moment présent et ont sans cesse peur de l'avenir. Elles ressentent un malaise et mal-être général et ont l'impression de passer à côté de leur vie amicale, professionnelle et amoureuse. Elles risquent aussi de devenir dépressives et de rentrer dans une forme de dépendance avec toute personne manifestant un quelconque intérêt à l'égard de leur personne. Et c'est bien là le risque pour une femme manquant de confiance en elle face à un homme prédateur qui saura user de toutes formes de ruses, qui emploiera tous les stratèges possibles pour lui tendre un piège et lui faire comprendre de façon insidieuse et méthodique qu'il sera toujours là pour elle et qu'il lui permettra de réaliser tous ses rêves, tous ses désirs et qu'il pourra répondre à tous ses besoins. Quelle aubaine pour cette femme ravagée intérieurement par les vulnérabilités de son passé affectif. L'ironie et le sarcasme caractérisent cette dernière phrase.

**La métamorphose de la relation**

Selon la définition du dictionnaire, la « métamorphose », nom féminin, a comme synonymes les notions suivantes : « altération, avatar, changement, conversion, évolution, incarnation, modification, mue, mutation, novation, rénovation, revirement, transfiguration, transformation, transmigration, transmutation ».

Les métamorphoses sont multiples et sont les causes ou conséquences d'autres métamorphoses ; toutes ces métamorphoses qui définissent « un phénomène de changement transitoire d'un état à un autre » (selon le dictionnaire) existent bien dans un espace-temps donné.

Dans ce début de relation, l'homme se montrait charmant, prévenant, attentif à tous les désirs de la femme sur laquelle il avait jeté son dévolu. C'était un homme aimant, il lui tenait la main quand ils se promenaient ensemble dans les rues, sans oublier de lui monter son affection en toutes circonstances.

Il l'emmenait au restaurant et lui faisait régulièrement des surprises afin qu'elle se sente heureuse et de plus en plus amoureuse. Il faisait tout pour lui plaire chaque jour davantage. Il se comportait en véritable gentleman. Il lui parlait des enfants qu'ils auraient ensemble un jour, et il savait exactement quoi lui dire, car il avait bien compris à quel point le fait d'avoir des enfants était important et essentiel pour elle. Il lui parlait de la future maison ou de l'appartement qu'ils achèteraient ensemble. Il lui disait qu'il lui laisserait le choix de la décoration intérieure, que lui s'occuperait du jardin ou de la terrasse si toutefois ils avaient un appartement ; elle à l'intérieur et lui à l'extérieur. Déjà à ce moment-là, elle aurait pu réagir et le questionner ; mais elle n'avait rien dit tant elle se sentait en phase avec cet homme, son bel Apollon. Peut-être aurait-elle pu se rendre compte de son langage qui place la femme à l'intérieur du foyer et l'homme à l'extérieur ? Peut-être aurait-elle pu déjà percevoir qu'il comptait bien lui faire comprendre que sa place à elle était d'être une « bonne » femme d'intérieur ? Bonne au sens d'efficace. L'efficacité était effectivement pour lui une qualité suprême et laissait peu, voire pas de place au plaisir de vivre et au farniente.

Mais à ce moment précis de sa vie, cette femme, tellement subjuguée par les paroles et comportements pseudodélicieux de son compagnon, n'avait en fait vu que ce qu'elle voulait bien voir et entendre. Peut-être entendait-elle pourtant sa petite voix intérieure qui lui faisait des signes pour tenter de l'alarmer ? Mais elle avait préféré croire aux paroles « charmantes » de « l'homme », croire en sa merveilleuse histoire d'amour et à son conte de fées. Elle avait fait ce

choix, mais elle aurait très bien pu en faire d'autres. Non qu'il faille lui jeter la pierre, mais juste préciser que tout choix est un renoncement et conduit dans une direction et non dans une autre.

Il est possible de lire et de dire que le hasard n'existe pas et que tout événement induit une situation donnée. Même si cette situation, au moment où elle est vécue, paraît noire et dévastatrice, elle est au fond bien pour la personne qui la vit, en ce sens qu'elle va lui apporter une expérience supplémentaire lui permettant de comprendre autrement la réalité du monde dans lequel elle vit.

Toute situation évolue avec le temps qui s'écoule ; ce qui signifie que les choses se transforment. Et face à ces mutations, les personnes aussi changent. La métamorphose ici de cette femme a été possible parce que sa relation avec son compagnon de vie a elle aussi changé.

Alors qu'elle rêve et ne voit pas les manipulations cachées et subtiles de son bourreau, lui, fait tout pour la séduire et il agit de sorte qu'elle devienne de plus en plus amoureuse, dépendante à son « amour » et qu'elle ne puisse plus se passer de lui ni envisager son avenir sans lui à ses côtés. Même s'il n'y a pas de profil type pour les prédateurs, il semble qu'ils agissent tous selon une méthode bien huilée.

À ce stade de leur relation, la femme ne veut pas ou ne peut déjà plus voir la réalité vraie c'est-à-dire celle telle qu'elle est et non celle fantasmée par la femme déjà éprise par l'homme prédateur.

Sur l'échelle du temps, leur relation évolue et elle se métamorphose. Avec le temps qui passe, rien ne demeure immuable. Il en est de même pour les êtres humains, qui, en fonction des événements, se comportent, agissent et interagissent différemment. Les perceptions évoluent, les

compréhensions et les réactions aussi. L'environnement s'appréhende sous d'autres angles et aspects et la réalité se vit autrement. Ces différents changements qui s'opèrent tout au long de la vie d'une personne peuvent être subis et/ou choisis. La conscience que chacun et chacune a de ce qui est, de ce qui l'entoure, de ce qu'il ou elle vit, de ce qui est bien ou mal selon ses perceptions propres et selon ses convictions, de ce qu'il ou elle veut vivre, de ses intérêts et passions, de ce qui l'anime et le meut au profond de son Moi, cette conscience de la vie et de la façon de la savourer, induit une volonté de changements donc d'évolution. Il est courant d'entendre que « toute stagnation est une régression ; l'évolution est un choix ». Même si la notion de stagnation fige alors que celle de régression est plutôt mouvante puisque se confondant dans un mouvement psychologique descendant, la notion même d'évolution se comprend comme une action choisie de changement et de progrès. Le changement se fait en conscience et fait vivre à des degrés divers des transformations qui sont bénéfiques.

La séquence première des prémices de la rencontre amoureuse et de la conquête de la femme par l'homme commence à ce moment précis. Telle une araignée avec sa proie, l'homme avance doucement, mais sûrement avec comme objectif final de refermer le piège sur sa future victime. La relation de ces deux protagonistes évolue avec le temps et la métamorphose s'opère progressivement.

Et c'est précisément grâce à l'apprentissage de nouvelles expériences, que chacun et chacune se construit et est capable d'affronter toute nouvelle situation en conscience, sans jugement et avec des outils supplémentaires. Les degrés d'évolution choisis par chaque personne varient en fonction du degré de conscience que tout à chacun a de la vie qu'il veut vivre et de la capacité à endurer ou supporter certaines situations néfastes, voire dangereuses pour soi. En plus de

cette conscience qui est propre à chacun et chacune, il y a aussi les ressources que l'on a en soi. Force est de constater que nous ne sommes pas toutes et tous égaux et égales à ce niveau-là : alors qu'une situation va booster certains et certaines, cette même situation risque d'en anéantir d'autres. Il en va ainsi des violences psychologiques et physiques subies par les filles et les femmes. Pour certaines, ces violences peuvent les conduire à la soumission totale de leur personne à leur mari ou ami. Pour d'autres, la mort sera leur délivrance alors que certaines femmes trouveront des ressources intérieures pour mettre un terme à leur calvaire quotidien. Il est statistiquement plus fréquent qu'un homme violente sa femme plutôt que l'inverse.

Les violences psychologiques, qui ne sont pas visibles extérieurement, n'en sont pas moins graves, dévastatrices, castratrices, dangereuses, perfides, insidieuses, inacceptables, répréhensibles et destructrices. Elles peuvent avoir des effets irréversibles sur les filles et les femmes puisqu'elles peuvent être les victimes de féminicides ou commettre l'irréparable en se suicidant.

**Déconstruction d'un être**

Entre l'instant t (0), celui des prémices de la relation amoureuse entre un homme prédateur et une femme victime, et l'instant (t+1), celui où le piège s'est refermé sur la femme, une double métamorphose a éclos : celle de la femme et celle de la relation. Elle a été possible, car le temps qui s'est écoulé entre ces deux temporalités a rendu réalisables les différents changements, les évolutions et les mutations. Tout changement n'est possible que parce que l'intervalle de temps existe entre t (0) et (t+1). Si le temps ne se résumait qu'à un moment figé (par exemple en t [0]), soit le temps présent sans autre temporalité antérieure ni postérieure, tout changement, donc toute métamorphose ne pourrait pas être. À un instant t (0), la

femme considère son environnement d'une certaine façon et à l'instant d'après, soit en (t+1), elle l'envisage sous un autre angle et avec un regard nouveau, rendu possible justement par le temps passé entre t (0) et (t+1). Et c'est précisément la situation vécue et la façon de vivre la situation et les différents événements qui nous confrontent, qui permettent à la femme de comprendre, d'apprendre et de grandir par le changement plus ou moins profond de son être intérieur et de son psychisme. Autrement dit, une situation supportable ou que la femme pensait pouvoir accepter à l'instant t (0) peut finalement devenir complètement intolérable pour elle à l'instant (t+1), inenvisageable et inacceptable, car la conscience de la situation est tout autre puisque la femme a évolué et donc changé. Cette métamorphose intérieure, suite au temps qui passe, peut s'avérer être très bénéfique pour la femme. En ouvrant les yeux sur sa réalité et en la regardant de façon détachée et objective, la femme a vraisemblablement su développer son esprit critique et gagner en réassurance.

Ce qui importe est de savoir ce qu'est devenue la relation amoureuse entre cette femme et l'homme qui lui avait plu à l'instant t (0). Qu'en est-il en effet après un certain laps de temps ? Comment la situation entre ces deux personnes a-t-elle évolué ? Des sentiments amoureux et respectueux animent-ils toujours et de façon homogène, égale et réciproque, ces deux individus ? Ou est-ce que la situation s'est métamorphosée au fil des semaines, des mois ou des années ? En (t+1), est-ce devenu une idylle ou au contraire un véritable cauchemar ? Comment le temps qui est passé a-t-il agi ?

Cette métamorphose qui s'est opérée entre l'instant t (0) et l'instant (t+1) ne l'a été que parce que du temps s'est écoulé, que des événements sont arrivés et ont été vécus et que la relation est devenue anxiogène pour la femme et donc asymétrique. La femme de l'instant t (0), positive, ayant un cercle d'amis.es, travaillant, ayant une vie sociale, parfois

drôle, ayant des rêves en tête et des projets d'avenir à bâtir… est, à l'instant (t+1), devenue une autre personne ; une personne complètement éteinte, broyant du noir, amaigrie, une femme fade, sans odeur ni saveur, incolore, transparente, sans envie, sans projet, une femme réduite à être l'ombre d'elle-même, voûtée, apeurée, torturée, craintive, terrorisée par l'homme qui au début de leur relation amoureuse la faisait tant rêver, une femme cernée dont la peau sous les yeux était en permanence flétrie, fanée et rougie par tant de pleurs quotidiennes, une femme fatiguée, une femme résignée, une femme horrifiée par sa situation actuelle, une femme foncièrement malheureuse et incapable de savoir comment s'en sortir, une femme seule, isolée, une femme qui se giflait parfois si fort que les marques rouges de ses doigts marquaient ses joues, des gifles qui lui donnaient l'illusion d'exister au travers la douleur qu'elles provoquaient, une femme qui chaque jour pensait que la mort était la solution unique pour en finir avec son enfer quotidien. Alors, chaque jour, cette femme désespérée prenait dans sa main droite un couteau de cuisine bien aiguisé pour se taillader à sang son poignet gauche (elle était droitière).

Cette métamorphose de la lumière à l'ombre, voire aux ténèbres les plus profondes avait entraîné divers effets : à la fois sur cette femme elle-même, sur sa santé physique et mentale, sur ses relations avec les autres, sur son rapport à l'homme manipulateur, mais aussi sur le développement de son système de défense envers tous les hommes.

Complètement dénuée de toute forme de personnalité puisque devenue l'objet, le jouet, le pantin de cet homme qui l'avait mise sous son emprise, cette femme subissait jour après jour les joutes oratoires de son bourreau. Stratège, anticipateur, planificateur, il agissait de façon méthodique, sachant comment déstabiliser cette femme avec laquelle il entretenait une relation de pouvoir et de domination. Le

temps avait agi également sur lui, le transformant d'homme idéalisé en un homme désacralisé et pouvant même être qualifié de pervers et de destructeur.

On aurait dit que toutes les sphères de la vie de cette femme étaient sous le contrôle de cet homme. Il avait toujours des remontrances et des remarques désobligeantes à lui faire, tant sur sa position de mère que sur son rôle de femme et de conjointe.

Elle était en permanence mise en cause dans son rôle de mère et il avait quant à lui une attitude de démystification constante : il la contredisait souvent sur l'éducation des enfants et le faisait devant eux, histoire de bien leur faire sentir et ressentir que c'est lui qui décidait de tout et qui avait le dernier mot. Plutôt que d'être à ses côtés et de l'épauler dans les tâches qui incombent aux parents, plutôt que de la valoriser et de l'encourager, plutôt que de la soutenir moralement et physiquement, plutôt que de la remercier, car c'est elle qui avait mis au monde leurs enfants et qu'il aurait dû lui en être éternellement reconnaissant, il lui faisait au contraire comprendre qu'elle avait des failles et qu'elle ne parvenait pas correctement à tout gérer. Il se plaisait aussi à lui rappeler que quand leurs enfants n'étaient encore que des bébés, elle ne réussissait que très rarement à les calmer quand ils pleuraient. Et comme si cette situation n'était pas suffisamment accablante, il ne manquait pas de se mettre à chaque fois en valeur d'où la difficulté pour la femme de réagir, de faire face et d'exister.

Ainsi il lui rappelait que lui, tel un sauveur, arrivait parfaitement à les bercer, à les calmer et les faire se rendormir dans ses bras. Lui était le champion, le victorieux, le plus fort alors qu'elle… elle, elle n'était pas capable de faire ce qu'il fallait pour être une bonne mère. Tellement ébranlée par le comportement ravageur de ce père, cette femme avait fini

par perdre confiance en elle et elle doutait d'elle-même et de ses capacités à bien faire. Elle reconnut au fil des jours et des mois qui passaient qu'il devait probablement avoir raison au sujet de son incapacité à être une bonne mère. Et même s'il n'existe pas de définition précise de la notion de « être une bonne mère », elle n'osait pas le contredire et s'imposer en tant que personne, en tant que mère, en tant qu'être humain. Ce repli sur soi, un quasi-enfermement dans le couple conduisait au fait que cette femme recevait comme dans un miroir les arguments qu'il lui envoyait. Elle eut la faiblesse de croire qu'il avait raison et elle perdit totalement pied. Elle se sentait frustrée, car dépossédée de son rôle de mère. Mais elle n'a pas su, pas pu y remédier. Elle n'avait pas réussi à taper du poing sur la table et à le remettre à sa place. Lui percevait parfaitement ses faiblesses et en jouait de façon perfide et insidieuse. Quant à son rôle de femme, il lui avait bien fait comprendre qu'elle ne devait pas en avoir. Il ne le lui avait pas dit ni ouvertement ni franchement. Mais elle n'avait pas le droit de sortir au cinéma, d'aller au restaurant avec des copines, ni d'aller en ville pour faire du shopping. Sa vie était chronométrée à la seconde près. Elle n'avait pas de place pour les loisirs ni les plaisirs. D'ailleurs lui, en avait-il ? Probablement non. Alors il devait en être de même pour elle.

Aucun développement personnel, un enfermement, un repli sur soi, ce qui est dévastateur. En d'autres termes, aucun moyen d'échapper et de se ressourcer hors de son environnement domestique. Elle n'existait plus en tant que femme. Un délaissement de soi, son corps se modifiait ainsi que son regard sur elle-même. En effet il y avait eu un profond changement entre le moment où ils s'étaient rencontrés, elle sortait, elle s'habillait en prenant soin d'harmoniser les couleurs entre ses vêtements, elle se maquillait légèrement, mais subtilement, elle croquait la vie et elle allait de l'avant. Aujourd'hui, quand elle prenait un instant pour se regarder

dans le miroir, elle voyait une tout autre femme. La femme qui se reflétait n'avait plus du tout la même apparence. Ce délaissement s'était résumé au minimum vital. Elle ne prenait plus soin d'elle, elle s'habillait avec des vêtements sportwears la plupart du temps. Sinon elle enfilait un jean et un tee-shirt basique et ample. Elle ne se maquillait plus du tout, juste un peu de baume à lèvres transparent pour qu'elles ne gercent pas. Dans cette expression vitale de son instinct de survie, s'ajoutait la quasi-manie d'enlever la souillure de son corps qui devenait excessive. Elle était très propre en effet, peut-être même un peu trop ; elle prenait trois à quatre douches par jour et se savonnait à chaque fois l'intégralité de son corps et de ses parties intimes. Ce qui, pour tout dermatologue est une aberration. Elle utilisait de surcroît un gant de toilette avec lequel elle frottait sa peau de façon énergique, comme si elle avait voulu se nettoyer et se débarrasser de quelque chose qui lui pesait et qui la salissait tant en surface que plus profondément. Elle était consciente que cette façon de se laver était anormale, mais elle ne parvenait pas à changer. Elle détestait l'apparence qu'avait pris son corps devenu trop maigre et trop anguleux. Le résultat de cette métamorphose physique entre cette femme pétillante et cette femme devenue l'ombre d'elle-même ne lui plaisait absolument pas.

Un petit temps d'arrêt pour faire le point sur cette femme : son rôle de mère ? Son rôle de femme ? Inexistant ! Et son rôle de conjointe ou d'épouse ? Peu importe le statut ? Elle avait chaque matin sa liste de choses à faire. Car rappelons-le, il l'avait persuadée d'arrêter de travailler. Elle était donc tous les jours à la maison, à devoir faire le ménage, s'occuper de la maison ou de l'appartement, à faire les courses, à préparer les repas, à s'occuper des enfants même si pour lui, elle ne faisait pas les choses correctement ou disons comme il l'entendait. Il l'avait complètement rendue vulnérable, dépendante de lui et avait tout fait pour l'infantiliser. On aurait dit qu'elle était

devenue sa marionnette et il lui suffisait d'actionner tel ou tel fil pour qu'elle bouge et se mette en mouvement.

Au fond d'elle, cette situation lui était complètement insupportable, mais elle n'avait pas le mode d'emploi pour la modifier. Elle était seule face à l'autre. Elle se sentait enfermée dans cette spirale sans fin et ne voyait pas comment s'en sortir. Elle était comparable à une petite souris prisonnière dans une cage et qui court dans sa roue, mais qui jamais n'avance et ne fait finalement que du surplace. La vie de cette femme était organisée de A à Z par cet homme qu'elle craignait aujourd'hui et qui lui faisait tellement peur. Elle se demandait comment elle en était arrivée là et comment elle s'était fait happer avec les maltraitances verbales qu'il lui infligeait au quotidien et parfois plusieurs fois par jour ? Elle ne comprenait pas comment elle avait pu accepter de se laisser faner de la sorte ? Elle était sous son contrôle et ne parvenait plus à penser par elle-même et à discerner entre normalité et anormalité dans les relations qu'entretiennent une femme et un homme quand ils sont amoureux et partagent leur vie. Il lui avait appris à se nier en permanence et elle se rendait compte du cauchemar qu'il lui faisait vivre. Elle ne comprenait pas ce qu'elle avait fait ou ce qu'elle n'avait pas fait pour en arriver à cette situation. Ce repli sur soi et encore pire l'enfermement l'empêchaient de se mobiliser, de résister et de développer des stratégies pour aller contre les abus du pouvoir et toutes ces privations.

La descente aux enfers aurait très bien pu continuer de la sorte et cette femme rester toujours et encore l'instrument d'un fonctionnement complexe. Peut-être aurait-elle pu trouver d'autres mécanismes lui permettant tant bien que mal de « s'adapter » au processus d'emprise de son bourreau et à l'évolution des violences dans le temps ? Peut-être que son seuil de tolérance aurait-il pu augmenter tendant à la normalisation des violences ? Peut-être aurait-elle pu

continuer à protéger son agresseur ? En restant dans cette spirale infernale de la violence conjugale, cette femme aurait pu continuer à se sentir responsable de la situation qu'elle vivait et à ressentir un sentiment de culpabilité intense. La violence de l'enfermement de cette femme peut ici s'illustrer par la roue du pouvoir et du contrôle (d'après Duluth), « ce modèle met en évidence l'importance de la domination au cœur du phénomène des violences conjugales. Tous les moyens violents convergent et sont utilisés pour obtenir le pouvoir et le contrôle sur le partenaire »[3].

Pourquoi et comment certaines femmes restent-elles dans la maltraitance et en meurent parfois alors que d'autres arrivent à s'en sortir ?

Comment vivent-elles la transformation de la lune de miel en nuit de cauchemar ? La métamorphose de ce temps du début de la relation amoureuse à la situation d'emprise et de domination peut entraîner de lourdes conséquences multiples pour la femme victime dont les troubles psychologiques, comme l'état de stress aigu, l'état de choc post-traumatique, la dépression, des idées et comportements suicidaires, une anxiété intense, des troubles du sommeil, des troubles de l'alimentation, des troubles psychosomatiques, des prises de médicaments et d'alcool, etc. Ces conséquences désastreuses induisent à leur tour des réactions différentes chez les femmes. Certaines ne parviendront pas à agir pour tenter de s'en sortir alors que d'autres vont progressivement prendre conscience de leur situation. De cette phase de prise de conscience, qui peut être longue, la femme commence à souhaiter prendre ou reprendre sa vie en main.

Et à un moment sonné, un déclic va se produire. Né d'un événement insignifiant ou au contraire d'une situation précise encore plus violente qu'à l'accoutumée et grâce à laquelle la

3 https://declicviolence.fr/p/la-mecanique-des-violences-conjugales

femme aura peut-être ressenti dans tout son être la signification de la notion d'instinct de survie, ce déclic sera le premier pas vers une possible nouvelle vie et un changement de direction. Une métamorphose s'annonce et s'amorce alors pour la femme qui commence à penser à se séparer de son bourreau. Le processus du détachement commence. Certaines femmes n'iront pas jusqu'à la rupture avec l'homme toxique, mais souhaitent que les violences s'arrêtent. D'autres feront tout pour arriver à le quitter et à s'en détacher tant physiquement que psychologiquement. Ces femmes qui veulent reprendre le contrôle de leur vie savent qu'elles ont touché le fond et peut-être aussi frôlé la mort.

L'itinéraire du détachement est lent, comme également celui de la reconstruction… elles ne pourront que refaire surface doucement, mais parfois en trébuchant ; c'est pour cela qu'il n'y a pas de coupure radicale et parfois sur cet itinéraire du détachement se produisent des drames.

Le départ de la maison, d'une femme victime de violences conjugales ne s'improvise pas, il se construit et se prépare de façon méthodique. Chaque élément doit être étudié et tout choix minutieusement pesé. Les différentes étapes doivent être mûries et réalisées les unes après les autres dans une chronologie de temps. L'itinéraire de la reconstruction commence. Rien ne doit être laissé au hasard. Et tel un véritable plan de guerre, il faut veiller à toujours avoir un temps d'avance sur l'ennemi, à la fois d'un point de vue légal, organisationnel et financier. L'aide qui peut être apportée par l'entourage, qu'il soit familial, amical et professionnel, est de plus très précieuse. C'est le temps où la femme ose commencer à rêver à une autre vie après la rupture puis la séparation et dans laquelle elle sera libre et maître de ses décisions. La liberté de mouvement, d'action et de pensées qu'elle recherche à ce stade de sa relation va la pousser à l'action. Le déclic lui a fait comprendre qu'elle avait atteint le

point de non-retour et qu'à présent il était temps de préparer son départ. Il est très difficile pour une femme qui a subi des violences de la part de son conjoint ou compagnon de vie de trouver les ressources en elle-même et de trouver cette force qui va la soutenir à partir. Avoir le courage et la force de dire « non » alors que pendant tant de temps elle a été contrainte de toujours dire « oui », un oui forcé et obligé, est un premier pas sur le chemin de la reconstruction.

Cette séquence de la reconstruction est un long processus qui commence avec la rupture et la séparation de l'homme violent et castrateur ; la femme s'ouvre progressivement aux autres, cherche de l'aide pour construire son autonomie. Cette dernière n'est pas uniquement économique, mais aussi morale, psychique et psychologique. Il est possible que la femme doive lutter contre les stéréotypes du couple parfait, de l'homme qui sait plus que la femme. Si les problèmes du couple n'appartiennent qu'à la vie privée, en revanche ceux de la violence concernent tout le monde et ne se sont pas réservés à certaines classes sociales. Plus il y a de violences dans le couple et plus les deux partenaires vivent dans un enfermement – à l'écart du monde – qui métamorphose l'homme gentil en un « loup garou ».

## Conclusion

Dans la vie, rien n'est immuable, pour Héraclite d'Éphèse, « Rien n'est permanent, sauf le changement. ». Ce paradoxe, ce philosophe grec l'analysait, dès le VI^e^ siècle avant notre ère, par le fait que le changement est une constante dans la vie humaine. Le changement rendu possible par le temps qui passe et donc par la temporalité des événements qui surviennent tout au long de notre existence, se comprend par une juxtaposition entremêlée de métamorphoses de tout genre et de toute nature.

Dans ce chapitre, on a traité le couple à travers le prisme de la métamorphose qui s'est opérée au sein d'un couple amoureux à ses débuts et dans lequel, un des deux partenaires (l'homme pour ce qui nous concerne) a progressivement et insidieusement pris l'ascendant sur sa conjointe, en l'amenant au fil de leur relation, à une situation d'emprise. À la suite d'une idylle et d'un paradis rêvés et fantasmés par la femme, d'une lune de miel prometteuse et idéalisée, vont se mettre en place des mécanismes d'enfermement et de soumission qui vont conduire la femme victime à devenir le pantin et la marionnette de son bourreau. Suivant les situations et les parcours de vie, certaines femmes resteront sous le joug de leurs conjoints, d'autres seront tuées ou se suicideront, et d'autres réussiront à faire preuve de résilience, à entamer une reconstruction et à envisager de recommencer une nouvelle vie dans laquelle elles seront libres de leurs décisions et pourront choisir l'orientation à donner à leur vie présente et future.

# Chapitre V
# La métamorphose selon Kostas Axelos[1]
# Le rôle de la technique dans la transfiguration du monde

Antigone Mouchtouris[2]

*Ce ne sont pas les machines qui sont au service de l'homme,*
*mais l'homme-machine qui succombe à elles*[3].

Au sujet de la technologie et de son rôle comme facteur de transformation sociale à notre époque, il n'y a pas mieux pour comprendre ce que nous sommes en train de vivre que de revenir à la lecture du philosophe grec Kostas Axelos ; inspiré par Héraclite, il a démontré par ses écrits le rôle de la technique et de la technologie dans l'environnement social. Incontestablement, ses textes dans les années 1960 ont

1 Kostas Axelos : 1924-2010.

2 Professeure émérite de sociologie, Université de Lorraine, 2L2S.

3 Alexos, K.., 1991. *Métamorphoses*, Paris, Les éditions de Minuit, coll. « Pluriel », p. 111.

anticipé son temps. Pour lui, la métamorphose est la résultante de la technique et, plus précisément, de la technoscience.

Il n'a pas été le seul philosophe à avoir associé l'évolution sociale à la technologie, mais sa portée est bien plus prégnante, car il a parlé des conséquences, avant que les autres n'en soient conscients. Selon Axelos, la métamorphose du monde arrive par le couple technique/science – technoscience – qui atteint l'objectif de transfigurer les préoccupations de *l'être* et de *l'étant*.

Ce constat nous interpelle, car il ne s'agit pas d'une affirmation spéculative ; Axelos préfère partir du réel en se servant de sa connaissance philosophique étendue qui va d'Héraclite à Marx, à qui il a consacré un livre : *Marx penseur de la technique*[4]. Cette approche originale, partant de la démarche philosophique, donne un éclairage du monde et du sujet qui rompt avec les lieux communs de son époque comme le déterminisme et le structuralisme. Au contraire, Axelos amène le lecteur à une autre sphère de compréhension, le mouvement dynamique de la société, en indiquant qu'il y a une évolution sociale et, plus particulièrement, une transformation, une transfiguration, c'est-à-dire une métamorphose.

Cela signifie qu'il ne s'agit pas d'une évolution linéaire et naturelle, mais d'une construction humaine qui ne mesure pas toujours les effets de ses actes.

Son œuvre est basée sur deux postulats :

- La particularité qui est propre à l'existence de l'être humain d'aller toujours en « avant » en prenant ainsi la voie, le cheminement de l'errance qui peut être constructive et à la fois destructive.

4 Alexos, K., 2015 (dernière éd.). *Marx penseur de la technique*, Paris, éd. Les Belles Lettres, coll. « Encre Marine ».

- Le rôle de la technique, plus précisément de la technologie, qui provoque la transfiguration du monde.

Pour comprendre le passage de la technique à une puissance technologique, qui a provoqué une réelle métamorphose, nous devons nous situer dans le rapport entre mythos et physis.

Il nous amène aussi à revenir à la compréhension de cette puissance technique par sa présence dans l'imaginaire, dans la construction du mythe où l'homme a donné une place à la techno, à travers Héphaïstos et Prométhée ; dans la Bible également, il y a une réelle bataille contre la nature.

Néanmoins, la métamorphose est irréversible à partir du moment où l'ère du monde est entrée dans l'hyperindustrialisation[5] où l'on constate également, pour la première fois, une alliance entre la technique et la science.

D'une part, le couple techno/science se présente comme celui qui donne des réponses à toutes les expressions humaines et, d'autre part, il crée une réelle rupture entre théorie et pratique.

Cette observation ne peut qu'intéresser les sciences sociales. Notons la différence entre technique et technologie instrumentale. Cette dernière se présente comme une aide à l'homme pour faire face ; mais la technique actuellement est en train de façonner la physis. La métamorphose du monde se produit à partir du moment où la science, à l'aide de la technique, s'impose aux esprits jusque dans la vie quotidienne. Selon ce philosophe, le couple techno/science pousse l'individu dans l'errance et non dans un devenir. Car

5 Si, dans les années 1960, on était dans le tout industriel, on peut dire qu'actuellement on est dans le tout numérique.

ce dernier définit une finalité alors qu'ici, dans ce contexte, il n'y en a pas.

Pour Axelos, la métamorphose se traduit du grec par « une expression au-delà de la forme : figure, transfiguration ». Il utilise dans ses écrits la notion de transfiguration au-delà et au travers de la figure des contours des actions humaines.

La technoscience pénètre tous les aspects, mais surtout des éléments constituants comme l'être, le sens attribué aux choses et la vérité. Ainsi, l'être transfiguré devient un produit de la technoscience.

Dans cette nouvelle transfiguration du monde produite par la technoscience, l'objectif est la production[6], tant pour les consommateurs que pour les producteurs. Production-destruction où la science contribue au développement de la technique, car toutes les inventions tendent vers elle. L'objectif a disparu, c'est la production pour la production.

Ainsi, à travers une pensée un peu pessimiste, nous saisissons qu'un système peut dénaturer des choses et que, sans avoir pour objectif le bien-être de l'homme, ce dernier devient également un objet, un produit. Il y a un objectif affiché, mais non visible pour que tout le monde puisse y adhérer. Il y a une différence entre adhésion et suivisme. Ce qu'on note concernant notre époque, c'est qu'il s'agit d'un suivisme. Cela pose la question de la pensée.

La globalisation du monde s'est effectuée entre *l'un* et *le tout*. Ce qui est l'un est le tout, ce qui est dans l'un on le retrouve dans le tout et ainsi de suite. Cela veut dire que

6 Il y a plus de 50 ans qu'il a écrit ce texte ; hélas, l'histoire lui a donné raison ; il y a une réelle métamorphose dans les relations entre producteurs et consommateurs qui s'est mise en place après les années 1950. Jean Baudrillard développe à peu près la même chose dans *L'Économie politique du signe*, etc.

l'un n'est pas différent et que le tout ne correspond pas aux notions d'universalité et d'universalisme. Comme si c'était quelque chose qu'il fallait séparer, en particulier différencier d'universel/universalité et de la mondialisation.

Le terme universel est remplacé par la globalisation ou la planétarisation. Grâce à la technique, il y a une annulation de la définition universelle qui renvoie à ce qu'il y a de commun au plus grand nombre ; le passage à la notion de planétarisation démontre que dans le processus de la transfiguration il y a eu un déplacement des règles, des normes, qui à la fois apparaissaient comme usées, mais aussi comme non adaptées à l'existant.

La technologie ferme un monde et en ouvre un autre, il y a un mouvement continu, et c'est grâce à cette logique dialectique qui est présente et à sa construction du raisonnement que le lecteur de cet ouvrage peut aller plus loin dans un futur et ne pas devenir nostalgique du passé.

Axelos a utilisé le terme « technique » lorsqu'il a parlé du passé et pour définir ce qui se passe actuellement il utilise le terme technologie ; cela démontre qu'il n'y a plus de retour en arrière. En utilisant le terme clos-clôture, il a également voulu renforcer la notion de fermeture, comme s'il y avait une fin en soi, un monde qui n'en remplace pas un autre. Il s'agit d'un héraclitéen donc la transformation s'est effectuée en construisant un nouveau monde.

Si l'on a constaté, dans les différentes périodes historiques, que celle qui succède a gardé, d'une certaine manière, des résidus du passé bien qu'elle le rejette, la période technicisée, elle, ne retient rien du passé.

Cette dimension radicale provoque cet assentiment de la métamorphose. Néanmoins, l'interrogation de l'objectif

demeure et, par ailleurs, il nous renvoie à la finalité aristotélicienne. Pourquoi tout cela ? Pour quelle finalité ?

La technique se projette dans l'avenir et, selon son jeu de mots, devient *la technique de l'avenir*. Il est très intéressant qu'Axelos amène son lecteur à bien comprendre cette tautologie que la technique de l'avenir est l'avenir de la technique. Où l'homme se place-t-il alors ? Il est à l'intérieur de la technique et, même dans sa vie la plus privée, elle s'est imposée. D'autre part, c'est la technologie qui a produit cette planétarisation qui façonne toutes les conduites sociales. Axelos rappelle à son lecteur qu'il y a toujours eu une technique, mais, comme il le dit justement, il y avait une mécanisation, mais dans une autre dimension. Si dans le passé, la technique intervenait pour améliorer la vie des gens, maintenant, c'est elle qui gouverne. En quelque sorte, c'est elle qui universalise ou globalise les conduites sociales[7], tant au niveau du savoir que sur le plan des conduites sociales.

**Qu'est-ce que la technoscience ?**

Dans ce couple, il y a techno et aussi science. En effet, la technique a toujours contribué à la métamorphose du monde, mais la différence par rapport au passé est essentielle, car la technique est associée à la science. Ce couple donne à voir, à travers des signaux présents, qu'il est là pour fermer un monde et en même temps en ouvrir un autre, ainsi on est dans un constant mouvement. Ce couple, qui domine la pensée dans le monde occidental tant au niveau de la pensée qu'au niveau de la vie quotidienne, n'a pas un objectif visible.

Axelos avertit le lecteur en lui disant que la science moderne n'a rien à voir avec l'épistémè grecque ou la définition hégélienne : Wissenschaft – le savoir.

7 L'exemple le plus flagrant dans l'histoire actuelle c'est la pandémie, ainsi que le pouvoir des techniques, notamment des télécommunications.

Cette science moderne ne se définit pas par rapport à l'un-tout, ou le tout-rien, mais dans une hyperspécialisation. Cette fragmentation de la science pose des questions lorsqu'elle se réalise dans une période de *mondialité*. Cette dernière nous met face à une contradiction : d'une part l'hyperspécialisation qui signifie la recherche jusqu'au plus petit élément et, en même temps, l'étendue du monde devient de plus en plus considérable.

Dans le chapitre consacré à l'aventure de la technique scientifique, il part du principe qu'il y a une unité qui se construit entre techno et science ; la science avance avec la techno et vice versa. En revanche, cela a pour conséquence de suspendre la possibilité qu'a l'homme d'intervenir à l'instar de la physis ou du dieu transformateur. Celle-ci est remplacée par la techno. En même temps, l'imaginaire est formé par elle. Il y a un mouvement, comme une rotation. L'imaginaire nourrit la techno et, parallèlement, elle, elle a envahi l'imaginaire en construisant de nouvelles représentations.

En effet, l'histoire lui a donné raison, car plus que jamais nous sommes conscients de la présence dans l'imaginaire de la techno. À l'instar de la pensée humaine qui se construit dans l'errance, l'activité issue de la technique scientifique suit le même chemin que celui de l'être humain. Néanmoins, la question qui est posée est celle de l'errance. Mais de quelle errance s'agit-il ? Plus précisément, l'errance de quoi ? L'errance évoque le déplacement et aussi le voyage.

On s'est tous représenté la technique scientifique comme fixe-stable par rapport à l'être humain, on a du mal à imaginer cette nouvelle forme d'errance. De la même façon que, chez l'homme, elle s'inscrit dans l'espace-temps, elle est bien réglée, réglementée, et en même temps elle a la potentialité d'être réglante et réglementaire. Le philosophe amène ici son lecteur à comprendre les contradictions du monde et en

même temps les jeux du monde qui se jouent, le possible, le potentiel, ce qu'il est possible de faire et le faisable. La question de l'errance est importante comme construction du nouveau monde grâce à la technoscience. Son ancrage s'effectue autour de choses qui sont compliquées, surtout qui peuvent être mesurées et être mesurables.

Cela correspond à l'idée du déjà-fait, du potentiel ou en passe de l'être. Cette perspective de la technoscience pose beaucoup de questions, car elle est semblable à un appareil qui veut tout organiser. D'autre part, elle a réduit l'espace-topos tout en provoquant une extension du temps. Ce qu'Axelos avait prévu dans les années 1960, alors qu'il écrivait cet article, est devenu une réalité, une pratique qui a pénétré la vie quotidienne de tout le monde. En effet, depuis les années 1960, on n'a jamais eu une telle maîtrise du temps jusque dans sa plus petite sous-division.

Ce n'est pas la technique pour la technique, mais seulement la technoscience qui en arrive au point de vouloir tout mesurer.

En quelque sorte, Axelos constate, observe et interprète le monde ; il ne s'inscrit pas dans une critique du contrôle comme pour Michel Foucault. Sa force consiste en ce qu'il a pu comprendre ses effets sur les conduites humaines et sur une nouvelle vision du monde qui était en train d'éclore.

La question qu'il pose sur la pensée est fort intéressante, car elle nous amène à comprendre qu'elle ne découle pas du cogito, mais d'une démarche : la résultante de la technoscience, qui n'est pas forcément résoudre des problèmes et rendre le monde intelligent et intelligible. En revanche, la technoscience a réduit l'être humain à une organisation, tout en l'éloignant de sa nature. Ce qu'on constate d'ailleurs actuellement avec les algorithmes ; ils tendent à la domination qui passe par l'obéissance aux impératifs économiques.

Depuis longtemps, la première domination, et en même temps la première avancée de l'homme, aura été celle de la maîtrise du temps. La question est très importante de savoir l'existence ou non d'un temps omnitemporel, et s'il se trouve en harmonie avec l'être humain et ses besoins. Pour le philosophe Axelos, il peut y avoir un décalage entre la définition de ses besoins et ce que les algorithmes lui proposent.

Il est assez critique et même sceptique face à cette puissance de la technoscience, mais en même temps, il pense qu'un autre monde s'ouvrira. On peut imaginer, pour celui qui a fait la meilleure lecture d'Héraclite, qu'il ne sera pas question de fermer le monde à des considérations idéologiques de contrôle et de normativité abusive. Car, pour lui, si tout a un commencement, tout finit aussi. Pour lui, tout est en mouvement ; la technoscience n'est pas en reste, mais il s'agit de prendre conscience de la voie sur laquelle l'être humain est entraîné. Le souci majeur de la technoscience s'attache à l'organisation, tandis que le devenir c'est *le devenir-technique du monde*[8].

Ce devenir s'illustre dans la mondialisation qui n'est que le produit de la technique ; cette métamorphose produite dans le monde est profonde, c'est une métamorphose au sens de transfiguration, qui a transformé l'être humain en une machine, tout en assistant à une transfiguration de l'humain et de l'organisation de ses besoins.

## Conclusion

À la lecture de cette réflexion sur la technoscience, on peut dire qu'elle est tellement entrée dans l'esprit des individus que l'on constate actuellement sa pesanteur dans la vie politique des médias sociaux (réseaux sociaux) ; la technique n'a pas

8 *Id.*, p. 132.

seulement pénétré la sphère de la vie intime, mais aussi la vie publique par l'omniprésence de la communication et de ses services à travers des applications. Ces dernières ont été façonnées et fabriquées sur une monture généraliste où toutes les particularités ne peuvent que rentrer l'une dans l'autre et, à la fin, disparaître.

Ainsi, la question du différentiel disparaît dans ce processus de planétarisation. Un étudiant africain pourra sans problème s'inscrire dans l'application d'une université du monde anglo-saxon et ainsi de suite. On peut dire aussi que c'est la question politique qui est posée actuellement par tous les conservateurs qui désirent voir le monde revenir en arrière. Si c'était le cas, il ne s'agirait que de quelques années de sursis : la technoscience va s'imposer d'une façon ou d'une autre à tous les pays, au détriment de leurs traditions.

Kostas Axelos était intuitif et, avec sa logique déductive, il est arrivé à imaginer la suite des événements ; tout ce qu'il a écrit s'est avéré vrai. Jamais l'être humain n'avait laissé la technique autant décider à sa place qu'à notre époque avec les algorithmes. D'autre part, certains programmes inventent d'autres programmes, on parle alors d'intelligence artificielle qui n'est que la résultante de la technoscience. Ce couple était plus que présent dans le phénomène de l'épidémie que la planète a connu en ce début de XXI^e^ siècle. Il se produit comme une révélation, car ce couple a donné une conviction tellement forte qu'il n'y aura plus ce type de problème, car il sera capable de mesurer, que tout pourra être mesurable donc anticipé. Il a fait sentir d'une manière intrinsèque qu'il a donné des réponses à tout, notamment à la question de la santé et des maladies.

La métamorphose du monde, comme Axelos l'avait compris et développé, est présente dans les transformations de la vie quotidienne et les relations des êtres humains. Ce

qu'il nous a démontré, c'est qu'un philosophe ne fait pas de marketing et qu'il s'inscrit forcément dans l'air du temps. Il va encore plus loin en amenant son lecteur à comprendre les choses qui sont en train de s'annoncer ; celles qui sont encore peu perceptibles, car l'inertie de l'esprit humain, comme Bergson l'avait signalé, n'arrive pas à rendre leurs effets et leurs conséquences immédiatement intelligibles.

# Chapitre VI
# La métamorphose de l'Afrique et le rôle des technologies

Dialika DIALLO[1]

## Introduction

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) constituent une source d'opportunité pour l'Afrique, aussi bien sur les immenses potentialités de développement qu'elles assurent que pour leurs conséquences importantes sur l'économie, la science, la culture, l'éducation.

Les TIC restent pour les pays africains un atout majeur malgré l'absence d'infrastructure technologique appropriée et les problématiques socioéconomiques auxquelles ils sont confrontés dans leur quotidien.

1 Doctorante en sociologie, Université de Lorraine, 2L2S.

Cependant, l'avènement des TIC en Afrique et au Sénégal en particulier, a considérablement transformé le vécu quotidien des usagers.

Ainsi :

> « L'expression TIC désigne toutes les applications et technologies nées de la convergence de l'informatique, de la thématique, des télécommunications et de la communication. On pense immédiatement à Internet, bien sûr, mais aussi à la téléphonie sans fil. Appartiennent également aux TIC l'ensemble des procédés qui permettent de publier des ouvrages imprimés (publications assistées par ordinateur ou PAO), de même que l'ensemble des techniques de production numérique de la musique, le traitement informatique des images ou des vidéos, les applications médicales de l'informatique[2]. »

Plusieurs questions surviennent quand on évoque l'influence et l'apport des TIC dans la société africaine : Comment les TIC impactent les itinéraires sociaux des jeunes adultes sénégalais et comment elles ont transformé la vie sociale en Afrique ? Quelles sont les représentations des jeunes adultes par rapport à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) ? Quelles sont leurs aspirations quand ils s'approprient des TIC ? Est-ce que selon les jeunes adultes, les TIC ont transformé la société sénégalaise ?

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont présentes dans notre vie quotidienne. Elles ont envahi notre société et ont modifié considérablement les modes de vie et les pratiques des individus. À l'instar des pays développés, le Sénégal est aussi saisi par la révolution des TIC réputées pour être un outil d'émancipation et d'accès à un savoir démultiplié. Dans cette présente étude, nous tenterons d'analyser l'utilisation des TIC dans le développement

2 Loukou F.-A., 2012. « Les TIC au service du développement en Afrique. » *Tic & société*, Vol. 5, n°2-3, p. 15.

socioéconomique de l'Afrique avec une rapidité et une ampleur inédites. Il convient également de s'interroger sur l'intensité et la portée des transformations récurrentes, au-delà des analyses et des discours, qui entraînent un changement radical de la société africaine. Autrement dit, cet article examinera l'impact des TIC en termes de transformations sociales selon l'espace et le temps, de changement de forme et de structure, mais également le développement et l'évolution des TIC en Afrique et au Sénégal en particulier.

## L'évolution des TIC en Afrique : le cas du Sénégal

La présence des médias au Sénégal date de l'époque coloniale faisant de lui un des pionniers de la presse africaine. En termes de technologies de l'information et de la communication, le Sénégal devient un *hub* pour la qualité des infrastructures numériques, la libéralisation du secteur des télécommunications avec un grand accès au téléphone portable et à Internet. En effet, quatre dates vont être marquantes quand il s'agit de retracer la genèse ou le récit de l'implantation des TIC sur le sol sénégalais :

- En 1859 une ligne télégraphique reliant Saint-Louis à la France fut créée.
- En 1939 fut la création d'une nouvelle radio nommée Radio-Dakar.
- La date 1973 marque la création de la première télévision nationale sous le nom de ORTS (Office Radiodiffusion Télévision du Sénégal).
- En 1989 l'Internet est apparu au Sénégal et met en lumière le développement des TIC via un réseau intertropical d'ordinateurs, un peu partout dans le pays, et qui offre des services en ligne très limités tels que le courriel et le transfert de fichiers.

Les objectifs que s'est fixés l'administration coloniale en implantant des infrastructures numériques furent d'assurer la liaison et la communication entre la métropole et sa colonie, de contrôler la politique sénégalaise et d'avoir une mainmise sur la gestion économique du pays.

Par ailleurs, les autorités sénégalaises qui prennent conscience du rôle incontournable et crucial des TIC dans cette ère de mondialisation et son impact sur la croissance économique décident alors de lancer des projets pour redynamiser le secteur. Ainsi, des programmes de régulation des télécommunications voient le jour sous :

> « l'ordonnance n° 60-22 du 3 octobre 1960 portant la création de l'Office des Postes du Sénégal que la loi n° 77-30 du 22 février 1977 relative à l'Office des Postes et des Télécommunications ont consacré un monopôle au bénéfice de l'opérateur économique[3]. »

Dans cette poursuite de mise en œuvre des politiques de développement technologique, l'OPCE (Office des Postes et de la Caisse d'Épargne) et la SONATEL (opérateur téléphonique du Sénégal) se joignent à la course en 1985. L'objectif visé par les autorités étatiques est de faire contribuer les TIC dans la croissance économique du pays, mais également de porter la régulation du secteur des technologies de l'information et de la communication dont la progression est assez spectaculaire.

## Comment les TIC ont participé aux développements de l'Afrique ?

L'Afrique a connu une diffusion inédite des TIC depuis son apparition sur ce continent au début des années 1990. Les TIC s'intègrent dès lors quasiment et progressivement dans tous les domaines d'activités et constituent des outils

3 https://www.artpsenegal.net/anciensite/index.php?option=com_content&view=article&id=52:secteur-des-postes&catid=2:uncategorised.

et des ressources importants pour redynamiser le système économique, le volet de la connaissance et les modalités d'organisation sociale et culturelle. À l'instar du téléphone portable qui connaît une croissance fulgurante, la révolution numérique amplifie les processus d'insertion et les formes d'usages. Ainsi :

> « l'Afrique subsaharienne comptait à elle seule 420 millions d'abonnés uniques en 2016, soit un taux de pénétration de 43 %. Selon les projections, ce taux atteindra en 2020, avec 535 millions d'abonnés en subsaharienne et 725 millions pour tout le continent, formant ainsi le deuxième marché mondial en nombre d'usagers[4]. »

Dans pratiquement toutes les activités humaines, l'intégration des TIC devient une nécessité dans la société africaine. Cela implique une réelle structuration des secteurs d'activités qui font intervenir les services technologiques pour assumer la production de compétences et du savoir. Dès lors, l'intégration des TIC dans le développement socioéconomique n'est plus une option, mais devient impérativement une obligation. À ce propos, Loukou disait que « les TIC sont devenues une nécessité sociale, un atout économique et un enjeu politique et économique de premier plan. »[5] Elles ont joué un rôle majeur sur le continent africain, et d'une manière générale partout ailleurs. Cet effet dans le développement africain s'aperçoit et s'apprécie dans différents niveaux :

- Les TIC assurent le confort social de la population africaine (elles ont façonné le mode de vie traditionnel, la mécanisation du travail, développé les réseaux des

4 Ninot O., Peyroux E., 2018. « Révolution numérique et développement en Afrique : une trajectoire singulière », *Questions internationales*, La Documentation française, n°90, p 3.

5 Loukou F.-A., 2012. « Les TIC au service du développement en Afrique », *Tic&société*, Vol. 5, n°2-3, p. 11.

agriculteurs locaux, fortifié les contrats d'affaires des paysans, mis en lien des membres d'une même famille, surtout ceux qui sont éloignés l'un de l'autre) ;

- Les TIC donnent un libre accès à l'information et à la communication ;
- Les TIC facilitent la visibilité des pays africains (longtemps marginalisés) sur le plan économique, sur le plan artistique, sur les échanges commerciaux ;
- Les TIC accroissent la capacité de production des entrepreneurs locaux (artisans, paysans, commerçants). Autrement dit, elles leur créent des opportunités pour des marchés et des revenus.
- Les TIC intègrent les pays africains au rang de la compétition et de la concurrence du marché mondial, grâce à une utilisation intensive des premiers dans les secteurs d'activité à haute productivité (l'agriculture, le commerce, la médecine, la formation).
- Sur le plan administratif : un centre de stockage des données est inauguré au Sénégal le 22 juin 2021. Celui-ci se présente comme un « outil de souveraineté numérique » dont le but principal est de dématérialiser les démarches administratives, pour assurer avec efficacité et qualité les services auprès des citoyens ;
- Sur le plan éducatif : des dispositifs sont déployés un peu partout sur le continent africain pour permettre aux jeunes issus de milieux défavorisés d'accéder à l'enseignement scolaire. Parmi ces dispositifs, on a « mobile learning » (apprentissage par le téléphone portable) qui donnent libre accès à l'éducation des enfants dans les zones reculées, freinent la fracture

numérique et pallient l'insuffisance liée à la connexion dans ces zones.

- Elles améliorent les compétences économiques : avec la création des innovations nouvellement numériques et opérationnelles. On peut ainsi noter « mobile money » dont les services de transfert d'argent, d'envoi d'argent, de payement de factures, le e-commerce (vente en ligne), vente de téléphones et ses accessoires, de réparations informatiques et maintenance. Cependant, le poids des TIC dans l'économie d'Afrique subsaharienne est estimé à 7,7 % du PIB en 2016 et à 8,6 % en 2020, avec 1,1 million d'emplois générés dans ce secteur en 2016.

- Les TIC s'emploient dans l'urbanisme à l'instar de la création des villes intelligentes sur le continent. Au Sénégal par exemple, on a Diamniadio, une ville située à 30 km de Dakar. Le projet de cette *smart city* sénégalaise, lancé en 2012 par le président Macky Sall, est l'incarnation de la technologie de pointe et des services digitaux dont l'objectif est de désengorger la capitale dakaroise, autrement dit de répondre à la dynamique de la démographie et de l'aménagement du territoire, mais également d'offrir un confort socioéconomique aux citoyens à l'image des pays développés.

- Sur le plan sanitaire, elles jouent un grand rôle dans l'amélioration des conditions de vie dans les structures sanitaires. On a par exemple la télémédecine qui se déploie avec une rapidité et une ampleur inédites dans le continent.

À titre d'exemple, le Rwanda est devenu un « pays totalement connecté aux technologies ». En effet, en 2016, des ingénieurs de la société ZipLine (une *start-up* américaine)

ont conçu des drones chargés de parachuter des poches de sang au-dessus des hôpitaux qui sont dans le besoin et qui se sont assurés de passer une commande. C'est une première dans le monde médical qu'une *start-up* de ce type soit utilisée et devienne une des grandes révolutions technologiques de l'Afrique. Elle assure en parallèle, la livraison des médicaments d'urgence comme l'insuline et l'antibiotique. Sa vitesse est de 100 km/h, elle assure la livraison en 20 minutes contre trois heures de route parfois en mauvais état. Cette technologie de pointe, qui a depuis livré près de 60 % de sang dans le pays, se situe à quelques kilomètres de la capitale Kigali :

> « (…) le Droneport de Muhanga, notamment, se trouve à une heure de route de Kigali. Au sommet d'une colline verdoyante, un drone blanc et rouge, semblable à un petit avion, est installé sur une rampe de lancement. L'opérateur installe la batterie, et contrôle l'appareil avec un téléphone portable grâce à des QR codes[6] dessinés sur le fuselage[7]. »

### *Les contraintes de développement de l'Afrique par les TIC*

À côté du récit qui vise à montrer que les fonctionnalités des TIC dépassent de simples outils de communication, de supports de travail, de confort social, elles apparaissent en réalité comme des facteurs de développement ou de croissance économique, cependant il existe de réelles contraintes qui méritent une attention particulière. Dans cette perspective, Alain François Loukou[8] distingue deux principaux obstacles dans la difficulté qu'a l'Afrique de définir les priorités liées aux besoins élémentaires, aux infrastructures de base (besoin de se nourrir, de s'abreuver,

6 QR code : quick response code (code à réponse rapide).

7 https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/en-direct-du-monde/au-rwanda-une-start-up-livre-des-poches-de-sang-et-des-medicaments-par-drone_3478405.html.

8 Loukou A.-F., *op. cit.*

de se soigner) d'une part et la complexité de pouvoir évaluer la valeur du développement socioéconomique qu'engendrent les TIC sur le sol africain d'autre part. Il considère que l'intégration des TIC dans le développement africain est un « luxe improductif » en raison de tous les problèmes sociaux (famines, guerre, maladies) et les défis (électrification, routes, eau potable) que les pays africains doivent relever. Face à tous ces problèmes, les hostilités et le scepticisme à l'encontre des projets de développement de la société africaine, en adéquation avec les TIC, peuvent être appréhendés par les fervents opposants de cette idée, comme presque pertinents, voire légitimes. Mais est-ce vraiment la solution ou la meilleure chose à faire ? Est-ce que ces raisons sont valables pour disqualifier le continent africain vis-à-vis des initiatives concernant les TIC tout en sachant que nous évoluons dans une « société de l'information » ultra connectée ?

Pour tenter de répondre à cette question, le point de vue de Loukou entre les TIC et le développement, ne se focalise pas seulement sur l'idée que les premières seraient une opportunité unilatérale de développement du continent africain, mais il fait la part des choses, et, il fait référence à la complémentarité des deux :

> « S'il est incontestable que le manque de routes, par exemple, dans une région constitue un problème majeur de développement, il est également incontestable que, dans une société et l'économie de l'information où nous vivons désormais, les nouveaux facteurs de productivité, d'attractivité et de compétitivité sont la capacité à accéder à l'information et à l'exploiter suivant les besoins. Considérant par ailleurs que les investissements en TIC ne sauraient s'opposer à ceux à consentir dans les domaines dits prioritaires, nous estimons plutôt que, dans bien des cas, les TIC sont aujourd'hui indispensables pour réaliser certains projets considérés prioritaires […]. Les TIC ne constituent

> pas un problème totalement découpé des autres problèmes de développement. Elles sont plutôt en interaction avec eux[9]. »

Le second obstacle, toujours selon cet auteur, serait comme annoncé ci-dessus : la difficulté à mesurer le « poids économique » des TIC. Cela s'explique du fait qu'il serait impossible de mesurer directement de poids des TIC dans le développement, mais l'évaluation n'est possible qu'au niveau des incidences de celui-ci. Alain François Loukou l'a si bien mentionné dans son article « Les TIC au service du développement en Afrique »[10], il dit ceci :

> « De façon générale, il est difficile de percevoir le rôle des TIC dans le développement de secteurs comme l'agriculture, la santé, même la recherche scientifique. Dans chacun de ces secteurs, on s'en rend compte respectivement à travers l'accroissement des rendements agricoles consécutif à l'usage des intrants, l'amélioration de l'espérance de vie, les résultats opérationnels dans différents domaines industriels ainsi que dans les stratégies de développement économique et de défense des États. La perception du rôle des TIC est rendue complexe par difficulté même à mesurer le poids économique du secteur. »

Les contraintes de développement des TIC en Afrique font resurgir une liste importante de critiques :

- Les TIC sont le symbole d'une domination occidentale sur la culture, l'économie et la politique africaines ;
- Elles confortent les inégalités de développement entre les pays développés et ceux en voie de développement ;
- Les TIC ont joué un grand rôle dans le « lavage de cerveau » de la jeunesse africaine contribuant au délaissement des valeurs africaines et à l'« occidentalisation » de leur manière de penser et d'agir ;

9 Loukou A.-F., *op. cit.*, p. 8.

10 Loukou A.-F., *op. cit.*, p. 9.

- Elles encouragent l'isolement des jeunes et anéantissent les relations sociales ;
- Un *lobbying* d'élites monopolise le marché commercial et financier avec ces outils au risque de marginaliser les pays du sud.

Au-delà des critiques, des questions plus sérieuses se posent comme les limites au développent de l'Afrique par les TIC. Parmi ces questions, on a le pouvoir d'achat des Africains qui est très faible et limiterait du coup l'accessibilité des Africains aux nouvelles technologies. La fracture numérique, une énorme réalité sur le sol africain, est aussi à souligner. Elle a une connotation spatiale (entre villes et campagnes), sociale (âge, sexe), financière (entre riches et pauvres), éducative (entre instruits et illettrés).

## Visions opposées sur les performances des TIC sur le développement en Afrique

L'arrivée des TIC sur le continent africain a totalement bouleversé la vie quotidienne de la population et provoque des transformations remarquables dans pratiquement tous les secteurs d'activités. En effet, le transfert d'argent très répandu en Afrique peut être cité pour illustrer le rôle des TIC comme facteur de développement. Cette activité, qui avant l'avènement des TIC se faisait uniquement à la banque, devient plus simple et plus accessible avec le lancement de plusieurs applications téléphoniques (*orange money* ou son concurrent *wave* au Sénégal). Les gens qui en dépendent peuvent dorénavant le faire directement et instantanément sur leur téléphone portable. Ainsi, dans les minutes qui suivent l'intéressé peut aller dans un service agréé pour retirer son argent tout en se munissant du code, du montant et bien sûr de sa pièce d'identité. Cette procédure de « transaction monétaire électronique » est une des possibilités manifestes

des TIC dans les activités de développement africain. À ce propos, Olivier Ninot et Élisabeth Peyroux précisent que :

> « l'argent mobile permet par exemple des transactions plus rapides, plus sûres et à distance ; l'accès à l'information est considéré comme un facteur de compétitivité ; l'environnement numérique est favorable à l'innovation et au développement d'entreprises ; etc. [11] »

Cette possibilité impressionnante qu'ont les TIC à transformer la société, génère chez les usagers et les chercheurs des points de vue mitigés et laisse apparaître deux camps. Ceux qui ont une vision positive sur l'utilité des TIC. C'est ainsi le cas de ceux qui ont une position certaine que les TIC ont amélioré la croissance ou les performances du développement économique du continent africain. On peut à titre d'exemple citer la Banque africaine de développement qui relate dans un rapport qu'elle a officialisé en 2016 sur leur site :

> « en 2020, à l'achèvement du projet, le taux de pénétration des services Internet devrait avoir doublé, passant de 15 % à 30 % de la population nigérienne. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) pourraient alors compter pour plus de 5 % du PIB, contre 2,5 % actuellement, et participer à la diversification de l'économie et à la création d'emplois, notamment pour les jeunes diplômés. [12] »

Les défenseurs de l'« optimisme technologie » semblent sous-estimer la pauvreté endémique, les maladies, les guerres civiles, l'instabilité politique, la corruption généralisée qui ont de lourdes conséquences sur le redressement économique du continent. Leur regard semble se tourner sur les résultats

11 Ninot O., Peyroux E., 2018. « Révolution numérique et développement en Afrique : une trajectoire singulière », *Questions internationales*, La Documentation française, n°90, p. 8.

12 https://www.afdb.org/fr/news-and-events/afdb-commits-eur44-million-to-reinforce-high-speed-broadband-access-in-niger-16558.

positifs stimulés par les TIC à travers la mise en œuvre des réformes et des mesures de redressement économique. Les propos de Shantayanan Devarajan et Wolfgang Fengler[13] donnent raison à ceux qui se sont du camp de l'« optimisme technologique » :

> « si les pays stables de la région maintiennent les taux de croissance qu'ils ont connus au cours de la dernière décennie, ils atteindront pour la plupart en 2025 un revenu national brut par habitant de 1 000 dollars, et accéderont donc selon la définition de la Banque mondiale, au rang des "pays à revenu intermédiaire". ».

Et à ceux qui en ont une prise de position plutôt pessimiste et qui considèrent que le caractère multidimensionnel du développement ne se mesure pas uniquement aux contributions des TIC sur les transformations économiques d'un pays. Le développement est plus large que les seules contributions des TIC sur l'essor économique d'un pays ou d'un continent. Ils prennent plutôt en compte plusieurs paramètres à savoir le PIB, l'accès aux soins sanitaires des citoyens, l'éducation des jeunes, l'espérance de vie. Pour ainsi justifier leur position, ils évoquent les conditions de vie irréfutables des citoyens africains accablés par la violence physique ou morale, la misère, la famine, les crises sanitaires (VIH du sida, Ebola, coronavirus) et les phénomènes naturels tels que les inondations, les éruptions volcaniques notamment en République démocratique du Congo le 22 mai 2021 dans la ville de Goma causant le déplacement d'un demi-million de personnes selon le journal *Le Point Afrique*[14]. À cela s'ajoute l'accaparement des biens publics par une poignée de dirigeants (présidents, ministres) au détriment de la population africaine.

---

13 Shantayanan D., Fengler W., 2013. « L'essor économique de l'Afrique. Motifs d'optimisme et de pessimisme », *Revue d'économie du développement*, vol. 21, no 4, p. 3.

14 https://www.lepoint.fr/afrique/rd-congo-eruption-du-volcan-nyiragongo-quelles-lecons-en-tirer-15-06-2021-2431160_3826.php

Ce phénomène est défini par Shantayanan Devarajan et Wolfgang Fengler comme étant des :

> « organisations dont les politiques et les pratiques visent à accaparer la richesse et les ressources d'une société pour le compte d'une élite restreinte, mais politiquement puissante[15]. »

## Conclusion

L'implantation des TIC en Afrique suscite des transformations grandissantes en matière de développement économique, mais aussi d'éducation, de capacités innovantes et productives et de création d'entreprise. Sa démographie croissante, particulièrement jeune, et l'amplification des TIC sur le continent africain lui offrent des possibilités compétitives sur le marché mondial. En effet, l'adoption des TIC a bousculé le secteur informel avec la création de nouveaux services, d'emplois (transfert d'argent, e-commerce, réparation et vente d'outils numériques), le renforcement et l'extension dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage.

Des politiques publiques émergent un peu partout sur le continent pour répondre à l'ambition des chefs d'État de « transformer son éducation, son économie, ses services de santé et d'administration[16] ». Ce décollage économique s'affiche d'une manière irrégulière et à un rythme inégal dans ce continent et dans des secteurs restreints. Certains pays ont connu un rythme constant, c'est le cas des pays comme le Nigéria, le Rwanda, l'Afrique du Sud, et d'autres qui ont du mal à se relever à cause de conflits récurrents. On a par exemple le Mali qui a subi de violents conflits entre les communautés, des coups d'État et des attentats meurtriers ces dernières années.

---

15 Shantayanan D., Fengler W., *op. cit.*, p. 4.

16 Ninot, Peyroux, *op. cit.*, p. 9.

Cette situation plus ou moins positive laisse apparaître deux camps, les optimistes et les pessimistes, sur l'idée que les TIC pourraient redresser l'économie du continent africain. Les premiers défendent l'essor économique qu'ont stimulé les TIC et les seconds invoquent plutôt le retard et les difficultés des pays africains à répondre aux besoins primaires ou aux produits de base de leur population, notamment l'accès aux soins, à l'eau potable, à l'électricité, à des formations qualifiantes et de qualité, à l'insertion professionnelle.

Cependant, ces deux opinions controversées sont réductrices. L'essor économique du continent africain s'affiche prometteur aux vues des performances et des succès technologiques importants que procurent les TIC sur divers secteurs d'activités tels que l'agriculture, l'élevage, les télécommunications et l'éducation. Même si l'Afrique est confrontée à des obstacles et des défis importants à relever quasiment dans tous les secteurs. Comment donc appréhender ces deux oppositions ? Ces deux points de vue reflètent-ils la réalité du continent ?

**Références bibliographiques**

Alzouma G., 2008. « Téléphone mobile, Internet et développement : l'Afrique dans la société de l'information ? », *Tic&société*, vol. 2, n° 2.

Hamidou D., 2007. « Le téléphone portable dans la vallée du fleuve Sénégal », *Agora débats/jeunesses*, vol. 46, n° 4, pp. 70-80.

Loukou A.-F., 2012. « Les TIC au service du développement en Afrique ». *Tic&société*, vol. 5, n° 2-3.

Ninot O., Peyroux E., 2018. « Révolution numérique et développement en Afrique : une trajectoire

singulière », *Questions internationales*, La Documentation française, n° 90.

Shantayanan D., Fengler W., 2013. « L'essor économique de l'Afrique. Motifs d'optimisme et de pessimisme », *Revue d'économie du développement*, vol. 21, n° 4, pp. 97-113.

https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/en-direct-du-monde/au-rwanda-une-start-up-livre-des-poches-de-sang-et-des-medicaments-par-drone_3478405.html.

https://www.artpsenegal.net/anciensite/index.php?option=com_content&view=article&id=52:secteur-des-postes&catid=2 : uncategorised.

https://www.afdb.org/fr/news-and-events/afdb-commits-eur44-million-to-reinforce-high-speed-broadband-access-in-niger-16558.

https://www.lepoint.fr/afrique/rd-congo-eruption-du-volcan-nyiragongo-quelles-lecons-en-tirer-15-06-2021-2431160_3826.php.

# Chapitre VII
# Temps extractiviste et temps génératif dans la recherche

Melaine Cervera[1]

## Introduction

Ce chapitre propose une réflexion sur le rapport ambivalent de la recherche en sciences sociales vis-à-vis des pratiques d'enquête en lien avec l'action de terrain.

Le monde social se transforme tous les jours, se reconfigure et se réactualise, se subjective et se reformule dans les interactions quotidiennes. Mais ces interactions ne sont pas moins prises dans les évolutions structurelles, et particulièrement socioéconomiques, du monde[2]. L'université est prise, comme d'autres institutions, dans ces évolutions.

1 Maître de conférences, Université de Lorraine, 2L2S, chercheur associé à la chaire Économie sociale et solidaire de l'Université Gustave Eiffel.

2 Le terme « monde » est pris au sens de Boltanski (2009), quand, dans *De la critique*, il distingue monde et réalité.

Depuis 40 ans, les changements institutionnels se caractérisent par l'accélération[3] de la circulation des biens et des services sur le marché, par la financiarisation de l'économie et surtout par la marchandisation des institutions publiques. Les politiques néolibérales se sont en effet intensifiées[4] sous l'impulsion des pouvoirs publics eux-mêmes. La crise sanitaire depuis le printemps 2020 a montré qu'au contraire ces derniers pouvaient intervenir différemment. Mais ces modes d'intervention ne semblent figurer qu'une parenthèse temporaire tant la « mystique de la croissance »[5] performe les rythmes, les temporalités, les usages et les conduites. La crise sanitaire a également montré une forte accélération de la production scientifique sans pour autant provoquer de modification de son régime d'accumulation. Mais dans cette évolution concurrentielle, où se situent l'université et les enseignants-chercheurs qui, avec le personnel administratif, la font vivre ?

Les sciences sociales et la sociologie en particulier revendiquent de longue date une place prépondérante dans la construction des connaissances (Caillé, 2015). Mais, comme peuvent l'être d'autres sciences sociales comme les sciences économiques ou les sciences de gestion, elle ne semble pas moins que d'autres prise dans un raidissement académique, rejoignant l'antienne du « publier ou périr » (Aggeri, 2016). On peut repérer, sans entrer dans les détails, la lente, mais certaine homogénéisation des productions académiques

3 On peut sans peine se référer à Rosa (Cf. Hartmut R., 2010. *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris, éd. La Découverte), et en un sens dans son sillage critique, de l'ouvrage collectif de Levilain et Mouchtouris (Cf. Levilain H., Mouchtouris A. [dir.], 2017. *Temps et devenir. Sociologie de l'expérience du temps*, Paris, éd. Le Manuscrit).

4 Voir Dardot P., Laval Ch., 2016. *Un cauchemar qui n'en finit pas. Comment le néolibéralisme défait la démocratie*, Paris, éd. La Découverte.

5 On reprend le terme de l'ouvrage de Méda de 2013 : Méda D., 2013. *La Mystique de la croissance. Comment s'en libérer ?*, Paris, éd. Flammarion.

publiées dans les revues scientifiques, même si la sociologie semble avoir gardé jusqu'ici une forme de pluralisme. Mais les « mythes rationnels » (Bezes, Musselin, 2015) des organisations touchent également de près les universités et le travail des enseignants chercheurs et influencent les modes de production du savoir dans le monde académique. Les processus d'évaluation des établissements de l'enseignement supérieur (à la fois des formations, mais surtout des laboratoires), les classements des revues scientifiques, et « l'impact factor » des enseignants-chercheurs peuvent dans de nombreux cas constituer des repères dans les trajectoires de recherche. Sans entrer dans les détails de cette rationalisation évaluative instrumentale, il s'agit plutôt, dans ce chapitre, de mettre en avant, les initiatives en recherche qui font un pas de côté vis-à-vis de ce régime d'accumulation des connaissances. Ces initiatives articulent deux temps différents : le temps de l'extractivisme et le temps de la régénération.

Dans un premier temps, les critiques des outils extractivistes de production des connaissances sont esquissées. Dans un second temps, une synthèse des perspectives des approches de recherche-action en sciences sociales, comme figures de proue de recherche de type génératrice, est établie.

## Le temps extractiviste du rapport à la connaissance

Au regard des outils de collecte empirique[6], les pratiques dominantes de recherche en sciences sociales sont abordées comme des recherches de type extractiviste. Elles suivent généralement le processus suivant : circonscription de l'objet, financement si possible, revue de littérature, choix des ou du terrain, collecte de données, traitement des données, rapport de recherche, colloques scientifiques et publications académiques. L'extractivisme se caractérise par le prélèvement

6 Sans entrer dans les détails : les différents types d'entretien et de questionnaire.

d'infimes parties du monde social et par leur traduction en données analysables sous un regard scientifique, tout en laissant parfois dans l'ombre le caractère construit des données. Le temps de l'extractivisme conduit à donner au chercheur le rôle d'un joueur qui assemble et analyse des données, loin des espaces où elles ont été prélevées, favorisant un temps de distanciation. Une fois extraites, les données sont aux mains du « monde imaginaire » du chercheur : Denis Laforgue note à ce titre, dans son mémoire de HDR, que le sociologue peut jouir d'une position particulière quand il traverse ce temps extractiviste. Il se situerait dans un espace transitionnel, entre le monde réel et le monde des données et de leur traitement, que Laforgue métaphorise comme le pays imaginaire de Peter Pan. Le sociologue Peter Pan incarnerait le chercheur professionnel, « qui devient savant-sachant dans et par la construction et le traitement des données », à partir du moment où « le chercheur Peter Pan s'avère capable, au terme de ses activités dans l'espace transitionnel ("le pays imaginaire" des données), d'établir un savoir – contenu sur le monde social. […]. Cette volonté de savoir est similaire à la volonté de puissance de Peter Pan ». (Laforgue, 2021, p. 134). Mais cette volonté de savoir doit-elle pour autant passer outre l'attachement des chercheurs aux terrains et leur implication avec ces derniers ? Doit-elle être fidèle à la promesse de la neutralité axiologique ? Ces obstacles sont censés avoir été résolus par les opérations de réflexivité critique repositionnant le chercheur à la juste distance de son objet. Mais force est de constater que si ce n'est d'un idéal, cette juste distance relève tout autant du mythe de l'objectivation scientifique. Car le temps extractiviste peut avoir tendance à lisser les modalités concrètes de faire de la recherche, de rencontrer un terrain, d'être avec un terrain, les rapports aux financeurs, les déconvenues, tout comme les difficultés de coopération et d'entente entre chercheurs dans les équipes de recherche. Autrement dit, l'extractivisme

peut masquer les aléas rencontrés par les professionnels de la recherche dans la collecte et la production de données, dans la co-construction de l'objet, dans les rapports politiques aux terrains enquêtés, tout comme les questionnements autour de la place de l'observateur et de l'enquêteur immergé. Finalement, les résultats publiés ouvrent rarement la boîte noire de la recherche et son caractère nécessairement conflictuel.

Des démarches de méthodologistes[7] ont tout de même écorné l'hégémonie des méthodes extractivistes. Les travaux historiques et épistémologiques en la matière sont nombreux et l'ambition n'est pas de les traiter ici. Il est néanmoins intéressant de rappeler les enseignements d'Howard Saul Becker (bien synthétisé dans son ouvrage de 2009), pour qui la recherche en sociologie se construit à la suite d'étapes successives dans la production de ses résultats : deux étapes qu'il appelle « la construction des faits » et « l'interprétation des faits ». La construction des faits, entendus comme des faits empiriques, correspond à l'opération de prélèvement sur les terrains pour documenter l'objet (à l'aide d'outils de collecte qualitatifs ou quantitatifs). L'opération d'interprétation des faits est celle de l'analyse des faits empiriques au regard de la littérature scientifique. Mais Becker n'oublie pas, dans la démarche qualitative qu'il poursuit depuis un demi-siècle, d'attirer l'attention sur la place ambivalente de l'observateur dans ces opérations successives. Cette dernière, en effet,

7 Nous laissons volontairement ici de côté les approches qui concernent la construction de données quantitatives, puisque les travaux de Desrosières en la matière ont déjà montré toute son ambivalence politique. L'opération de quantification, au demeurant, se déroulant en deux étapes successives, la première étant souvent mise de côté par les économistes : tout d'abord convenir (c'est-à-dire se mettre d'accord par la délibération, sur ce qu'il s'agit de mesurer, établir une convention), puis mesurer. Voir aussi Ogien A., 2010. « La valeur sociale du chiffre. La quantification de l'action publique entre performance et démocratie », *Revue Française de Socio-Économie*, 2010/1 (n° 5), pp. 19-40.

ne doit pas être mise de côté tant elle a un impact sur la construction des faits empiriques et sur leur interprétation. Sans pour autant se prendre les pieds dans un relativisme radical, le principe sous-jacent à l'extractivisme, celui de la distanciation, est fortement remis en cause. D'autres, bien sûr, témoignent d'avancées dans le sens de l'atténuation de la portée de l'extractivisme. Par exemple, du côté de l'immunologie et, donc, des sciences du vivant, Philippe Kourilsky entame grièvement l'objectivation scientifique empirique dans un ouvrage publié à la même période (2009). À partir de l'exemple de l'observation au microscope d'une levure de bière, il démontre à quel point, même en biologie moléculaire, la place de l'observateur compte pour beaucoup dans la production du résultat.

Becker attire l'attention, car il incarne une approche non-scientiste de la production des connaissances. Pour lui, la recherche n'est qu'une conception, une représentation possible du monde social parmi d'autres. Elle représente le monde social tout autant qu'une photographie, un modèle mathématique, une pièce de théâtre ou un roman. L'essentiel pour ces représentations est de rencontrer une « communauté interprétative » (Becker, 2009), c'est-à-dire un monde d'usagers de la recherche. Becker prévient que dans le cas où l'exigence technique de production de la représentation est élevée, comme dans le cas des statistiques, mais aussi parfois des recherches qualitatives, la communauté interprétative de représentations se confond avec celle des producteurs de ces représentations. Ce cas de fusion entre usager et producteur caractérise de manière accrue le monde académique qui semble de plus en plus fonctionner en circuit court. Si quelques écarts à cette règle existent, il n'en demeure pas moins que la spécialisation croissante des sciences sociales couplée à l'inaccessibilité des revues scientifiques, conduit à la rupture des liens entre monde académique et monde social.

L'évolution de certaines revues spécialisées, un temps ouvertes à la contribution des professionnels et praticiens, peut être soulignée[8]. Ces revues éditent de moins en moins d'articles issus des pratiques professionnelles et, face aux besoins de reconnaissance institutionnelle (à la fois impulsés et exigés par les processus d'évaluation), ses éditions sont essentiellement composées d'articles issus de recherche académique. On observe par ailleurs un raidissement scientiste dans d'autres revues françaises éditées par des institutions publiques[9] pour lesquelles la relecture en double aveugle conduit au formatage et à l'homogénéisation des publications (Aggeri, 2016). Non que les formes d'évaluation entre pairs soient à remettre en cause, mais c'est plutôt leur raidissement qui n'est pas sans poser question.

Même s'il compte des nuances, force est de constater que l'extractivisme est le mode dominant de production des connaissances. Les opérations de prélèvement sont succédées par des moments de distanciation vis-à-vis de l'expérience vécue du chercheur, durant lesquelles il évacue tout affect de sa production. Elles confèrent par conséquent un caractère détaché et souvent critique aux résultats de recherche. La focale sur l'extractivisme met en lumière une autre caractéristique des reconfigurations de la recherche. Celle du pouvoir des données, ce pouvoir conduisant à l'affaiblissement du caractère théorique, performatif et contradictoire de la production de connaissances en sciences

8 On peut penser, par exemple, à la *Revue internationale de l'économie sociale*, la RECMA, fondée par Charles Gide au début du XX^e^ siècle et ayant fêté son centenaire en 2021.

9 Par exemple, on peut mentionner des processus de raidissement pour la *Revue française des affaires sociales*, la RFAS, publiée par le ministère des Solidarités et de la Santé, la *Revue des politiques sociales et familiales*, la RPSF, publiée par la Caisse nationale d'allocation familiale, ou encore *Travail et emploi*, publiée par le ministère du Travail, l'idée étant pour ces revues d'améliorer leur classement.

sociales (*Revue du Mauss*, 2020). Pourtant, laisser de côté l'épaisseur théorique nécessaire à l'analyse de la complexité prend le risque de l'omnipotence d'un empirisme radical.

Un domaine en particulier n'est pas épargné par les principes de l'extractivisme et de la distanciation, celui des recherches sur et avec l'économie sociale et solidaire (ESS). L'ESS, comme tout objet, est traversé de controverses scientifiques. L'une d'entre elles concerne l'opposition entre la sociologie du monde associatif depuis début 2000 (Cottin-Marx, 2019) à des traditions anciennes spécifiques aux acteurs de l'économie sociale, celles des recherches-actions qui, notamment dans la continuité des travaux sur l'économie solidaire de Laville et Eme (Laville, Eme, 1994), dessinent des contextes de recherche à travers lesquels les relations d'enquête font un pas de côté vis-à-vis de l'extractivisme. Ces travaux font l'objet d'une critique récurrente. Par exemple, Pascale Moulévrier et Matthieu Hély, dans leur ouvrage de 2013, comparent les chercheurs en ESS ne partageant pas la posture sociologique dominante à des « idéologues » s'attachant « à défendre un projet de société » (Hély, Moulévrier, 2013, p. 37), plutôt qu'à la production de connaissances. Les visées d'une sociologie rigoureuse et distanciée seraient alors, pour ces derniers, celles qui permettent de mettre à jour « les mécanismes de [la] position dominée [des acteurs], mécanismes que les bonnes intentions rendent d'autant plus invisibles et insondables pour le "savant" qu'ils sont indicibles pour les acteurs. » (*ibid.*, p.41). Ce type d'aspiration à la connaissance peut produire une position de surplomb par rapport aux conduites des acteurs[10]. Cette inclination rigoriste de l'extractivisme tend à délégitimer des recherches

10 On trouve de manière plus surprenante ce type de position chez François Dubet, dans son ouvrage de 2014, *La Préférence pour l'inégalité*, Paris, éd Seuil, coll. « La République des idées », dans lequel, il prend l'exemple des familles qui font le choix de l'école privée pour leurs enfants sans avoir conscience des effets ségrégatifs de tels choix individuels.

qui, au contraire, insistaient et insistent sur la part générative de la production de connaissances.

## Le temps génératif des recherches-actions : un autre rapport à la connaissance

Certaines modalités de production de recherche se situent dans une visée génératrice de nouvelles pratiques. Elles n'opèrent pas simplement des opérations de prélèvement dans le monde social, mais ambitionnent de le transformer. Les recherches de type génératrice sont ancrées dans les pratiques du présent et voyagent peu dans le « pays imaginaire » de Peter Pan. Elles ambitionnent de générer des formes émergentes de vie en commun liées à l'objet étudié. Si elles prennent le temps de l'analyse des données collectées, ce n'est pas dans l'idée de leur mise à distance, mais plutôt dans la perspective d'apporter des éléments de compréhension utiles à l'intensification du projet des acteurs. Généralement, ce type de recherche procède d'une alliance entre acteurs de terrain et acteurs de la recherche autour d'un objectif commun. Les chercheurs, en ce sens, partagent la finalité sociale poursuivie par l'initiative des acteurs. La posture critique, utile, est dans ce contexte plus difficile à tenir et, quand elle existe, elle fait l'objet de débat. Les positions de surplomb vis-à-vis des objets étudiés en commun n'ont guère de place dans ce type de processus. Les processus de recherche dits génératifs ou régénératifs sont inscrits dans des manières de faire de la recherche répétées dans les dynamiques dites de recherche-action.

La dynamique de recherche-action est largement documentée et les processus d'association entre acteurs et chercheurs sont multiples et dépendent de leur contexte. En s'en tenant au cas français, nous proposons ici une grille de lecture qui l'aborde en fonction de la distance plus ou moins grande qui sépare le chercheur et le terrain d'une part et

de la temporalité de l'enquête d'autre part. La temporalité de l'enquête concerne dans ce cadre le temps passé par les différentes personnes engagées dans la démarche (professionnels de la recherche compris) à la co-conception de l'objet, de la question de recherche, de la manière d'en rendre compte à partir des données et des modalités de leur analyse. Ainsi, que les recherches-actions soient collaboratives, coopératives, éthiques, participatives, embarquées, engagées ou encore en recherche-intervention (tous ces termes accolés au terme recherche-action étant à la mode actuellement), c'est surtout ce double item, celui de la distance à l'action et celui de la temporalité qui semble caractériser la plus ou moins grande puissance heuristique des pratiques d'enquête en recherche-action. On notera que le mouvement des politiques sociales et médico-sociales depuis 20 ans[11], visant à mettre « l'usager au centre des dispositifs », a impulsé au-delà de ses frontières des visées similaires en termes de participation des personnes en situation de vulnérabilité aux recherches. Ces méthodes, dites participatives, font l'objet d'une redécouverte dans le champ de handicap, de la dépendance, ou du vieillissement[12].

11 Depuis la loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale en particulier.

12 Cette redécouverte met par ailleurs en lumière des problèmes cruciaux dans le cas de recherche avec des enfants, par exemple, ou encore avec des personnes en situation de polyhandicap ou de forte dépendance, pour lesquels des outils de communication non verbale peuvent être mis en place. En matière de dépendance et de handicap, le conseil scientifique de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie, dans son avis du 31 janvier 2018, entend « favoriser une culture et des pratiques de recherche participative dans le champ du handicap et de la perte d'autonomie » (CNSA, 2018). Cette « culture » de la participation avait depuis les années 1960 été mis en avant par l'association ATD ¼ Monde qui, depuis les années 2010, a labellisé le procédé dit du croisement des savoirs, articulant savoir académique, savoir de vie et savoir d'action des professionnels (cf. Godinot, 2010), en s'appuyant sur des modes d'intervention associant « alliés », « militants » et « personnes issues de la grande misère ». Par ailleurs, la nécessaire intégration des savoirs d'expériences

On peut tenter de typifier les différentes formes prises par les recherches-actions à l'heure actuelle en matière de production de connaissance. Ces dernières sont souvent impulsées par le financement d'une recherche en lien direct avec des organismes privés et des acteurs publics soutenant, financièrement ou techniquement, la recherche.

Une première forme de recherche-action identifiée concerne le partenariat tripartite entre une organisation, un financeur et un laboratoire de recherche. L'organisation est facilitatrice de « l'ouverture des terrains » qui permettront aux chercheurs de mettre en œuvre la recherche-action avec, si possible, l'ensemble des acteurs (professionnels ou non) identifiés comme appartenant à l'écosystème investigué. Le partage de la réflexion sur la question de recherche et sur la manière de collecter et de traiter les données se situe surtout au niveau de réunions régulières d'un comité de pilotage de dimensions variables. Le partenariat, dans cette configuration, consiste à mener une recherche-action en collaborant avec l'ensemble des membres du comité de pilotage. La fin de la recherche-action est généralement organisée sous forme d'une restitution à l'ensemble des acteurs concernés par l'action.

Une deuxième forme de recherche-action concerne celles qui ont accompagné les dynamiques d'expérimentations sociales (particulièrement financées par le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse) dans le cadre du test de

---

et des savoirs d'usage intègre à part entière la définition du travail social du décret du 6 mai 2017 dans son article 1 : « le travail social regroupe un ensemble de pratiques professionnelles qui s'inscrit dans un champ pluridisciplinaire et interdisciplinaire. Il s'appuie sur des principes éthiques et déontologiques, sur des savoirs universitaires en sciences sociales et humaines, sur les savoirs pratiques et théoriques des professionnels du travail social et les savoirs issus de l'expérience des personnes bénéficiant d'un accompagnement social, celles-ci étant associées à la construction des réponses à leurs besoins. » (Article D142-1-1 du CASF).

dispositifs particuliers visant à améliorer la performance des politiques publiques à destination d'un ou plusieurs publics cibles. Dans ce cas, la recherche dite action est résiduelle dans le sens où la recherche est mobilisée comme évaluatrices de l'action en cours. Son rôle revient à concevoir avec les acteurs concernés (ou à leur imposer) les outils de collecte de données permettant d'évaluer le dispositif étudié et financé. Dans ce cadre, l'action et la recherche sont restituées à travers un bilan de l'action formulée par les professionnels des dispositifs et à travers un rapport d'évaluation formulé par les chercheurs. Ces modes d'intervention en recherche semblent surtout être le reflet des nouveaux modes de financement de la recherche.

Une troisième forme de recherche-action se traduit par l'association des premiers concernés par l'action à la démarche de recherche. Elle se situe dans le sillage des recherches impulsées dans les années 1960 au sein du collège coopératif créé par Henri Desroches hors des institutions universitaires puisqu'il est déployé dans le cadre de l'École pratique des hautes études (EPHE). Un des représentants actuels de ce type d'approche, qui considère à égalité les différents types d'actants en présence (chercheurs, professionnels, personnes bénéficiaires d'un service) est Jean-François Draperi, directeur du Centre d'Économie sociale du Conservatoire National des Arts et Métiers (encore une fois, ce type d'approche trouve un terrain favorable hors des universités). L'approche du collège coopératif consiste à construire l'objet de recherche, non au sein d'un comité de pilotage dont les membres sont désignés en amont de la recherche, mais avec tous les acteurs de terrain. Il s'agit ici de prendre au sérieux les recherches coopératives dans la démarche « d'autobiographie raisonnée » (Draperi, 2017) à travers laquelle le premier sujet producteur de connaissance n'est pas le chercheur, qui apparaît davantage comme un accompagnateur ou un facilitateur, mais le coopérateur.

Sans être limitée à son volet strictement empirique, la démarche envisage de co-construire sur le long terme à la fois l'objet du questionnement, les outils de collecte, l'analyse des données et l'interprétation des résultats. Cette forme de recherche-action est particulièrement bien représentée, à l'heure actuelle, par les travaux du collège coopératif en Bretagne (Souchard *et al.*, 2013). Ce dernier fait intervenir en premier les exigences de l'action devant les contraintes de la recherche. L'objectif n'est pas tant, dans ce cadre, l'amélioration des connaissances que la visée transformative du processus.

Une quatrième forme de recherche-action est représentée par le courant réuni autour de l'initiative d'Hugues Bazin[13] et d'une perspective d'éducation populaire de nature radicale[14]. Ce type d'approche s'est solidifiée au sein du laboratoire associatif LISRA (laboratoire d'innovation sociale par la recherche-action) créé par Bazin à la fin des années 1990. La démarche s'appuie sur un travail d'introspection et est étroitement reliée aux pratiques et aux expériences vécues des acteurs. Le questionnement de recherche n'émane pas du champ universitaire, mais des acteurs, professionnels ou non, qui relèvent des problématiques particulières dans leurs vies et dans leurs activités. Cette expérience vécue, à partir du moment où les personnes vont « entrer en recherche-action » est collectivement problématisée en vue d'améliorer les connaissances et les pratiques. Cette mise en recherche fait le pari de la mise en débat des expériences intimes dans des processus collectifs de subjectivation.

13 Voir, par exemple, Bazin H., 2018. « Les enjeux d'une science citoyenne au cœur de la société », *Cahiers de l'action*, 2018/2-3.

14 Voir par exemple : Nicolas-Le Strat P., 2014. *Le Travail du commun*, Saint-Germain-sur-Ille, éd. du commun.

Une cinquième forme de recherche-action est repérable au sein des écoles de travail social[15]. Il s'agit ici d'une spécificité du travail social qui consiste à « mettre en recherche » les travailleurs sociaux à partir de leurs objets de travail. Ainsi, les différents diplômes d'État du travail social fournissent aux établissements sociaux, médico-sociaux ou sanitaires l'occasion de « mettre au travail », avec les étudiants des écoles, par ailleurs professionnels, des thématiques spécifiques (que cela soit en termes organisationnels, de prises en charge des publics ou encore de redynamisation des espaces de participation interne). Les revendications en termes d'institutionnalisation du travail social comme discipline de sciences humaines et sociales contribuent au dialogue entre recherche et action dans ce domaine[16].

À ces cinq formes de recherche-action repérables aujourd'hui, il faut ajouter la dynamique des sciences citoyennes impulsée par les représentants du tiers secteur de la recherche. Ce cadre stipule que l'université ou les institutions de recherche ne sont pas les seules actrices de la recherche et que d'autres organisations ont toutes leur place dans la production de connaissance. Le tiers-secteur de la recherche s'inscrit parallèlement dans le mouvement du dialogue sciences sociétés qui vise à redonner une place génératrice à la recherche et aux chercheurs en particulier. S'y associent des expérimentations à travers lesquelles la recherche est auto-instituée par des chercheurs et chercheuses dans les espaces associatifs, notamment, autour de la dynamique montante des Tiers Lieux[17].

15 Je remercie Hervé Levilain d'avoir pointé cette cinquième forme de recherche-action lors d'un colloque en commun en avril 2018.

16 Voir le *Manifeste pour une discipline en sciences humaines et sociales – travail social*, août 2021.

17 Les financeurs inclinent aussi à un mouvement de recherche génératrice : par exemple, l'Agence de la transition écologique (ADEME), par un appel à projets spécifiques (CO3, pour co-construction des

Les trois dernières formes de recherche-action présentées (autour du travail de Desroches, du LISRA ou du travail social) semblent caractériser un virage régénérant pour les recherches en sciences sociales tout en s'articulant à la tradition extractiviste. Elles contribuent au tournant impulsé par les épistémologies du sud (Sousa Sontos, 2016). Ces épistémologies entendent contrecarrer l'hégémonie des recherches extractivistes en promouvant l'« écologie des savoirs » des territoires. Elles « proposent des méthodologies non extractivistes, sur la base desquelles se construit un savoir scientifique post-abyssal. » (Sousa Sontos, 2021, p. 16). Elles caractériseraient ainsi la possibilité d'alliance entre le chercheur Peter Pan et le chercheur « post-abyssal », ce dernier agissant en soutien de luttes sociales : « la recherche de nouvelles articulations cognitives pour rendre les luttes sociales plus efficaces exige des dialogues et des interactions entre les savoirs contre-hégémoniques, qu'il s'agisse de savoirs scientifiques post-abyssaux ou de savoirs artisanaux. » (*ibid.*, 2021, p. 15)[18].

## Conclusion

Face à l'évolution néolibérale des institutions publiques et de l'université, les rapports des universitaires à l'accumulation des connaissances changent de visage et se transforment. Deux mouvements ont été repérés. Tout d'abord, le raidissement de la spécialisation des sciences sociales et la demande de productivité individuelle des chercheurs, en termes de nombre de publications, favorisées par les modes d'évaluation des établissements, intensifient les processus

connaissances) envisage depuis 2018 de rapprocher construction scientifique, acteurs praticiens, habitants et territoire dans une perspective de transition écologique.

18 La citation provient de la traduction (2021) du chapitre 6, « la décolonisation cognitive », de son ouvrage de 2018, *The end of the cognitive empire. The coming of age of epistemologies of the south*, Duke University Press.

extractivistes. Cette inclination peut conduire à déconnecter temps de l'action et temps de la recherche et à individualiser la production de connaissance quand cette dernière est un processus éminemment collectif. Mais d'autres manières de fabriquer la recherche valorisent non pas la connaissance en tant qu'objectif supérieur, mais sa visée transformative. Ces recherches, dont l'objectif est celui de la régénération, tracent une perspective pour les sciences sociales et pour la sociologie en particulier. Celle de se dévêtir du scientisme et de revêtir sa parure initiale de la fin du XIX^e^ siècle, celle d'une science utile aux transformations sociales des sociétés. Ce défi fait à ce titre échos aux critiques récentes du monde universitaire formulées par Bruno Latour, pour qui il « faudrait quasiment retourner l'université complètement à l'envers » (Latour, 2019), afin de lui redonner une place féconde en soutien aux actions menées sur le terrain.

## Références bibliographiques

Aggeri F., 2016. « L'obsession de la productivité et la fabrique du chercheur publiant », *Le Libellio d'AEGIS*, vol. 12, n° 2, pp. 21-32.

Becker H. Saul., 2009. *Parler de la société. Artistes, écrivains et chercheurs en sciences sociales*, Paris, éd. La Découverte.

Bezes Ph., Musselin Ch., 2015. « Le New Public Management entre rationalisation et marchandisation ? », *In* Boussaguet L., Jacquot S., Ravinet P. (dir.), *Une « French Touch » dans l'analyse des politiques publiques ?*, Paris, éd. Presses de Sciences Po, pp. 128-151.

Boltanski L., 2009. *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, éd. Gallimard, Nrf essais.

Caillé A., 2015. *La Sociologie malgré tout. Autres fragments d'une sociologie générale*, Presses universitaires de Nanterre.

Cottin-Marx S., 2019,. *Sociologie du monde associatif*, Paris, éd. La Découverte, Repères.

Draperi J.-F. (dir.), 2017. *L'autobiographie raisonnée. Pratiques et usages*, Presses de l'économie sociale.

Eme B., Laville J.-L. (dir.), 1994. *Cohésion sociale et emploi*, DDB, Sociologie économique.

Godinot X. (dir.), 2010. *Éradiquer la misère. Démocratie, mondialisation et droits de l'Homme*, Paris, Presses Universitaires de France.

Hély M., Moulévrier P., 2013. *L'Économie sociale et solidaire : de l'utopie aux pratiques*, Paris, éd. La Dispute, coll. « Travail et salariat ».

Kourilsky Ph., 2009. *Le Temps de l'altruisme*, Paris, éd. Odile Jacob.

Laforgue D., 2021. *HDR, L'Institution. Usages et portée d'un concept polymorphe dans un parcours sociologique*, soutenue le 12 juin. Université Savoie Mont-Blanc.

Latour B., 2019. « Pourquoi nous devrons jongler avec les échelles ». *In* Schaffner M., *Un sol commun*, éd. Wild Project, pp. 89-94.

Levilain H., Mouchtouris A. (dir.), 2017. *Temps et devenir. Sociologie de l'expérience du temps*, Paris, éd. Le Manuscrit.

Revue du Mauss, 2020. « Nous l'avons tant aimé… La sociologie. Et maintenant ? », *Revue du Mauss*, 2020/2, n° 56.

Souchard N. (coord.), 2013. *La Fabrique du social. Expérimentation et innovations sociales*, Tomes I et II, Rennes, éd. CCB.

Sousa Sontos (de) B., 2018. *The end of the cognitive empire. The coming of age of epistemologies of the south*, Duke, University Press.

Sousa Sontos (de) B., 2016. *Les Épistémologies du sud. Mouvements citoyens et polémiques sur la science*, Paris, éd. DDB, Solidarités et sociétés.

# Chapitre VIII
# Recherche évaluative évolutive et transformations sociales
# Illustration à travers « Culture aux aînés », une initiative d'impact collectif visant à agir sur l'isolement social des personnes aînées au Québec

Kheira BELHADJ-ZIANE[1]

À l'échelle mondiale, les populations vieillissent à un rythme sans précédent (Organisation mondiale de la santé [OMS], 2021). Selon l'OMS (2021), la proportion de personnes âgées de 60 ans et plus dépasse désormais les enfants de moins de cinq ans. Le nombre de personnes âgées de 60 et plus qui s'élevait à 1 milliard en 2019, passera à 1,4 milliard d'ici à 2030 et à 2,1 milliards d'ici en 2050.

1 Professeure de sociologie, Université de Lorraine, 2L2S, chercheure associée à l'Institut Universitaire de Première Ligne en Santé et Services Sociaux de l'Estrie (IUPLSSS) – Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke (Québec, Canada).

Le nombre des personnes de 80 ans et plus devrait tripler par rapport à 2020 ; elles seront 426 millions en 2050. Cette transition démographique engendrera plusieurs impacts sur l'ensemble des aspects de la société.

Au Québec, le vieillissement démographique figure parmi les plus rapides au monde. En 2016 (dernier recensement), la proportion de personnes âgées de 65 et plus représentait 18,3 % de l'ensemble de la population québécoise. Selon les prévisions statistiques, ce taux pourrait atteindre plus de 25 % en 2031 (Statistiques Canada, 2018). Cette accélération démographique est principalement liée au vieillissement des cohortes nées entre 1946 et 1965, à un faible taux de natalité depuis plusieurs décennies et à l'augmentation globale de l'espérance de vie (Milan, Wong et Vézina, 2014). Comme pour d'autres pays industrialisés, ce phénomène constitue une préoccupation majeure pour la société québécoise. L'allongement de l'espérance de vie constitue, certes, une avancée considérable pour la société et les populations, leur permettant par exemple de construire ou d'assouvir des aspirations personnelles, familiales, sociales, professionnelles ou bien encore spirituelles, culturelles ou communautaires. Or, ces possibilités sont conditionnées par différents facteurs liés aux conditions de vie, tels que l'environnement physique et social (logement, quartier, modes d'habitation, transports), les caractéristiques personnelles et matérielles (âge, état de santé, sexe, ethnie, situation socioéconomique, niveau de scolarité, statut matrimonial, relations familiales et sociales), ainsi que par les contextes sociopolitiques (adaptation des politiques publiques en matière de vieillissement, accès aux ressources, au système de santé, lieux de sociabilité, discriminations, sentiment de sécurité). Plus les personnes qui avancent en âge se trouvent en position défavorable au niveau de ces différents facteurs et plus elles courent le risque de vivre un sentiment de solitude et de l'isolement

social, défini comme une situation objective impliquant le fait d'avoir peu de relations sociales ou de piètre qualité avec autrui, peu de rôles sociaux et l'absence de rapports sociaux gratifiants (Keefe *et al.*, 2006).

Le sentiment de solitude diffère de l'isolement social. Il se caractérise par une souffrance psychologique émanant d'un décalage entre des relations sociales idéales et perçues. Le sentiment de solitude ne naît pas forcément chez les personnes seules et le fait de côtoyer d'autres personnes ne garantit pas l'absence de sentiment de solitude. Cette détresse apparaît lorsqu'une personne perçoit ses relations sociales comme étant moins satisfaisantes que ce qu'elle souhaiterait (Hawkley, Cacioppo, 2015).

Il est possible de vivre de l'isolement ou un sentiment de solitude à tout âge, cependant certaines circonstances sont plus directement associées aux personnes qui avancent en âge (Gilmour, Ramage-Morin, 2020). Les principaux facteurs (isolés ou cumulés) pouvant rendre les personnes aînées à risque d'isolement social sont essentiellement liés au fait de vivre seul, être âgé de 80 ans ou plus, avoir un état de santé fragile ou des problèmes de santé chroniques, ne pas avoir d'enfants ou de contacts familiaux, manquer d'accès au transport, avoir un faible revenu, subir un changement dans la structure familiale, vivre le départ des jeunes, habiter un lieu de résidence donné, vivre des transitions cruciales de vie (retraite, décès d'un-e conjoint-e/proche/amis, perte du permis de conduire), ne pas connaître ou peu les programmes communautaires ou ne pas y avoir accès, être un proche aidant, avoir un faible niveau de scolarité et/ou être né à l'extérieur du Canada (Conseil national des aînés, 2014). Les discriminations liées à l'âge, les phénomènes d'âgisme (Bryant et al., 2004), ainsi que les groupes marginalisés tels que les communautés LGBTA peuvent également figurer

parmi les facteurs de risque d'isolement (Anderson, Thayer, 2018).

Au niveau mondial, l'isolement et la solitude sont identifiés comme un fléau social, si bien qu'en 2016, le gouvernement du Royaume-Uni a nommé une secrétaire d'État chargée des personnes isolées. Le sentiment de solitude et l'isolement social sont devenus des enjeux de santé publique (Leigh-Hunt et al., 2017). De nombreuses études montrent en effet à quel point ces situations impactent négativement sur la santé et le bien-être social, induisant un risque de mortalité précoce comparable à des facteurs de risque tels que la consommation d'alcool, le tabagisme ou l'obésité (Holt-Lunstad et al., 2015 ; Pantell et al., 2013 ; Shankar et al., 2011), un risque de dépression, de faible estime de soi, de stress (Steptoe et al., 2004), ou encore d'un déclin cognitif et de maladie d'Alzheimer (Cacioppo, Hawkley, 2009).

Bien qu'il soit relativement possible d'agir sur quelques facteurs individuels d'isolement social, l'action communautaire mobilisant les principes de l'innovation sociale s'avère indispensable pour agir sur les défis structurels (MacCourt, 2020). C'est notamment le cas de plusieurs acteurs des secteurs communautaires, sociaux et culturels qui se sont mobilisés en Estrie (région située au sud du Québec) en 2019 pour créer l'initiative « Culture aux aînés », un projet d'impact collectif mobilisant les arts et la culture dans l'objectif de briser l'isolement social et le sentiment de solitude des personnes aînées en milieu rural et favoriser leur inclusion sociale. Le projet se veut participatif et inclusif, c'est-à-dire orienté vers une logique d'action par, pour et avec les personnes aînées. Financé pour cinq ans (2019-2024) dans le cadre du programme pancanadien « Nouveaux Horizons pour les aînés » (PNHA), le projet Culture aux aînés est porté par l'organisme « Le P'tit Bonheur de Saint-Camille », un organisme culturel à but non lucratif fondé en 1988,

dont la mission est de gérer un espace de rencontres pour tous les groupes d'âge de Saint-Camille (une municipalité rurale en Estrie) et de la région estrienne autour d'une programmation d'activités culturelles, intergénérationnelles et communautaires.

Culture aux aînés cible principalement les personnes aînées isolées ou à risque de vivre de l'isolement dans les Municipalités régionales de comté rurales (MRC) des Sources et du Val-St-François en Estrie, vivant en résidence pour aînés, en Centre d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), en habitation à loyer modéré (HLM) ou en logement autonome. Le projet touche autant la communauté francophone que la communauté anglophone en situation minoritaire dans ces deux MRC. Parmi les contraintes environnementales reconnues pouvant contribuer à l'isolement social ou au sentiment de solitude, les transports, l'habitation, l'éloignement et les services peu adaptés sont celles jouant de manière importante en milieu rural. Ces réalités sont amplifiées chez les personnes aînées anglophones, du fait de leur situation linguistique minoritaire dans les 2 MRC (offre de services encore plus restreinte, exode plus marqué des enfants, etc.).

Afin d'accompagner l'implantation de Culture aux aînés, une recherche-action évaluative de type évolutif (Patton, 1994, 2008, 2011 ; Gamble, 2008) a été mise en œuvre dès le démarrage du projet[2]. Particulièrement bien adaptée à l'évaluation de projets novateurs évoluant dans des environnements complexes ou changeants, cette méthodologie émergente se distingue des traditionnelles approches évaluatives sommatives ou formatives, en ce qu'elle

2 Cette recherche a démarré en 2020. Elle se poursuivra jusqu'en 2024. J-F Allaire (Université de Sherbrooke), F. Jodoin (Université de Sherbrooke), C. Charpentier (Université Bishop's) et J. Grenier (Université du Québec en Outaouais) complètent l'équipe de recherche.

met essentiellement l'accent sur l'innovation, l'apprentissage continu et sur une collaboration intégrée entre chercheurs et acteurs du projet dans une perspective de changement.

Le propos de ce chapitre vise à ouvrir des pistes de réflexion au sujet du potentiel que contiennent les recherches évaluatives évolutives pour accompagner les initiatives sociales dans une démarche de transformations sociales. Nous illustrerons notre propos à travers la présentation d'une démarche de recherche évaluative évolutive visant à accompagner l'implantation et le déploiement du projet Culture aux aînés. Cette recherche étant en cours de réalisation au moment de la rédaction de ce chapitre, nous proposerons une approche descriptive de la démarche méthodologique initiale.

## « Culture aux aînés » : une initiative d'impact collectif visant l'inclusion sociale des personnes aînées isolées en milieu rural par le biais des arts et de la culture

Pour réduire l'isolement social, le sentiment de solitude et favoriser l'inclusion sociale des personnes aînées, Culture aux aînés mise sur deux leviers d'interventions complémentaires : une pratique de médiation culturelle et une approche d'impact collectif.

### *Le levier de la médiation culturelle*

L'expérience artistique, c'est-à-dire l'interaction entre des acteurs en situation d'échanges et de rencontres actifs autour de l'art (Fourmentraux, 2014), constitue le socle d'intervention directe de Culture aux aînés. La stratégie d'action consiste à proposer des interventions artistiques aux personnes aînées ciblées par l'action, autour de trois principaux volets pensés par et pour les personnes aînées : a) un volet *« in situ »*, à travers lequel il s'agit de réaliser des ateliers créatifs en résidence (poésie, musique, arts visuels,

cirque, etc.) et de diffuser ou d'exposer les réalisations des participants au sein de la communauté, b) un volet *« événements »*, qui consiste à organiser des journées culturelles (spectacles, visites culturelles, animation) déterminées de manière à lever les barrières à la participation culturelle des personnes aînées (tarif préférentiel du transport, pairage entre aînées, repas à bas prix, réseautage avec des ressources communautaires du territoire, etc.), et c) un volet *« rencontres improbables »*, symbolisant la création d'occasions de rencontres intergénérationnelles, interculturelles et intercitoyennes.

À travers ces expériences artistiques, les objectifs visent à ce que les personnes aînées s'engagent dans un processus de création avec des artistes, qu'elles soient dans une disposition adéquate pour vivre une expérience sociale et culturelle inspirante, qu'elles soient mises en relation avec d'autres groupes sociaux du milieu, et qu'elles puissent contribuer à la vitalité sociale et culturelle du territoire.

Chacun de ces volets d'interventions artistiques est encadré par une pratique de médiation culturelle. Au Québec, comme en France, la médiation culturelle fait écho aux successives crises sociales, économiques, politiques et culturelles qui ont traversé ces sociétés depuis les années 1980. Elle se présente comme un moyen de faire face à la déstructuration des liens sociaux et de renouer avec les principes de démocratisation et de démocratie culturelles (Lafortune, 2013). Identifiée comme une stratégie d'action culturelle à vocation sociale, la médiation culturelle mise sur le pouvoir des processus sociaux à l'œuvre dans les expériences artistiques (Belhadj-ziane, 2017), dans leur propension à apporter du changement dans la société et dans la vie des personnes (Lafortune, 2013). Située à l'interstice du social et du culturel, « les pratiques de médiation culturelle s'incarnent dans des activités et des projets [artistiques ou culturels] qui misent sur la participation pour stimuler la rencontre des citoyens et des publics avec

une diversité d'expériences » (Quintas, Fourcade et al., 2014, p. 2). Considérée dans ses effets comme un moyen de briser l'isolement par la création de liens sociaux et de solidarité, sa logique d'action consiste à « créer des ponts entre l'art, la culture et les citoyens » (Lafortune, 2012, p. 21), notamment les plus vulnérables.

Il s'agit de favoriser la transmission et l'appropriation de la culture par la mise en œuvre d'un processus d'accompagnement des citoyens vers une participation à des activités ou des projets culturels et artistiques en tant que collaborateurs, cocréateurs ou spectateurs, de manière à ce qu'ils puissent devenir de véritables acteurs culturels autour de nouvelles formes de sociabilité (Langevin-Tétrault, Martineau, 2007).

Ce processus amène les citoyens à vivre une expérience artistique souvent inédite, leur permettant de prendre conscience de leur potentiel, de s'exprimer dans l'espace public et de développer des aspirations au changement (Belhadj-ziane, 2017). Sa finalité vise moins l'œuvre artistique ou culturelle, mais davantage la relation entre des personnes, ainsi qu'entre des personnes et des institutions qui n'ont pas l'habitude de se côtoyer. La rencontre, l'échange et la reconnaissance sont au cœur de la philosophie d'action de cette pratique (Quintas, 2007).

### *Le levier de l'impact collectif*

Conjointement à sa pratique de médiation culturelle, Culture aux aînés entend répondre au défi de l'inclusion sociale à partir d'une approche d'impact collectif. Particulièrement émergente en Amérique du Nord depuis ces cinq dernières années, notamment dans les domaines de la réduction de la pauvreté, du renforcement de l'implication citoyenne ou de la revitalisation intégrée (Pole, Fontan, 2017 ; Weaver,

2016), l'impact collectif est un cadre de changement des communautés et des systèmes s'appuyant sur « l'engagement d'une grande variété d'acteurs influents issus de différents secteurs qui tirent parti de leurs ressources collectives pour obtenir des résultats en faveur d'un programme commun visant à résoudre un problème social spécifique d'ampleur et complexe » (Kania, Kramer, 2011, p. 36 [traduction libre]).

Pour Hanleybrown, Kania et Kramer (Kania, Kramer, 2017), adopter « une approche d'impact collectif […] est le seul et unique moyen pour la société de progresser à grande échelle dans la résolution des problèmes complexes et urgents » (*ibid.* p. 7). Le postulat de départ de l'approche d'impact collectif repose sur l'idée qu'aucune organisation, aussi innovante, bien gérée ou financée soit-elle, ne peut parvenir seule à provoquer un changement social à grande échelle ; une meilleure coordination intersectorielle plutôt qu'une intervention isolée d'organisations individuelles a davantage de chance de provoquer un changement social durable à grande échelle (Kania, Kramer, 2011).

Autrement dit, il s'agit pour les acteurs de prendre conscience que les défis sociaux, comme leurs solutions, résultent de l'interaction de plusieurs groupes ou organisations au sein d'un système plus vaste, mais dépendent, entre autres, de la capacité des acteurs à travailler ensemble vers un but commun et à penser le changement de la même façon. Cette approche suppose des formes de collaboration différentes de celles qui sont habituellement mobilisées dans le secteur social : « les initiatives d'impact collectif impliquent d'établir un programme d'action commun, de soutenir le travail de collaboration par des activités se renforçant mutuellement, de maintenir l'engagement des partenaires et de la communauté par des communications continues, de s'engager dans des systèmes d'évaluation partagés et de s'assurer que l'effort collectif soit soutenu par une structure de soutien » (Kania,

Kramer, 2011, p. 37 [traduction libre]). Les deux dernières conditions sont les plus représentatives du caractère novateur du cadre de l'impact collectif (Pole, Fontan, 2017).

Appliquée au contexte de Culture aux aînés, l'approche d'impact collectif consiste à fédérer des partenaires intersectoriels impliqués dans les enjeux du vieillissement (communautaire, social, culturel, politique, scientifique), de manière à coordonner les efforts vers la construction d'un plan d'action commun d'une part, propice à l'inclusion sociale des personnes aînées isolées ou à risque d'être isolées en milieu rural, et d'autre part, pour provoquer des transformations systémiques en faveur des personnes aînées en milieu rural.

**Recherche-action évaluative évolutive**

C'est dans le cadre de cette approche d'impact collectif qu'est né un projet de recherche-action. Lors de la construction initiale du projet Culture aux aînés, les porteurs ont sollicité des chercheurs de l'Institut universitaire de première ligne en santé et services sociaux du Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke – Estrie (IUPLSSS), dans la perspective d'un partenariat. La réalisation d'un impact collectif passant notamment par une compréhension des causes profondes du problème et par la mesure des progrès au fil du temps (Weaver, 2016), il a été décidé de réaliser une recherche-action évaluative évolutive (ou de développement) (Gamble, 2008 ; Patton, 2011), dans l'objectif d'accompagner l'implantation et le déploiement de Culture aux aînés. Les objectifs spécifiques visent à analyser les effets proximaux, intermédiaires et les impacts produits (escomptés et non souhaités) par Culture aux aînés dans la vie des personnes aînées et de soutenir la modélisation du plan d'impact collectif.

Nous définissons la recherche-action comme « une modalité particulière de production de connaissances réalisée

en partenariat entre chercheurs et acteurs, qui travaillent ensemble et effacent les barrières entre le statut de chercheur et celui d'acteur pour se confondre dans une démarche de recherche où il y a synchronie entre production et transfert des connaissances » (Klein, 2007, p. 32). Les grands fondements théoriques de la recherche-action sont régulièrement associés au paradigme du pragmatisme (Dewey, Pierce, James), postulant la construction du savoir comme une logique d'action formée d'un processus alliant la théorie à la pratique, ponctuée de cycles rétroactifs de réflexions et d'actions visant la production de connaissances scientifiques *utiles*, c'est-à-dire des connaissances « socialement pertinentes » (Klein, 2007, p. 34), pouvant être mobilisées comme des leviers de changement (social, ajustement des pratiques). Dans ce type de recherche, les connaissances sont générées par l'action et l'expérimentation dans une perspective de démocratie participative (Anadon, Savoie-Zajc, 2013). La paternité du terme de recherche-action est cependant attribuée à Kurt Lewin (Lewin, 1946), avec lequel nous nous accordons sur l'idée que les sciences sociales contiennent le potentiel de contribuer à résoudre des problèmes sociaux concrets et d'apporter des changements durables. Pour Lewin, l'avancement des connaissances théoriques peut être réalisé en même temps que les changements sociaux.

Dans le cadre d'une évaluation d'une approche sociale novatrice, il peut être prématuré de réaliser des évaluations de type sommatives, car l'innovation exige des stratégies d'évaluations flexibles et adaptées à des environnements complexes ; ce qui n'est pas le cas de l'approche sommative. L'évaluation d'un projet tel que Culture aux aînés, nécessite de gérer des processus dynamiques complexes, car ils contiennent des zones d'incertitude, arriment une variété de partenaires issus de divers secteurs ou peuvent faire l'objet de soudaines variations, tel que cela a été le cas avec l'apparition soudaine

de la pandémie Covid-19. Compte tenu de cette complexité, nous avons choisi une approche méthodologique inspirée des principes de l'évaluation évolutive/de développement.

Ce type d'évaluation a pris de l'importance dans les contextes d'innovation sociale. Selon Patton (Patton, 1994), il s'agit d'un « processus d'évaluation qui soutient le développement de programmes, de projets, ou d'organisations [où] l'évaluateur fait partie d'une équipe dont les membres collaborent pour conceptualiser, concevoir et tester de nouvelles approches dans un processus d'amélioration, d'adaptation et de changements intentionnels continus » (*ibid.*, p. 317). Alors que les approches traditionnelles sont orientées vers la prédiction de résultats (échec ou réussite), l'évaluation évolutive permet de soutenir l'innovation en générant des connaissances (Gamble, 2008). Le rôle de l'équipe d'évaluateurs s'étend au-delà de la collecte et de l'analyse de données, puisqu'elle intervient régulièrement pour contribuer à éclairer la prise de décision et à faciliter le processus d'apprentissage au fur et à mesure que l'action se déroule. Ces feedback se construisent à partir des données mêmes de l'évaluation ; ce qui permet de voir où en est l'action, la façon dont elle se déroule, de déceler les stratégies efficaces et celles qui viennent compromettre l'action ou de proposer de nouvelles expériences. L'enjeu est de produire des connaissances pour les mettre au service des porteurs de l'action, tout en accompagnant les acteurs à développer un sens commun à leur action (Gamble, 2008). Ce type d'évaluation est particulièrement adapté à l'accompagnement de projets novateurs d'action sociale en développement, évoluant dans un environnement fluctuant et imprévisible. Elle est particulièrement appropriée pour soutenir le stade initial de l'innovation, lorsque les acteurs savent où ils souhaitent aller, mais qu'ils ne savent pas forcément comment faire (Gamble, 2008). Elle permet autant de fournir les outils

en vue d'améliorer le projet que de préciser les modalités et les liens causaux sous-jacents permettant la production des effets.

Elle renverse les modèles conventionnels de l'évaluation (sommative, formative), en ce qu'elle « est intégrée au lieu d'être distincte, continue au lieu d'épisodique et, surtout, elle comporte un objectif d'apprentissage qui ne porte pas de jugement […], ce n'est pas une évaluation après coup du succès ou de l'échec […], mais la rétroaction constante d'un observateur critique et coopératif » (Dozois et al., 2010, p. 7). Ces rétroactions continues sont déterminantes pour la pérennité même du projet, car elles permettent de générer des apprentissages et des ajustements durant tout le processus d'évaluation.

L'une des premières étapes de cette approche est de mettre en lumière la théorie du changement (ToC) sous-jacente à l'action de Culture aux aînés.

## Théorie du changement (ToC)

À travers cette approche, il ne s'agit pas de mesurer l'efficacité de l'intervention proposée par Cultures aux aînés, mais plutôt de comprendre comment parvenir aux changements escomptés. Autrement dit, il s'agit de mettre en lumière la « théorie » sous-jacente à Culture aux aînés et d'expliciter les hypothèses sur les manières dont le changement en faveur des personnes aînées peut se produire (briser l'isolement, le sentiment de solitude et favoriser l'inclusion sociale). La mise en lumière de cette théorie et de ses hypothèses se réalise à partir des connaissances des parties prenantes, incluant les chercheurs, les porteurs du projet, les partenaires et les personnes aînées impliquées.

Pour Anderson (Anderson, 2006), la ToC peut être un outil utile pour développer des solutions à des problèmes sociaux

complexes. Cette approche permet de mettre en lumière et d'analyser la théorie et les hypothèses sous-jacentes au projet Culture aux aînés, de manière à mieux comprendre et rectifier les manières de parvenir aux changements escomptés (Funnell, Rogers, 2011 ; Patton, 2008). Ce modèle, « qui indique l'ensemble des liens de causalité et leurs contributions à l'obtention des résultats » (Mayne, 2017, p. 184), s'avère particulièrement utile pour l'évaluation, l'accompagnement et le suivi de projets complexes, y compris au stade de la planification.

Dans le contexte de Culture aux aînés, la ToC revient à se demander d'une part, comment et pourquoi on s'attend à ce que Culture aux aînés contribue à réduire l'isolement, le sentiment de solitude des personnes aînées et à favoriser leur sentiment d'inclusion sociale, et d'autre part, quel est le rôle de la médiation culturelle et de l'approche d'impact collectif dans les résultats attendus.

Suite à une étape de documentation du contexte, du territoire et des populations (profils, particularités, besoins), le processus d'élaboration de la ToC de Culture aux aînés a été réalisé en concertation avec le comité de pilotage, constitué des principaux porteurs du projet, des chercheurs, de partenaires clés et de personnes aînées impliquées dans le projet. Cette ToC permet de comprendre de manière continue comment fonctionne le projet, en dégageant entre autres, les liens causaux entre ses activités (interventions, activités de soutien et de mobilisation, etc.) et les résultats escomptés (effets proximaux, intermédiaires et impacts), les hypothèses examinant pourquoi et dans quelles conditions fonctionnent ces liens causaux (hypothèses sur la portée, les changements [savoirs, compétences, aspirations, comportements, pratiques, etc.]), les avantages directs, les influences extérieures qui pourraient contribuer, affecter ou détourner l'atteinte des effets escomptés ou bien encore les effets imprévus ou

non souhaités, positifs ou négatifs (Mayne, 2017). La prise en compte de la temporalité, c'est-à-dire la ligne du temps activités-effets, constitue un élément important dans la construction de cette ToC, car elle permet d'anticiper à quels moments approximatifs les changements attendus sont censés se produire. Les dynamiques partenariales à l'intérieur du projet nécessaires à la réalisation d'un impact collectif ajoutent un degré de complexité à l'implantation du projet et à son évaluation (intervention multifacette). Au niveau opérationnel, Mayne (*ibid.*, 2017) suggère de réaliser au moins trois versions progressives de la théorie de changement, produites par l'ensemble des acteurs impliqués. Une première version décrivant sous forme de texte explicatif comment l'intervention est censée fonctionner. La seconde version intègre un portrait global de la dimension multifacette du projet (partenaires, acteurs impliqués, etc.) ainsi que la chaîne des effets. Une troisième version présente précisément la théorie causale de changement (chaîne des effets, liens de causalité).

Nous mettons ici l'emphase sur le levier de la médiation culturelle à titre d'illustration de la démarche de mise en lumière de la ToC. Dans sa première version, l'énoncé de cette ToC consiste à énoncer que Culture aux aînés rejoint des personnes âgées de 55 ans et plus, francophones et d'expression anglaise, autonomes ou semi-autonomes, vivant dans les MRC des Sources et du Val-St-François, en résidence pour aînés, en Centre d'hébergement et de soins de longues durées, en habitation à loyer modique ou en logement autonome. La variable de l'âge s'est transformée rapidement après le démarrage du projet. Initialement, le projet visait exclusivement des personnes de 65 ans et plus (des personnes aînées). L'action s'est finalement élargie aux personnes âgées de 55 ans et plus d'une part, pour une logique de prévention, et d'autre part, afin de tenir compte

des personnes dont l'état de santé est précarisé suite à leurs conditions de vie. Ces personnes présentent des facteurs de risque d'isolement social ou d'un sentiment de solitude, c'est-à-dire un état de faible quantité et qualité de contacts sociaux, un manque de communication, un manque de participation communautaire, une absence de services de base tels que le manque de nourriture et l'absence de logement, de revenus, d'emploi, d'éducation (PNHA, 2021), et le sentiment d'être seul.

L'impact escompté par Culture aux aînés est de favoriser le sentiment d'inclusion sociale d'au moins 10 % de ces personnes aînées dans chacune des 2 MRC (bénéficiaires). Cela correspond à environ 179 personnes pour la MRC des Sources et à 274 personnes pour la MRC du Val-St-François. Cette proportion a été établie en fonction des principes de l'approche d'impact collectif préconisant de considérer l'intervention à échelle réduite dans un premier temps, afin de se situer dans une démarche d'expérimentation et de mieux saisir ses particularités.

Comment et pourquoi l'initiative de Culture aux aînés est censée produire l'impact escompté ? Deux hypothèses sous-jacentes ont été élaborées : 1) en fédérant des partenaires intersectoriels impliqués dans les enjeux du vieillissement, les efforts sont coordonnés vers la construction d'un plan d'action commun propice au changement (impact collectif), et 2) en invitant les personnes aînées à vivre des expériences artistiques récurrentes encadrées par un dispositif spécifique de médiation culturelle, des opportunités leur sont offertes de créer des liens sociaux et de développer un sentiment d'appartenance à la communauté locale ou au territoire.

Il importe néanmoins de considérer que les liens qu'il est possible de faire entre la médiation culturelle et l'inclusion sociale ne sont pas systématiques et ne vont pas de soi, car :

> « ces liens s'inscrivent dans un processus complexe constitué de dimensions à la fois individuelles, collectives, sociales, culturelles, contextuelles et organisationnelles. Autrement dit, il ne suffit pas de proposer une activité de création artistique à travers une pratique de médiation culturelle pour provoquer un sentiment d'inclusion sociale.
>
> D'autres facteurs contribuent à générer ou à alimenter ce sentiment, tels que les mécanismes pédagogiques et techniques mis en œuvre dans l'action de médiation culturelle, les principes philosophiques et les objectifs visés par cette action, les dispositions individuelles des participants, la cohésion de groupe, le contexte socioculturel, voire sociopolitique, ainsi que le contexte organisationnel de l'espace où se déroule l'action » (Dubé, Belhadj-ziane, 2020).

Au niveau de la chaîne des effets de la ToC, il a été déterminé que l'action de ces deux leviers (impact collectif et médiation culturelle) devrait contribuer dans un premier temps à engendrer des effets proximaux et intermédiaires de participation. Cela n'est cependant pas sans défis, puisqu'il s'agit de s'attaquer aux différents mécanismes d'exclusion vécus par les personnes aînées. Cette exclusion sociale est multidimensionnelle. Pour Billette et ses collaborateurs (Billette, Lavoie et al., 2012), le processus de non-reconnaissance et de privation de droits et de ressources qui se réalise à travers des rapports de force entre groupes aux visions et aux intérêts divergents, mène à des inégalités et, éventuellement, à une mise à l'écart dans au moins sept dimensions de la vie en société : exclusions symboliques (images et représentations négatives), identitaires (identité réduite à un seul groupe d'appartenance), sociopolitiques (accès difficile à la participation civique et politique ; absence de pouvoir collectif et de poids politique), institutionnelles (absence ou réduction d'accès aux mesures de protection sociale et sanitaire), économiques (absence d'accès aux revenus, ressources matérielles et capitales nécessaires pour subvenir à ses besoins de base), exclusion des liens sociaux significatifs (atrophie ou disparation des liens sociaux

significatifs, rejet ou maltraitance de la part des membres de ses réseaux), territoriale (diminution de la liberté géographique, confinement à des espaces isolés et dépourvus d'équipement collectif, ou perte de contrôle sur son milieu de vie) (*ibid.*, 2012).

L'un des effets proximaux a été défini en termes de participation culturelle, qui ne se limite pas à la consommation de produits culturels, mais s'élargit à toutes les activités de la vie quotidienne. Le droit de participer à la vie culturelle contribue à améliorer la qualité de vie, car elle permet de développer des liens sociaux et culturels durables. Mesurer la participation culturelle « signifie mesurer et comprendre les aspects quantitatifs et qualitatifs de la participation à une activité qui, pour les individus, représente un moyen d'augmenter leur propre capacité et leur propre capital culturel et informationnel, les aidant à définir leur identité ou permettant l'expression personnelle » (UNESCO, 2013, p. 34). L'un des défis de Culture aux aînés pour atteindre l'effet proximal escompté est de parvenir à rejoindre les personnes ciblées par l'action, isolées ou à risque d'isolement, qui, par définition, sont difficiles à rejoindre ou à mobiliser.

Cet effet proximal est censé produire un effet intermédiaire de participation sociale, c'est-à-dire une participation centrée non pas sur une norme ou une contribution attendue, tel que le suggèrent Raymond et ses collègues (Raymond, Sévigny et al., 2012), mais plutôt sur les manières dont les aînés peuvent et veulent participer. Cela implique de tenir compte du lien social, du fait de développer des relations sociales significatives, de réaliser leurs aspirations, d'endosser un rôle social valorisé et valorisant, ou encore d'avoir du pouvoir dans les décisions qui les concernent (*ibid.*, 2012). L'enjeu de cette participation sociale dépend de plusieurs paramètres contextuels et organisationnels, dont le dispositif même de la médiation culturelle. À cet égard, un comité

de médiation culturelle a été créé afin d'en construire la philosophie d'action de la médiation culturelle propre à Culture aux aînés. Inspirés d'expériences probantes et de la littérature scientifique, plusieurs principes ont été élaborés : reconnaître les personnes aînées comme des êtres porteurs et créateurs de culture et de savoirs ; miser sur les pouvoirs des arts et de la culture comme un levier positif pour l'individu comme pour le collectif ; adopter une pratique et une posture non-infantilisante à l'égard des personnes aînées ; valoriser la diversité des expressions culturelles en s'appuyant sur la créativité, les forces et les aspirations des personnes et des groupes ; alimenter un esprit de coopération par une pédagogie active basée sur la non-performance et le non-jugement ; permettre aux personnes de se lier avec d'autres dans une expérience positive ; offrir des opportunités de se rendre visibles dans l'espace public. L'enjeu de cette philosophie de la médiation culturelle se situe au niveau de son appropriation par les différentes parties prenantes du projet, de manière à construire un sens commun.

La chaîne des effets proximaux et intermédiaires est censée produire un impact de changement (sur le long terme et après révision de la ToC, de ses effets proximaux et intermédiaires), celui de favoriser le sentiment d'inclusion sociale des personnes aînées. L'inclusion sociale se situe « au-delà de l'intégration sociale et repose sur deux composantes essentielles : la reconnaissance et la redistribution. En effet, une réelle inclusion sociale ne peut s'incarner que lorsqu'on reconnaît les aînés comme ayant une valeur sociale égale [aux autres], et qu'on leur donne accès aux pouvoirs et aux ressources nécessaires pour que leurs voix soient entendues et prises en compte » (Billette, Lavoie et al., 2012, p. 11). L'inclusion se rapporte aux circonstances dans lesquelles les aînés ont la possibilité de participer à la vie économique, sociale, politique et culturelle, d'y contribuer et

d'en bénéficier. Pour promouvoir l'inclusion sociale, il faut s'attaquer à l'exclusion sociale en supprimant les obstacles à la participation des aînés, et en prenant des mesures actives d'inclusion pour faciliter cette participation (PNHA, 2021).

La ligne activité-temps a été interrompue dès le démarrage des actions prévues à l'hiver 2020, suite à la pandémie Covid-19. Les mesures exceptionnelles de confinement et de distanciation physique prises par le gouvernement sont venues bouleverser la mise en œuvre des activités artistiques auprès des personnes aînées, toutes pensées en face à face. Rapidement, les porteurs du projet ont recherché des solutions pour rejoindre les personnes aînées, alors qu'il était impossible de le faire physiquement. L'action était d'autant plus nécessaire que les mesures sanitaires ont exacerbé l'isolement social et le sentiment de solitude des personnes aînées, notamment les plus isolées. Plusieurs stratégies d'adaptations ont été élaborées, dont celle de réaliser les activités artistiques via un passage au numérique. Cette adaptation de l'action au contexte de crise sanitaire induit plusieurs enjeux, par exemple au niveau de la définition même du concept de participation.

Les prochaines étapes consisteront à confronter cette ToC à la réalité (y compris celle liée au levier de l'impact collectif), à en tirer des apprentissages tout en prenant appui sur celle-ci pour bonifier ou rectifier l'action au fur et à mesure qu'elle se déroule. Ces modulations peuvent autant conduire à réviser certains paramètres de l'action de Culture aux aînés, que des éléments de méthodologie de l'évaluation (outils de collecte de données, échantillonnage, stratégies d'analyse, etc.). Cela permettra de construire une deuxième version de la ToC de Culture aux aînés, puis sa version finale qui aura pour vocation d'être transférée vers d'autres milieux liés aux enjeux du vieillissement. La ToC permet de considérer le changement comme un processus ; elle évolue au fil du

temps, des contextes et au fur et à mesure des expériences et connaissances acquises.

## Conclusion

Bien que notre recherche soit en cours de réalisation, il est possible d'observer plusieurs avantages à l'évaluation évolutive comparativement aux approches plus classiques. L'une de ces forces se situe dans ses fondements liés à l'expérimentation et à l'arrimage des connaissances scientifiques, des connaissances expérientielles et des connaissances professionnelles pour théoriser et poser des hypothèses sur l'action afin de produire un changement. Les apprentissages croisés émanant de ces co-constructions permettent une démarche réflexive continue sur l'action, tant pour les porteurs du projet que pour les chercheurs. Des défis de concertation, de conciliation, de mobilisation, de communication, de ressources (humaines, matérielles), d'éthique et des enjeux de pouvoir peuvent cependant se poser en obstacles à ce type d'évaluation. Ces défis sont à creuser davantage pour en saisir leur subtilité, leurs conditions d'émergence, les limites qu'ils posent dans l'action et les manières de les réduire ou de les équilibrer. Par ailleurs, comme dans toute recherche-action participative, des questionnements émergent autour de la posture du chercheur, pris dans un effort permanent d'alternance entre engagement et distanciation.

## Références bibliographiques

Anadon M., Savoie-Zajc L., 2007. « La recherche-action dans certains pays anglo-saxons et latino-américains. Une forme de recherche participative », *In* Anadon M. (dir.), *La Recherche participative : multiples regards*, Canada, QC : Presses de l'Université du Québec, pp. 11-30.

Anderson A.-A., 2006. *The Community Builder's Approach to Theory Of Change. À practical guide to theory development*, New York, The Aspen Institute Roundtable on Community Change.

Anderson G.-O., Thayer C.-E., 2018. *Loneliness and social connections : A national survey of adults 45 and older*, Washington, AARP Research et GfK Custom Research.

Belhadj-Ziane K., 2017. « Intégrer la médiation culturelle aux pratiques d'intervention sociale : vers un renouvellement du paradigme d'accompagnement en travail social ». *In* Baldelli B., Belhadj-ziane K. (dir.), *Transformations sociales et transformations du travail social*, Paris, éd. L'Harmattan, pp. 171-184.

Billette V., Lavoie J.-P., Séguin A.-M., Van Pevenage I., 2012. « Réflexions sur l'exclusion et l'inclusion sociale en lien avec le vieillissement : l'importance des enjeux de reconnaissance et de redistribution », *Frontières*, (25) 1, pp. 10-30.

Bryant T., Brown I., Cogan T. et al. (2004). « What do Canadian seniors say supports their quality of life ? ». *Revue canadienne de santé publique*, 95 (4), pp. 299-303.

Cacioppo J.-T., Hawkley L.-C., 2009. « Perceived social isolation and cognition », *Trends in Cognitive Sciences*, 13 (10), pp. 447-454.

Conseil national des aînés, 2014. *Rapport sur l'isolement social des aînés. Gouvernement du Canada*. Repéré à https://www.canada.ca/fr/conseil-national-aines/programmes/publications-rapports/2014/isolement-social-aines.html

Dozois E., Langlois M., Blanchet-Cohen N., 2010. *Guide du praticien de l'évaluation évolutive*, Canada, Fondation McConnell.

Dubé M., Belhadj-Ziane K., 2020. « Médiation, art et inclusion sociale des femmes : l'expérience des "Moments créatifs" au Musée d'art contemporain de Montréal », *Nouvelles pratiques sociales*, 31 (1), pp. 24-39.

Quintas E., 2007. « Préface ». *In* E. Quintas, J-M Fontan (dir.). « Regards croisés sur la médiation culturelle ». *Cahiers de l'action culturelle*. 6 (2). Repéré à https://arc.uqam.ca/upload/files/cahiers_acv6n2.pdf

Fourmentraux J.-P., 2014. « Face à l'œuvre d'art ». *In* Fernandez F., Lézé S., Marche H (dir.), *Les Émotions. Une approche de la vie sociale*, Paris, Éditions des archives contemporaines, pp. 139-152.

Funnell S., et Rogers P., 2011. *Purposeful Program Theory: Effective Use of Theories of Change and Logic Models*, San Francisco, Jossey-Bass.

Gamble J., 2008. *Abc de l'évaluation évolutive*, Canada, Fondation Mc Connell.

Gilmour H., Ramage-Morin P., 2020. *Isolement social et mortalité chez les personnes âgées au Canada*, Canada, Statistiques Canada.

Hanleybrown F., Kania J., Kramer M., 2017. « Canaliser le changement : comment réussir l'impact collectif ». Stanford *Social Innovation Review*.

Hawkley L.-C., Capitanio J.-P., 2015. « Perceived social isolation, evolutionary fitness and health outcomes : a lifespan approach », *Philosophical Transactions*, 370 (1669).

Holt-Lunstad J., Smith T.-B., Baker M., Harris T., Stephenson D., 2015. « Loneliness and social isolation as risk factors for mortality: a meta-analytic review », *Perspect Psychol Sci*, 10 (2), pp. 227-237.

Kania J., Kramer M., 201. « Collective Impact », *Stanford Social Innovation Review*, 9 (1), pp. 36-41.

Keefe K., Andrew M., Fancey P., Hall M., 2006. *A Profile of social Isolation in Canada. Final Report*, Canada, Chair of the F/P/T Working Group on Social Isolation. https://www.health.gov.bc.ca/library/publications/year/2006/keefe_social_isolation_final_report_may_2006. PDF.

Klein J.-L., 2007. « La recherche-action en développement local », *In* Anadon M. (dir.), *La recherche participative : multiples regards*, Canada, QC, Presses de l'Université du Québec, pp. 32-45.

Lafortune J.-M. (dir.), 2012. *La Médiation culturelle. Le sens des mots et l'essence des pratiques*, Québec, PUQ.

Langevin-Tétrault A., Martneau M.-N., 2007. « La médiation culturelle au Québec : de l'engagement créatif aux contradictions furtives d'une pratique mitigée », *Cahiers de l'action culturelle*, 6 (2), pp. 36-40.

Leigh-Hunt N., Bagguley D., Bash K. et al., 2017. « An overview of systematic reviews on the public health consequences of social isolation ». *Public Health*, 152, pp. 157-171.

Lewin K., 1946. « Action research and minority problems ». *Jour. of Social Is.*, 2 (4), pp. 34-46.

MacCourt P. (dir.), 2020. *Isolement social des aînés. Vol. 1 : Comprendre l'enjeu et trouver des solutions*, Canada, Groupe de travail fédéral, provincial, et territorial (FPT) sur l'isolement social et l'innovation sociale.

Mayne J., 2017. « Théories du changement ». *Canadian Journal of Program Evaluation*, 32 (2), pp. 174-201.

Milan A., Wong I., Vézina M., 2014. *Nouvelles tendances dans le mode de vie et la conjugalité des personnes âgées d'aujourd'hui et de demain, Regards sur la société canadienne*, Canada, Statistique Canada.

Organisation mondiale de la santé, 2021. « Décennie pour le vieillissement en bonne santé 2020-2030 ». Repéré à https://cdn.who.int/media/docs/default-source/decade-of-healthy-ageing/final-decade-proposal/decade-proposal-final-apr2020-fr.pdf?sfvrsn=5be17317_6

Pantell M., Rehkopf D., Jutte D., Syme L., Balmes J., Adler N., 2013. « Social isolation : A predictor of mortality comparable to traditional risk factors ». *American Journal of Public Health*, 103 (11), pp. 2056-2062.

Patton M.-Q., 1994. « Developmental Evaluation ». *Evaluation Practice*, 15 (3), pp. 311-319.

Patton M.-Q., 2008. *Utilization Focused Evaluation*, 4th edition, Thousand Oaks, Sage.

Patton M.-Q., 2011. *Developmental Evaluation: Applying Complexity Concepts to Enhance Innovation and Use*, New York, Guilford Press.

Pole N., Fontan J.-M. (2017). *Recherche-action sur le « temps zéro » du Projet Impact Collectif (PIC)*. Cahier de recherche 15. Montréal, PhiLab : réseau de recherche partenariale sur la

philanthropie canadienne. Repéré à https://philab.uqam.ca/wp-content/uploads/2018/03/RapportPICFRAN.pdf

Quintas E., Provonost M., Fourcade M.-B., 2014. *La médiation culturelle en question*, Montréal, Culture pour tous. Repéré à https://www.culturepourtous.ca/professionnels-de-la-culture/mediation-culturelle/wp-content/uploads/sites/6/2015/05/Guide_mediationCPT_couleur.pdf.

Raymond E., Sévigny A., et Tourigny A., 2012. *Participation sociale des aînés : la parole aux aînés et aux intervenants*, Québec, INSPQ.

Shankar A., McMunn A., Banks J., Steptoe A., 2011. « Loneliness, social isolation, and behavioral and biological health indicators in older adults ». *Health psychology: official journal of the Division of Health Psychology*, American Psychological Association, 30(4), pp. 377-385.

Steptoe A., Owen N., Kunz-Ebrecht S.-R., Brydon L., 2004. "Loneliness and neuroendocrine, cardiovascular, and inflammatory stress responses in middle-aged men and women", *Psychoneuroendocrinology*, 29 (5), pp. 593-611.

Unesco, 2013. *Mesurer la participation culturelle*, Montréal, Institut de statistique de l'Unesco. Repéré à https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000247530

Weaver L., 2016. « Possible : Transformational change in collective impact ». *Community Development*, (47)2, pp. 274-283.

# Chapitre IX
# Les métamorphoses de l'ennemi : Formes et figures de la contagion

Radoslav Gruev[1]

La question du changement social et des transformations sociales a accompagné toute l'histoire de la sociologie, dès le contexte de sa naissance en tant que science : la Révolution industrielle. L'idée du changement est inhérente à la réflexion sur la société au moins depuis la *kinesis* aristotélicienne (le mouvement transformateur [Mouchtouris, 2017] et la perception antique grecque du mouvement perpétuel : « On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve » d'Héraclite). Le changement étant perçu chez Aristote comme « produit de la génération et de la destruction, et il a une possibilité de

1 Docteur en sociologie, Université de Lorraine, 2L2S. Coordinateur du programme de Recherche internationale sur les droits des personnes âgées en situation de pandémie Covid-19 (RIDPA), menée par le Réseau d'études international sur l'âge, la citoyenneté et l'intégration socio-économique (REIACTIS).

s'engendrer selon les contradictions et éléments contraires » (*ibid.*, p.19).

La transformation a souvent besoin d'une figure de l'altérité : à combattre, mettre à l'écart, éliminer… Et cette figure sculptée socialement et/ou politiquement se pose comme élément moteur du changement. Elle est transformatrice et se métamorphose souvent afin de servir de justification d'actions collectives ou des actions politiques/du politique. Dans ce chapitre nous analyserons les métamorphoses de la figure de l'ennemi depuis le milieu du XX$^{e}$ siècle à nos jours à travers une grille de lecture posant l'ennemi contemporain comme à la fois global et total, avec des degrés différents, dans ces deux caractéristiques selon les cas. Nous partirons de la figure de l'ennemi totalitaire, puis nous nous intéresserons brièvement à la forme enneminale de première ligne depuis une vingtaine d'années – le terrorisme international ; pour aboutir à celui qui « sévit » actuellement – le coronavirus SARS-CoV-2.

Ce dernier s'étant métamorphosé en « ennemi n° 1 » pour la planète entière en mars 2020. Nous allons interroger la pandémie à travers la construction de la figure de l'ennemi, d'un ennemi global et total. Même s'il s'agit d'un virus, ce dernier recouvre des formes et figures de l'« ennemi » présentes dans notre imaginaire collectif, telles celles dessinées par les régimes totalitaires (« ennemi total ») et celles qui ont dominé depuis 2001 (« ennemi global »).

## Métamorphoses

La métamorphose, comme le montre dans son ouvrage éponyme Antigone Mouchtouris (Mouchtouris, 2015), a une fonction sociale en tant que composante du jugement social « car elle induit chez l'individu la notion de double, de l'opposition et de la transformation » (*ibid.*, p. 31). On

peut y voir, dans sa version initiale chez les Grecs antiques et les Romains, un moyen offensif (envers son ennemi) dans la mythologie grecque et un moyen défensif chez Ovide. La métamorphose étant aussi un élément discursif qui peut servir au maintien des règles sociales (*ibid.*, p. 95) et elle prend part dans les enjeux de pouvoir. Antigone Mouchtouris démontre que la métamorphose est partie constituante d'une argumentation soit idéologique soit sociopolitique et peut être utilisée à des fins idéologiques et comme instrument de prise de pouvoir (nous pouvons y ajouter aussi le maintien au pouvoir).

Selon cette dernière, la métamorphose a deux formes de finalité dans le domaine politique : 1/consensus collectif pour la réalisation d'un programme; 2/ exerce un pouvoir sur l'opinion du type « tout va être métamorphosé » (*ibid.*, p.111). On est face à « une proximité de la ressemblance », ou à « ressemblance comme ». Dans le contexte du politique, la métamorphose sert alors à construire les notions de double et de l'altérité. Cet *alter* à la fois étranger à nous-mêmes ou dissimulé.

C'est dans cette construction duelle, qu'il nous semble, que la figure de l'ennemi prend toute sa place comme forme de l'altérité radicale en mouvement permanent. La métamorphose ne pouvant pas exister sans la possibilité de représentation analogique à une certaine conduite sociale ou modèle à suivre. D'autant plus que, comme le souligne Antigone Mouchtouris, au cours du XX$^{e}$ siècle il y a un déplacement dans la vision de l'être humain, de l'individu, qui sera de moins en moins perçu comme un « être éducable » vers un « être transformable ». Ainsi, les systèmes politiques du XXI$^{e}$ siècle « ont basé leur principe de transformation sur cette possibilité, voire sur leur croyance de l'être transformable » (Mouchtouris, 2021, p. 8).

## Les métamorphoses de l'ennemi objectif et total : l'exemple totalitaire

Pour saisir l'essence de la figure de l'ennemi, tel qu'il s'est imposé dans le monde contemporain, nous devons passer par sa forme paroxystique qui démontre à la fois sa forme totalisable, la notion de contagiosité et ses multiples métamorphoses. Dans le cadre des régimes totalitaires qui ont marqué le XX^e^ siècle passé, la figure de l'ennemi prend office d'une valeur centrale de transformation sociale totale. Fondés sur la toute-puissance interprétative de la science (sous sa forme scientiste, comme le montre à plusieurs reprises Tzvetan Todorov [1998 et 2010]) et la capacité de la technique qui en découle de transformer, non seulement la nature, mais aussi et surtout de remédier à tous les défauts des êtres humains, afin de construire une société parfaite qui ne pourra assurer que le bien-être de tous et être vouée à l'éternité. On est face à l'union entre les processus du social-historique chez Castoriadis (Castoriadis, 1975) : *legein* (distinguer-choisir-poser-rassembler-compter-dire) l'opération du classement discursif, par le *logos*, dimension ensembliste-ensemblisante du représenter/dire social ; et le *teuchein* (rassembler-ajuster-fabriquer-construire) étant la dimension ensembliste/ensemblissante du faire social. Dans la pensée de Castoriadis, ces deux processus sont indispensables l'un à l'autre, à la fois comme figuration-figure, établissant un lien entre dire et faire. Les régimes totalitaires à travers le processus de construction de l'ennemi tentent de faire figurer au niveau de l'imaginaire cette dualité complémentaire : il est à la fois désigné, c'est-à-dire classé symboliquement et construit comme outil nécessaire à la transformation sociale. Divisant le monde en deux parties mutuellement exclusives justifiant par là l'anéantissement de la partie opposée, de sorte que « toute personne tiède est un adversaire, tout adversaire est un ennemi » (Todorov, 1998).

Les totalitarismes ne divisant le monde qu'en identité et altérité radicales, ne pouvant y voir discursivement que des « amis » et « ennemis » radicalement opposés et opposables. Selon Carl Schmitt (Schmitt, 1972), le politique se définit à travers cette discrimination entre ami et ennemi. Ce dernier devenant total en épousant une forme absolue de l'altérité et de la menace extrême. Dans cette figure d'ennemi absolu et total, la frontière entre *inimicus* (ennemi d'ordre privé) et *hostis* (ennemi d'ordre public) s'efface dans une forme qui incarne l'hostilité absolue. Déployé d'abord discursivement, cet ennemi devient aussi un ennemi-objectif au sens arendtien : « est coupable celui qui […] entrave, volontairement ou non le mouvement de la Nature ou de l'Histoire » (Arendt, 1972). L'« ennemi-objectif », n'étant pas seulement soupçonné d'activités contre le pouvoir, mais « porteur de tendances, comme d'autres sont porteurs de maladies » (*ibid.*). L'ennemi en est un, parce que soupçonné d'une déloyauté ou d'une appartenance (de classe ou de race). Désigner l'ennemi vient à classer la population selon un critère présenté comme fondamentalement objectif, provenant de la Nature ou de l'Histoire.

Comme dit précédemment, la figure de l'ennemi est vitale pour un régime totalitaire et « s'il en manque, il en inventera », selon les mots de Tzvetan Todorov (Todorov, 1992, p.17). En tant que figure discursive sculptée en permanence par le pouvoir, il prend la forme d'une image iconique transformable à l'infini. Le politique (nous restons chez Todorov) dans ce contexte a pour tâche primordiale de créer l'ennemi, pour ensuite le nommer, le démasquer pour l'identifier : c'est-à-dire le construire. Il s'agit d'un processus de construction-déconstruction-reconstruction permanent, car chargé d'entretenir en mouvement le tout (comme le signale Arendt, 1972). Les métamorphoses de la figure de l'ennemi allant

ensemble avec la volonté de transformer fondamentalement la société.

**Entre visible et invisible : ennemis contemporains**

Les expériences totalitaires du XX^e^ siècle nous ont beaucoup appris à la fois sur la nature du politique et sur la fragilité de nos structures sociales. Sans faire d'analogie, mais plutôt pour souligner le passage à une forme enneminale plus ouvertement globalisée (comme le monde dans lequel elle apparaît) il semble intéressant pour saisir le processus de métamorphose de l'ennemi d'interroger le monde contemporain, celui du XXI^e^ siècle. Un siècle qui ne commencerait réellement qu'en 2001, et plus spécifiquement en septembre, autour du 11.

C'est le moment de l'apparition d'une figure de l'ennemi à vocation globale – le terroriste religieux (musulman) – qui devient la forme enneminale la plus partagée dans les différentes sociétés. Cette figure ennemie est construite sur une base double : à la fois « d'intérieur » et « d'extérieur », ou plutôt agissant à l'intérieur, mais mû par un extérieur que cela soit un lien avec une organisation – Al-Qaeda ou État islamique –, ou agissant seul par une sorte de « commande divine ». Nous sommes face à une contamination à la fois physique (par un entraînement, par exemple) et/ou au niveau psychique (radicalisation). Cette figure de l'individu métamorphosé (par la radicalisation) ou reconstruit (à travers la déradicalisation) est devenue la forme enneminale principale du début du XXI^e^ siècle, figure sculptée discursivement à travers à la fois la production politique et médiatique dans un monde de plus en plus globalisé où les informations, mais aussi les figures de l'autre, circulent à très grande vitesse (celle de la connexion informatique). Flou et à la fois intérieur et extérieur, cet ennemi s'est imposé au-devant de la scène de la construction de l'altérité enneminale. Cette figure servant, à travers ses

métamorphoses de justification d'actions publiques, oscillant entre l'intériorité de l'ennemi et son extériorité[2].

Pour cette forme ennemie globale ont été créés des formes institutionnelles spécifiques (Guantanamo) et des parcours spéciaux (de déradicalisation), des formes de (vidéo) surveillance, des politiques spécifiques, de nouvelles règles de voyage[3], de participation à des événements, d'entrée dans des bâtiments, etc. L'ennemi globalisé amenant des changements de forme dans les pratiques quotidiennes de plus en plus d'acteurs sociaux.

## L'ennemi contagieux et invisible : le SARS-CoV-2, globalement total et totalement global

En la toute fin de 2019 apparaît une nouvelle figure de l'ennemi à combattre, qui se présente comme encore plus globale que la forme précédente. Cet ennemi qui ne mesure qu'entre 60 et 140 nanomètres a en quelques mois transformé radicalement la vie quotidienne d'une grande partie de la population terrestre. Cet ennemi a aussi subi des transformations désignées par les lettres de l'alphabet grec : entre Alpha, Beta, Delta, Lambda et le dernier-né Omicron[4]… en devenant plus contagieux. C'est une nouvelle figure de l'ennemi à combattre. La pandémie de Covid-19, provoquée par le virus SARS-CoV-2 est probablement le premier grand phénomène social à l'échelle planétaire – car aucun des pays

2 Dans le cas de la France, « la grammaire de la radicalité […] continue à reporter cette violence sur un « ennemi intérieur » allogène à la France […] avec pour corrélat, la tentation, renouvelée après chaque attentat, d'expulser l'ennemi déloyal du corps national, comme l'illustre le débat de 2016 sur la déchéance de nationalité » (Lebourg, Sèz, in Sommier et al., 2021, p. 372).

3 Généralisation du passeport biométrique après le 11 septembre, par exemple.

4 Pour ne citer que les plus médiatisés.

n'a été exempt (même ceux qui le nient) – qui a modifié notre quotidien et aussi nos interactions sociales à travers de la distanciation « sociale » et physique, l'utilisation des moyens de communication numériques, le travail et l'enseignement à distance, etc.

*La guerre est déclarée*

Ce nouvel ennemi a été combattu (ou l'est encore) dans beaucoup de pays[5] à travers toute la symbolique militaire. En France, le 16 mars 2020, le président Macron prononce son discours, resté dans les annales comme celui de « Nous sommes en guerre ». Dans cette allocution les mots utilisés restent dans la même symbolique : « combat », « hôpital de campagne », « mobilisation générale ». Pour pouvoir lutter « ni contre une armée, ni contre une autre nation, mais l'ennemi est là, invisible, insaisissable, et qui progresse »[6]. La différence entre l'ennemi « classique » de la guerre (le *justis hostis* de Schmitt) et ce nouvel ennemi insaisissable et par là total (et qui deviendra global très rapidement) étant posée, la nouvelle « guerre » peut commencer. Bien évidemment, celle-ci sera différente de celles qu'on connaît ou ayons connu. Symbolique, qui sera réaffirmée par le président de la République à Mulhouse quelques jours plus tard devant l'hôpital de campagne installé dans cette première ville largement touchée par la pandémie. Dans le contexte français, les analyses d'Adrien Schu[7] démontrent la tendance depuis

5 Cette réflexion repose en partie sur des données de la Recherche internationale sur les droits des personnes âgées en situation de Covid-19, menée par le REIACTIS, coordonnée par Jean-Philippe Viriot Durandal et moi-même.

6 « Nous sommes en guerre » : le verbatim du discours d'Emmanuel Macron, le 16 mars 2020, *Le Monde* : https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/03/16/nous-sommes-en-guerre-retrouvez-le-discours-de-macron-pour-lutter-contre-le-coronavirus_6033314_823448.html

7 Schu A., « Guerre contre la Covid », Dossier Lexique de la crise

les années 1990 à ne pas utiliser le terme de guerre pour désigner différents conflits (ex-Yougoslavie, Afghanistan, Lybie…). Par contre, il revient dans les discours des politiques en France en novembre 2015 dans le discours de Hollande devant le Congrès de Versailles où la guerre est « déclarée » contre le terrorisme. Les deux événements nécessitant l'instauration d'un état d'exception pour y remédier.

Cette rhétorique et symbolique guerrière a été adoptée dans plusieurs pays. En Bulgarie un état-major national opérationnel contre le virus a été mis en place bien avant la confirmation du premier cas[8]. À sa tête a été placé Ventsislav Mutaftchiyski, général-major, professeur en médecine, chirurgien abdominal et directeur de l'Hôpital d'instruction des armées de Sofia (un des plus grands hôpitaux du pays). Durant le premier confinement, dû à la crise sanitaire, il apparaissait tous les matins (parfois même deux fois par jour) en uniforme pour les briefings quotidiens de l'état-major, retransmis sur les trois grandes chaînes de télévision, les médias écrits de leur côté utilisant les réseaux sociaux. La symbolique guerrière étant présente dans ce cas aussi visuellement.

Nous pouvons évoquer aussi le déploiement dans de nombreux pays, dont la France, d'une pratique caractéristique des temps de guerre : le couvre-feu. Mais aussi, dans le cas portugais où la campagne de vaccination a été confiée à un vice-amiral de la marine Henrique Gouveia e Melo, apparaissant aussi en treillis et déclarant : « Je n'enlèverai mon treillis que lorsque nous aurons gagné la guerre »[9]. La liste des exemples est très longue.

---

sanitaire, OPPEE, Université de Bordeaux [en ligne] https://oppee.u-bordeaux.fr/contributions/analyses/lexique/guerre-contre-la-covid

8 26 février 2020, alors que le premier cas confirmé date du 8 mars 2020.

9 « Sous les ordres d'un militaire, le Portugal vaccine tambour battant », *L'Express*, le 14/09/2021, en ligne : https://www.lexpress.fr/

Le directeur général de l'OMS avait qualifié le virus, lors d'une conférence de presse à Genève le 18 mars 2020, comme présentant « une menace sans précédent. Mais aussi, comme une occasion sans précédent de nous rassembler contre un ennemi commun, un ennemi de l'humanité »[10]. Un ennemi total et global, donc, le premier qui menace toute la planète. Pour le « rassemblement contre », c'est une autre histoire, jusqu'à nous poser la question si cet ennemi commun ne nous a pas plutôt empêchés de faire front commun. Qui plus est, l'enfermement (fermeture des frontières, mais aussi quarantaines imposées aux voyageurs) et l'entre-soi ont souvent été pratiqués, surtout en 2020[11].

*Le pouvoir contaminateur de l'ennemi*

Cet ennemi planétaire, comme tout ennemi, dispose d'un pouvoir de contamination fort à la fois dans son essence virale (avec ses adaptations – variants) et à la fois en lien avec son fond enneminal. Il contamine aussi des personnes qui peuvent le répandre sans le savoir, en les transformant en des porteurs de caractère enneminal sans le savoir en devenant ennemi à leur tour… Tout un chacun étant potentiellement [porteur de l'] ennemi à l'autre et surtout dangereux pour les plus vulnérables (par exemple les personnes âgées ou les personnes avec certaines pathologies) qu'il faut mettre à l'écart à tout prix pour éviter de les perdre… Peu importe que le prix à payer soit parfois la limitation des droits fondamentaux

actualites/1/monde/sous-les-ordres-d-un-militaire-le-portugal-vaccine-tambour-battant_2158374.html

10 « L'OMS annonce le début des premiers essais d'un vaccin contre le Covid-19 », *ONU Info,* le 18 mars 2020, en ligne : https://news.un.org/fr/story/2020/03/1064362

11 Voir l'article de Gérard-François Dumont (2020). « Covid-19 : la fin de la géographie de l'hypermobilité ? ». *Les Analyses de population & Avenir*, vol. 29, n° 11, pp. 1-13.

de ces catégories sociales, plus que les autres[12]. À la guerre comme à la guerre, enfermer pour mieux protéger, les femmes, les enfants et les vieux d'abord…

L'ennemi-virus transforme l'autre en porteur potentiel, autrement dit en « potentiellement-ennemi » et ce deux fois : à travers sa contamination et à travers son comportement irrespectueux des mesures sanitaires et de la « nouvelle normalité » (ne porte pas de masque, ne tousse pas dans son coude, sort se promener 10 minutes de plus que lui permet son attestation, ne respecte pas le couvre-feu ou l'interdiction de consommation d'alcool dans l'espace public, ne se vaccine pas, ou vacciné ne respecte plus les gestes barrière…). À la fois porteur d'une essence enneminale et en dehors d'un nouveau comportement normalisé. Cet ennemi a changé le monde à jamais, parce qu'il nous a changés.

*Intériorité et extériorité*

En tant que figure enneminale, le virus est aussi à la fois de l'intérieur et de l'extérieur : venant de Chine (et on l'a suivi à la trace depuis qu'il a quitté Wuhan et encore quand il est arrivé avec des applications de traçage et d'autres méthodes similaires) il a été utilisé dans la suite de la confrontation commerciale entre les États-Unis et la Chine, d'ailleurs l'ancien président américain Donald Trump, parlait toujours du « virus chinois », une puissance extérieure venant perturber l'ordre établi (jusqu'à empêcher sa réélection, qu'il voulait tant). En combattant le virus, on combattait également l'adversaire commercial (potentiellement transformable en ennemi). De la même manière en 2021, cette « géopolitique de la pandémie » s'est déplacée sur la question de la vaccination : sur les vaccins eux-mêmes, sur leur reconnaissance (notamment dans le monde occidental), le tissage et la réaffirmation de liens

12 Ici je fais référence aux premières données du programme de recherche RIDPA, présentées les 3 et 4 novembre 2021 à Metz.

commerciaux et politiques avec certains pays (notamment de la part de la Russie et de la Chine), la question de la redistribution des vaccins aux pays pauvres, etc. Jusqu'en transformer le vaccin lui-même en ennemi pour certaines personnes.

Ce dernier élément est intéressant, car les mouvements de ladite « hésitation vaccinale », très influencée par le mouvement « antivax » des vingt dernières années, développent des discours enneminaux alternatifs. Allant du caractère artificiel du virus et de la pandémie, passant par la réticence envers l'installation de la 5 G, jusqu'un supposé complot orchestré par Bill Gates pour diminuer la population mondiale et/ou la contrôler totalement à travers une nanopuce qui serait implantée au moment de la vaccination. Le spectre des idées plus ou moins complotistes ou « alternatifs » étant très large et médiatisé par les réseaux sociaux numériques[13] renforçant le caractère enneminal de la pandémie et la métamorphosant jusqu'en complot de domination mondiale et contrôle des consciences individuelles. Ainsi l'ennemi est repersonnalisé dans un registre de la « visibilité », personnalisable et humanisable – il est plus commode de lutter contre un être humain ou un groupe d'êtres humains, que face à un virus qui ne fait que quelques microns.

13 Il est intéressant de souligner que le réseau social Tik Tok a connu un essor considérable durant le début de la pandémie. Il a été par la suite (en été 2021) vecteur de messages de suspicion vaccinale, notamment à travers les vidéos de « magnétisme » suite à la vaccination, voire l'idée que les personnes vaccinées émettaient un signal bluetooth détectable avec un smartphone… Probablement le temps de longues vidéos sur YouTube expliquant de manière simili-scientifique que la Terre est plate, que la vaccination ROR provoque l'autisme, que l'on est aspergé de produits chimiques par les avions, etc…, est révolu ce type de croyances se diffusent plus rapidement à travers des vidéos très courtes, un « tout, tout de suite » (Mouchtouris in Gruev, Mouchtouris, 2018), accéléré par la pandémie.

Toujours dans cette logique de la personnalisation de la menace enneminale, nous avons été témoins également d'une fusion entre ces deux ennemis contemporains, sous une forme qu'on pourrait qualifier de « concurrence des ennemis » avec des attentats terroristes en Europe avant le deuxième confinement en automne 2020. Le retour de la référence belligérante dans les paroles du ministre de l'intérieur français déclarant le 30 octobre 2020 : « Nous sommes en guerre face à un ennemi qui est un ennemi extérieur et intérieur. Nous ne sommes pas en guerre contre une religion, mais contre une idéologie, l'idéologie islamiste »[14]. Cette formule, revenant « hélas, bien trop souvent en 2020 », comme le souligne le journaliste de l'article précédemment cité, renforce le caractère métamorphosé de l'ennemi à travers l'ouverture d'un « autre front ». À ce moment précis, nous étions en France, mais aussi en Autriche, dans une forme de « concurrence des ennemis », ou plus précisément des figures enneminales contemporaines.

*Les métamorphoses du virus*

Un autre élément dans la caractéristique enneminale du virus SARS-CoV-2 se situe dans sa propre métamorphose à travers ses variants, désignés par une lettre de l'alphabet grecque. L'ennemi-virus se métamorphose dans un sens plus biologique. Les différents variants, dont la tendance est d'être plus facilement transmissibles : Alpha étant plus contagieux que la souche originelle, Delta plus contagieux que Alpha et Omicron étant le plus facilement transmissible de tous… Nous ne citons ici que les variants qui ont le plus touché les différents pays et surtout les pays occidentaux. Il semblerait qu'avec le variant Omicron provoquant une importante vague

14 « Terrorisme : "Nous sommes en guerre" contre "l'idéologie islamiste", affirme Gérald Darmanin », *Le Figaro*, 30 octobre 2020 : https://www.lefigaro.fr/politique/terrorisme-nous-sommes-en-guerre-contre-l-ideologie-islamiste-affirme-gerald-darmanin-20201030

de contaminations en décembre 2021 – janvier 2022, apparaît la chance que cet ennemi avec lequel nous vivons depuis deux ans se transforme en *inimicus* bien connu et presque inoffensif comme son prédécesseur il y a 100 ans : le virus de la « grippe espagnole ». L'ennemi-virus se métamorphosant dans une infection bien connue et plus facilement soignable, l'ennemi inconnu ou peu connu devient un *inimicus* que l'on sait combattre dans le quotidien. Bien sûr, la possibilité d'une métamorphose et évolution négative du virus et par là de la situation n'est pas encore exclue. La figure de l'ennemi étant elle aussi par essence évolutive et métamorphosable.

## Conclusion

La figure contemporaine de l'ennemi renferme un fort pouvoir de métamorphose. Elle est à la fois un moteur des transformations sociales, comme outil politique, et en soi la possibilité de se métamorphoser en se changeant de l'intérieur. L'ennemi est aussi un acteur qui agit en se métamorphosant face à la construction sociopolitique dont il fait l'objet.

En effet, la figure de l'ennemi dans son processus de construction démontre les caractéristiques contemporaines qui nous semblent fondamentales depuis la fin de la Première Guerre mondiale : être construit à la fois comme global et total. L'histoire politique nous donne des exemples assez importants sur la manière dont les formes politiques extrêmes construisaient cette figure, qui leur est vitale, de l'ennemi des régimes totalitaires. Un ennemi qui présentait déjà un caractère total, mais aussi participait à cette première globalisation de l'ennemi, car la figure locale répond à une figure globale pour une forme politique qui veut dominer toute la planète. Après la fin de la Guerre froide, une autre forme enneminale s'est installée sur le devant de la scène, celle du terrorisme international (nous devons plutôt dire « global »). Une figure globalement dangereuse dans un

monde globalisé, dont les formes et figures discursives se déploient assez facilement. Et justement au moment où de nombreux observateurs prévoyaient la fin de la mondialisation en mettant sur le devant de la scène des alternatives à ce mouvement, qu'est arrivé un ennemi commun encore plus global (et total) – le virus SARS-CoV-2. Dès son apparition une symbolique militaire est déployée dans de nombreux pays en désignant le virus comme l'ennemi à combattre à la fois localement et globalement. Comme nous l'avons vu, dans cette nouvelle figure enneminale, nous pouvons retrouver les caractéristiques de l'ennemi tel qu'il est construit depuis une centaine d'années : son essence globale et totale. Cet ennemi est d'autant plus dangereux qu'il transforme l'autre en porteur de caractère ennemi sans que l'on puisse facilement le déceler (surtout si l'autre ne tousse pas). Il s'agit probablement du premier phénomène global et total « infectant » à la fois tous les pays et peuples et tous les aspects de la vie quotidienne des acteurs sociaux partout dans le monde.

Ce qui est intéressant de constater avec le cas de l'ennemi-virus dans le processus de la construction de l'ennemi, c'est son invisibilité et son inscription dans une temporalité, celle du présent. Ce qui métamorphose les relations humaines en les faisant vivre dans des formes paradoxales. C'est une construction d'une part invisible, mais d'autre part globalisée. Le fait qu'au niveau global et international (OMS) on utilise les mêmes termes de guerre contre un ennemi « visible », cela signifie que d'une part on manque de vocabulaire lorsqu'on doit parler d'un ennemi invisible et d'autre part la guerre contre l'invisible est beaucoup plus difficile à mener (et à gagner). Il ne s'agit pas de défendre le corps social ou le corps individuel d'un ennemi construit discursivement plus ou moins facilement identifiable, mais plutôt d'une transformation possible de l'autre (même le plus proche) dans un porteur de l'ennemi (et sans que ce dernier agisse

dans cette direction). L'invisibilité de la figure enneminale est poussée dans une nouvelle direction à travers le virus : si dans les figures de l'ennemi depuis la fin de la Première Guerre mondiale l'invisibilité de l'ennemi était due à sa volonté de se cacher comme tel, dans le cas du coronavirus on est face à une invisibilité « naturelle » qui dans la plupart des cas ne dépend pas de la personne infectée (les porteurs sains). Et cette invisibilité nous amène à penser et repenser la notion des frontières dans ses multiples facettes, car un ennemi-virus transgresse les frontières allant de celles entre les espèces, passant par celles entre les états, les sociétés et groupes sociaux, jusque celles du corps individuel des acteurs sociaux.

## Références bibliographiques

Agamben G., 2003. *État d'exception. Homo Sacer II, 1*, Paris, éd. Seuil.

Arendt H., 1972. *Les Origines du totalitarisme. Le système totalitaire*, Paris, éd. Seuil.

Castoriadis C., 1975. *L'Institution imaginaire de la société*, Paris, éd. Seuil.

Cherblanc J., Dorais F.-O., Tremblay C., Tremblay S., 2020. *La Covid-19 : un fait social total. Perspectives historiques, politiques, sociales et humaines*, Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR), Université du Québec à Chicoutimi.

Dumont G., 2020. « Covid-19 : la fin de la géographie de l'hypermobilité ? ». *Les Analyses de Population & Avenir*, 29, pp. 1-13.

Gaillé M., Terral P. (dir.), 2021. *Pandémie. Un fait social total*, Paris, CNRS Éditions.

Gruev R., 2016. *La Bulgarie et le totalitarisme. Sociologie d'un camp de concentration*, Paris, éd. du Cygne.

Gruev R., 2017. « La dynamique de construction de la figure de l'ennemi en Bulgarie communiste », *In* Mouchtouris A. (dir.), *La Dynamique sociale et ses acteurs. Lecture sociologique des actions innovantes*, Paris, éd. du Cygne, pp. 79-101.

Gruev R., Mouchtouris A. (dir.), 2018. *Imaginaire et technologie. Sociologie de l'évolution des conduites sociales*, Paris, éd. du Cygne, Essai.

Krastev I., 2020. *Est-ce déjà demain ? Le monde paradoxal de l'après-Covid-19*, trad. Joly F., Paris, éd. Premier Parallèle.

Krastev I., 2020. *Утре ли е вече? Как пандемията променя Европа [Est-ce déjà demain ? Comment la pandémie transforme l'Europe]*, Sofia, Обсидиан.

Krastev I., Holms S., 2019. *The Light That Failed: Why the West Is Losing the Fight for Democracy*, New York, éd. Pegasus books.

Mouchtouris A., 2015. *La Métamorphose. Une sociologie de la perception*, Paris, éd. L'Harmattan.

Mouchtouris A. (dir.), 2021. *Les Métamorphoses du monde contemporain*, Paris, éd. du Cygne, Essai.

Mouchtouris A. (dir.), 2017. *La Dynamique sociale et ses acteurs*, Paris, éd. du Cygne.

Schmitt C., 1972. *La Notion du politique. Théorie du partisan*, Paris, éd. Calmann-Lévy.

Schu A., « Guerre contre la Covid ». Dossier *Lexique de la crise sanitaire*, OPPEE, Université de Bordeaux [en ligne] https://oppee.u-bordeaux.fr/contributions/analyses/lexique/guerre-contre-la-covid

Sommier I. *et al.*, 2021. *Violences politiques en France*, Paris, éd. Presses de Sciences Po.

Todorov T., 1992. *Au nom du peuple*, Paris, éd. de l'Aube.

Todorov T., 2010. *Le Siècle des totalitarismes*, Paris, éd. Robert Laffont.

# Chapitre X
# Actualité de l'épidémie, de la « gastro » au « covid » : les maladies infectieuses entre « marronnier », transformations sociales et recomposition des mondes

Hervé Levilain[1]

Comment penser un événement tel que l'épidémie de Covid-19 lorsque nous sommes encore dedans ? Comment prendre la mesure des transformations et des dynamiques qui y opèrent, des figures de devenir (Mouchtouris, 2017) qui s'y dessinent et des formes d'attachement qui s'y jouent ? Partant de ces interrogations, ce chapitre voudrait amener les éléments d'une lecture socioanthropologique de la « question épidémique ». Il montre ainsi comment celle-ci semble perdre de son actualité dans les années 60 au point de ne plus sembler exister que sous une forme résiduelle (dans les pays

1 Maître de conférences HDR, Université de Lorraine, 2L2S.

dits « en voie de développement ») ou comme événement individuel et petit fait de la vie collective. Avec le SIDA dans les années 1980 puis MERS, Ebola et différentes formes de grippe, et en 2020, le Covid-19, les maladies infectieuses émergentes se constituent en risques majeurs, coextensifs aux transformations du monde contemporain. Au regard de cette actualité nouvelle, peut-être faut-il ainsi penser la « question épidémique » moins comme une crise (dépassable) ou un quelconque fait social, que comme un changement de monde ; une *Krisis* difficilement décidable.

En effet, sans doute, l'avions-nous un peu oublié dans le contexte des sociétés de croissance et fortement médicalisées du milieu du XX^e^ siècle, mais, après d'autres, le Covid-19 est venu nous le rappeler : les épidémies sont parties prenantes de l'histoire de l'humanité non pas tant parce qu'elles viendraient, périodiquement et à l'instar des guerres et autres troubles sociaux, prélever leur dû dans le vif des populations humaines, mais, bien davantage, parce que les dynamiques épidémiques et sociales sont indissociablement liées.

En effet, outre ce qu'elles doivent aux propriétés propres des virus, l'émergence comme le développement et la diffusion des épidémies dépendent aussi de la densité et de la vitesse des échanges entre les animaux et les humains, entre les pays, entre les communautés et sociétés humaines. Ce qui fait, d'ailleurs, que le ralentissement et la raréfaction de ces échanges ou leur suspension complète (par des confinements ou la mise en quarantaine des cas suspects ou avérés) sont, avec la vaccination et la thérapeutique, des instruments clés de lutte contre l'épidémie. De même, en tant qu'elles mettent en jeu des mécanismes de diffusion et transmission, la définition, le tracé et la porosité des frontières ou encore leur dépassement (dans les situations de pandémie) sont des dimensions clés de la lecture et de la gestion des épidémies, que ces frontières soient géopolitiques (entre des États ou

liées à des organisations supranationales telles que l'Union européenne), mais aussi ontologiques puisque les épidémies mettent souvent en jeu la séparation et les rapports entre *humains* et *non-humains* (animaux), entre la *société* et l'*environnement*, entre le *profane* (les humains) et le *sacré* (les divinités), entre la *salubrité* et les *miasmes*, entre la *nature* et la *culture* ou, plus largement, entre les différentes formes du *vivant*. Ainsi, dans une conception démiurgique du monde, où les humains ne sont que les créatures d'un Dieu et n'ont pour seul destin que d'accomplir une volonté divine (parfois sans en connaître les desseins), l'épidémie n'a *évidemment* pas la même signification que dans un monde (post) moderne, qui est peuplé d'autres entités : de virus et de bactéries, d'avions et de paquebots (ou de porte-containers), d'animaux domestiqués, sauvages ou migrateurs et dans des communautés ou dans des sociétés qui se pensent comme telles, en termes d'historicité, de puissance publique et de politiques, mais aussi d'individus.

Si l'on peut dire, de ce point de vue, que les épidémies sont, pour partie, déterminées par la morphologie sociale, elles dépendent, plus largement, dans l'explication de ses causes et l'identification de ses enjeux, du cadre général des sociétés et du *monde* dans lesquels elle surgit. Une maladie infectieuse n'a ainsi pas les mêmes conséquences et ne soulève pas les mêmes questions et enjeux lorsqu'elle a statut de pandémie plutôt que d'épidémie et, plus encore, lorsque, comme dans le cas du Covid-19, son caractère mondial – ou même, le fait qu'elle concerne le monde, son état et différentes formes du vivant – est incontestable sans que, pour autant, les réponses envisagées et apportées le soient, *a priori*, à cette échelle. C'est, par exemple, les cas des politiques de commercialisation et distribution des vaccins qui sont largement en faveur des firmes et des pays riches et en défaveur des populations des pays pauvres ce qui fait que, faute qu'elles soient posées à l'échelle pertinente du monde, elles ne peuvent suffire à

contrôler le développement de l'épidémie ; la dissémination et la multiplication des variants ce qui, *in fine*, a des conséquences pour l'ensemble des pays et populations.

Au regard de ses conséquences nombreuses et multiples (vies interrompues des personnes décédées, vies potentiellement diminuées ou changement de modes d'existence des survivants ou des proches, coût économique, etc.), au regard aussi de ces problématisations et effets *potentiels* (défiance par rapport aux autorités savantes ou politiques, interrogation sur l'état politique et/ou écologique du monde, etc.), l'épidémie doit être pensée comme une situation *extraordinaire et en puissance* de bouleversement de l'ordre des choses et du monde. En cela, on peut dire que le fait majeur de l'épidémie, c'est son événementialité. Pour le dire rapidement, l'épidémie, c'est le rideau qui se déchire : le surgissement d'un *événement* ou d'une force extérieure qui rompt les apparences, introduit du désordre et bouleverse l'ordre du monde, que ce soit comme une figure du risque dans des sociétés postmodernes (Beck, 2004) ou comme la figure d'un rappel à l'ordre des humains par une divinité. Comme l'accident nucléaire ou l'attentat, l'épidémie est un événement qui sidère parce qu'il renvoie à la figure d'un effondrement subit et total sous l'effet d'une force extérieure qui surgit en venant rompre le cours ordinaire de la vie et esquisser les traits d'un monde composite, instable et incertain.

Au regard de son caractère soudain et extraordinaire, au regard également de ses enjeux (effondrement/recomposition du monde, etc.) et de ses conséquences (nombre de morts, critique des pouvoirs/savoirs, etc.), l'épidémie ressort, du moins dans ses formes émergentes, d'une situation de crise et d'un événement critique que des discours et pratiques, vont s'employer à expliquer et contrôler, en prenant appui sur différents formats (religieux, médicaux, politiques, etc.). En

cela, à l'instar de la *question sociale*[2] du XIXe siècle, on peut parler (du moins pour les périodes modernes et contemporaines) de *question épidémique* pour désigner ce fait que l'épidémie, dans sa forme émergente, fait question ; qu'elle constitue un cadre d'épreuves pour les différentes formes d'expertise et d'agencement du pouvoir et du savoir. Partant de cette perspective, l'article voudrait s'intéresser aux mises en forme propres à la période contemporaine de la *question épidémique*.

Dans un premier temps, il décrira ainsi les manières dont le cadrage biomédical qui s'est mis en place dans la première moitié du XXe siècle a conduit à faire de l'épidémie (du moins, certaines d'entre elles) un fait relativement *normal* et ordinaire. Il montrera comment, au centre de ce cadrage, l'agencement du pouvoir/savoir va s'organiser autour d'une expertise savante et d'une action professionnelle qui sont, l'une et l'autre, légitimes et relativement peu contestées par des *patients* ayant toute confiance dans leurs médecins et des *usagers* protoprofessionnalisés d'un système de santé développé par l'État social. Ce cadrage s'organise autour d'un modèle d'éradication des maladies par la vaccination, le développement de thérapeutiques efficaces et une mesure en routine de l'incidence de faits épidémiques. Son efficacité (attestée par des épreuves de réalité : la variole a pu être éradiquée) va participer à l'invisibilisation de certaines maladies infectieuses et à la banalisation d'autres, constituées en faits normaux et réguliers de la vie individuelle et collective. La *question épidémique* s'y formule ainsi sur un mode mineur (sauf complication, les maladies sont contrôlables), résiduel (l'éradication est une figure d'un progrès sanitaire universel) et marginal (les épidémies sont cantonnées à une problématique

2 Si la « question sociale » se formule de manière variable selon les périodes et les types de sociétés, elle n'est jamais qu'une problématisation du faire société ; c'est-à-dire selon Castel (1999), une mise en question de la *« capacité d'une société (ce qu'on appelle en termes politiques une nation) à exister comme un ensemble lié par des relations d'interdépendance »* (p. 18).

du développement jusqu'aux années 1970) : plutôt qu'à un *événement*, l'épidémie s'identifie d'abord à un *fait*, composite (entre *médecine* et *social*), mais réduit aux dimensions d'un aléa faible dans la vie humaine.

Dans un second temps, l'article montrera comment, face à ce cadrage biomédical, l'épidémie émergente de Covid-19 semble marquer (à la suite d'autres épidémies) une rupture et un point de basculement possible. Les critiques dont celle-ci a été (et est encore) le lieu tant en matière de vaccination que, plus largement, de politiques de santé (recours au masque, au confinement, au *pass*, capacité en réanimation hospitalière, etc.) constituent ainsi le cadre d'une mise à l'épreuve du « pouvoir » (« les experts », « le gouvernement »), de « la société » (« les gens ») ou du « monde » (« l'environnement », « l'anthropocène », « le capitalisme »), engageant autant d'expertises alternatives ou opposées à celles biomédicales légitimes et autant de formes de *défiance*. La *question épidémique* se formule ici à partir de l'émergence et du caractère inattendu d'un événement tout à la fois *universel* (elle affecte toute la population, de l'échelle locale à celle internationale : c'est une pandémie) et *singulier* (l'expérience qui en est faite renvoie chacun à la singularité de sa vie). Elle se charge aussi d'enjeux multiples et variés, difficilement calculables ou non calculés : Quel est le coût du « quoi qu'il en coûte » ? Quels sont les effets du masque ou du confinement sur les apprentissages scolaires ou les habiletés sociales ? Quels sont les enjeux politiques du *Pass* ? Quel perte ou gain pour la vie sociale d'avoir eu « son bac » ou « 20 ans en 2020 » ? De (re) découvrir son conjoint[3] ? Enfin, l'événement épidémique y prend aussi une dimension dramatique au regard de l'écart entre, d'une part, ses expériences singulières et ses effets incalculables pour

3 Voir, par exemple, « "Je suis devenu un pestiféré en l'espace d'un mois" : comment le confinement a précipité les séparations » (*Le Monde*, 21 mars 2020) ou « Le couple et l'amour au temps du confinement » (*Le Monde*, 24 mars 2020).

les individus et, d'autre part, leur agrégation qui permet d'en faire des indicateurs et faits collectifs (désingularisés). Pour autant, si le nombre de décès dus au Covid-19 ne dira jamais rien du « travail de deuil » impossible lorsque le mourant est « parti seul », il est aussi, par ailleurs, constitutif de *l'événement* en tant que celui-ci surprend, a une dimension collective et dessine des enjeux majeurs, en alignant au présent, le passé (« le monde d'avant ») et le futur (« le monde d'après »). L'événement n'est pas, en effet, simple fait, mais, comme le souligne Ricœur (Ricœur, 1991) *« ce qui a la double valence de faire coupure et de faire origine »*.

Dans ce cadre d'émergence, la *question épidémique* se formule en termes variables, instables et nécessairement engagés. Dire ce qu'il en est de l'épidémie et ce qui s'y joue c'est, en effet, assigner des causes et responsabilités, organiser une mise en sens de l'événement et esquisser, de manière plus ou moins nette, des options pour le futur. Cette difficulté se renforce lorsque, malgré leur efficacité, la vaccination, les gestes barrière, les confinements successifs n'ont pas eu raison d'une épidémie qui fait se succéder des « vagues » (la cinquième en novembre 2021) dont la *réalité* est donnée dans des mesures (les taux d'incidence et d'hospitalisation) et des dispositifs discursifs (en particulier médiatiques et politiques) au prix de nombreuses controverses. Face à une épidémie qui se prolonge, à une émergence qui s'étend, au-delà du *surgissement* (en 2019 pour le Covid-19), sous la forme d'une *persistance* de l'épidémie, tout discours sur l'épidémie est nécessairement instable et incertain. On pourrait clore ici le propos. Il suffirait alors de relever que l'épidémie n'étant pas finie, celle-ci est nécessairement indécidable[4] et de poser qu'il faudrait

4 La clôture d'un événement n'est pas indépendante de l'opération de recherche ce qui fait qu'un même événement peut faire l'objet de plusieurs lectures possibles et que l'identification de ses bornes - de ses causes et effets prolongés - est le produit des opérations théoriques et empiriques (disponibilité des archives) de la recherche, des engagements

attendre que *l'histoire passe* pour tirer leçon de l'événement et conclure dessus. Dans cette lecture, le temps est pensé en soi (un « temps chose » selon Élias, 2014), de manière univoque et comme un temps qui s'impose de l'extérieur, en offrant peu de prise et en justifiant une position en surplomb et détachée du monde. La perspective adoptée et discutée ici est différente : refusant de réduire *a priori* l'épidémie *actuelle* à un *fait* pour mieux décrire comment un *événement* devient un *fait* relevant d'un temps calculable et calculé (*chronos*), ouvrant sur différents possibles ou devenirs, cette lecture assume une position engagée *sur* et *dans* le monde, qui consiste à rappeler qu'il y a des moments où tout dire est un engagement sur et dans le monde et que rien ne peut être dit de définitif sur l'épidémie (celle-ci n'est pas *finie* pas plus que la dynamique de ses causes et effets) si ce n'est qu'elle peut ouvrir sur différents possibles.

Dans ce qui tiendra alors lieu de conclusion, l'article amènera les éléments d'une lecture de la question épidémique comme *krisis*. L'acception contemporaine du terme de *crise* tend, en effet, à faire de celle-ci une forme presque normale et régulière du fonctionnement des sociétés modernes (elles avanceraient et progresseraient, en quelque sorte, *crise par crise*). La crise (e.g. celle du chômage) s'identifie alors à un point marquant une rupture dans une série (e.g. celle d'une augmentation inexorable) ne venant pas interrompre la ligne (la définition politique et institutionnelle du chômage ne change pas) ni ouvrir sur d'autres *trajectorialisations* (Levilain, 2020). En proposant de penser l'épidémie en termes de *krisis* plutôt que de *crise*, l'article voudrait pousser à son terme une lecture du Covid-19 comme situation instable, incertaine et lieu d'*expertises*[5] multiples engageant autant de définitions de

et attachements du chercheur et des financements qu'il peut trouver.

5 Je prends l'expertise au sens élargi d'une mobilisation de savoirs venant répondre à une situation problématique (CRESAL, 1985 ; Trépos, 1996).

l'action juste et nécessaire. Dépassant une lecture légitimiste réduisant l'expertise à sa forme instituée et mandatée et qui culmine dans la figure de *l'expert* intervenant *ès-qualités* sur une situation de *crise*, il voudrait inviter à porter l'attention sur les formes variées d'expertise ; les mesures et qualifications portées sur cet événement extraordinaire et faisant rupture que constitue une épidémie, dans toutes ses conséquences, expériences et formes d'engagement sur et dans le monde. Il voudrait ainsi rouvrir la question du monde que *nous* voulons.

## L'épidémie dans sa forme cadrée

Du XVII^e^ siècle jusqu'aux années 1980, sous l'effet double d'une transition épidémiologique – caractérisée selon Omran (Omran, 1971) par l'effacement relatif des grandes épidémies, une diminution des famines et un recul des pandémies – et d'une médicalisation qui, à partir du *pastorisme*, de la vaccination et du développement de la microbiologie, va organiser une nouvelle gouvernementalité de la vie, les épidémies vont perdre un peu de leur importance et de leur dimension collective. D'un côté, sans tout à fait disparaître, les épidémies deviennent moins marquantes et sortent rapidement du cadre des préoccupations publiques lorsqu'elles perdent de leur virulence. De l'autre, le développement continu de la médecine – des connaissances médicales et de la *profession* médicale – confère à celle-ci l'image d'un savoir tout puissant dans la maîtrise et la réparation des aléas de la vie et du vivant.

---

Dans cette perspective, l'expertise ne se réduit pas à l'exercice régulier d'une domination ou à un pouvoir / savoir certain mais se pense d'abord comme une situation incertaine et instable d'engagement de différentes formes de savoirs, académiques et / ou tirés de l'expérience, et relevant de différents registres (savants, professionnels ou ordinaires). Cette lecture rompt en cela avec une lecture légitimiste de l'expertise, réduisant celle-ci à ses formes consacrées et autorisées.).

Dans ce modèle biomédical *d'éradication* des maladies qui s'impose alors et qui culminera au début des années 1980, l'essor de la médecine va de pair avec une croissance pensée comme infinie et un progrès continu des vies et existences humaines dans le cadre de l'État social (Levilain, 2020). Seule ombre au tableau : l'essor des maladies chroniques qui accompagne la transition épidémiologique. L'épidémie a d'autant moins de place dans ce modèle de société de la modernité que l'éradication réussie de la variole (en 1980) ou la perspective d'y parvenir pour d'autres maladies (la poliomyélite, dont l'éradication a été décidée en 1980 ou, à plus long terme, la rougeole, la coqueluche, la rubéole, les oreillons, etc.) fait qu'elle se perçoit moins comme un *risque collectif* que comme un *résidu*, attendant d'être ultimement réduit par la médecine dans les pays modernes et dits « développés » et, corrélativement, au rattrapage du décalage dans l'accès au progrès des pays dits « sous-développés ».

Même si, dans les faits, de nombreuses maladies ont perduré sous une forme endémique et *invisible*, dans la période qui court des années 1950 aux années 1980, l'épidémie reste presque invisible dans les pays occidentaux où elle n'existe que sous une forme mineure et socialisée : celle d'une maladie médicalement cadrée et au retentissement individuel. Prévenue par la vaccination, traitée par des thérapeutiques efficaces, bien décrite et expliquée par la médecine, faisant l'objet d'une observation et d'un enregistrement systématiques (par le réseau « sentinelles »), prenant force de réalité sociale par le jeu de différents artefacts (courbes et cartes de diffusion, etc.) qui donnent à voir dans les médias sa progression régulière, l'épidémie apparaît d'abord dans ces sociétés fortement médicalisées comme un fait ordinaire et régulier, tout à la fois *habituel* et *familier*, et qui est même parfois attendu dans le cours d'une vie humaine. Ainsi normalisée, l'épidémie ressort en effet d'un fait habituel, car lié aux temporalités ;

aux rythmes et à la saisonnalité de la nature, mais aussi de la vie sociale. Ainsi, chaque hiver, les épidémies de gastro-entérite ou de grippe saisonnière sont annoncées et suivies dans les médias. Elles participent en cela, avec les résultats du bac ou les départs en vacances, de la temporalisation et d'une *événementialisation* faible des existences au point d'ailleurs d'être souvent critiquées comme constituant un marronnier dans un monde journalistique[6] qui valorise les événements faisant rupture et *l'extraordinaire* (Nora, 1972 ; Perec, 1989).

Si l'on peut parler d'une événementialisation faible, c'est d'abord en raison de la force et de l'efficace du cadrage médical qui fait ici de la survenue d'une maladie infectieuse un fait sans enjeu et dont le retentissement est d'abord individuel. Ainsi médicalement cadrées, les maladies ont en effet un cours prévisible et ressortissent d'une trajectoire (Strauss, 1992) relativement bien définie, tant sur le plan clinique (durée d'incubation et de contagiosité, symptômes, diagnostic et traitement requis, durée de ceux-ci) que « social » (durée de l'arrêt de travail ou de l'exemption scolaire) réduisant ainsi la portée de l'événement de santé à un fait bien identifié et cadré.

Toute la force de ce cadrage médical des épidémies – et, en particulier, des maladies infectieuses infantiles (bronchiolite, rougeole, varicelle) – qui s'est mis en place au XX^e^ siècle réside dans l'efficace double d'une clinique permettant d'en prévoir le déroulement standard et d'une thérapeutique permettant d'en réduire les risques (sans exclure pour autant des complications toujours possibles). C'est cette efficace double qui fait des épidémies des événements *normaux* et familiers d'une existence sûre et assurée en même temps que

6 Ainsi, la « grippe de Hongkong » aussi dénommée « grippe de 68 » aurait-elle été sous-estimée car vue médiatiquement comme un marronnier. Voir, sur ce point, https://www.liberation.fr/france/2005/12/07/1968-la-planete-grippee_540957

relativement prévisible et planifiable. Dans ce cadre, la maladie ressort d'un temps chronologique, relativement calculé et prévu (elle ressort d'un pronostic) ce qui n'exclut pas une dimension *kairologique* en particulier s'agissant des maladies enfantines. En effet, comme (petit) événement faible, mais régulier de la vie collective aussi bien qu'individuelle, l'épidémie est, sous cette forme cadrée, inéluctablement attachée à la vie et aux contraintes de la vie collective au point d'être non seulement prévue et inscrite à l'horizon des possibles, mais, parfois même, attendue comme événement faible de l'existence. C'est, par exemple, le cas de la varicelle enfantine qui, ayant partie liée avec l'accueil collectif des jeunes enfants (crèches, accueil à domicile, école maternelle, etc.) est parfois vue par les parents comme un *aléa* inhérent à la vie collective et dont ils diront qu'ils en sont « débarrassés » lorsqu'elle est enfin survenue. Renvoyée à la dimension d'une maladie individualisée par le jeu d'une thérapeutique efficace (articulant prévention, traitement et isolement), calculée comme un risque possible et identifié à un événement banal et régulier de l'existence, l'épidémie ressort, dans les sociétés médicalisées contemporaines d'une *événementialité* faible. Loin de l'événement faisant rupture, dont la causalité mal établie et les conséquences incalculables participeraient d'un désordre du monde, l'épidémie est, dans ce mode mineur, un fait social stable et bien cadré par la médecine et les politiques de santé (vaccination, déclaration obligatoire).

Dans le second tiers du XX^e^ siècle, à côté de ce mode mineur d'existence, l'épidémie va peu à peu reprendre toute sa place dans le paysage des problématiques sanitaires, à bas bruit d'abord puis sous une forme de plus en plus visible et à grande échelle[7]. Après les critiques de la *Némésis médicale*

7 Pour Mirko Grmek (Grmek, 1995, 1993), parler de maladies émergentes déplace le débat de la question de la nouveauté / disparition des maladies à celle de leur dynamique. Les maladies changent, en effet dans le temps (y compris cliniquement), elles répondent à des impératifs sociaux (moraux,

(Illich, 1975), des résistances à la médicalisation et à la vaccination (rougeole) se font jour. Elles se renforcent au début du XXIe siècle et, au fil de différentes crises sanitaires (ESB, sang contaminé, amiante, etc.), la confiance à l'égard de l'autorité médicale et politique tend à s'éroder jusqu'à laisser, parfois, place à une forme de défiance (à l'égard des experts). Et surtout, à partir des années 1980, le VIH, tout d'abord, puis Ebola, le MERS, les grippes aviaires et, plus récemment, la pandémie du Covid-19 vont conférer aux épidémies la dimension d'un événement critique, mettant en jeu de manière directe, indirecte ou induite la vie d'un grand nombre d'individus, et parfois, la pérennité même des groupements humains (ou animaux dans le cas des épizooties) quand ils n'ébranlent pas les fondements des sociétés ou même l'ordonnancement du monde (Keck, 2010 ; Zylberman, 2013). À côté des catastrophes naturelles ou industrielles (citons Three Mile Island [1979], Tchernobyl [1986] ou Fukushima [2011] pour leur écho médiatique particulier), les maladies infectieuses émergentes vont venir s'inscrire à l'horizon des risques majeurs de la modernité dite « tardive » ou « avancée ». Dans le dernier tiers du XXe siècle, l'épidémie va tendre à changer de statut en particulier avec le VIH qui, sous l'effet d'une forte mobilisation militante et associative, va s'imposer comme un problème majeur de santé publique.

éthiques et juridiques) et elles sont en interaction avec les dynamiques sociales. L'émergence des maladies peut ainsi relever selon Grmek d'une conceptualisation permettant de l'inscrire dans une nosologie, d'un changement qualitatif ou quantitatif de ses manifestations, d'une introduction dans un espace nouveau, d'un passage de l'animal à l'homme et, enfin, d'une apparition sous l'effet d'une transformation du milieu.
De manière plus large, l'émergence renvoie, en philosophie des sciences, à la question de la complexité. L'émergence pose que « le tout est supérieur à la somme des parties » et que « des propriétés nouvelles et spécifiques apparaissent lorsque les systèmes franchissent des seuils de complexité, telles que l'apparition de la vie ou celle de la pensée » (Lestienne, 2012). Pour une discussion des relations entre réductionnisme et émergence, voir aussi I. Stengers (Stengers, 1997).

Cette épidémie a reconfiguré les rapports entre médecins, malades et proches et donné sa place à l'expertise ordinaire (expérientielle, mais aussi scientifique) de ces derniers face à celle médicale, dans un contexte d'incertitude du savoir médical face à une maladie nouvelle, mais qui, en un sens, ne fait que signer le retour de la question épidémique.

Dans cette réinscription de la question épidémique à l'horizon des possibles, le Covid-19 marque une rupture et constitue un point de basculement possible. Ce n'est plus un *risque* (comme pour la grippe de H1N1 en 2009), ni une épidémie identifiée à des groupes (comme le SIDA, identifié en 1981 à un « cancer des gays » puis dans les années 1985 à la « maladie des 4 h » même s'il est établi aujourd'hui que c'est une maladie potentiellement universelle), mais presque immédiatement une *pandémie* (identifié en novembre 2019, le Covid-19 est déclaré « pandémie » par l'OMS en mars 2020) dont la fin (comme toute pandémie) est incertaine. Plus que d'autres, le Covid-19 sature tous les traits d'une épidémie émergente qui, loin de se réduire à être un « fait social total » bien cadré, stable et régulier est d'abord un *événement* qui surprend, de forte ampleur et dont les conséquences sont incertaines et, dans l'absolu, imparfaitement calculables[8].

8 Le calcul de ces conséquences et effets repose sur une métrologie qui peut être contestée surtout si elle ne se donne qu'en termes monétaires ou abstraits et désincarnés (nombre ou évolution des décès). De surcroît, ce calcul repose souvent sur de nombreuses externalités (quels effets sur l'environnement ?) et occultations (la perte d'un proche n'a aucune commune mesure avec le « nombre de décès dus au covid »). Enfin, on ne peut pas mesurer les opportunités de vie gagnées ou perdues. Dit autrement, on ne peut que conjecturer ce qu'auraient été (en positif et en négatif) les vies sans le covid. Ceci montre aussi la force et la portée de l'événement qui, comme le dit Ricoeur (Ricoeur, 1992), *est ce qui affecte, ce qui va organiser un récit, ce qui va organiser une intrigue*; c'est-à-dire *ce qui fait de nous des agents-patients de l'histoire.*

## Le covid comme point de basculement ?

Il faut rappeler en effet que, dans ses formes émergentes, l'épidémie ressort d'une situation extraordinaire où un événement fait irruption en bouleversant l'ordre établi des choses et du monde. En cela, le fait majeur de l'épidémie, c'est son *événementialité*. Dans son journal, Pepys décrit ainsi l'arrivée de la peste à Londres (1665) par les croix rouges tracées sur les maisons, les listes de morts, les feux et la nécessité de mettre ses affaires en ordre *« au cas où il plairait à Dieu de (l') appeler à lui »* (Pepys, 2020, p. 201). De même, l'épidémie de Covid-19 a pris force de réalité, dans le début de l'épidémie, dans le décompte presque journalier des décès ou l'image médiatique de la reconversion en morgue d'une chambre froide du marché de gros de Rungis[9]. Et, au-delà des décès, l'épidémie bouleverse plus largement les cadres de l'existence ordinaire ; les échanges commerciaux et entre individus, les rythmes et formes de la vie collective, etc.

Mais si, de ce point de vue, les épidémies ont, indéniablement, des conséquences pour les sociétés et communautés humaines, elles sont aussi, pour une part, largement déterminées par elles. Dit autrement, la relation entre épidémie et société doit être pensée non dans les termes de l'impact et de l'effet univoque d'une chose sur une autre – de « l'épidémie » sur « la société » ou l'inverse – mais en termes d'agencement et d'interaction. Les groupements humains ne sont pas, en effet, des choses stables qui seraient restées passives face aux épidémies : même si, c'est de manière variable, les phénomènes de contamination ont ainsi fait l'objet de nombreuses observations empiriques[10]

9 « Coronavirus : un hall de Rungis réquisitionné, transformé en morgue » https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/coronairus-un-hall-de-rungis-requisitionne-transforme-en-morgue_3897911.html

10 Voir l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert (1751) : « Il y avoit différentes manieres & fort difficiles à comprendre, de contracter cette mal-

venant s'articuler aux recherches de thérapeutique et aux interprétations. Et, inversement, les dynamiques sociales contribuent largement à la mise en forme des épidémies ; à leur émergence, à leur diffusion (par le commerce ou les comportements de fuite) et, bien évidemment, au travers de leur contrôle, à leurs retentissements et effets.

Outre ce qu'elles doivent aux propriétés propres des virus, l'émergence comme le développement et la diffusion des épidémies dépendent, en effet, de la densité et de la vitesse des échanges internes qui sont inhérentes à la morphologie sociale[11] propre à chaque communauté et société, mais aussi aux formes de relation, à la densité et à la vitesse des échanges que celle-ci a avec les autres communautés et sociétés et, plus largement, avec les animaux et son environnement. Les travaux historiques sur les grandes épidémies du passé (peste,

---

adie. Plusieurs moururent pour être seulement entrés dans des maisons infectées ; d'autres pour avoir légerement touché des malades, & d'autres sans aucune communication, prenoient le mal dans les campagnes & les places publiques. Quelques-uns s'en préserverent en fuyant des villes pestiférées, & ne laisserent pas de communiquer la peste. Quelques autres demeurerent au milieu des malades, sans crainte & sans y trouver la mort, & même sans accident » Chevalier de Jaucourt article « Peste » *in L'Encyclopédie*, 1re éd. 1751 (Tome 12, p. 452-458). https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Encyclop%C3%A9die/1re_%C3%A9dition/PESTE.

11 Pour Durkheim, la morphologie sociale désignant « la forme matérielle des sociétés », son étude doit porter « sur le nombre et la nature de leurs parties, et la manière dont elles-mêmes sont disposées sur le sol, et, encore, sur les migrations internes et de pays à pays, la forme des agglomérations, des habitations, etc. ». Elle s'intéresse donc aux « caractères des choses physiques : étendue, nombre, densité, mouvement, aspects quantitatifs, tout ce qui peut être mesuré et compté ». Mais, observant que ces choses sociales ne sont ni le tout, ni l'essentiel de la réalité sociale, Halbwachs (*Ibid.*, 1972) proposera d'y intégrer les « facteurs sociaux » lesquels sont « en réalité des facteurs de psychologie collective ». Pour une mise en perspective des relations entre morphologie et environnement voir Boudes (Boudes, 2011).

syphilis, choléra…) ont ainsi montré combien les itinéraires de contagion (Siegfried, 1960) se superposaient étroitement aux voies de circulation des hommes et des marchandises ; à la densité et à la vitesse des échanges. De ce fait, la diffusion des épidémies est aussi largement déterminée par la technique ; la vitesse et l'autonomie propres aux différents modes de propulsion. Selon Siegfried (*ibid.*, 1960), la lenteur relative du transport maritime et la durée des trajets auraient ainsi eu pour effet, dans le passé, de ralentir certains phénomènes de contagion (la durée du trajet peut excéder la période d'incubation ce qui peut rendre visible et, parfois, même éradiquer la maladie) même si, en sens inverse, la pratique du cabotage (imposée par l'autonomie des navires et les usages marchands) a aussi été un facteur clé de la dissémination épidémique, en particulier de la peste dans le bassin méditerranéen. Et, aujourd'hui, l'actualité de la question épidémique est aussi celle d'un monde qui s'est globalisé ; qui connecte de nombreux points du globe (métropoles urbaines) et met à portée d'un vol d'avion (ou de TGV) chacun des continent et pays du monde. La mondialisation politico-économique qui s'est mise en place dans les années 1970, fait circuler, à une vitesse accélérée (Rosa, 2014), humains, animaux, végétaux et marchandises, accélérant d'autant la diffusion des épidémies et leur constitution en pandémie universelle. À cette échelle, le récit épidémique est celui de l'identification d'un point ou d'un « patient zéro » à partir duquel se diffuse, par différents points de passage (avions et aéroports principalement) et de manière accélérée, le virus et ses variants, pays par pays et vague après vague.

De ce point de vue, si les épidémies contemporaines (plus largement « modernes ») ont en commun avec celles du passé (Debré, Gonzalez, 2013) leur caractère d'émergence et *d'événementialité*, elles se caractérisent aussi par le fait qu'elles participent d'un *monde* qui s'est mondialisé et fortement

accéléré, mais aussi d'un *milieu* particulier : celui des *sociétés* comme *milieu* de vie des humains.

Si l'on peut dire en effet que les épidémies participent de l'histoire de l'humanité, c'est bien parce que, selon M. Foucault, elles vont être au centre de la constitution, à partir du XVIII[e] siècle d'une biopolitique (terme préféré ici à biopouvoir) qui, autour d'un événement, va déployer un :

> « ensemble de mécanisme par lesquels ce qui, dans l'espèce humaine constitue ses traits biologiques fondamentaux va pouvoir entrer à l'intérieur d'une politique, d'une stratégie politique, d'une stratégie générale de pouvoir » (Foucault, 2004, p. 3).

Avec la biopolitique, l'épidémique devient un événement, qui s'inscrit dans un *milieu*, qui est *calculable* et qui constitue une *population*[12] (*ibid.* leçons du 11 et 18 janv. 1978, *op. cit.*) dont les comportements pourront être orientés. De la lèpre et de la peste à la variole, jusqu'à aujourd'hui, le Covid-19, se développe ainsi, lentement, un art de gouverner (une gouvernementalité) fondé sur l'idée d'une société comme *« naturalité spécifique à l'existence en commun des hommes »* (Foucault, 2004, p. 355) et qui serait régie par des lois (sociales, économiques, juridiques, épidémiologiques, etc.) qu'il faudrait découvrir pour mieux et plus gouverner ; mieux et plus réguler les événements. Les effets de la morphologie et de la dynamique sociales ne sont donc plus seulement ici *objectifs* (c'est-à-dire indépendants d'un progrès de raison) puisqu'ils

12 Chez Foucault (Foucault, 2004), la population n'est pas une collection (de sujets de droit ou de bras destinés au travail) mais un ensemble d'éléments, rattaché au régime général des êtres vivants (la population relève de « l'espèce humaine », distincte du « genre humain ») et qui peut donner prise à des actions (lois ou campagnes pour modifier les comportements). Selon Michel Senellart (Senellart, 2003), la population n'a donc plus alors un « sens purement descriptif » puisqu'elle prend le sens proprement démographique « d'espèce vivant dans un milieu », que l'on retrouverait chez A. Sauvy.

deviennent des éléments d'une biopolitique qui, *découvrant* et *calculant* leurs effets, les constitue en variables et paramètres sur et à partir desquels agir pour contrôler l'épidémie en contrôlant, de plus en plus finement, les comportements individuels et collectifs.

Au fil du développement de cette biopolitique, le répertoire des formes de contrôle des épidémies ne va ainsi cesser de s'étendre et d'intégrer de nouveaux dispositifs. À l'échelle de la planète, mais de manière variable selon les pays[13], la pandémie de Covid-19 articule aujourd'hui, la vaccination et la thérapeutique aux mécanismes bien connus de la quarantaine et du contrôle des frontières, mais aussi à des dispositifs de régulation de la vie sociale. Au centre de cette biopolitique qui s'étend, les indicateurs (taux d'incidence, admission en réanimation) deviennent les déclencheurs de la mise en œuvre de ces dispositifs de régulation de la vie sociale qui visent à la fois à *ralentir la vie sociale* de sorte à *aplatir la courbe* (*« flatten the curve »*) et à *contrôler les échanges sociaux* pour diminuer les phénomènes de *contamination*. Dans cette biopolitique, les dispositifs de calcul de la diffusion de l'épidémie et de ses effets se situent ainsi au point d'équilibre entre les individus (dont il faut réguler les pratiques), les corps intermédiaires (par exemple, les entreprises dont il faut prendre en compte les contraintes) et « la société » (dont il ne faut pas compromettre la pérennité en maintenant, coûte que coûte, le quoi qu'il en coûte).

C'est ainsi que, comme souvent en matière épidémique, le Covid-19 a amené une réédification des frontières

13 L'attribution du statut de pandémie au Covid-19 n'a rien changé à un cadrage qui est resté largement national ce qui fait que chaque pays la gère de manière propre tout en surveillant les taux de ses voisins. De ce fait, il est difficile de prendre la mesure de ce qu'il en est de l'épidémie dans d'autres pays, en particulier ceux qui sont les plus lointains, ce qui réduit d'autant la portée de la pandémie.

géopolitiques entre État et communautés supranationales[14] et, plus largement, des politiques de mise en quarantaine[15]. Mais, au-delà de ces formes usuelles, pratiquées depuis

14 Le contrôle des épidémies peut passer par le tracé et parfois la matérialisation d'une ligne de séparation mais aussi de points de passage entre des espaces : avec les obstacles naturels, les comptoirs, murs, barrières et barbelés servent ainsi à stopper en même temps qu'à contrôler les flux en les orientant vers les points de passage : check-point, poste-frontière, centre de dépistage aéroportuaire etc. Le Covid-19 a ainsi vu la réfection de la frontière ligne, séparant l'espace Schengen du reste de l'Europe ou, dans les aéroports, chaque État-nation du reste du monde. Dans les zones frontalières, où l'intensité et l'ancienneté des échanges confèrent à la frontière zone un caractère incertain, il s'est tout autant traduit par un renforcement des contrôles (en particulier des travailleurs frontaliers) qui est venu rappeler la force des États en même temps que le jeu des interdépendances. Au-delà du travail de ces lignes et zones géopolitiques, la mise en place d'une quarantaine ou d'un confinement suppose le tracé d'une frontière plus fine entre l'espace assigné et celui interdit, laquelle peut être donnée dans la matérialité de la cabine d'un bateau ou celle d'un domicile ou encore, prendre la forme plus immatérielle d'un dispositif de calcul qui, tel le GPS va performer plus efficacement qu'une carte, le tracé d'une frontière définie, géométriquement et bureaucratiquement, comme un « rayon d'un kilomètre autour du domicile ».
https://www.data.gouv.fr/fr/reuses/confinement-comment-mesurer-1-km-autour-de-chez-soi-autour-du-domicile-application-pour-calculer-un-rayon-1-km-autour-du-domicile/

15 Selon Foucault (Foucault, 1975, 2004), la mise en place des dispositifs de quarantaine a été une matrice de constitution de l'État central en Europe. À partir du XIV^e^ siècle, les dispositifs de quarantaine vont, en effet, mettre en balance de l'intérêt individuel (lequel suppose, selon l'adage cito, longe, tarde de partir vite, d'aller loin et de revenir tard) celui collectif d'une population. Avec la quarantaine, l'exercice d'un pouvoir d'assignation à résidence redoublé d'un pouvoir de laisser mourir (les malades) et de donner la mort (à ceux qui veulent s'enfuir) va se compléter d'un savoir nouveau, prenant appui sur des techniques de quadrillage permettant de sérier pour mieux compter (les cas) et mesurer (l'évolution) dans un diagramme du quadrillage (peste) inverse de celui de l'exclusion (lèpre). Dans le cadre des sociétés de la modernité, cette tension se formule en termes de liberté individuelle et sa résolution passe par le Droit, lequel a la charge de définir, formellement, les termes du plus juste équilibre entre les deux.

longtemps, de lutte contre les épidémies, celle du Covid-19 voit se mettre en place des formes relativement nouvelles (en particulier pour la France et les pays européens) de politiques puisque celles-ci vont participer d'une régulation plus large de la vie sociale. Le confinement, qui s'impose dans de nombreux pays, vague après vague, constitue un dispositif clé qui se distingue de la quarantaine en ce qu'il s'applique à des ensembles d'une population et procède d'une politique se donnant pour objectif de réduire les contaminations par le contrôle et le ralentissement de la vie sociale. Dans sa forme contemporaine, le confinement prend appui sur de nombreux dispositifs (masque, test [PCR] et attestation [papier ou numérique : *pass* sanitaire]) et est constitutif d'une biopolitique qui agit sur les conditions et formes de participation à la vie sociale (télétravail, accès filtré aux magasins, aux transports, à la Culture, etc.). Et, en un sens, en tant qu'ils ont des effets sur la forme même des interactions et des échanges, les dispositifs de protection personnelle et interpersonnelle (masques, gestes barrière, distanciation) peuvent être vus aussi comme les éléments d'une transformation des *rythmes* et *formes de la vie sociale*.

Pour autant, malgré son caractère heuristique, on peut se demander si cette lecture par la biopolitique n'a aussi pas une limite : celle qui consiste à réduire et aplatir le monde à un milieu de vie humain propre, identifié à la société[16]. Les animaux, l'environnement, plus largement les différentes formes du vivant[17], sont ainsi relativement absents dans les analyses de Foucault alors que, tout conduit à penser, que ceux-

16 Cette lecture de la société comme milieu de vie organisé est proposée par Canguilhem (Canguilhem, 2002, p. 112).

17 Selon D. Fassin, la biopolitique chez Foucault a d'abord le sens d'une politique des populations et, n'est pas, pour reprendre ses termes, pleinement une « politique de la vie » (Fassin, 2006) et, a fortiori, des différentes formes du vivant. Parmi les nombreux travaux réouvrant cette question, voir Vailly ( Vailly, 2011) ou Rose (Rose, 2001).

ci sont, tout au contraire, partie prenante d'une biopolitique qui s'étend aujourd'hui aux populations humaines aussi bien qu'animales et aux différentes formes de vie et du vivant.

Aujourd'hui, la *question épidémiologique* tend, en effet, à se formuler dans des termes profondément renouvelés : ceux de la proximité entre humains et animaux et des frontières ontologiques (Keck, 2010), ceux du franchissement des barrières interespèces, ceux de la quarantaine et de l'abattage en masse des animaux (visons, canards, etc.)[18], ceux de la surveillance des oiseaux migrateurs,[19] mais ceux aussi de la multiplication des variants croissant avec l'accélération ou encore, ceux de la marchandisation (l'élevage qui accroît le risque épidémique) et de la manipulation du vivant (le Covid-19 provient-il du laboratoire classé P4 de Wuhan ?). Elle rejoint même, plus largement, la question de la transformation du monde puisqu'il semble de plus en plus acquis, aujourd'hui, que l'épidémie de borréliose de Lyme due aux piqûres de tiques et les cas de dengue ou de chikungunya dus au moustique tigre sont liés au dérèglement climatique et au changement des écosystèmes.

---

18 Le développement de l'influenza aviaire a conduit à imposer en nov. 2021 un confinement des volailles fortement critiqué car fragilisant l'élevage en plein air et renforçant l'élevage industriel alors même que celui-ci, en concentrant les élevages et les flux, est un facteur de développement des épizooties. Y a-t-il (ou non) un rapport entre ces différentes épidémies ? et entre celles-ci, le monde et l'environnement ? On le voit : la façon de les connecter ou non, reformule complètement le problème et l'analyse qui peut en être faite. https://www.lafranceagricole.fr/actualites/elevage/grippe-aviaire-le-confinement-obligatoire-des-volailles-fait-grincer-les-dents-1,1,2018310441.html.

19 Voir, par exemple, https://www.estrepublicain.fr/environnement/2021/11/22/grippe-aviaire-au-lac-de-madine-de-nouvelles-mesures-renforcent-le-controle-sur-l-epidemie.

Si l'on peut dire en cela que les épidémies sont une figure majeure d'un *désordre*, il faut aussi rappeler que la qualification de celui-ci est une question essentielle et qu'il n'est pas anodin de le décrire en termes de « fait » ou de désordre « social » ou de le penser en termes de monde et d'ontologie ; de penser le milieu de vie comme société humaine ou comme monde d'un vivant polymorphe ; de s'arrêter aux bornes d'un monde vu et pensé à partir du cadre des sociétés de croissance ou de dépasser celles-ci en conférant droit à l'existence aux êtres multiples qui ne prenaient pas place dans ce monde moderne de sorte à lui redonner de l'épaisseur, une autre forme et consistance, au point peut-être de changer de monde.

La lecture proposée ici de l'épidémie comme *événement* ne se confond pas, de ce point de vue, avec celles qui la décrivent comme un « fait social total » (Mauss, 1985). Mais, plutôt qu'elle ne s'oppose à elle, elle se situe ailleurs : elle prend acte du caractère non fini de cet événement, du caractère indécidable (quant à leur nombre) et ouvert (quant à leur issue) de ses enjeux, de l'impossibilité de dire ce qu'il en est de l'épidémie pour mieux poser les enjeux des expertises multiples (ordinaires, médicales, sociologiques, etc.) qui sont réalisées de cet événement et qui, dans la mesure et qualification qu'ils en proposent, au travers des formats qu'ils mobilisent lui donnent différentes portées, dessinent autant d'horizons pour le futur et d'orientations de l'action. Décrire l'épidémie comme un « fait social » revient ainsi à la cadrer et à en réduire la portée dans la mesure où cette lecture engage une conception du monde comme plat en même temps qu'une minoration des enjeux de la pandémie. D'un côté, cette perspective tend à isoler, dans le monde, un ordre particulier de phénomènes réguliers (« faits sociaux ») qui deviennent alors constitutifs d'un système explicatif autonome. Cette conception qui culmine dans le schème de la construction sociale (Hacking, 2001) conduit à ne plus

interroger les frontières de la discipline (et, en un sens même, ses « externalités » [Callon, 1998] renvoyées à la « nature » ou même à la « biologie ») et ces zones où ces séparations travaillent et vont moins de soi. Si l'on peut alors parler d'un monde *plat* (ou *aplati* par rapport à d'autres conceptions : Latour ou Descola), c'est bien parce qu'il n'y a, peut-être, aucune commune mesure entre la société comme milieu de vie indexé sur l'humain et le monde comme milieu du vivant ; entre l'épaisseur d'un fait social même total et celle du monde. Et, d'un autre côté, à rabattre presque immédiatement l'épidémie sur le fait social, cette lecture conduit à méconnaître la dimension dramatique de l'épidémie, la sidération et les bouleversements qu'elle provoque, l'incertitude et l'instabilité qu'elle génère, les considérations qu'elle emmène sur l'état du monde et la nécessité des transitions, les prises qu'elle peut produire. À enclore ainsi la question épidémique, celle-ci perd de sa portée et, avec, une partie de ses enjeux. Avec le fait social, c'est le modèle d'une épidémie déjà cadrée qui s'impose. Disparaît ainsi la dimension événementielle d'une épidémie dont tout pourrait déjà être dit et les leçons tirées. À la limite, la dimension politique de l'épidémie s'y voit minorée, car cadrée par les grandeurs scalaires des politiques nationales (malgré les COP26 et autres agendas 2030) plutôt qu'elle ne se voit pensée en termes de politique du monde et de la nature (Latour, 2004).

## L'épidémie, entre crise et *Krisis*

Depuis son émergence, en France en décembre 2019, l'épidémie de Covid-19 fait l'objet de nombreuses interprétations et controverses quant à ses causes, sa gestion ou ses conséquences possibles. Le nombre important des décès ou l'affliction de ceux qui ont perdu des proches, les dommages psychologiques ou sociaux du confinement, les bifurcations personnelles vers d'autres formes d'accomplissement ou celle

d'une action publique rompant avec l'orthodoxie budgétaire (« quoi qu'il en coûte »), les formes d'exercice du pouvoir qui confinerait à une « dictature sanitaire » ou, à l'inverse, à une « faillite » de l'État si ce n'est un retour nécessaire de celui-ci[20], le constat plus large d'un monde dévoré par le capitalisme et l'épaisseur nouvelle de celui-ci : au-delà de leur caractère pluriel et polymorphe, ces discours ont en commun de souligner le caractère exceptionnel ou extraordinaire de ce moment que l'on peut dire critique.

En tension de l'acception contemporaine donnée au terme de crise (Koselleck, 2006), lequel tend à désigner un état normal des sociétés modernes (ou postmodernes) dont la dynamique serait liée à des crises récurrentes, la *krisis* au sens grec (*krineiti* = examiner, décider) et de la philosophie des lumières (Morin, Béjin, 1976 ; Revault d'Allonnes, 2012 ; Escudier, 2020) désigne un état incertain de suspension lié à un *« événement qui, tranchant et jugeant, implique, à la fois, tout le passé et tout l'avenir de l'action dont il marque le cours »* (Starn, 1976). Plutôt que la figure de la crise cyclique ou conjoncturelle comme rupture dans une trajectoire qu'elle ne déplace pas (la sortie de crise peut se faire en positif ou en négatif, mais toujours en continuation de la série) et un tracé qu'elle n'interrompt pas, mais prolonge (puisqu'identifié à une loi de développement, d'évolution, de révolution, d'intensification du capitalisme, etc.), la *krisis* est rupture et déchirement du cours normal des choses, des vies et de l'existence impliquant discrimination ou décision[21].

---

20 Voir, par exemple, https://www.courrierinternational.com/article/analyse-la-crise-du-covid-19-revele-une-faillite-de-letat-britannique-tout-entier. On pourra noter à l'inverse, que d'autres médias annoncent le retour de l'État-providence. https://www.liberation.fr/debats/2020/03/25/covid-19-le-retour-de-l-etat-providence_1782897/

21 La *Krisis* désigne chez Husserl (1989), cette *« crise radicale de la vie dans l'humanité européenne »* que connaîtrait des sciences européennes qui, par excès de rationalisme, ne s'intéresseraient plus qu'aux faits. La critique

Au pôle de la *crise*, l'épidémie est une rupture dans une trajectoire qu'elle ne fait pas ou que peu dévier. Elle survient dans un monde stable. Son lexique est celui de la permanence, de la régularité (e.g. d'un fait social) aussi bien que de la transformation : dans l'un ou l'autre cas, la crise n'est jamais qu'un point dans une série ou un tracé (Levilain, 2020). Elle relève aussi d'un régime temporel particulier : celui d'un temps chronologique (*chronos*), maîtrisé et calculé propre à donner la mesure des choses (conjoncture vs prévision) et à permettre et autoriser les projections et les *scénarii* sur le futur. De ce point de vue, on peut avancer que la crise, dans cette acception « moderne », a partie liée avec les cadres de l'action publique propre à ces sociétés et à leur historicité particulière. Plutôt que des *événements*, la crise implique d'abord des *accidents*, des *faits*, des *problèmes*, etc. dont la nature est relativement bien identifiée et circonscrite par les cadres cognitifs et procéduraux et, plus largement, les équipements de l'État et les expertises savantes. Dans ce cadre, l'épidémie ressort d'un fait cadré et bien identifié par la médecine et l'épidémiologie, qui est inscrit à l'horizon des vies individuelles et collectives, qui peut être calculé et (relativement) prévenu. La crise peut alors désigner aussi bien un dépassement conjoncturel et local de certaines limites (par exemple, du nombre de malades ou de la capacité hospitalière) avant retour à la *normale*, mais aussi celle d'une diminution de l'efficace du cadrage (due, par exemple, à une diminution de la couverture vaccinale contre la rougeole). Elle désigne en cela un état *normal* ou *symptomatique* qui est lié à la dynamique d'un système et qui, selon la lecture qui en est faite, pourra être laissé *en l'état*, rendu plus *efficient*, etc. jusqu'à

du rationalisme chez Husserl ne vise pas à réintroduire la question des valeurs : elle veut interroger cette raison qui devient aveugle au *« comment de sa visée »* (Depraz, 1994, p.81) et élude la question du sujet au monde et celle du monde comme *milieu* ou comme *sol* (Husserl, 1989, p. 377). Et, selon Granel, la *Krisis* « constitue le "dernier mot" d'un Husserl déjà malade, et bientôt mort, dans une Europe encore plus malade » (Granel (1989), p. V).

la limite donnée par une situation à ce point exceptionnelle ou extraordinaire (par exemple celle de la Covid-19) qu'elle déplace le cadre et rouvre le champ des interrogations. L'épidémie prend alors la forme d'une crise sous l'effet du cadrage propre à des sociétés (post) modernes, fortement médicalisées et dont l'historicité se décline et organise dans des politiques et des dispositifs de qualcul (Cochoy, 2002) et d'imagination (Zylberman, 2013) du futur.

Au pôle de la *krisis*, l'épidémie correspond à une situation troublée et une rupture de l'ordre *normal* et *synchronisé* des choses et du monde dont l'issue (son moment et les manières d'en sortir) est incertaine. L'épidémie a, ici, le statut d'un événement inattendu et qui fait surgir un *extérieur*; une combinatoire d'externalités (Callon, 1998) ainsi qu'une pluralité de mondes, de trajectoires et de possibles, jusqu'à la figure liminale d'un *effondrement* qui ne peut être que décrit ou imaginé. À la limite des cadres cognitifs et procéduraux, mais aussi des connaissances, mettant en jeu des échelles spatiales et temporelles variées et hétérogènes (non synchronisées), l'épidémie est, dans cette forme événementielle, *Aïon* figure du *devenir* (Deleuze, 1969; Zourabichvili, 1994), toujours susceptible de se réduire et résorber dans le temps chronologisé de l'action publique (sous la forme de dispositifs de *confinement* ou de *campagnes de vaccination*) ou dans un temps *Kaïrologique* comme moment opportun pour un engagement dans l'action sans aucune certitude, à ce moment-là, que l'une ou l'autre de ces réductions soient suffisantes.

Comme *Krisis*, l'épidémie a une *événementialité* qui interdit de la réduire immédiatement à la dimension d'un *fait social* univoque, au risque de confondre le processus et le résultat (Hacking, 2001) et d'en négliger les dimensions et enjeux. Dit autrement, il s'agit de substituer à cette opération décisoire qui revient à assigner à l'épidémie une sorte de nature sociale, pour mieux identifier le domaine de validité d'un

discours savant (en l'occurrence la sociologie), la description des opérations par lesquelles l'épidémie est ou non et différentiellement cadrée, va ouvrir ou fermer des angles de vision du futur (Chateauraynaud, 2011), peut dessiner des options pour le futur et induire des bifurcations variées. Dans cette perspective, la sociologie ne peut évidemment pas faire l'économie d'une interrogation sur sa contribution au cadrage de l'épidémie (que celle-ci prenne la forme d'un discours positif sur le *fait* de l'épidémie ou celle d'un discours critique porté, par exemple, sur sa gestion politique) et les effets de son discours d'autorité sur le monde social.

Poser la question de l'épidémie, de ses formes de cadrages, de son actualité et des temporalités revient, en cela, à poser celle des expertises (Trépos, 1996) qui la cadrent en ouvrant et fermant des possibles, en dessinant ou gommant des figures de devenir. Au pôle de la crise *normale*, à côté de ses formes savantes mineures, l'expertise qui prédomine est celle mandatée, mise en œuvre dans des comités d'experts légitimes (pendant la crise du Covid-19, avec 9 experts sur 11, le conseil scientifique fait prédominer l'expertise médicale). Elle procède alors d'une aide à la décision et par la production d'énoncés répondant à différentes contraintes (compétence des experts, état des connaissances, qualité de l'information disponible et des projections possibles) qui se rapprochent de ceux des politiques publiques sans se confondre avec puisqu'il s'agit bien de (tenter de) répondre à la question posée.

Au pôle de la *Krisis*, l'expertise est démultipliée, plurielle et composite. Au regard, de la sociologie de l'expertise, les avis et jugements, critiques ou non, qui sont portés sur les causes et la gestion de l'épidémie, mais aussi ses enjeux ne peuvent être tenus pour quantité négligeable (quand bien même ne seraient-ils que des *purs agents manipulés* ou sous l'emprise de *fake news*) dans la mesure où ils participent aussi de l'expérience collective en même temps que variée du Covid-19. L'enjeu

d'une lecture en termes d'expertises tient ainsi à l'intérêt qu'elle amène à porter à la variété de ces expériences, à leurs équipements et à leurs effets, mais aussi à son positionnement particulier qui consiste à prendre en compte le caractère instable et incertain de ces expériences et expertises en même temps que le caractère ouvert et composite du monde. Dans ce moment où rien n'est fait ni décidé, où la séparation entre *monde d'avant et monde d'après* n'est ni acquise, ni défaite, il importe de rappeler que toute position sur l'épidémie est, inéluctablement, une prise et un engagement sur et dans le monde avec, à un pôle, un état du monde replié et aplati sur l'axe du « social » ou l'attente d'une réponse biomédicale qui viendrait résoudre la crise et, à un autre pôle, un monde qui, au fil de déplacements ontologiques, reprend de l'épaisseur et se recompose (Descola, 2015 ; Despret, 2019) d'êtres multiples.

C'est là tout l'enjeu d'une sociologie des épidémies comme émergence : elle nous oblige à penser le monde et son *actualité* dans les termes renouvelés de la *Krisis*, de l'expertise et de ses formats, de l'engagement. En effet, qu'il s'agisse de dire ce qu'il en est (« socialement » ou « ontologiquement ») de l'épidémie, de relever la variété des lieux et régimes de critique dont elle est le lieu, ou, encore, de donner voix (« par symétrie »), aux différentes expertises sur l'épidémie, c'est participer d'une mesure et qualification (c'est-à-dire d'une expertise) de l'événement. C'est aussi y engager, même si c'est de la manière la plus contrôlée possible, quelque chose de ses attachements au monde. C'est, enfin, s'y essayer à une performation : à une tentative, même modeste et limitée, de peser sur le cours du monde. Ainsi, alors que l'épidémie a statut de pandémie et ne semble plus avoir de fin, alors que l'alignement entre le « monde d'avant » et le « monde d'après » c'est-à-dire son caractère de rupture fait question, alors que son émergence semble pouvoir être reliée à l'*anthropocène* ou

au *capitalocène* et pouvoir identifier un point de basculement vers l'irréversible, aucun énoncé sur ce qui, toujours en cours, pourrait être en train de se jouer ne peut esquiver la question de l'engagement dans le monde qui se joue dans des manières de les dire et décrire comme transformation sociale, comme (re) composition des mondes, mais aussi, possiblement, comme *métamorphose* si l'on entend ainsi, plus qu'un changement de forme pouvant être mesuré dans les termes d'une différence entre deux points, un changement d'état ou de structure c'est-à-dire de *l'être* dont le caractère est à la fois plus radical et les limites moins identifiables (Kafka, 2014).

## Références bibliographiques

Beck U., 2004. *La Société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, Paris, éd. Flammarion.

Boudes P., 2011. « Morphologie sociale et sociologie de l'environnement : l'apport de Halbwachs à l'étude des relations entre les sociétés et leur milieu naturel », *L'Année sociologique* n° 61, pp. 201-224. https://doi.org/10.3917/anso.111.0201.

Callon M. (dir.), 1998. « An essay on framing and overflowing : economic externalities revisited by sociology », *In The laws of the markets*, Oxford (GB), pp. 244-269.

Canguilhem G., 2002. *Écrits sur la médecine*, Paris, éd. Seuil, coll. « Champ freudien ».

Castel R., 1999. *Les Métamorphoses de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, éd. Gallimard.

Chateauraynaud F., 2011. *Argumenter dans un champ de forces : essai de balistique sociologique*, Paris, éd. Pétra.

Cochoy F., 2002. *Sociologie du packaging. Ou l'âne de Buridan face au marché*, Paris, éd. PUF.

Cresal, 1985. *Situation d'expertise et socialisation des savoirs*, Actes du colloque, Saint-Étienne.

Debré P., Gonzalez J.-P., 2013. *Vie et mort des épidémies*, Paris, éd. Odile Jacob.

Deleuze G., 1969. *Logique du sens*, Paris, éd. de Minuit.

Depraz N., 1994 (1935). *Husserl. La Crise de l'humanité européenne et la philosophie*, Paris, éd. Hatier.

Descola P., 2015. *Par-delà nature et culture*, Paris, éd. Gallimard, coll. « Folio ».

Despret V., 2019. *Habiter en oiseau, Mondes sauvages*, Arles, éd. Actes Sud.

Élias N., 2014. *Du temps*, Paris, éd. Pluriel.

Escudier A., 2020. « La "crise" sans fin de la modernité : naissance et avatars d'un thème chez Reinhart Koselleck », *RevHisto*, n° 53. https://doi.org/10.20318/revhisto.2020.5842.

Fassin D., 2006. « La biopolitique n'est pas une politique de la vie ». *Sociologie et sociétés* 38, 35. https://doi.org/10.7202/016371ar.

Foucault M., 1975. *Surveiller et punir : naissance de la prison*, Paris, éd. Gallimard.

Foucault M., 2004. *Sécurité, territoire, population : cours au Collège de France (1977-1978)*, Paris, éd. Gallimard, EHESS, Seuil.

Foucault M., 2012. *Du gouvernement des vivants : cours au Collège de France (1979-1980)*, Paris, éd. Gallimard, EHESS, Seuil, DL 2012.

Granel G., 1989. « Préface » dans Husserl, *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, Paris, éd. Gallimard.

Grmek M.-D., 1993. « Le concept de maladie émergente », *History and Philosophy of the Life Sciences* 15, pp. 281-296.

Grmek M.-D., 1995. « Déclin et émergence des maladies », *História, Ciências, Saúde-Manguinhos* 2, 09–31. https://doi.org/10.1590/S0104-59701995000300002.

Hacking I., 2001. *Entre science et réalité : la construction sociale de quoi ?*, Paris, éd. La Découverte.

Halbwachs M., 1972. *Classes sociales et morphologie*, Paris, éd. de Minuit.

Husserl E., 1989. *La crise des sciences européennes et la phénoménologie transcendantale*, Paris, éd. Gallimard.

Illich I., 1975. *Némésis médicale*, Paris, éd. Seuil.

Ingold T., 2013. *Une brève histoire des lignes*, Bruxelles, éd. Zones sensibles.

Kafka F., 2014. *La Métamorphose*, Paris, éd. Gallimard, coll. « Folio ».

Keck F., 2010. *Un monde grippé*, Paris, éd. Flammarion.

Latour B., 2004. *Politiques de la nature : comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, éd. La Découverte, coll. « Poche », n° 166.

Lestienne R., 2012. *Dialogues sur l'émergence*, Paris, éd. du Pommier, coll. « Mélétè ».

Levilain H., 2020. *Des tracés pour (ré)aligner. Une sociologie du parcours au prisme de l'expertise*, HDR en sociologie (vol. 1). Université de Lorraine.

Mauss M., 1985. *Sociologie et anthropologie*, Paris, éd. PUF.

Morin E., Béjin A., 1976. « Introduction », *Communications*, n° 25. https://doi.org/10.3406/comm.1976.1377.

Mouchtouris A., « Le devenir : entre projection et politique » *in* Levilain H., Mouchtouris A., *Temps et devenir : sociologie de l'expérience du temps*, Le Manuscrit, 2017, Coll. « Topos ». hal-03250906.

Nora P., 1972. « L'événement monstre », *Communications*, pp. 162-172.

Omran A., 1971. « The Epidemiologic Transition: A Theory of the Epidemiology of Population Change », *The Milbank Memorial Fund Quarterly* n° 49, pp. 731-757.

Pepys S., 2020. *Journal de Samuel Pepys*, Paris, éd. Mercure de France.

Perec G., 1989. *L'Infra-ordinaire*, Paris, éd. Seuil, coll. « La Librairie du XX^e^ siècle ».

Revault d'Allonnes M., 2012. *La Crise sans fin : essai sur l'expérience moderne du temps*, Paris, éd. Seuil, coll. « La couleur des idées ».

Ricœur P., 1991. « Événement et sens », *in L'Espace et Le Temps. Actes Du XXIIe congrès de l'Association des sociétés de langue française*, Dijon, 1988, pp. 9-21.

Ricœur P., 1992. « Le retour de l'Événement », *in Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée*, tome 104, n° 1, pp. 29-35.

Rosa H., 2014. *Accélération : une critique sociale du temps*, Paris, éd. La Découverte.

Rose N., 2001. « The Politics of Life Itself », *Theory, Culture & Society* 18, pp. 1-30. https://doi.org/10.1177/02632760122052020.

Senellart M., 2003. « Michel Foucault : plèbe, peuple, population (chap. 21) », *in La Tentation populiste au cœur de l'Europe*, Paris, éd. La Découverte, coll. « Recherches ».

Siegfried A., 1960. *Itinéraires de contagions. Épidémies et idéologies*, Paris, éd. À Colin.

Starn R., 1976. « Métamorphoses d'une notion », *Communications* n° 25, pp. 4-18. https://doi.org/10.3406/comm.1976.1377.

Stengers I., 1997. *La Vie et l'Artifice : visages de l'émergence*, série Cosmopolitiques T. 6, Paris, éd. La Découverte, Les Empêcheurs de penser en rond, Le Plessis-Robinson.

Strauss A.-L., 1992. *La Trame de la négociation*, Paris, éd. L'Harmattan.

Trépos J.-Y., 1996. *La Sociologie de l'expertise*, Paris, éd. PUF, coll. « Que sais-je ? »

Vailly J., Kehr J., Niewöhner J., 2011. *De la vie biologique à la vie sociale : approches sociologiques et anthropologiques*, Paris, éd. La Découverte, coll. « Recherches. »

Zourabichvili F., 1994 (1re éd.). *Deleuze, une philosophie de l'événement*, Paris, PUF.

Zylberman P., 2013. *Tempêtes microbiennes : essai sur la politique de sécurité sanitaire dans le monde transatlantique*, Paris, éd. Gallimard, Nrf, essais.

# Postface

Antigone Mouchtouris

La métamorphose est une expression ayant un pouvoir à la fois rhétorique et à la fois exprimant et signalant la modification de la forme des conduites sociales. Elle nous renvoie à la sociologie de la forme et exprime la possibilité et la potentialité qu'ont les choses de ne jamais rester immuables.

Le fait d'établir une relation entre la métamorphose et la transformation met en avant leur parallélisme. Dans un cas comme dans l'autre, il y a une modification et du mouvement.

Le temps représente la mise en ordre de la vie en société et, d'une manière synchronique, il transforme tout ce qui existe autour de lui. Comprendre le terme transformation et le parallèle que nous avons effectué signifie qu'ils peuvent être utilisés comme synonymes et parfois d'une manière synchronique et complémentaire.

Le terme transformation, on peut mieux le concevoir lorsqu'on réactualise le principe aristotélicien du temps

comme mesure du mouvement ; on parvient alors mieux à cerner ce qui se passe autour de nous. De la transformation sociale à la métamorphose, il n'y a qu'un pas. Mais reste la question de la perception et de la capacité qu'a l'être humain de distinguer le mouvement transformateur, la *kinésis*.

Quelle est la limite, entre ces deux termes, de la définition de ce qu'ils désignent ? Quelle serait la nuance sur le plan interprétatif ?

En effet, entre les deux, il y a une limite de la perception tant au niveau des rapports sociaux que des modèles sociaux. Ceci va forcément amener un déplacement noétique et ainsi se crée une nouvelle vision du monde.

On se l'imagine mal actuellement, le monde occidental étant passé de la période historique d'un monde théocratique à une vision davantage matérialiste. Comment cette nouvelle vision du monde s'est-elle mise en place ? De nos jours, à l'instar de cette période, d'une manière analogique, on peut dire que nous assistons à une nouvelle configuration du monde : une certaine désocialisation, mais aussi resocialisation, à une nouvelle vision du monde, planétarisée, technologique et numérisée.

Cette dernière bouscule l'individu dans ses usages habituels, ce qui oblige à reconsidérer le rôle des représentations de ses rapports avec l'imaginaire et la conception de la dimension inaliénable de l'être.

Car la problématique de la métamorphose certes pose la question de la forme, mais également celle du temps en deux dimensions : le temps du processus de la transformation de la forme, mais aussi le temps de l'apparition et de la réception, cette dernière temporalité s'inscrivant dans le présent.

La cinématique de la perception se façonne dans un temps (t) qui conditionne la formation du jugement et, à travers celle-ci, ce qui reste dans le futur. Ainsi, la métamorphose renvoie à la perception que nous avons de choses.

Tandis que la transformation renvoie, d'une part, au processus de changement, à la réception, mais aussi au futur – au devenir. La métamorphose révèle la potentialité qu'a l'être humain à la fois de modifier l'existant, mais aussi d'en jouer.

En effet, dans la transformation, on voit la forme des relations humaines qui se modifie, mais aussi les conceptions dans lesquelles les hommes s'expriment en utilisant une autre forme. Ceci donne la perception d'une métamorphose.

Les effets de la globalisation sont là, ce qui amène le ressentiment dû à la métamorphose, car les actes du présent ne permettent pas forcément de comprendre ce qui va advenir.

Ce changement inattendu, brusque et radical du monde ambiant fait que les individus sociaux ressentent une métamorphose.

En effet, avec la métamorphose, on entre dans une autre dimension, celle de l'indéterminisme du temps immuable et de la durée lente.

La métamorphose actuelle interroge, d'une part, sur le rôle des technologies et, d'autre part, sur le fait de savoir s'il ne s'agit pas tout simplement d'une évolution.

Il est sûr, malgré tout, qu'une transformation se produit au niveau de la signification des choses et des perceptions.

Comme Bernard Valade l'avait signalé dans la postface du livre *Imaginaire et technologie*, l'humanité va avoir une autre

maîtrise conceptuelle, tant au niveau du processus que des représentations, car on ne peut pas ignorer que la présence de la technique affecte aussi les imaginaires individuels et collectifs.

La métamorphose nous amène également à repositionner le rôle du contexte dans la construction des perceptions et dans la formation de l'imaginaire. Au niveau sociologique, la question des repères, des normes et du référentiel est mise en cause pour en créer de nouveaux, d'où ce phénomène de la transformation ressentie par l'individu social.

La transformation sociale renvoie à un processus plus ou moins prévisible par les individus sociaux et ne s'inscrit pas forcément dans la même temporalité. En effet, il n'y a pas la même temporalité dynamique, elle prend place dans la formation cinématique de la perception de la métamorphose.

Tandis que dans celle de la transformation, la cinématique peut être inscrite dans un processus plus ou moins lent et, par conséquent, en termes d'effet, elle est représentée comme une logique des événements de la réalité sociale. En termes épistémologiques, il s'agit d'une catégorisation qui implique une transformation mentale du domaine des références.

Car si l'on considère que la technologie a transformé les relations humaines, cela signifie qu'il y aura une nouvelle catégorisation qui va apparaître comme référent des relations humaines. Parfois celle-ci, d'une manière insensible, entre dans la vie sociale et provoque une nouvelle réalité. En effet, les relations humaines, même matrimoniales, passent à travers la grille des algorithmes qui est l'ultime moyen de se rassurer dans le choix d'un partenaire en vue de former un couple.

La métamorphose évoque deux aspects essentiels dans le jugement : la question de la perception et les modèles sociaux des conduites sociales. En effet, la perception dépend des

formes d'expression pour être intégrée par l'individu social ; lorsque cette conception est bousculée ou a été modifiée, cela provoque un sentiment d'inconnu face aux nouvelles formes d'expression, soit des conduites sociales, soit des nouvelles réalités, ce qui pose la question de la modification, comme si la forme et le contenu étaient séparés.

Nous notons que la transformation a une cinématique qui s'inscrit dans un processus à la fois lent et accéléré ; cela influence d'une manière ou d'une autre les mentalités sociales. Si la métamorphose est un terme rhétorique pour expliquer l'incompréhensible dans la perception des choses, la transformation, elle, s'inscrit dans le processus plus visible de l'altération de la forme. Grâce à cette perception et ce mouvement, l'individu social comprend le continuum de la vie en société.




Imprimé en France pour les Éditions Le Manuscrit

Mai 2022

Sous la direction d'Antigone Mouchtouris

# La Métamorphose de l'existant

Traiter la métamorphose du monde contemporain peut nous éclairer sur toutes les transformations sociales qui sont produites autour de nous. Dans cet ouvrage, tous les domaines sont étudiés en particulier la globalisation qui a provoqué la métamorphose de l'universel. Après avoir bousculé le monde actuel et les relations humaines, la mondialisation exige des individus sociaux une nouvelle adaptation. Dans la période que nous vivons, nous nous retrouvons face aux nostalgiques qui ont du mal à s'adapter et aux autres qui d'une manière pragmatique affrontent la métamorphose du présent.

***Antigone Mouchtouris**, sociologue, professeure émérite de l'Université de Lorraine, est spécialiste de la sociologie de la culture et a également orienté ses recherches autour du temps et de la forme particulièrement de la dynamique temporelle des transformations sociales et de la métamorphose.*

*Les coauteurs : Kheira Belhadj-Ziane, Marie-Line Bretin, Melaine Cervera, Hamidou Coulibaly, Dialika Dialo, Radoslav Gruev, Emmanuel Jovelin, Hervé Levilain, Catherine Raban.*

25,90 €

ISBN 9782304053098

Couverture : © *dessin d'Hermione S.*
© *phrase de Charles Dreyfus Pechkoff*

Éditions
Le Manuscrit Savoirs
TOPOS